

www.e-rara.ch

Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers

Table analytique et raisonné des matières contenues dans les XXXIX volumes in - quarto du dictionnaire des sciences, des art et des métiers

Diderot, Denis

A Lyon, MDCCXXX-MDCCXXXI [1730-1731]

ETH-Bibliothek Zürich

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-45141>

[ENF. - ESU.]

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

Endroit, lieu, place: en quoi ces mots différent. XXVI. 7. a.

ENDROMIS, (*Hist. anc.*) chaussure de Diane. Celle que portoient les coureurs dans les jeux publics. Sorte de robe que les Latins désignoient par ce mot. XII. 412. b.

ENDUIRE un bassin, (*Hydraul.*) *ibid.* 413. a.

ENDUIT. (*Archit.*) Différentes sortes d'enduits dont parlent les auteurs. *ibid.*

ENDYMATIES, les, (*Littér.*) danses vêtues qui se dansoient à Argos. *ibid.*

ENDYMION, (*Myth.*) fils d'Æthlius & de Chalice, régna dans l'Elide. Histoire mythologique de ce prince. Fondement de cette fable. Passage de Pausanias sur Endymion. XII. 413. a, b.

ENÉE, (*Myth.*) fils de Vénus & d'Anchise. Histoire de ce prince, tirée de ce que les poètes & les historiens nous en ont raconté. *ibid.* &c.

ENÉE, sa fuite de Troie; XXIV. 336. b. ses vaisseaux changés en nymphes. XXXIV. 537. b. Rameau d'or par lequel il pénétra dans les enfers. XXVIII. 284. a. Trophée qu'il élève après la mort de Mézence. XXXIV. 310. b. Sa mort: il est appelé Jupiter indigete. XVIII. 610. b. Chevaux d'Enée. VII. 682. a.

ENÉIDE, observations sur ce poème. XXVI. 347. b. En quoi consiste l'action du poème. I. 462. a. Nœud de l'Enéide. XXIII. 46. a. De l'épisode des harpies. VI. 596. b. De la manière dont finit l'Enéide. I. 401. b. Ses beautés & ses défauts. II. 606. a. Parallele entre l'Enéide & le poème de Lucrece de *natura rerum*. XXVI. 336. b. Auteurs qui ont défiguré la beauté de l'Enéide. XX. 1030. b. Voyez l'article VIRGILE & les divers articles qui traitent de l'épopée.

ENÉOREME, (*Médecine*) partie hétérogène des urines gardées un certain tems, &c. Divers noms que lui donne Hippocrate selon la partie qu'elle occupe dans l'urine. De quels principes sont composés ces différens Enéorèmes. XII. 414. b. Sur les présages qu'on en peut tirer, voyez URINE.

ENEOSTIS, (*Hist. nat.*) pierres qui

Tome II.

ressemblent à des os pétrifiés. Ce qu'en pense Boèce de Boot. Sentiment de quelques naturalistes sur leur origine. XII. 415. a.

ENERGETIQUES. (*Physique*) On a appelé corps ou particules énergétiques ceux qui paroissent avoir une force & une énergie innée. *ibid.* a.

ENERGIE, force. Ces mots considérés en tant qu'ils s'appliquent au discours. Leurs différences. *ibid.*

ENERGIQUES, (*Hist. ecclésiast.*) nom donné à quelques sacramentaires du 16^e siècle. *ibid.* b.

ENERGUMENE, une personne possédée ou tourmentée du démon. Ce qu'en pense Papias. L'église en admet l'existence. *ibid.*

ENERVATION, (*Anatom.*) tendons qui se remarquent dans les différentes parties des muscles droits du bas-ventre. Ces tendons entrecoupent les fibres de ces muscles. Le nombre de ces tendons varie dans les différens sujets. *ibid.* b.

ENERVATION, (*Médec.*) espèce d'affoiblissement. XII. 415. b. Etymologie de ce mot. Quelle en est la cause la plus ordinaire. *ibid.* 416. a.

ENERVER. (*Manège, Maréch.*) But de cette opération. Quelle est la partie dont on prive par-là un cheval. Comment se fait l'opération. Inutilité de ce douloureux expédient. *ibid.* a.

Enerver, opération d'énervier les chiens. XXXIV. 819. b.

ENEVAL, (*Géogr.*) voyez Motteville.

ENFAITEMENT. (*Terme de plomb.*) Pièces qui les composent. XII. 416. b.

ENFANCE, (*Médec.*) On l'étend ordinairement jusqu'à l'âge de sept à huit ans. XII. 416. b. Le bonheur dont on peut jouir dans ce monde se réduit à avoir l'esprit bien réglé, & le corps en bonne disposition. Quoique l'on trouve plus de préceptes d'éducation à l'égard de l'esprit, qu'à l'égard du corps, cependant ce dernier ne doit pas être négligé. C'est dans l'enfance que l'économie animale est le plus susceptible des changemens avantageux ou nuisibles; il est donc très-important de travailler alors à perfectionner le tempérament des enfans. Préceptes de la

médecine qui nous conduisent à ce but. *ibid.* 417. a, b.

Enfance. Description philosophique de cet âge. I. 615. b. Moyens que les Lacédémoniens employoient pour avoir des enfans beaux, robustes, XIX. 405. b. & adroits. *ibid.* 407. b. *Observations philosophiques sur les enfans.* Des enfans nés à sept & à huit mois. XIII. 919. b. S'il est vrai que ceux qui naissent à huit mois ne peuvent pas vivre. XVI. 699. a, b. Différences observées dans les enfans, selon la durée des grossesses. *ibid.* 698. b. Changemens qu'éprouve l'enfant nouveau-né. XIV. (*première édition*) 739. a, b. &c. (*troisième édition*) 747. a, b. &c. Pourquoi dès qu'il a respiré, la respiration lui devient d'une nécessité absolue. XXVIII. (*première édition*) 944. b, &c. (*troisième édition*) 952. b, &c. Etat du sens de la vue au moment de la naissance. XXXVI. 155. b. Des proportions du corps de l'enfant. VIII. (*première édition*) 899. b. (*troisième édition*) 907. b. Facilité avec laquelle on fait subir au cerveau d'un enfant nouveau-né des compressions considérables sans inconvénient sensible. XVIII. 667. a. Enfant qui donna à cinq ans des marques de virilité. I. 617. a. De la ressemblance des enfans à leurs parens. XV. 926. b. 938. b. XVI. (*première édition*) 745. a. (*troisième édition*) 753. a. Pourquoi quelques-uns naissent coëffés. I. 338. b. Proportion selon laquelle l'enfant croît après la naissance. *ibid.* 371. a. XVII. (*première édition*) 654. b. (*troisième édition*) 670. b. Pourquoi la nutrition dans les premiers tems de vie doit être plus abondante que la dissipation. XXIII. 244. a. Pourquoi les enfans dorment beaucoup. XXXI. 370. a. Cause du gonflement de mamelles dans les enfans. XX. 928. b. *Gouvernement & régime.* Des principaux secours qu'exige un nouveau-né. XVIII. 669. a. Situation qu'il faut donner à l'enfant dès qu'il est né : soins à prendre lorsqu'il a souffert au passage. I. 337. a, b. Diverses observations sur l'enfant nouveau-né, sur la manière de le gouverner & de le nourrir. XVII. (*première édition*) 653. a, b. (*troisième édition*) 669. a, b. Nourriture des enfans. XXV. 69. a. II. 132. a. Inconvénient de faire jeûner un enfant d'abord

après sa naissance. *ibid.* 132. b. De l'allaitement des enfans, & de la manière de les gouverner & de les nourrir pendant l'allaitement. II. 129. b. — 144. a. De la bouillie dont on les alimente : nourriture à lui substituer. V. 358. b. &c. Du sevrage, voyez ce mot. De l'usage de les emmailloter. XII. 243. a, b. Etat de tous les vêtemens & ustensiles nécessaires à un enfant jusqu'à l'âge de trois ans. XIX. 716. b. &c. De l'usage de bercer les enfans. IV. 750. b. Régime de l'enfance. XXVIII. (*première édition*) 587. b. (*troisième édition*) 595. b. A Paris, les enfans des gens riches ou aisés meurent en général moins que ceux du bas peuple. XXXV. 398. b. *Maladies de l'enfance.* Cause la plus ordinaire des maladies des enfans dans la mauvaise qualité que le lait contracte dans leur estomac. XXVIII. 301. b. Cinq causes qui peuvent altérer leurs humeurs. XXIX. 134. a. Effets de la sensibilité physique des enfans. XXX. 795. a. Comment une sage-femme a rappelé à la vie plusieurs enfans nouveaux-nés. XXII. 286. a. Tranchées des enfans. II. 141. a, b. Atrophie. III. (*première édition*) 831. b. (*troisième édition*) 863. b. Chlorose. XXIV. 314. b. Des vers auxquels les enfans sont sujets. XXXV. 8. a, b. &c. Vers qui viennent à leur nombril. *ibid.* 12. a, b. Remèdes contre les vers. *ibid.* 76. b. 77. a, b. Maux de dents des enfans. X. 734. a. &c. Excoriation qui survient quelquefois à leurs cuisses. XIII. 491. b. Moyens de préserver les enfans des chûtes du fondement. XIV. (*première édition*) 890. b. (*troisième édition*) 898. b. Moyens de leur corriger la taille ou d'en prévenir les défauts, voyez *Attitude & Taille*. Maladies des enfans nés de parens infectés de la vérole. XXXV. 97. a. Examen des différentes causes de mort, soit naturelle, soit violente, des enfans nouveaux-nés. XVIII. 657. a, b. — 669. a, b. Voyez, sur les maladies de l'enfance, l'article ci-dessous. XII. 462. b. &c.

ENFANCE de Jesus-Christ. (*Filles de l'*) (*Hist. eccl.*) Congrégation dont le but étoit l'instruction des jeunes filles & le secours des malades. Détails sur cette congrégation. Leur institut aboli par Louis XIV. XII. 417. b.

ENFANT. (*Physiol. Moral. Philosoph.*) Sentiment que les enfans ont de leur existence. XI. 936. *b.* Leur disposition à prendre le caractère moral & les affections morbifiques de leurs nourrices. II. 132. *a.* Comment les enfans apprennent les sons & la valeur des mots; l'analyse qu'ils doivent faire de la pensée qu'ils veulent énoncer. IX. 169. *a.* Premières lettres & syllabes qu'ils commencent à bégayer. XVII. (*première édition*) 654. *b.* (*troisième édit.*) 670. *b.* Âge auquel ils prononcent distinctement. *ibid.* Le langage d'un enfant, avant qu'il puisse articuler, est tout d'interjections. XVIII. 936. *a.* Du grassèiement des enfans. XVI. 528. *a.* De la capacité naturelle des enfans à concevoir & à raisonner. XXI. 732. *b.* De ceux dont les progrès de l'esprit ont été prématurés. I. 616. *b.* Aimable familiarité des enfans. XIII. 821. *a.* Cause du peu d'intelligence qu'ils manifestent quelquefois. *ibid.* 772. *b.* Pourquoi ils commencent assez tard à (*première édition*) 786. *b.* Comment se font leurs progrès par rapport à l'entendement & à l'expérience. XIII. 772. *b.* Parole enfantine. XXIV. 801. *a, b.*

ENFANT. (*Droit nat. Moral.*) Devoirs des enfans envers leurs pere & mere. Cause de leur assujettissement. Pour mieux comprendre la nature & les bornes des devoirs des enfans, il faut distinguer en eux trois états, selon les trois tems différens de leur vie; le premier, lorsque leur jugement est imparfait; le second, lorsque leur jugement est mûr; le troisième, lorsqu'ils sont sortis de la famille par le mariage. Devoirs des enfans dans chacun de ces états. XII. 418. *a, b.* Un enfant qui n'acquiescerait jamais un degré de raison suffisant pour se conduire, dépendrait toujours de la volonté de son pere & de sa mere. L'âge qui amène la raison met les enfans hors du pouvoir paternel. La liberté des enfans étant devenus hommes faits, & l'obéissance qu'ils doivent avant ce tems à leurs parens, ne sont pas plus incompatibles que la sujétion d'un prince en minorité avec l'autorité dont il sera un jour revêtu. Un enfant est obligé à tout âge d'honorer

son pere & sa mere; mais les devoirs qu'il doit remplir envers eux sont plus ou moins étendus, selon que le pere & la mere ont plus ou moins soigné son éducation. Examen de la question, si l'obligation perpétuelle d'un enfant envers ses pere & mere est fondée principalement sur la naissance ou sur les bienfaits de l'éducation. *ibid.* 419. *a, b.* Examen de quelques autres questions; savoir, 1°. si les promesses & les engagements d'un enfant sont valides; 2°. si un enfant parvenu à un âge mûr ne peut pas sortir de sa famille sans l'acquiescement de pere & de mere, & s'il peut se marier sans leur consentement; 3°. si les enfans, ceux-là même qui sont encore dans le ventre de leur mere, peuvent acquérir & conserver un droit de propriété sur les biens qu'on leur transfère; 4°. si les enfans peuvent être punis pour le crime de leur pere ou de leur mere. Sentiment de l'auteur de l'Esprit des loix sur ce dernier point. *ibid.* 420. *a, b.*

Enfant. Tableau des devoirs des enfans. X. 877. *b.* XIV. 505. *b.* Amour filial. II. 412. *b.* Devoirs des enfans envers leur mere. XXI. 579. *a.* Les défauts d'une mere ne peuvent dispenser un enfant de ses devoirs envers elle. XXXI. 238. *a, b.* Devoirs des enfans envers leurs parens lorsqu'ils sont parvenus à l'âge d'hommes faits. XXVII. 801. *b.* Rien ne peut affaiblir le devoir de l'honneur que les enfans doivent à leurs peres & à leurs meres. *ibid.* 194. *b.* Alimens qu'ils leur doivent. XV. 299. *b.* La déesse Nemesis, selon Platon, a une inspection particulière sur les offenses que les peres reçoivent des enfans. XXII. 860. *b.* Piété filiale d'Opius récompensée. XXXIV. 252. *a, b.* Du choix d'une profession pour les enfans. XXVII. 519. *a.*

ENFANT. (*Jurispr.*) Il n'y a qu'une voie légitime d'avoir des enfans; c'est le mariage. XII. 420. *b.* L'enfant, chez les Romains, suivait la condition de la mere & non celle du pere. Loi contraire en France. Devoirs réciproques des pere & mere & des enfans. Droits des peres sur leurs enfans, chez les Romains. Etat & dépendance des mineurs parmi nous. Ce que

doivent les enfans à leurs ascendans, quand ils sont dans l'indigence. Le nombre des enfans excuse le pere de la tutelle. Il avoit été accordé à ceux qui avoient dix ou douze enfans des privileges qui furent révoqués en 1683. Les enfans ne peuvent déposer dans le cas de pere & de mere. Le pere est civilement responsable du délit de ses enfans, étant en sa puissance. *ibid.* 421. a, b. Anciennement les enfans étoient aussi punis pour le délit de leur pere. Ils le sont encore pour crime de lèse-majesté. Chez les Romains, les enfans des décurions étoient obligés de prendre le même état que leur pere. *ibid.* 422. a.

Enfant adoptif. *ibid.*

Enfant adultérin. *ibid.*

Enfant en âge. *ibid.*

Enfant en bas âge. *ibid.*

Enfant bâtard. *ibid.*

Enfant conçu. *ibid.*

Enfant émancipé. *ibid.*

Enfant exposé ou *Enfant trouvé.* La coutume barbare d'exposer les enfans est fort ancienne, &c. Pour l'empêcher, Constantin permit de vendre les enfans, &c. mais Valens, Valentinien & Gracien le défendirent. Elle est aussi défendue en France. Ce qui se pratiquoit autrefois en France dans l'exposition des enfans. A la charge de qui doit être la nourriture des enfans exposés. Hôpitaux établis pour les enfans trouvés. Ces enfans ne sont point réputés bâtards, & à Madrid, ils sont réputés gentilshommes. Auteurs à consulter. *ibid.* a, b. Voyez *Part.*

Enfants trouvés. Lieu où on les exposoit à Rome : ce qu'ils devenoient. XIX. 433. a. Observation sur l'institution de l'hôpital pour les enfans trouvés. XXVI. (*premiere édition*) 815. a. (*troisieme édition*) 841 a.

Enfants de famille. XII. 423. a.

Enfants de France. Les filles de France ont toujours été exclues de la couronne. Sous les deux premieres races, tous les fils partageoient également le royaume entr'eux. Quel fut le premier fils puiné de France qui n'eut point le titre de roi, ni même de légitime. Sous la troisieme race fut introduite la coutume des apanages. Comment sont dotées les filles de France, &c. *ibid.*

Enfant impubere ; enfant incestueux ; enfant légitime ; enfant légitimé ; enfant majeur ; enfant mâle ; enfant mineur ; enfant mort-né. *ibid.* b.

Enfants à naître ; regles de jurisprudence établies par rapport à eux. *Enfant naturel* ; enfant naturel & légitime ; enfans en puissance de pere & de mere ; petits enfans ; enfans posthumes ; enfant du premier lit ; enfant pubere ; enfant putatif ; enfant supposé. *ibid.* 424. a.

Enfant. Dès qu'il est né, il est sous la protection des loix. I. 614. b. De la succession de la mere à ses enfans ; de la succession des enfans à leur mere. XXI. 579. a, b. Alimens que se doivent mutuellement les peres & les enfans. XXV. 299. b. Du douaire des enfans. XI. 298. a. *Enfant adoptif.* *ibid.* 525. a. *Enfant adultérin*, *ibid.* 647. a. bâtard, incestueux ; voyez ces mots. Etat des enfans qu'un homme avoit de sa concubine parmi les Romains. VIII. (*premiere édition*) 841. a. (*troisieme édition*) 849. a. *Enfant désavoué.* X. 787. a. *Enfant d'honneur.* XVII. (*premiere édition*) 711. a. (*troisieme édition*) 727. a. *Enfant posthume.* XXVII. 29. a. *Enfants de tribut en Turquie.* XVIII. 384. a. *Officier chargé de lever ce tribut.* *ibid.* 6. b. Ceux que le grand-seigneur achete des Tartares, ou prend en guerre. I. 625. a. Sur les enfans, voyez *Part.*

ENFANS. (*Hist. anc.*) Ils étoient, ou légitimes, ou naturels & illégitimes. La stérilité en opprobre chez les Juifs. Cérémonies qu'ils pratiquoient à la naissance d'un enfant, &c. Ce qu'on pratiquoit dans la suite de son éducation. Etat & éducation des filles. Coutumes civiles à l'égard des enfans, chez les Juifs. XII. 424. b. Coutumes des Grecs par rapport au même objet. La loi enjoignoit à tous de se marier, & on honoroit ceux qui avoient beaucoup d'enfans. Les meres nourrissoient. Coutumes des Romains dans ce qui concernoit leurs enfans. *ibid.* 425. a, b. Coutumes des Germains sur le même sujet. Cette éducation qu'ils donnoient à leurs enfans ne pouvoit que les rendre robustes, vaillans, infatigables. *ibid.* 426. a.

Enfant. Nom que les Romains don-

noient aux enfans venus au monde avec travail. I. 691. *a.* Nom qu'ils donnoient à ceux qui mouroient dans leur tendre jeunesse : leurs funérailles. III. (*premiere édit.*) 403. *a.* (*troisième édition*) 427. *a.* Enfans qu'on appelloit *alimentaires*. II. 108. *b.* Habit des enfans des sénateurs. XVI. (*premiere édition*) 879. *b.* (*troisième édition*) 883. *b.* Toge prétexte des fils de patriciens. XXXIII. 538. *a.* Petite boule que ces enfans portoient au cou. V. 595. *a.* Jeux des enfans de Rome. XVIII. 318. *a.*

ENFANT, (*Mythol.*) Divinité qui présidoit à la naissance des enfans. XI. 972. *b.* Celle que l'on invoquoit pour les endormir, X. 95. *a.* pour les faire tetter, XXIX. 559. *a.* pour leur apprendre à manger. XI. 943. *a.* Divinité sous la protection de laquelle on les mettoit. X. 157. *a.*

ENFANS. Naissance des enfans. (*Hist. naturelle*) Selon Derham, les mariages produisent quatre enfans, l'un portant l'autre. Exemple d'un noble de Sienne qui eut 150 enfans. Exemple d'une femme qui avoit vu 188 de ses enfans, issus d'elle directement. Celui d'une dame du comté de Kent, qui avoit pu voir dans sa vie 367 enfans descendus d'elle. Distique qui exprime cette descendance. XII. 426. *a, b.*

Enfans. (*Maladies des*) L'homme ne commence à sentir qu'il existe que par les maux qu'il éprouve. Pourquoi les maladies sont plus communes dans l'enfance qu'à tout autre âge. XII. 426. *b.* Énumération que fait Hippocrate des maladies auxquelles les enfans sont sujets. L'âge, la différente nourriture & la diverse façon de vivre, contribuent beaucoup à changer la disposition des sujets, à contracter différentes maladies. Difficultés d'établir le diagnostic des maladies des enfans. *ibid.* 427. *a, b.* Quels sont les moyens qui restent au médecin pour connoître ces maladies. Boerhaave allegue pour une des causes principales de ces maladies, qu'ils ont la tête & le genre nerveux plus considérables à proportion du reste du corps, que les adultes; d'où il conclut que ces maladies sont presque toutes de la classe des convulsives. Causes de ces maladies dans la débilité des parties solides du corps d'un enfant,

ibid. 428. *a, b.* Quels sont les maux que peuvent produire dans les enfans l'abondance des humeurs pituiteuses, la dépravation & l'acrimonie des humeurs, la très-grande sensibilité du genre nerveux. L'acide dominant dans les humeurs doit aussi être regardé comme une source principale d'une grande partie des maux qui leur surviennent. Les causes éloignées de la débilité des solides dans les enfans, sont principalement la disposition naturelle, eu égard à l'âge, & par conséquent, la foiblesse du tempérament. *ibid.* 429. *a, b.* Ce qui rend particulièrement défectueuses cette foiblesse & cette sensibilité, ce sont les vices de constitution que les enfans tiennent d'un pere ou d'une mere infirmes ou épuisés, ou des erreurs que les meres commettent pendant leur grossesse, dans l'usage des choses qui influent le plus sur l'économie animale, ou en se livrant à leurs imaginations déréglées, &c. &c. ou, enfin, les forces que les enfans épuisent dans les travaux de l'enfantement, par la faute de la mere. Comment les sages-femmes nuisent aussi aux enfans. Accidens qui peuvent aussi contribuer à rendre les enfans plus foibles & plus sensibles. *ibid.* 430. *a, b.* Toute sorte d'intempérie de l'air affecte bien plus les enfans que les adultes. Soins mal-entendus qui peuvent affoiblir leur tempérament. Ce que dit Locke sur ce sujet. Des causes qui disposent les humeurs des enfans à l'acrimonie acide, qui est si souvent dominante dans leurs maladies. Cette acrimonie est le plus souvent produite par le mauvais régime & la mauvaise santé des nourrices, *ibid.* 431. *a, b.* ou lorsqu'elles remplissent trop leurs nourrissons. On nuit encore à leur santé par la qualité des alimens qu'on leur donne. On peut joindre à toutes ces causes le changement trop fréquent de nourrices. Du prognostic à porter sur les maladies des enfans. Prognostic plus favorable à l'égard des enfans nés de parens robustes & endurcis par le régime. Les maladies des enfans sont en général plus faciles à guérir que celles des adultes. *ibid.* 432. *a, b.* Ils doivent être plus médicamentés. Les enfans gros, gras & charnus sont plus sujets à être malades. Maladies des enfans

maigres. Les enfans qui ont le ventre libre se portent mieux. Mauvais signe lorsque les convulsions ou les tranchées & les insomnies se joignent avec d'autres maux. Tems de l'année où les douleurs d'entrailles & les coliques sont ordinairement épidémiques & dangereuses pour les enfans. Ce qui rend leurs tranchées dangereuses. Prognostics sur les aphtes, sur la maigreur & la consomption. Directions générales sur leurs maladies. Secours à donner aux enfans nouveaux-nés, selon les différentes maladies auxquelles ils peuvent être sujets. XI. 433. *a, b.* De l'évacuation de cette humeur épaisse & noirâtre appelée *meconium*, & des moyens de la favoriser. *ibid.* 434. *a, b.* Traitement des maladies produites par la coagulation du lait dans les premières voies. Celui des fièvres particulières aux enfans; remèdes auxquels les nourrices doivent s'assujettir; attention qu'elles doivent avoir par rapport à leur régime. De la curation des aphtes. Celle de l'épilepsie. *ibid.* 435. *a, b.* Curation de l'atrophie des enfans. Quant aux autres maladies, qui leur sont communes avec les personnes d'un âge plus avancé, voyez en son lieu chacune de ces maladies. Auteurs à consulter. *ibid.* 436. *a.* Voyez ci-dessus *Enfans*.

ENFANS perdus. (*Art militaire*) *ibid.* *b.*
Enfans de la langue, envoyés dans le Levant. (*Comm.*) *ibid.*

ENFANS sans souci, (*Hist. mod.*) société singulière, formée à l'exemple de la mère folle ou infanterie dijonnaise, vers le commencement du règne de Charles VI, par quelques jeunes gens de famille qui joignirent à beaucoup d'éducation un grand amour pour les plaisirs & les moyens de se les procurer. Histoire de cette société. XII. 436. *b. &c.*

ENFANTEMENT. (*Médec. Chir.*) Liste des principaux ouvrages qui ont paru sur cette matière en diverses langues. Auteurs latins. XII. 437. *b.* Auteurs français *ibid.* 438. *a, b.* Auteurs anglais. Auteurs allemands. *ibid.* 439. *a, b.* Auteurs italiens. Mémoires de diverses académies sur cette matière. *ibid.* 440. *a.*

ENFANTEMENT, Douleurs de l', (*Médec.*) Examen attentif que l'accou-

cheur doit faire de l'espèce de douleurs de la femme grosse. Signes auxquels on peut distinguer les fausses douleurs des véritables. XII. 440. *a, b.* Des douleurs qui arrivent au septième mois. Douleurs avant-courrières de l'enfantement, qu'on appelle communément *mouches*: leurs salutaires effets. Signes qui annoncent à l'accoucheur que les douleurs sont parvenues au degré de violence nécessaire pour l'expulsion de l'enfant. *ibid.* 441. *a, b.* Voyez *Accouchement*.

ENFER. (*Théol.*) Noms que les païens avoient donnés à l'enfer. *ibid.* *b.* D'où vient que dans le nouveau testament, l'enfer est souvent désigné par les mots de *feu de la gehenne*. Principales questions qu'on peut former sur l'enfer.

1°. *Son existence.* Passages de l'ancien testament qui montrent que, quoique les Hébreux n'aient pas eu de terme propre pour exprimer l'enfer, ils n'en ont pas moins reconnu la réalité. Ce qu'on objecte, que les écrivains sacrés ont emprunté ces idées des poètes grecs, n'a nul fondement. Il est vrai que les Esséniens, les Pharisiens & les autres sectes qui s'élevèrent parmi les Juifs, mélerent les opinions particulières des Grecs sur l'enfer, aux idées simples qu'en avoient eues les anciens Hébreux. Doctrine des Esséniens sur l'état des âmes après la mort: celle des Pharisiens. *ibid.* 442. *a, b.* Sentiment de Philon sur le même sujet, & particulièrement sur l'enfer. L'existence de l'enfer est attestée presque à chaque page du nouveau testament. Les théologiens distinguent deux sortes de tourmens en enfer; la peine du *dam*, & la peine du *sens*. Quel étoit l'enfer des païens. Cet enfer trouvoit peu de créance dans l'esprit même du peuple & des enfans. C'est un des vices que Juvenal reproche au Romains. Les Talmudistes distinguent trois sortes de personnes qui subiront le jugement de Dieu; les méchans, les gens de bien, & ceux qui tiennent le milieu entre ces deux classes. Quel sera, selon eux, le sort des uns & des autres. Révision que Dieu fait tous les ans des enfers, selon les Rabbins. *ibid.* 443. *a, b.* Idée que les Musulmans ont conçue de l'enfer.

Nom qu'ils lui ont donné. Sept portes de l'enfer ou sept degrés de peines, selon eux. Ce que dit un poète persan sur ces sept portes. Opinion des Cafres sur le nombre des enfers & des paradis. Usages que les législateurs ont fait de cette persuasion des peines à venir, répandue dans toutes les religions.

2°. *Du lieu de l'enfer.* Ce que les prophètes & les autres auteurs sacrés en disent ne détermine pas le lieu fixe de l'enfer. Descriptions du lieu de l'enfer, selon les poètes grecs & latins. *ibid.* 444. a, b. Ce que nous devons penser de ces fictions. Opinion des premiers chrétiens sur le lieu de l'enfer. Idée à-peu-près semblable dans Virgile. Opinion de Whiston. Celle de Swinden; suivant ses idées, le soleil lui-même est l'enfer local. Traces de cette opinion dans l'Apocalypse. Pythagore paroît avoir eu la même pensée. Comment Swinden soutient son système. *ibid.* 445. a, b. &c.

3°. *De l'éternité des peines* que souffriront les damnés en enfer. Elle paroît expressément décidée par les écritures. Incrédules qui rejettent cette doctrine. Opinion d'Origène sur la nature des peines de l'enfer; cette opinion soutenue par Calvin & les fociens. Sentiment d'Origène sur la durée de ces peines. Comment il soutenoit sa doctrine. Diverses raisons sur lesquelles se fondent les modernes qui l'ont embrassée. Les phrases qu'emploie l'Écriture pour exprimer l'éternité, ne signifient pas toujours une durée infinie. M. le Clerc remarque qu'il n'y a point de mot hébreu qui exprime proprement l'éternité. *ibid.* 447. a, b. Comment Tillotson prouve que, dans les endroits de l'Écriture où il est parlé des tourmens de l'enfer, les expressions doivent être prises dans un sens étroit & d'une durée infinie. Cet auteur concilie le dogme de l'éternité des peines avec celui de la miséricorde divine d'une manière plus satisfaisante qu'on ne l'avoit fait encore. Il est absurde d'avancer, comme quelques théologiens l'avoient fait, que tout péché est infini par rapport à Dieu. D'autres ont voulu mal-à-propos justifier le dogme de l'éternité des peines, en prétendant que si les méchants pouvoient vivre

toujours, ils ne cesseroient jamais de pécher. Réponse à ceux qui ont soutenu que Dieu promettant de récompenser éternellement, peut aussi menacer de punir de même. Voici comment Tillotson, mécontent de tous ces systèmes, a entrepris de résoudre cette difficulté. *ibid.* 448. a, b. La mesure des punitions, dit-il, se règle sur-tout sur les raisons d'économie & de gouvernement, qui demandent des punitions capables de porter les hommes à observer les loix, & de les détourner d'y donner atteinte. Il faut faire attention, ajoute le même auteur, que celui qui fait la menace se réserve de l'exécuter lui-même. Celui qui promet, donne droit à un autre, & s'oblige à exécuter sa parole; mais celui qui menace se réserve le droit de punir quand il le voudra, & n'est point obligé à la rigueur d'exécuter ses menaces, ni de les porter plus loin que n'exigent l'économie, les raisons & les fins de son gouvernement. A quoi il faut ajouter que ce qu'on lit dans l'écriture sur les peines de l'enfer, n'est simplement que comminatoire, & qu'il est au choix de l'homme dans cette vie de les éviter, &c. *ibid.* 449. a, b.

Enfer. De l'éternité des peines de l'enfer. X. 258. b. XXV. 87. b. - 89. b. voyez *Peines purifiantes*. XXV. 91. a. Sentiment d'Origène sur les peines de l'enfer. *ibid.* & XVIII. 269. a. Doctrine des fociens sur ce sujet. XXXV. 673. a. Examen du sentiment de Spinoza sur l'enfer. III. (*première édition*) 785. b. (*troisième édition*) 817. b. Description de l'enfer en vieux vers françois. XXII. 242. Note.

ENFER, *Ades ou Hades*, (*Théolog.*) la mort & la sépulture. De la descente de Jésus-Christ aux enfers. Divers sentimens sur ce passage du symbole. XII. 449. b.

Enfer. Sentiment de Terrullien sur la descente de l'âme de Jésus-Christ aux enfers. XXX. 581. b. Celui du docteur Thomas Bilson sur le même sujet. XXXVI. 265. a.

ENFER ou *Enfers*. (*Mythol.*) Dieu, déesse, & juges de l'enfer. Description de l'enfer & des principales choses qu'on y remarquoit. Portrait que fait Virgile du batelier Caron. Auteurs qui ont traité

des idées fabuleuses des peuples sur l'enfer. C'est d'Orphée que vint l'idée des champs élysées & du tartare. Variations des poètes sur le lieu de l'enfer. Aucun n'a mieux réussi que Virgile dans la description du séjour infernal. XII. 450. *a, b.* Il divise le séjour des ombres en sept demeures. Traduction faite par M. de Voltaire des vers où Virgile dépeint ceux qui occupent la troisième demeure. Diodore de Sicile nous explique, par le secours des traditions égyptiennes, la plupart des fables qu'on a débitées sur les enfers. *ibid.* 451. *a, b.* Rapports entre ce que ces fables racontent des enfers, & ce qui se passoit chez les Egyptiens après la mort de quelqu'un. Aux circonstances près, on trouve en Egypte tout ce qui compose l'enfer des poètes de la Grèce & de Rome. Etymologies des mots *Acheron*, *cerbere* & *tartare*, tirés de la langue & de l'histoire d'Egypte. Quel peut être le fondement des voyages que les poètes font faire à leurs héros dans les enfers. Orphée nous parle de son voyage dans la Thesprotie où il avoit été pour évoquer l'ombre d'Eurydice, comme d'un voyage aux enfers. Les Grecs ajoutèrent ensuite aux idées des Egyptiens sur l'immortalité des âmes, & les Romains suivirent l'exemple des Grecs. *ibid.* 452. *a, b.* Le système des enfers produisit un tel mélange de fables ridicules, que tout le monde vint à s'en moquer. Cependant la pratique du culte public ne changea point de face; tant il est vrai que les particuliers peuvent se trouver défabulés, & le même culte subsister. Polybe regarde l'idolâtrie & les superstitions des Romains, comme des choses qui furent avantageuses à leur gouvernement. *ibid.* 453. *a.*

Enfer. Origine des fables que les poètes ont débitées sur l'enfer. XII. 174. *a.* Lieu souterrain, selon les Egyptiens, où vont les âmes des hommes. II. 346. *a.* Diverses fictions des enfers, tirées de la contrée de l'Epire appelée Thesprotie. XXXIII. 357. *a.* Comment on explique la fable de l'empire des enfers assigné à Pluton. XXVI. 311. *a.* Différence entre l'enfer des Grecs & celui des Romains. XXVIII. (*première édition*) 747. *a, b.* (*troisième édit.*) 755. *a, b.* Le lac d'Averne regardé comme une

entrée de l'enfer. IV. 32. *b.* Dieu des enfers appelé *Summanus*. XXXII. 49. *a.* Juges des enfers. XIX. 169. *a.* Portes des enfers. XXVI. (*première édition*) 891. *a.* (*troisième édition*) 917. *a.* Soupirail des enfers. XXXIII. 13. *a, b.* Description du lieu des enfers appelé le *tartare*. XXXII. 698. *a.* C'étoit l'ombre qui descendoit aux enfers. XXIII. 684. *a.* Descente dans les enfers, ouvrage de Thomas Sackville. XXXII. 159. *b.* 160. *a, b.* Sur l'enfer, voyez *Orcus*.

Enfer de Mahomet. II. 46. *a.* Des Budhistes dans les Indes. III. (*première édit.*) 610. *b.* (*troisième édition*) 634. *b.* Des anciens Scandinaves. XXII. 741. *b.* 987. *a.* Doctrine des Banians sur l'enfer. XXIV. 966. *a.*

ENFER de Boyle, (*Chymie*) description & usage de cette machine. XII. 453. *a.*

ENFILADE. (*Art milit.*) Les tranchées ne doivent point être enfilées; mais la ligne de contr'approche doit l'être. Les derniers boyaux des tranchées sont sujets à être enfilés. XII. 453. *b.*

ENFILER, (*Trictrac*) suite de trous qui s'appelle enfilade. En quel cas un des joueurs se trouve enfilé. XII. 454. *a.*

ENFLURE. (*Médecine*) On peut dire de toutes les tumeurs en général qu'elles sont des enflures. Quelquefois même l'affection des parties internes cause une enflure à l'extérieur. XII. 454. *b.* Ce qu'on entend plus particulièrement par enflure. Enflure appelée *emphyseme*. Tumeur emphysemateuse; enflure tympanite; leucoplegmatie ou anasarque; bouffissure; œdème; tumeurs acqueuses ou séreuses qui affectent les extrémités du corps simplement appelées enflure; hydropisie; celle-ci se divise en plusieurs espèces, ascites, hydrocele, &c. *ibid.* 455. *a.*

Enflure. Celle du visage. XXXV. 566. *a.* Diminution ou cessation d'enflure. X. 805. *a.* Enflure emphysemateuse. XII. 261. *a.*

ENFLURE, (*Manég. Maréch.*) Définition de ce qu'on entend particulièrement par ce mot. Quoique toutes les parties du corps soient sujettes à l'enflure, il y en a cependant quelques-unes qui y paroissent plus exposées. Dans quelles maladies l'enflure est formée par l'air; dans quelles

quelles autres elle l'est par le sang ou par la férocité. Comment doit être terminée l'enflure essentielle. Comment doit l'être la symptomatique. XII. 455. b.

ENFLURE. (*Rhét.*) Deux fortes d'enflures, l'une dans les pensées qui n'ont rien d'élevé, & qu'on tâche de rendre grandes; l'autre dans le sublime outré & le gigantesque. L'enflure est dans les mots ou dans la pensée, quelquefois dans l'une & l'autre à la fois. Exemple de l'enflure du style dans une tragédie de Médée par Sénèque. Exemple de celle du style & de la pensée, tiré de la Pharsale. Faux sublime dans cette pensée de Lucain, *le ciel couvrira celui qui n'a point de sépulture*. XII. 456. a, b. Balzac tombe ordinairement dans l'enflure, lorsqu'il recherche le grand & le pathétique: exemples. Le poète Rousseau n'a pu lui-même éviter de tomber quelquefois dans le défaut dont il s'agit. Exemple tiré de son ode sur la naissance du duc de Bourgogne. Quelles sont les pires de toutes les espèces d'enflure. Deux conséquences de ce qui vient d'être dit. 1°. Ceux qui cherchent le pathétique & qui craignent qu'on ne leur reproche d'être foibles ou secs, sont naturellement portés à donner dans l'enflure. 2°. Les plus grands orateurs & les premiers poètes, lorsqu'ils veulent traiter le grand, ont bien de la peine à se garder de ce vice. Comment ils doivent tâcher à s'en corriger. *ibid.* 457. a, b.

ENFONCEMENT, que prend un solide dans un fluide, selon le rapport de pesanteur spécifique entre l'un & l'autre. XXXI. 617. a, b.

ENFONCER, *creuser*: différences entre ces mots. Divers usages du mot enfoncer en maréchallerie, fauconnerie, jardinage, en terme de layetterie, d'orfèvre & de planeur. XII. 458. a, b.

ENFONÇURE, (*Chir.*) affaîssement de plusieurs pièces du crâne. Les médecins grecs en distinguent trois espèces, l'ecpieisme ou enfonçure avec esquilles, l'engissome ou embarrure, le camarose ou voulture. XII. 458. b.

Enfonçure de mangeoire. ibid.

Enfonçure, terme de tonnelier, terme de vannier. *ibid.*

Tome II

ENFORESTER, (*Hist. anc. & mod.*) suivant l'usage d'Angleterre, c'est mettre une terre en forêt royale. Ce mot est opposé à *désenforester*. Ce qui se passa sur ce sujet sous Guillaume le Conquérant & ses successeurs. *ibid.*

ENFUIR, (*s'*) *s'évader*, *s'échapper*; (*Synon.*) XI. 608. a.

ENFUMER, (*Peint.*) noircir un tableau. Quelquefois on enfume des tableaux modernes pour leur donner un air d'antiquité. XII. 459. b.

ENGAGE, ou VIF GAGE, (*Jurisp.*) Coutume qui parle de ce contrat. Il est opposé à l'antichrese ou mort-gage. Dissertation de M. Hevin, pour établir cette distinction. Ouvrages à consulter. *ibid.*

ENGAGÉ, (*Comm.*) Ceux qui s'engagent avec les habitans des Antilles pour les servir pendant trois ans. Il y a sur le sujet de ces engagés divers réglemens. Dispositions de celui de 1716, de l'ordonnance de 1721, du réglemant de 1724. XII. 459. b. & c.

ENGAGÉ, ou *trente-six mois*, (*Marine*) marché que faisoient avec un capitaine de vaisseau, ceux qui n'ayant pas le moyen de payer leur passage, vouloient cependant passer aux îles de l'Amérique. Ce marché ne se fait plus. Les Anglois passoient aussi des engagés dans leurs colonies, &c. XII. 460. a.

ENGAGEMENT, (*Droit nat. Morale*) Ceux que l'on prend de soi-même envers autrui. Combien il importe au genre humain que le devoir de tenir sa parole soit exactement observé. On s'engage, ou par un acte obligatoire d'une part seulement, ou par un acte obligatoire des deux côtés. Une chose nécessaire pour rendre valables les engagements, c'est le consentement volontaire. Il faut encore que ce à quoi l'on s'engage, ne soit ni impossible ni contraire au loix. XII. 460. b. On ne peut s'engager valablement au sujet de ce qui appartient à autrui, ou de ce qui est déjà engagé à un autre. Il y a des engagements absolus & des engagements conditionnels. On s'engage non-seulement par soi-même, mais encore par l'entremise d'un tiers. L'observation des principes qui viennent d'être

R r r r

établis est un des plus grands devoirs de la morale. Cette vérité prouvée par les principes du christianisme & de la philosophie. Cependant l'expérience montre assez que ces motifs n'ont pas toujours assez de force pour porter les hommes à exécuter leurs promesses : de-là l'origine de tant de loix, de clauses, de conditions, de formalités : ces moyens sont souvent même encore impuissans. *ibid.* 461. a, b.

Engagement voyez PROMESSE, FIDÉLITÉ. Il n'est pas même permis de manquer de foi à un ennemi. XII. 491. b. De la fidélité dans les engagements. X. 877. a. XIV. 316. a. *Voyez à la fin du tome XVII. ou XXXVI. additions, 1011. a.* Déesse qu'on prenoit à temoins dans ses engagements. XIV. 318. a, b. Des engagements par serment. XXX. 899. a, b. &c.

ENGAGEMENT, (*Jurispr.*) Il y a des engagements fondés sur la nature. Il y en a de fondés sur la religion. D'autres enfin le sont sur les loix civiles. Ceux de cette dernière classe résultent quelquefois d'une convention expresse ou tacite, &c. d'autres ont lieu sans aucune convention ; d'autres naissent d'un délit ou quasi-délit, &c. d'autres naissent du fait d'autrui. Tous ces différens engagements sont volontaires ou involontaires. Toutes sortes d'engagements sont simples ou réciproques. XII. 462. a. *Voyez* CONTRAT, PROMESSE.

Engagement, si les engagements d'un enfant sont valides. XII. 420. a.

Engagement d'un bien. Il y a deux sortes d'engagements pour les biens ; les uns sont faits par le débiteur au profit du créancier ; les autres sont des aliénations faites sous condition de rachat, &c. Quels sont les contrats auxquels on donne ce nom dans l'usage. XII. 462. b.

Engagement, espece d'engagement appellées antichrese. II. 746. a. Contrat pignoratif. IX. 261. b. *Voyez* aussi BAIL, ALIÉNATION.

Engagement du domaine de la couronne. Etymologie du mot *engagement*. Différence entre l'engagement ou antichrese d'un débiteur, & l'engagement du domaine du roi. XII. 462. b. Cette dernière sorte d'engagement suppose toujours

faculté de rachat. Diverses manieres d'aliéner le domaine qu'on admettoit autrefois en France. Les apanages sont aujourd'hui réversibles à la couronne. Les terres de domaine ne sont plus données purement & simplement en mariage. Les inféodations faites à prix d'argent, &c. ne sont pas sujettes à révocation comme les simples dons. Distinction des engagements, faits à titre d'inféodation, de ceux qu'on appelle engagements simples. On ne doit pas confondre avec les engagements, les inféodations faites sans aucun paiement de finance, à condition par l'inféodataire d'améliorer le domaine inféodé, &c. Pourquoi on les a quelquefois confondus. *ibid.* 463. a, b. La plus grande partie des aliénations des justices a été faite à ce titre d'inféodation. Quel est l'objet de cette inféodation. Il y a lieu de présumer que c'est par des inféodations que se sont faits les établissemens des fiefs, de la directe & des censives. Exemples de ces inféodations faites dans le dernier siècle. Toute aliénation du domaine, à quelque titre qu'elle soit faite, excepté le cas d'apanage ou d'échange, n'est qu'un engagement. L'engagiste a moins de droit qu'un acquéreur ordinaire à charge de rachat. *ibid.* 464. a, b. L'engagiste ne doit point de foi & hommage, ni de droits seigneuriaux, soit pour la première acquisition, soit pour les autres mutations. Il ne peut se qualifier que seigneur par engagement. Quand le chef-lieu d'une grande seigneurie est engagé, les mouvances féodales qui en dépendent, & la justice royale qui est attachée au chef-lieu, & tous les droits honorifiques demeurent réservés au roi. Mais quand le roi engage seulement quelque dépendance du chef-lieu, & qu'il engage aussi la justice, alors c'est comme une nouvelle justice seigneuriale qui s'exerce au nom du seigneur. Quels sont les droits que l'engagiste n'acquiert pas. Acquisitions que fait l'engagiste qui ne sont point réunies au domaine. L'engagiste peut sous-inféoder ou donner à cens ou à rente quelque portion du domaine qu'il tient. Jusqu'au rachat, l'engagiste peut disposer comme il veut du domaine. L'engagiste doit acquitter les charges du domaine.

ibid. 465. a, b. Auteurs qui ont traité des engagemens. *Voyez* ALIÉNATION. *ibid.* 466. a.

ENGAGEMENT. (*Hist. mod.*) Vœux des anciens chevaliers dans leurs entreprises d'armes. Les chevaliers qui formoient ces entreprises, chargeoient leurs armes de chaînes ou d'autres marques attachées par la main des dames, &c. Comment ils se préparoient & s'engageoient à l'exécution de leur entreprise. Origine de ces deux especes d'enchaînement. Ces marques une fois attachées sur l'armure d'un chevalier, il ne pouvoit plus se décharger de ce poids qu'au bout d'une ou de plusieurs années, &c. Auteur à consulter sur les formalités qui s'observoient pour les lever. XII. 466. a, b. *Voyez* VŒUX DE CHEVALERIE.

ENGAGEMENT. (*Art milit.*) Tout engagement doit être au moins de six ans. XII. 466. b.

Engagement, *voyez* ENROLLEMENT, LEVÉE DES TROUPES. Engagemens que prenoient les troupes Romaines. XXX. 905. a, b.

ENGAGEMENT des marchandises, (*Comm.*) espece de négociation très-commune à Amsterdam, lorsque le prix des marchandises diminue, ou qu'il y a apparence qu'il augmentera de beaucoup dans peu de tems. Comment se fait cet engagement des marchandises. Formule de cet engagement. Quand l'intérêt est trop haut, on se garde bien de le spécifier, &c. Ce que paie l'emprunteur lorsqu'il veut retirer sa marchandise avant le terme stipulé. Ce qui arrive lorsque l'emprunteur ne paie pas au terme. XII. 467. a, b.

ENGAGEMENT. (*Escrime*) *ibid.* 468. a.

ENGAGISTE, (*Jurisprud.*) Deux sortes d'engagistes; les uns qui jouissent d'un bien par forme d'antichrese, pour sûreté de leur créance; les autres qui jouissent d'un domaine de la couronne. Diverses maximes & observations de jurisprudence sur la premiere sorte d'engagistes, leurs droits, leurs charges, & leurs devoirs. Autorités à consulter. XII. 468. b.

Engagiste de domaine. Titre qu'il prend

lorsque le domaine est cédé en fief. XII. 469. a.

ENGALADE, (*Teint.*) Quelles sont les étoffes auxquelles on donne cet aprêt. En quoi il consiste. *ibid.*

ENGALLAGE, des toiles. XXXIII. 548. a.

ENGASTREMITHE, ou *Engastre-mande*. Etym. de ce mot. Personne qui parle sans ouvrir la bouche, de maniere que la parole semble retentir dans le ventre. Divers sentimens des anciens sur le sujet des engastremithes. Les plus fameux engastremithes ont été les Pythies. S. Chrysostome & Eucumenius font mention de pareils hommes. Ce que dit M. Scott des engastremithes des anciens. Traité de Léon Allatius sur ce sujet. Il est très-vraisemblable que les prétendus ventriloques n'étoient que des fourbes. XII. 469. b. On pourroit donner ce même nom aux enfans qui ont passé pour avoir crié dans le ventre de leurs meres. Ouvrages où l'on en lit des exemples. Observations qui rendent ces faits très-peu croyables. *ibid.* 470. a. *Voyez* VENTRILOQUE.

Engastremithes. Divers sentimens sur ceux qui rendoient les oracles. XXXIV. 891. a.

ENGELURE, (*Médec.*) Comment les Grecs & les Latins l'appelloient. Cause prochaine de cette maladie. Causes qui y disposent. XII. 470. a, b. Signes de ce mal. Danger à craindre dans les engelures négligées ou mal soignées. Les personnes qui en ont été attaquées par une disposition des humeurs, y demeurent sujettes presque toute leur vie. Ce qu'on doit faire pour s'en préserver. Usage des habitans des pays septentrionaux, lorsqu'ils viennent de s'exposer au froid. De la curation des engelures, lorsqu'elles sont formées: *ibid.* 471. a, b. lorsqu'elles viennent à s'ouvrir: lorsque la gangrene succede à l'exulcération. *ibid.* 472. a.

Engelure, usage de la neige contre cette maladie. XXII. 856. b.

ENGENDRER, (*Physique*) *Voyez* GÉNÉRATION.

Engendrer, de l'âge auquel l'homme peut engendrer, & celui auquel il perd
R r r ij

cette faculté. XVII. (*prem. édit.*) 657. a. (*troisième édit.*) 673. a.

ENGENDRER, (*Géomét.*) Usage qu'on fait en géométrie du mot *engendré*. Trouver les courbes qui s'engendrent elles-mêmes par développement. Solution de ce problème. XII. 472. b.

Engendrer, ouvrage à consulter sur les courbes qui en se développant s'engendrent en elles-mêmes. XXIV. 101. a.

ENGERAGARIA, (*Géogr.*) petite ville d'Allemagne en Westphalie. Diverses observations sur ce lieu. XII. 473. a.

ENGIA, (*golfe d'*) XXX. 42. a.

ENGIN, (*Méchan.*) machine composée : sa définition. Engins de plusieurs sortes, les uns propres à la guerre, les autres utiles dans les arts. On ne se sert plus guère de ce mot que pour désigner des machines simples. XII. 473. b.

ENGIN, (*Arts méch.*) en pêche, en chasse, dans les mines. *ibid.*

ENGIN, (*Archit.*) En quoi le grua diffère de l'engin. Énumération des pièces de l'engin. XII. 473. b.

ENGIN, (*Aiguillier*) *ibid.* 474. a.

ENGISOME, (*Chirurg.*) espèce de fracture du crâne. Son traitement. *ibid.*

ENGLECCERIE, (*Hist.*) Il signi-
fioit la qualité qu'un homme avoit d'être Anglois. Quand un homme étoit tué en secret, on le répautoit *francigent*, étranger, jusqu'à ce que l'on eût prouvé son engleccerie. Origine de cette coutume. *ibid.*

ENGLOUTIR, *absorber*, (*Synon.*) I. 170. b.

ENGONCEMENT *des épaules*, moyen de guérir cette difformité. XII. 618. b.

ENGORGEMENT, usage de ce mot en médecine, jardinage, hydraulique. XII. 474. b.

Engorgement, voyez INFLAMMATION, OBSTRUCTION ; engorgemens dans les gangrenes. XV. 741. b. 745. b.

ENGOURDISSEMENT, (*Médecin.*) Il peut être causé par le froid, par la compression des nerfs, ou par un vice du cerveau qui diminue la distribution du fluide nerveux : c'est souvent un avant-coureur de l'apoplexie ; l'engourdissement & la furdité dans les maladies aiguës sont souvent un très-mauvais signe. L'engour-

dissement peut être accompagné d'une forte de sentiment douloureux. XII. 475. a, b.

Engourdissement de quelques animaux par le froid. XXI. 124. a. Engourdissement produit par la torpille. XXXIII. 669. a. 670. a, b. Voyez STUPEUR.

Engourdissement de l'esprit, anasthésie de Boerhaave. C'est un symptôme funeste dans les maladies aiguës. XII. 475. b.

ENGRAIS, (*Econom. rust.*) Les engrais sont en général la plus grande ressource de l'agriculture. XII. 475. b. Réponse à quelques écrivains qui ont prétendu affoiblir la nécessité des engrais. Engrais dont l'effet dure un grand nombre d'années. D'où dépend la durée de l'engrais que donne la marne. Cette durée est entre dix-huit & vingt-cinq ans. La marne convient à toutes les terres froides, &c. Elle les rend propres à rapporter du blé. De la quantité de marne dont un arpent a besoin. Quels grains il faut semer les deux premières années après qu'une terre est marnée. *ibid.* 476. a, b. Manière d'entretenir les terres marnées. Un inconvénient auquel il faut s'attendre c'est que la terre devient à la fin plus stérile, que si elle n'avoit pas été marnée. À quoi l'on reconnoît une terre marnée trop anciennement. Le remède ne se trouve que dans la marne même. Avec l'aide des fumiers, on prolonge pendant plusieurs années l'effet de la marne. Précautions à prendre en renouvelant la marne. De l'usage des fumiers pour engrais. Terres auxquelles conviennent les fumiers de mouton, de cheval, de vache, de pigeon. Utilité du parcage des moutons. On ne peut guère évaluer qu'à deux ou trois ans la durée du fumier. *ibid.* 477. a, b. Quel est le train commun pour la culture, après que les terres ont été fumées. Si les fumiers ne sont pour les terres qu'un engrais passager, c'est aussi celui dont les effets sont les plus heureux & les plus sûrs. Avantage de cet engrais sur celui de la marne. L'augmentation du bétail entraîne celle du fumier, & celle-ci favorise à son tour la première. Exemple des Anglois. Moyens de suppléer au défaut des fumiers & des marnes. *ibid.* 478. a, b. Toutes les cendres sont aussi d'excel-

lens engrais. Moyens particuliers à certains pays ou certaines provinces. Ressource pour les bonnes terres épuisées, le changement de plantes : directions sur cet objet. Attentions particulières qui concernent l'engrais des prés, & l'usage des eaux par rapport à eux. *ibid.* 479. *a*, *b*. Retirer l'eau d'un grand nombre de marais, ce seroit en faire des prés fertiles. Les prés ont cet avantage sur les autres terres, que l'engrais est la seule culture qu'ils demandent. Les terres de toute espece, excepté le sable pur, sont un très-bon engrais pour les prés. Quels sont ceux auxquels convient le parage des moutons, & ceux qui s'engraissent mieux par le fumier de vache. Le parage est d'un très-grand effet pour les prés du côté de l'abondance. *ibid.* 480. *a*.

Engrais, voyez Fumier, Fertilisation. Observations sur les engrais. V. 333. *a*. Différentes sortes d'engrais. II. 263. *b*. Engrais naturel que les arbres donnent à la terre. III. 178. *a*. Maniere fort simple de rendre à la terre les sucres épuisés par la récolte précédente. *ibid.* Usage des cendres pour amander les terres. VI. 638. *a*. VII. 501. *b*. Cendres les plus propres à féconder la terre. X. 147. *a*. Usage des cendres de mer. XVII. (*première édition*) 774. *a*. (*troisième édition*) 790. *a*. Engrais des terres marneuses. X. 145. *b*. Engrais tirés des falunieres. XIII. 819. *a*. Terre propre à accélérer la végétation des plantes. XV. 151. *a*. Engrais que procure la plante de fougere & les cendres. *ibid.* 145. *a*. De l'usage de la houille en qualité d'engrais. XVII. (*première édition*) 774. *b*. &c. (*troisième édition*) 790. *b*. &c. De l'engrais à donner aux terres en jachere. XVIII. 14. *b*. De l'engrais des terres par la marne. XXI. 125. *b*. 126. *a*. 127. *a* — 137. *b*. Sorte de terrain que l'argile peut fertiliser. XXI. 126. *b*. Parage pour engraisser la terre. XXIV. 599. *a*, *b*. Engrais de fiente de vache. V. 399. *a*. Usage de la suie pour les engrais. XXXII. 6. *b*. Engrais tirés de la tourbe. XXXIII. 742. *b*. Du varech. XXXIV. 614. *a*, *b*. 615. *a*. Usage de l'urine pour engraisser les terres. XXXVI. 50. *b*. Différens engrais que les terres fournissent en Angleterre. X. 145. *a*. &c. Maniere d'engrais particuliere aux

Lithuaniens. XX. 158. *b*. Sorte d'engrais appelé *tangue*, employé par les riverains de la basse-Normandie. XXXII. 639. *a*. Les principes nitreux que renferment les engrais en font toute la bonté. XVI. 90. *a*, *b*. Engrais d'un pré de terre forte, dont la pente est médiocre. I. 146. *a*. En quelle saison l'engrais doit être mis sur les prés artificiels. II. 241. *a*. Engrais les plus propres aux terres à bled. XVI. 89. *a*. Engrais à employer pour que les insectes n'endommagent point les bleds. V. 162. *a*, *b*. La qualité de l'engrais des vignes influe sur le goût du vin. XXXV. 462. *b*. Engrais convenable aux jardins, XVIII. 85. *a*, *b*. aux poiriers, XXVI. (*première édition*) 475. *b*. (*troisième édition*) 485. *b*. aux pommes de terre, XXXIV. 359. *a*. aux pommiers. XXVI. (*première édition*) 649. *b*. (*troisième édition*) 675. *a*.

ENGRELURE, (*Dentelle*) pied de la dentelle. Autre espece d'ouvrage qui porte ce nom. Usage qu'on en fait. XII. 480. *b*.

ENGRENAGE. (*Horlog.*) La perfection des engrenages est d'une grande importance. Il faut éviter dans un engrenage deux défauts, l'un qu'il soit trop fort, l'autre qu'il soit trop foible. Inconvéniens de ces deux défauts. XII. 481. *a*, *b*.

Engrenage, chute dans un engrenage. VIII. 5. *a*. Observations sur la perfection des engrenages, & sur les moyens de rendre uniformes leur frottemens. XV. 502. *a*, *b*. Usage des engrenages. XXIX. 126. *a*.

Engrenage. (*Machine à*) Une roue étant donnée de position, trouver tous les points sur lesquels le centre d'une autre roue étant placé, elles feront l'une avec l'autre un engrenage déterminé; c'est le problème qu'on résout par le moyen de cette machine à engrenage. XII. 481. *b*. Voyez la planche d'horlogerie.

Engrenage des roues dans les lanternes des grandes machines : moyens d'en adoucir le frottement. XV. 491. *b*.

ENG-SHEN, montagne du canton de Berne : fontaine remarquable de cette montagne. XIV. (*première édition*) 925. *a*. (*troisième édition*) 933. *a*.

ENGYSOPE. (*Optique*) machine plus connue sous le nom de microscope.

Etymologie de ce mot. XII. 482. *a.*
ENHARMONIQUE. (*Musiq.*) L'un des trois genres de la musique des Grecs. Explication de ce genre. Il étoit le plus doux des trois. Qui en fut l'inventeur. Son extrême difficulté le fit bientôt abandonner des musiciens. Nous avons encore aujourd'hui un genre enharmonique entièrement différent de celui des Grecs : en quoi il consiste. Comme ce genre est peu connu, l'auteur l'explique ici dans un certain détail. XII. 482. *a, b.* Quart de ton enharmonique. Progressions d'où résultent, selon M. Rameau, le genre diatonique & le genre chromatique. Diatonique enharmonique. Chromatique enharmonique. Comment on forme ces sortes de chants. *ibid.* 483. *a, b.*

Enharmonique, genre, des anciens. XV. 1003. *b.* Genre enharmonique des modernes. 1004. *a.* Observations sur le système enharmonique des Grecs. *ibid.* 1005. *a.* Distinction de trois espèces de genres enharmoniques. *ibid.* *b.* Diesis enharmoniques. X. 988. *b.* Relation enharmonique. XXVIII. (*première édition*) 704. *b.* (*troisième édit.*) 712. *b.* Triade enharmonique. XXXIV. 128. *note.* Tétracorde enharmonique. II. *vol. des pl. Musique.* Pl. 13. Echelle enharmonique. Pl. 14.

ENHYDRUS (*Mineral.*) Etymologie de ce mot : pierre d'aigle qui contient de l'eau. Sa description. Il y en a en Angleterre & ailleurs. XII. 484. *a.*

ENJAMBEMENT, (*Poésie*) construction vicieuse, principalement dans les vers alexandrins. Il faut sur-tout éviter d'enjamber du premier hémistiche au second, & d'une stance à l'autre. L'enjambement est autorisé dans les vers de dix syllabes. C'est à Malherbe le premier à qui l'on doit la correction de ce défaut : Boileau cité. XII. 484. *b.*

Enjambement dans les vers françois. XXXV. 227. *b.*

ENIF, (*Astron.*) étoile de Pégase. Son ascension droite, sa déclinaison. XII. 484. *a.*

ÉNIGME. (*Littér.*) Acception de ce mot chez les anciens & les modernes. D'où dépend la bonté de nos énigmes. Cet exercice ne doit être regardé que comme

une puérilité. Origine du langage énigmatique. Les rois d'orient se faisoient un mérite de composer & de résoudre des énigmes. XII. 485. *a, b.* Exemple tiré de l'écriture : l'énigme proposée par Samson. Cette énigme ne seroit point dans nos règles. On ne cherchoit qu'à attraper ceux à qui l'on présentait des énigmes à expliquer. Le voile mystérieux de cette sagesse la rendit le plus estimé de tous les talens. L'usage des hiéroglyphes contribua beaucoup à conserver les énigmes en vogue. Elles disparurent dans le 17^e. siècle. Le P. Menestrier en a publié un traité particulier. *ibid.* 486. *a, b.* Il faut bien se garder de confondre les énigmes avec ces fameux problèmes de géométrie transcendante, qui, sur la fin du même siècle, exercèrent des génies d'un ordre supérieur. *ibid.* 487. *a.*

Enigme. Observation sur celle de Samson. Voyez à la fin du tom. XVII ou XXXVI. additions. 1025. *b.*

ENJOUEMENT. (*Morale*) Eloge de ce caractère. XII. 487. *a.*

ENIVRER, principe de la qualité enivrante de l'esprit ardent. Eaux minérales qui possèdent cette qualité à un certain degré. XXXV. 465. *a.* Principe de la qualité enivrante des liqueurs spiritueuses : comment elles produisent cet effet. XXXVI. 364. *b.* &c. Moyens imaginés pour châtrer la vertu enivrante du vin. *ibid.* 368. *a.*

ENKIOPING, *Enecopia*, (*Géogr.*) ville de Suède. Observations historiques sur ce lieu. XII. 487. *b.*

ENKISTE, (*Chir.*) ce qui est renfermé dans une membrane en forme de poche. Tumeurs enkistées, abcès enkistés. Etym. de ce mot. Cette membrane n'est pas nouvellement formée dans la partie. De quelle manière commence le kiste. XII. 487. *b.* Les anciens avoient découvert que, pour la guérison de ces tumeurs, il faut extirper la poche ou le sac qui contient la matière. Quelle en est l'opération. Procédé plus doux qu'il faut suivre, si le kiste n'est pas trop épais. Mémoires donnés par M. Housset sur les pierres enkistées dans la vessie. Figure qui représente une telle pierre. *ibid.* 488. *a.*

ENLAYER, déferer le ferment. (*Ju-*

risp.) Ancienne coutume où ce terme est employé. D'où il dérive. XII. 488. b.

ENLEVEMENT d'une chose mobilière remise en main tierce. XII. 551. b. Enlevement, rapt. XXVIII. 356. a.

ENLEVER les chauderons, terme de chauderonnier. XII. 488. b.

ENLEVER, terme d'éperonnier. XII. 489. a.

ENLEVER, terme de ferrurier. *ibid.*

ENLEVER la meute. (*Vénérerie*) *ibid.*

ENLUMINER. (*Art. Comm.*) C'est mettre les couleurs sur les estampes & les papiers de tapisseries. Observations sur cet art. XII. 489. b.

ENNEADECATERIDE, (*Chronol.*) Cycle de dix-neuf années solaires. Etym. de ce mot. Tel est le cycle lunaire inventé par Méthon. Quelques anciens peuples se font servis de l'ennéadécateride pour accommoder les mois lunaires avec l'année solaire. De l'ennéadécateride des Juifs. En quoi elle diffère de la Julienne. XII. 489. b.

ENNEAGONE. (*Géom.*) Etym. de ce mot. Manière de tracer dans un cercle un enneagone régulier. XII. 490. a.

ENNEEMIMERIS, (*Bell. lett.*) espèce de césure d'un vers latin. Définition & exemple.

ENNEMI. (*Droit des gens*) On peut tuer innocemment un ennemi, tant selon la justice intérieure des nations, que selon les loix de la conscience. On ne sauroit trop limiter & adoucir les droits cruels de la guerre. Réponse à la question s'il est permis de tuer les vieillards, les femmes & les enfans des nations ennemies. Les loix de la guerre même demandent que l'on s'abstienne du carnage, & que l'on ne répande pas du sang sans une pressante nécessité. XII. 490. a, b. Le droit de la guerre ne va pas au-delà de notre propre conservation. Les droits de la guerre ne s'étendent pas jusqu'à autoriser & à souffrir les outrages contre l'honneur des femmes. Les moyens d'ôter la vie à un ennemi ne sont point indifférens, & il en est qu'il faut regarder comme une exécration lâcheté. Aucun homme, aucun souverain qui aura la conscience un peu délicate, ne se servira de la main d'un traître pour exé-

ter un assassinat dans la guerre. Il n'est pas plus permis de manquer de foi à un ennemi: sentence de Silius Italicus: réflexions de Cicéron & de Quintilien sur ce sujet. *ibid.* 491. a, b. Quant aux bornes qu'il faut mettre aux droits de la guerre sur les biens d'un ennemi, voyez DÉGAT.

Ennemi, (*Morale*) nos devoirs envers nos ennemis; il n'est pas permis de leur manquer de foi. XII. 492. a. Il n'est jamais permis d'étouffer le principe de bienveillance envers un ennemi. XXXI. 215. b. 219. b. Maximes de l'évangile sur l'amour des ennemis. XXXVI. 130. a. 133. b.

ENNEMI, (*Peint.*) couleurs ennemies. Les habiles peintres se font quelquefois un jeu de les associer. XII. 492. a.

ENNIUS. Article sur ce poète. XXIX. 547. b.

ENNUI. (*Moral. Philos.*) L'ennui est le plus dangereux ennemi de notre être. La douleur a quelque chose de moins accablant. L'origine de l'ennui vient de ce que l'âme n'est point assez remuée. L'un des plus grands besoins de l'âme est d'être occupée, ou par les objets extérieurs, ou par des spéculations intérieures. La première manière, plus facile que la seconde, est l'unique ressource de la plupart des hommes contre l'ennui. Mouvements divers & multipliés qu'ils se donnent. Quand dégoûtés de ce qu'on appelle le monde, ils prennent la résolution d'y renoncer, il est rare qu'ils puissent la tenir. XII. 492. a, b. Les hommes sont encore plus légers qu'ils ne sont dissimulés. Ils souffrent encore plus à vivre sans passions, que les passions ne les font souffrir. L'âme trouve pénible & souvent impraticable la seconde manière de s'occuper, qui est de méditer & de réfléchir. Il n'est personne qui n'ait éprouvé l'ennui de cet état ou l'on n'a pas la force de penser à rien, & la peine de cet autre, où, malgré soi, l'on pense à trop de choses. Moyens d'apprendre à méditer. Les personnes propres à vivre avec elles-mêmes sont bien rares. *ibid.* 493. a, b. Remède contre l'ennui, praticable & à la portée de tout le monde; les travaux du corps réunis à la culture de l'esprit. Il faut éviter l'inaction

& l'oisiveté, tant par remède que pour son propre bonheur. Le travail porte sa récompense dans tous les états de la vie. La puissance, la grandeur, la faveur, le rang, le crédit, les richesses ne peuvent nous préserver de l'ennui. Ennui qu'éprouvoit madame de Maintenon. *ibid.* 494. a, b.

ENOCH, liturgie rédigée par Enoch. Du livre d'Enoch cité par S. Jude. XX. 167. a. 189. b.

ENOMOTIE, (*Milice des anciens Grecs*) XIV. 489. b.

ENONCIATION. (*Logiq.*) Les philosophes scholastiques distinguent trois opérations de l'esprit; l'appréhension, l'énonciation & le raisonnement. Enonciation signifie *proposition*. XII. 494. b.

Enonciations. Espèces de propositions ainsi nommées. IX. 182. a.

ENOPTÉ, (*Hist. anc.*) inspecteur dans les repas, qui veilloit à ce que chacun bût également. XII. 495. a.

ENOPTROMANTIE, (*Divin.*) divination par le miroir. Comment les Thésaliens donnoient leurs réponses par l'énoptromantie. *ibid.*

ENORCHIS, (*Minéralog.*) pierre dont la figure ressemble aux testicules. Description de cette sorte de pierre. *ibid.*

ENQUERE, (*Blason*) armes à enquerre. Etymologie de ce mot. *ibid.* b.

ENQUÊTE. (*Jurispr.*) Il y avoit autrefois enquêtes en matière criminelle & en matière civile; aujourd'hui on ne donne ce nom qu'aux informations de cette dernière espèce. L'usage des enquêtes est de tous les tems & pays. Enquêtes verbales & enquêtes par écrit. XII. 495. b. Les formalités pour ces dernières ont été réglées par l'ordonnance de 1667, tit. XXII. Regles de jurisprudence sur cette matière. Adjointes aux enquêtes créées en 1578, & supprimées en 1667, &c. Suite des regles de jurisprudence concernant les enquêtes. *ibid.* 496. a, b. Auteurs qui ont traité de cette matière. *ibid.* 498. a.

Enquête, voyez information. En quoi les enquêtes diffèrent des interrogatoires. XVIII. 952. b. Conversion d'information en enquête. IX. 357. b. Rapport d'enquête. XXVIII. 324. a. Chambres des enquêtes.

XXIV. 718. b. Présidens des enquêtes. *ibid.* 686. a. Doyen des enquêtes. XI. 347. b. Conflit de juridiction entre la grand'chambre, & une chambre des enquêtes: entre deux chambres des enquêtes. VIII. (*première édition*) 895. a. (*troisième édition*) 903. a.

Enquête d'examen à futur, étoit celle qui se faisoit d'avance & avant la contestation en cause, même avant que le procès fût commencé, lorsqu'on craignoit le dépérissement de la preuve. Loix du droit civil & du droit canonique sur lesquelles cette forme de procéder avoit été appuyée: elle le fut aussi par les anciennes ordonnances. Comment on procédoit dans cette sorte d'enquête. Raisons qui l'ont fait abroger en 1667. Auteurs qui en parlent. XII. 498. a.

Enquête, ou information. *ibid.* b.

Enquête justificative. *ibid.*

Enquête d'office. Exemple de cette sorte d'enquêtes. Elles sont quelquefois qualifiées d'information. Le terme d'enquêtes d'office n'est guère usité qu'en matière civile. Ce qu'ordonne sur ces enquêtes l'ordonnance de 1667. *ibid.* 499. a.

Enquêtes du parlement. *ibid.* b.

Enquêtes ou pièces. *ibid.*

Enquêtes ou procès, ces termes étoient autrefois synonymes: exemples qui le prouvent. *ibid.*

Enquêtes de sang, signifioit autrefois information en matière criminelle. Ordonnance de Philippe V qui en parle. *ibid.*

Enquête secrète. *ibid.*

Enquête sommaire. Ce que porte sur ce sujet l'ordonnance de 1667. *ibid.*

Enquêtes par turbes. En quel cas les cours ordonnoient cette sorte d'information, & pourquoi on l'appelloit ainsi. Ces enquêtes ne pouvoient être ordonnées que par les cours souveraines. Comment elles se pratiquoient. Pourquoi l'ordonnance de 1667 les a abrogées. Il y en a eu cependant une confirmée depuis. Comment on a suppléé à cet usage. XII. 500. a, b. Voyez TURBE.

Enquête vieille. *ibid.* b.

ENQUÊTEURS, (*Jurispr.*) on les appelle aussi commissaires-enquêteurs, ou examinateurs. *ibid.* Voyez commissaires au châtelet, & commissaires enquêteurs.

Enquêteurs

Enquêteurs des forêts. Quel étoit l'office de ces commissaires. *ibid.*

ENRAYER. Utilité de cette précaution dans une descente. *ibid.* 501. a.

ENRAYEURE, lien destiné à enrayer une voiture; différentes manières d'enrayer. *ibid.*

ENRAYEURE. (*Charpente*) *ibid.* b.

ENREGISTREMENT, (*Jurisprud.*) transcription d'un acte dans un registre. Objet de cette formalité. Enregistremens qu'on doit pratiquer dans le commerce. Enregistremens des baptêmes, mariages, &c. Actes qu'on a coutume d'enregistrer. *ibid.* b. Voyez INSINUATION.

Enregistrement des ordonnances. XII. 501. b. &c. Différentes opérations que l'on confond sous le nom d'enregistrement. En quoi consiste la vérification des lettres du roi. Quel est l'objet de l'admission du nouveau règlement au nombre des minutes du tribunal; elle est différente de la transcription sur les registres. Procès-verbal d'enregistrement. Mention de l'enregistrement que le greffier met sur le repli des lettres. Pourquoi se fait la transcription sur les registres. Ce qu'on entend communément, lorsqu'on dit qu'une loi a été enregistrée. Deux objets principaux à expliquer par rapport à l'enregistrement: savoir la *vérification* & la *transcription*. De l'origine des vérifications, & de ce qui se pratiquoit autrefois pour donner aux nouvelles loix l'autorité nécessaire pour leur exécution. *ibid.* 502. a, b. Chez toutes les nations policées on a toujours fait examiner les nouvelles loix par ceux qui étoient chargés de les faire exécuter. Usage semblable observé en France en tout tems. Ce qui se pratiquoit à cet égard sous les premières races. Réformation de la loi salique sous Clovis: comment elle se fit, & ce que porte cette loi relativement à l'objet dont il s'agit ici. Comment Childebert en usa, lorsqu'il fit de nouvelles additions à cette loi. Comment furent faites les autres loix anciennes. *ibid.* 503. a, b. Elles font mention du consentement général de la nation. Ce qui se pratiqua, lorsque les assemblées générales furent devenues trop nombreuses; par exemple, lorsque Charlemagne

Tome II.

voulut faire une addition à la loi salique. Capitulaires de Charles le Chauve, qui portent qu'ils ont été faits *ex consensu populi & constitutione regis*. D'où se sont formés les anciens parlemens tenus sous la seconde race. Les nouvelles ordonnances étoient alors dressées dans le parlement même; ce qui tenoit lieu de la vérification & de l'enregistrement. Etablissmens ou ordonnances de Philippe-Auguste, *ibid.* 504. a, b. & de Louis VIII, faits en parlement avec le consentement des grands vassaux de la couronne. Exemples de quelques établissmens faits par S. Louis dans les assemblées du parlement. Exemples semblables que fournit le regne de Philippe III, dit *le Hardi*. On en trouve aussi plusieurs sous le regne de Philippe le Bel, de Philippe VI, dit *de Valois*, & de Charles VI. Quelques-uns croient que le roi Jean fut le premier qui établit que les loix ne seroient plus délibérées en parlement, lorsque l'on en formoit le projet. *ibid.* 505. a, b. Cependant l'usage de former de nouvelles loix dans le conseil du roi est plus ancien; il s'étoit introduit peu à peu dès le tems de Philippe III. Mais ces mêmes loix ne laissoient pas d'être délibérées en parlement, parce que le roi y tenoit souvent son conseil. La plus ancienne ordonnance qui n'a été que vérifiée & enregistrée en parlement, est de 1334, sous Philippe de Valois. Usage établi de la lecture & publication qui précède l'enregistrement: le premier exemple est de 1336. Suite des exemples d'ordonnances lues, publiées & enregistrées en parlement sous Charles V, & Charles VI. *ibid.* 506. a, b. Le parlement conserva, pour les vérifications, la même liberté de suffrages qu'il avoit, lorsque les ordonnances étoient délibérées dans ses assemblées. Ce qui se pratiqua sous le roi Jean, & Charles, son fils, régent du royaume. L'enregistrement n'est donc point un simple cérémonial; son objet est de donner à l'ordonnance le caractère de loi par la vérification & l'enregistrement. Témoignages de Louis XI & de Charles IX, qui le prouvent. Les rois ont souvent qualifié l'examen des nouvelles ordonnances, fait en parlement, de vérification ou enregis-

S s s s

trement. Il est vrai que pour l'ordinaire le roi mande seulement au parlement qu'ils aient à les faire lire, publier & enregistrer; mais cela même suppose la vérification. *ibid.* 507. *a, b.* Les ordonnances, édits, déclarations, &c. ne sont point enregistrés au conseil du roi, lorsqu'on les adresse à différentes cours; elles sont d'abord vérifiées & enregistrées au parlement de Paris; ce qui se fait, toutes les chambres assemblées. Les déclarations données en interprétation de quelques édits, sont ordinairement enregistrées par la grande-chambre seule. Les réglemens qui peuvent être de la compétence de quelqu'autre cour souveraine que les parlemens, y sont aussi enregistrés. Ce qui se pratiquoit à la chambre des comptes, quand on refusoit d'enregistrer des lettres. Les généraux des aides enregistraient aussi les lettres qui leur étoient adressées. La cour des aides est pareillement en possession de vérifier & enregistrer les lettres qui lui sont adressées. L'ordonnance de Moulins, &c. enjoint aux cours de procéder incessamment à la vérification des ordonnances. *ibid.* 508. *a, b.* Les rois mêmes ont défendu d'enregistrer aucunes lettres qui seroient scellées contre la disposition des ordonnances: exemples. Le parlement & les autres cours se sont aussi souvent opposés à la vérification des ordonnances, &c. contraires aux intérêts de sa majesté & au bien public. Quelquefois les cours ont enregistré les nouveaux réglemens avec des modifications. Lettres à l'enregistrement desquelles les particuliers ou le procureur général peuvent former opposition. Les compagnies qui ont une forme publique peuvent s'opposer à l'enregistrement d'une loi qui paroît blesser leurs droits. De la forme en laquelle se fait l'inscription des réglemens sur les registres. *ibid.* 509. *a, b.* Il y avoit, dès le tems de la seconde race, un dépôt en chef dans le palais du roi, dont tous les autres n'étoient qu'une émanation. S. Louis le fit placer à côté de la sainte chapelle. Ce roi ayant fait plusieurs ordonnances, les fit enregistrer & publier au châtelet: c'est la première fois que ce terme *enregistrer* a été employé, pour exprimer l'inscription des réglemens dans

les actes du tribunal: ce qu'on entendoit par *inrotulare*, & par *rotula*, les rouleaux. Premiers actes qui ont été écrits en cahiers ou registres. Quel est le plus ancien registre de la chambre des comptes. Origine du mot *enregistrement*. Dans les premiers tems où le parlement fut rendu sédentaire à Paris, il ne portoit guere dans ses registres que ses arrêts & les ordonnances qui avoient été délibérées dans le parlement même; mais ils ne laissoient pas de vérifier les ordonnances qui n'étoient pas inscrites dans ses registres. Comment il faisoit ensuite publier la nouvelle ordonnance. *ibid.* 510. *a, b.* Lorsque l'usage des vérifications commença, on ne faisoit pas registre de cet examen, &c. Mais on ne tarda pas à le faire, comme il se pratique aujourd'hui. Formalités observées pour la vérification d'une loi. La transcription de l'original sur les registres en parchemin, n'est point le véritable enregistrement, & ne se fait quelquefois que plusieurs années après la vérification. *ibid.* 511. *a, b.* Charles IX ordonna que les vérifications des édits & ordonnances qui s'étoient faites jusqu'alors en latin, se feroient dans la suite en françois. Depuis ce tems, le greffier mettoit son certificat en ces termes: *lu, publié & enregistré, &c.* Ces sortes de certificats étoient d'usage dès le tems de Philippe de Valois. On ne connoit point de registre particulier des ordonnances qui remonte si haut que l'année 1328. Le premier registre des ordonnances qu'il y a en parlement, commence en 1337. Quand on transcrit une piece dans les registres, elle doit être copiée tout au long, & non par extrait seulement. Plainte élevée par l'université de Paris sur ce que le privilege qui lui fut accordé en 1336, n'avoit été couché sur le registre que par extrait, avec plusieurs omissions. *ibid.* 512. *a, b.* Le procureur-général de chaque parlement envoie copie des nouveaux réglemens aux bailliages, sénéchaussées & autres justices royales ressortissantes au parlement, & aux pairies du ressort. La cour des aides pratique la même chose à l'égard des élections & autres sieges de son ressort. Mais cet enregistrement n'est qu'une simple transcrip-

tion, & non une vérification, à moins que le nouveau règlement ne fût contraire aux privilèges des juges inférieurs, qui en ce cas pourroient faire des représentations au parlement. Ils peuvent aussi délibérer sur la forme sur laquelle l'envoi des nouveaux réglemens leur est fait. En quels cas ces juges peuvent suspendre l'exécution des loix qu'on leur envoie. Registre sur lequel les nouvelles ordonnances sont inscrites au châtelet de Paris. Certificat de l'enregistrement que les juges doivent envoyer au procureur-général. Depuis quel terme les nouvelles ordonnances doivent être exécutées. *ibid.* 513. *a, b.* Il n'est pas d'usage de faire enregistrer les nouveaux réglemens dans les justices seigneuriales. Auteurs à consulter sur les enregistrements. *ibid.* 514. *a.*

Enregistrement. Communication des nouveaux réglemens pour être enregistrés. VIII. 690. *a.* Comment les juges témoignent leur improbation à l'égard des édits qu'ils sont forcés d'enregistrer. XVIII. 497. *b.* Observations sur les délibérations des cours pour l'enregistrement d'une loi. XX. 272. *a.* Utilité des enregistrements. XXIII. 322. *a.*

Enregistrement des privilèges ou permissions pour l'impression des livres. Où se doit faire cet enregistrement. Quel en est l'objet. XII. 514. *a, b.* Voyez l'article DROIT DE COPIE.

ENRÊNER. (*Maneg. Maréchal.*) Arrêter & nouer les rênes des chevaux de carrosses, &c. Comment elles sont fixées pour les chevaux de carrosse, de brancard & de charrette. XII. 514. *b.* Danger d'enrêner trop court. Comment on a prévenu cet inconvénient. On s'est encore servi de l'expression d'*enrêner*, en parlant de l'arrangement & de la division des guides, & pour distinguer à cet égard notre manière de celle des Italiens. Exposition de l'une & de l'autre. Observations de l'auteur sur ce qu'elles ont d'avantageux & de désavantageux. *ibid.* 515. *a, b.*

ENRICHIR, (*s'*) faire fortune : des différens moyens employés dans ce but. XV. 98. *a, b.* Folie d'un petit bourgeois qui s'est enrichi. XIV. (*première édition*) 829. *b.* (*troisième édition*) 837. *b.*

ENROLEMENT. (*Art milit.*) Pré-

cautions & formalités avec lesquelles les Romains faisoient leurs enrôlemens. XII. 515. *b.* Quelle étoit la taille militaire fixée par la loi. L'on ne connoissoit point encore ce moyen nouveau d'enrôler par violence, fraude & stratagème, sur lequel, dans quelques pays, les princes & les ministres ferment les yeux en tems de guerre. Cependant l'intérêt même de l'état s'oppose à la violence & à l'artifice dans les enrôlemens. *ibid.* 516. *a, b.*

Enrôlement, voyez ENGAGEMENT, LEVÉE DE TROUPES. Enrôlemens chez les Athéniens. XVI. (*première édition*) 790. *b.* (*troisième édition*) 794. *b.* De la manière dont les enrôlemens se pratiquent aujourd'hui. XXXIII. 946. *a.* Police établie dans Paris sur les recrues & enrôlemens. XIX. 1074. *a.*

ENROUEMENT, (*Médec.*) causes prochaines de cette maladie. Son traitement. De l'enrouement dans le catharre. XII. 516. *b.* Voyez CATHARRE.

ENS, (*Chymie*) différentes significations que Paracelse & ses disciples ont données à ce mot. Ce qu'il entendoit par *ens Dei*, *astrorum*, &c. Vertu de rajeunir le corps qu'il attribuoit à l'*ens primum* des végétaux. XII. 517. *a.*

Ens veneris, remède chymique célébré par Boyle sous ce nom. *ibid.* *a, b.*

ENSABATES, (*Hist. eccl.*) hérétiques vaudois du treizième siècle. Quelle étoit leur hérésie. Origine du nom qu'ils portoient. XII. 517. *b.*

ENSAISENEMENT, (*Jurisp.*) mise en possession civile. Origine de la formalité de l'ensaisinement. Ce terme ne s'applique qu'aux mises en possession des biens en rôtur. L'ensaisinement étoit autrefois considéré comme une mise en possession réelle & de fait. XII. 517. *b.* On étoit obligé de prendre du seigneur l'ensaisinement, du tems que les coutumes notoires du châtelet furent rédigées. Prix que l'on payoit pour cette formalité. L'obligation de prendre fiefine tomba bientôt en non-usage, du moins dans la prévôté de Paris. La coutume de Clermont est la seule qui ait retenu cet usage. Ce qui se pratique dans les coutumes qui n'ont aucune disposition à ce sujet. Droit du seigneur pour se faire payer de l'ensaisinement. Pourquoi il

est avantageux à l'acquéreur de faire ensaisiner son contrat. Comment se donne l'acte d'ensaisinement. Le seigneur ne doit pas refuser l'ensaisinement que l'acquéreur lui demande. *ibid.* 518. a, b.

Ensaisinement de rentes constituées. *ibid.* 519. a.

Ensaisinement. Rente ensaisinée. XXVIII. (première édition) 804. a. (troisième édit.) 812. a.

Ensaisinement des actes d'aliénation des biens domaniaux. XII. 519. a.

ENSEIGNE, (*Hist. anc. & mod.*) signe militaire. Dans la première antiquité, les enseignes militaires furent aussi simples que l'étoient les premières armes : comment les enseignes furent ensuite perfectionnées. Termes par lesquels les Grecs & les Latins désignent leurs enseignes. Le mot *enseigne* est générique : deux espèces d'enseignes parmi nous ; le drapeau de l'infanterie & l'étendard de la cavalerie. Quelles étoient les enseignes des douze tribus d'Israël. XII. 519. a, b. Quelles étoient celles des nations idolâtres. Enseignes des Grecs dans les tems héroïques, & dans ceux qui suivirent. Celles des Perses, des anciens Gaulois, des Romains. Marius réduisit toutes les enseignes à l'aigle. Différentes sortes d'enseignes dans les armées romaines, & leur description. *ibid.* 520. a, b. Depuis la conversion de Constantin, les enseignes romaines changerent de devises, & le prince & ses successeurs se donnerent une enseigne de corps qu'on nomma *labarum*. Description de cette enseigne. Détails sur tout ce qui s'observoit chez les Romains à l'égard des enseignes. Les François qui entrèrent dans les Gaules avoient des enseignes chargées de divers symboles. Symboles des Ripuaires, des Sicaubres, des premiers rois de la monarchie. Depuis la conversion de Clovis, la bannière de S. Martin de Tours fut le premier étendard de la France. Enseignes de dévotion qu'on portoit dans les armées, outre celles de politique. Ce qu'on doit entendre par la chape de S. Martin qu'on portoit à la guerre. *ibid.* 521 a, b. Quelle étoit la véritable enseigne. Cérémonie par laquelle on alloit lever la bannière de S. Martin de dessus le tombeau de ce

saint. A qui l'on confioit le soin de la porter. La bannière de S. Denis substituée à celle de S. Martin par Louis le gros : on la nomma l'oriflamme : le roi alloit en grande pompe à S. Denis lever cet étendard. Quel étoit celui à qui le roi le confioit. Epoque depuis laquelle il n'en est plus fait mention. Deux autres enseignes principales qui étoient jointes à l'oriflamme, la bannière de France, & le pennon royal. Etymologie du mot *bannière*. Description de celle de France. On nomma les plus grandes bannières gonfanons. Description du pennon royal. Différentes sortes de pennons. *ibid.* 522. a, b. Changement arrivé sous Charles VII à l'ancienne gendarmerie & aux enseignes. Etymologie du mot *drapeau*. Quelle fut la couleur des croix qui y étoient peintes. La couleur de la croix montre la nation à qui appartient l'enseigne, & celle du fond, l'uniforme de la troupe. Depuis Charles VII jusqu'à François I, il n'y eut que deux enseignes royales blanches. Mais depuis les guerres du calvinisme, il y eut autant d'enseignes blanches que de colonels généraux de différentes milices, &c. & par la suite lorsque l'infanterie fut enrégimentée, le colonel général voulut avoir une compagnie dans chaque régiment, & que le drapeau fût blanc. Observations sur les étendards & guidons de la cavalerie. C'est la charge qu'on nomme aujourd'hui *guidon* dans la gendarmerie & non l'enseigne. Origine des noms de guidon & d'étendard. *ibid.* 523. a, b. Cornette blanche qu'a prise le premier régiment de cavalerie pour sa compagnie colonelle. Etendard des dragons. Enseignes de l'infanterie. Quel est le nom des drapeaux d'infanterie, des étendards de cavalerie & des dragons. Disposition des étendards dans l'ordre de bataille. Devises peintes sur chaque étendard. Ce qu'on entend par la cravate du drapeau & de l'étendard. Enseignes & étendards des Turcs. Du principal étendard des Turcs appelé l'étendard du prophète. *ibid.* 524. a, b. Etendards qui précèdent le grand seigneur quand il va à l'armée. Tous les gouverneurs des provinces ont aussi leurs étendards particuliers. Diverses observations sur les étendards des Turcs & quel-

ques usages militaires qui s'y rapportent. Grand étendard du grand-visir. Drapeaux des jannissaires, des spahis, des séliçtarlis. Etendards des Tartares mongols, ou orientaux, des Tartares mahométans, des Tartares idolâtres, des Tartares européens. Enseignes des sauvages d'Amérique. *ibid.* 525. *a*, *b*. &c.

Enseigne, voyez DRAPEAU, ETENDARD, enseignes des légions romaines. XIX. 765. *a*. XVI. (*première édition*) 801. *b*. (*troisième édition*) 805. *b*. XXXI. 74. *a*. Comment l'aigle étoit représentée sur les enseignes romaines. I. 707. *b*. Enseignes des Gaulois. IX. 387. *b*. Porte-enseigne. XXVI. (*première édition*) 902. *a*. (*troisième édit.*) 928. *a*. Cet officier ne doit jamais abandonner son drapeau. XI. 367. *a*.

ENSEIGNE de vaisseau, (*Marine*) voyez PAVILLON.

Enseigne militaire placé sur un autel, figure symbolique. XXXII. 207. *b*. 208. *a*.

Enseigne de boutique. XII. 526. *a*.

ENSEIGNE de poupe, (*Marine*) voyez PAVILLON.

ENSEIGNER. De la méthode dans l'art d'enseigner XXI. 746. *b*. &c. Usage de la méthode analytique. II. 486. *b*. De la méthode synthétique. XXXII. 269. *a*. Qualités qu'on exige de celui qui enseigne. XI. 932. *a*. Directions sur la manière d'enseigner. XIX. 726. *a*, *b*. Singulière méthode d'enseigner, inventée par Thomas Murner. XXX. 367. *a*. Manière d'enseigner les sciences par des jeux. *ibid.* *b*. &c.

ENSELLÉ. (*Man. Maréch.*) Cheval ensellé. Observations sur cette sorte de chevaux. Difficulté de les seller. XII. 526. *a*, *b*.

ENSEMBLE, (*Peint.*) union des parties d'un tout. Ensemble de l'univers. Ensemble d'un tableau. Ensemble pittoresque & ensemble poétique dans la composition d'un tableau d'histoire. Le premier est plus ou moins parfait, selon que l'on a plus ou moins réussi à rendre les groupes vraisemblables, les attitudes justes, les fonds agréables, les draperies naturelles, &c. XII. 526. *b*. L'ensemble poétique exige cet intérêt général, mais nuancé, que

doivent prendre à un événement tous ceux qui y participent. Loix de l'ensemble par rapport aux couleurs : outre ce qui en est dit ici, voyez HARMONIE. Ce qu'on entend dans le dessin par l'ensemble d'une figure. Bon ensemble & mauvais ensemble. Il y a des hommes disgraciés par la nature dont on peut dire qu'ils sont mal ensemble. On en peut dire autant de quelques autres qui gâtent par l'art ce qu'a fait de bon la nature. *ibid.* 527. *a*. Perfection que les Grecs avoient acquise dans l'art de mettre une figure bien ensemble. Voyez PROPORTION, GRACES, BEAU. Connoissance nécessaire pour donner à une figure la justesse de l'ensemble. D'où dépend l'effet de tout ensemble. *ibid.* 528. *a*.

ENSEMBLE. (*Beaux arts*) Considérer un objet dans son ensemble, c'est observer l'effet que produisent sur nous les parties, en tant qu'elles forment un seul tout. XXXIII. 793. *b*. Quand les ouvrages de l'art sont bien faits, ils annoncent dès l'abord leur caractère, & ce caractère donne l'idée d'un ensemble auquel on rapporte immédiatement chaque partie à mesure qu'elle se développe. Il y a certains ouvrages qui n'ont pour but que l'effet du tout ensemble, en sorte que les parties n'y entrent qu'autant qu'elles tiennent au tout; tandis que d'autres productions n'ont principalement en vue que les parties de détail. Cette différence dans le but exige aussi une manière différente dans l'exécution. *ibid.* 794. *a*, *b*.

ENSEMBLE. (*Bell. litt.*) Nécessité de méditer profondément son sujet pour donner à son ouvrage de l'ensemble & de la liaison. XXVI. 64. *b*. &c.

ENSEMBLE. (*Musiq.*) Ensemble dans l'exécution de la musique : d'où dépend cet accord & cette unité d'esprit des musiciens. Regles à suivre pour ne pas s'en écarter. Qualité dans la musique qui rend l'ensemble le plus facile à saisir. XII. 528. *a*, *b*.

ENSEMBLE. (*Archit.*) *ibid.* *a*.

ENSEMBLE. (*Art milit.*) Ensemble dans la marche d'une troupe ou d'un bataillon. *ibid.* *b*.

ENSEMBLE. (*Manege*) Ensemble d'un

cheval. Mettre un cheval ensemble. *ibid.* 529. *a.* Voyez l'article UNION.

ENSEMENCER, *semer*, différence entre ces mots. XXX. 698. *a.* Ensemencer un pré. XXVII. 299. *a.* Ensemencer un champ. XXX. 698. *a*, *b.* Avis de Pline pour empêcher la rosée d'être nuisible aux terres ensemencées. XXIX. 425. *b.*

ENSEVELIR, voyez ENTERRER & SÉPULTURE.

ENSOUFRE, exposer les laines au soufre. Cette préparation se donne à tous les ouvrages en laine blanche. Détails sur cette opération. XII. 529. *a.*

ENSUPLE. *Ensuple*, *ensouple*, *ensouple*: terme d'ourdisage. Tous les métiers des manufacturiers en soie, laine, &c. ont des ensuples. Description & usage. *ibid.* *b.*

Ensuple. Aiguilles d'ensuple. I. 724. *b.* Canal de l'ensuple. VI. 95. *a.* Chanée. VII. 214. *b.* Entacage. XII. 535. *a.*

Ensuple du devant, partie du métier de l'étoffe de soie. *Ensuple de derrière.* *Ensuple de velours uni*, de velours façonné. *Ensuple de poil*: *ensuple de devant.* Descriptions & usages de ces différentes machines. XII. 529. *b.* & *c.*

ENSUPLE, (*Ruban.*) description & usage. *ibid.* 530. *b.*

ENSUPLE. (*Drapier*) *ibid.*

ENSUPLE. (*Tisserand*) *ibid.* 531. *a.*

ENT, (*George*) anatomiste. II. 527. *a.*

ENTABLEMENT. (*Archit.*) Divers sentimens sur les proportions de l'entablement avec l'ordre auquel il appartient. Quoique l'entablement soit appelé ornement par Vignole & Vitruve, il ne faut pas confondre ces deux mots. Quelles sont les parties de l'entablement & leurs proportions.

Origine de cette partie du bâtiment, XII. 531. *a*, *b.* Ses principales parties. Règle à observer par rapport à l'architrave. L'entablement est nécessaire dans les maisons même le plus simplement bâties. Cette partie de l'édifice contribue beaucoup à l'embellir ou à le défigurer, selon les proportions observées en la construisant. Vraies proportions à suivre dans les entablemens

des différens ordres. *ibid.* 532. *a*, *b.*

Entablement. Ornemens de l'entablement, appelés *denticules mutules*, *modillons*, voyez ces mots, & les planches d'architecture, vol. II.

ENTABLER. (*Manege*) Ce qu'on entend par un cheval entablé. En quoi ce défaut est de conséquence. Il peut être ou naturel ou accidentel. Quelles sont les causes de ce défaut dans l'un & l'autre cas. Moyens de corriger l'animal qui s'entable. XII. 533. *a*, *b.* Différence entre un cheval acculé & un cheval entablé. Quels sont ceux qui sont plus sujets à s'acculer. Comment il arrive que nous acculons l'animal, & que nous l'acculons & l'entablons tout ensemble. *ibid.* 534. *a*, *b.*

ENTACAGE, (*Manuf. en velours*) assemblage de différentes baguettes, qui se placent en une canée pratiquée à l'ensuple de devant des métiers à velours. Comment on opéroit avant l'invention de cette machine. En quoi consiste l'entacage. Voy. plus de détails sur ce sujet à l'article VELOURS. Problème de mécanique résolu par l'invention. *ibid.* 535. *a*, *b.*

ENTAILLOIRS, droits & courbes, (*Lut.*) *ibid.* 536. *a.*

ENTADA. (*Botan.*) espèce d'entada; nommée *cœur de S. Thomas*. VIII. 430. *a.*

ENTAILLE. (*Arch.*) Différentes sortes d'entailles. XII. 535. *b.*

ENTAILLES. (*Lutherie*) *ibid.*

ENTAMER. (*Manege*) Entamer un cheval, une volte, un changement de main; autres usages du mot *entamer*. *ibid.* 536. *a.*

ENTAMURE. (*Chirur.*) Les anciens ont distingué cinq manières de faire une entamure; trépaner, racler, scier, limer & couper. Douze manières de faire une entamure aux parties molles: leur énumération & définition. *ibid.* *a*, *b.*

ENTE, (*Jardin.*) voyez GREFFE.

ENTELECHIE, acception & usage de ce mot dans la philosophie de Leibnitz. XIX. 799. *a.*

ENTENDEMENT, (*Logiq.*) exercice de cette faculté. Comment l'imagination nuit à cet exercice. Non-seulement l'entendement se forme des idées précises de ce

que l'imagination ne se représente que très-confusément, il en rectifie de plus les contradictions. XII. 537. *a, b.* En quoi consiste l'étendue & la force de l'entendement. Moyen d'augmenter cette force. *Voyez* les articles EVIDENCE, SENSATIONS, où l'on déduit par une méthode philosophique l'origine & le progrès de nos idées, c'est-à-dire des opérations de notre entendement. *ibid.* 538. *a.*

Entendement, à quoi se réduisent toutes ses opérations. XX. 228. *a.* Conséquences tirées de cet axiome : il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été dans la sensation. *ibid.* 227. *b.* Analyse de l'ouvrage de Locke sur l'entendement humain. *ibid.* 254. *a.* Des plaisirs de l'entendement. XXIV. 932. *a, b.* Comparaison de l'entendement humain à celui d'un être qui embrasseroit distinctement le globe terrestre ; XXX. 311. *a.* & de ce dernier à celui qui embrasseroit tout le système planétaire. *ibid.* Cause du dérèglement de l'entendement. XIII. 418. *a, b.* *Voyez* INTELLECT.

ENTÉRINEMENT, (*Jurisp.*) étymologie de ce mot. On demande en justice l'entérinement des lettres de rescision, & des lettres de requête civile, &c. Ce terme paroît propre pour exprimer l'exécution qui est ordonnée de certaines lettres du prince, &c. XII. 538. *b.*

ENTÉROCELE, (*Chirurg.*) descente des intestins dans le pli de l'aîne. Étymologie de ce mot. Sa cause prochaine. Ses causes éloignées. *ibid.* 539. *a.*

ENTÉROTOMIE, (*Chirurg.*) incision à l'intestin pour en tirer des corps étrangers. Elle ne doit être tentée que dans les cas extrêmes. En quels cas l'entérotomie est nécessaire. Auteur qui en a traité. *ibid.* *b.*

ENTERRAGE, terme de fonderie. Massif de terre dont on remplit la fosse autour du moule, &c. Comment cela s'exécute. *ibid.*

ENTERREMENT ; (*Police*) on trouve dans cet article l'arrêt du parlement rendu le 21 mai 1765, par lequel il est défendu d'enterrer à l'avenir, non-seulement dans les églises, mais même dans l'enceinte de

cette ville. Cet arrêt jusqu'ici n'a point eu d'exécution. *ibid.* *b.* — 542. *b.*

ENTERRER. La première manière d'enterrer a été de mettre les corps dans des caves : comment celle de les brûler lui succéda. VI. 506. *b.* Profondeur & distance à laquelle il faut enterrer les morts. VIII. 93. *b.* &c. De l'usage d'enterrer dans les villes & hors des villes. *ibid.* 95. *a.* Anciennement les loix ne permettoient pas d'enterrer dans l'enceinte des villes. XXXV. 450. *a.* Cette défense subsiste encore chez les Chinois. XV. 540. *b.* En quel tems cet usage fut permis chez les chrétiens. VIII. 91. *a.* Fosses où les Romains enterraient les pauvres gens. XXVII. (*première édition*) 868. *a.* (*troisième édition*) 864. *a.* D'où est venue la coutume d'enterrer dans les églises. XV. 544. *a.* Comment on enterrait les corps des personnes excommuniées. XVIII. 383. *a, b.* Prêtre qui étoit chargé de faire les fosses pour enterrer. IX. 376. *b.* Officier de l'église d'orient qui faisoit enterrer les morts. XV. 101. *a, b.* Divers exemples de gens qu'on avoit crus morts, & qui ont été enterrés vivans. XXII. 274. *a, b.* Supplice pratiqué à Rome, qui consistoit à enterrer viv. XXXV. 324. *b.* 377. *b.* *Voyez* INHUMER & SEPULTURE.

ENTE-TAILLES, terme de gravure. *Voyez* ENTRE-TAILLES.

ENTÊTEMENT, celui que donne la préoccupation. XXVII. 266. *b.* Réflexion sur l'entêtement. *Voyez à la fin du tome XVII, ou XXVI. additions, 1015. a.* *Voyez* OPINIATRETÉ.

ENTHOUSIASME. (*Philos. & Bell. lettr.*) Cause de la fausse idée qu'on s'est faite de l'enthousiasme. XII. 542. *a, b.* Les poètes flattés qu'on les crût des êtres inspirés, n'eurent garde de détromper la multitude ; ainsi la fureur poétique fut établie dans le monde comme une inspiration divine. Cependant c'est la raison seule qui fait naître l'enthousiasme ; il fut toujours de toutes ses opérations la plus prompte & la plus animée ; il est le chef-d'œuvre de la raison ; comment peut-on le définir, comme on définiroit un accès de folie. C'est la raison, qui par une opération rapide, présente à l'homme de génie

un tableau frappant & nouveau qui l'arrête, l'émeut, le ravit & l'absorbe. *ibid.* 543. *a, b.* L'imagination n'est que comme une des causes secondes de l'enthousiasme. Le tableau que présente la raison doit être nouveau, parce qu'il ne s'agit point ici d'une opération froide & commune de la mémoire. L'émotion qui saisit l'âme à la vue de ce tableau est en proportion de sa vivacité, de ses connoissances, de sa délicatesse. Il est dans la nature que l'âme n'éprouve point de sentiment, sans former le desir prompt & vif de l'exprimer. Il faut donc qu'à l'aspect subit de ce tableau frappant, elle cherche à répandre au dehors l'impression vive qu'il fait sur elle : & de-là toutes ces productions de l'enthousiasme & du génie qui sont autant de monumens de la gloire de notre nation & de l'humanité. Définition de l'enthousiasme. *ibid.* 544. *a, b.* Connoissances & exercices antérieurs qu'il suppose. Deux sortes d'enthousiasmes auxquels convient la définition précédente ; savoir, celui qui produit, & celui qui admire. Cette définition pourra ne pas plaire aux esprits froids. Objections auxquelles l'auteur s'attend de leur part : on a cru jusqu'ici l'enthousiasme une espece de fureur, l'idée reçue, diront-ils, vaut bien la nouvelle ; & quand l'ancienne seroit une erreur, quel désavantage en résulteroit-il pour les arts ? On refroidit l'esprit, on affoiblit le génie par ces recherches incertaines des causes, &c. L'auteur leur répond, 1°. qu'il n'est point d'erreur dans les arts qu'il ne convienne de détruire ; 2°. que celle dont il s'agit ici leur est infiniment préjudiciable ; 3°. que c'est applanir les routes que de chercher & d'établir les premiers principes ; 4°. que si les belles productions des arts sont l'ouvrage de la raison, cette découverte élèvera l'âme de l'artiste ; 5°. que les mots d'imagination, de génie, d'esprit, de talent, ne servent qu'à exprimer les différentes opérations de la raison ; 6°. que si l'enthousiasme n'est dû qu'à la raison comme cause première, tous les préjugés nuisibles à la gloire des beaux arts sont pour jamais détruits, & les artistes triomphent. *ibid.* 545. *a, b.* Les ouvrages du dernier siècle, sont regardés

maintenant, comme des chefs-d'œuvre de la raison : tel sera le sort de tous ces monumens glorieux aux arts & à la patrie, qui s'élèvent sous nos yeux. Comment la définition donnée ci-dessus de l'enthousiasme convient au musicien & à l'orateur. Mettre en doute l'enthousiasme de l'orateur, c'est vouloir faire douter de l'existence de l'éloquence même. Sans enthousiasme point de création, & sans création les artistes & les arts rampent dans la foule des choses communes. Faux enthousiasme, qui abuse celui qui l'éprouve. *ibid.* 546. *a, b.* Il n'est point d'enthousiasme sans génie & sans talent. L'enthousiasme plonge les hommes qui en sont susceptibles, dans un oubli presque continuel de ce qui est étranger à leur art ; ce qui rend souvent leur conduite peu ressemblante avec ce que nous regardons comme les manières d'être adoptées dans la société. On rencontre communément dans les vrais talens, une bonne foi comme naturelle, une franchise de caractère, & sur-tout l'antipathie la plus décidée pour tout ce qui a l'air d'intrigue & de cabale. Quelle est la sorte de gloire qu'on peut acquérir par ces derniers moyens. Quelle est celle qui est réservée à l'homme de génie. Il est de la nature de l'enthousiasme de se communiquer & de se reproduire : exemple tiré de ce qui se passe au théâtre à la représentation d'un excellent ouvrage. Analogie qui se trouve entre ce que nous pouvons produire, & ce que nous avons acquis. *ibid.* 547. *a, b.* Plus l'homme de génie acquiert de connoissances, plus ses momens d'enthousiasme sont fréquens, & les tableaux que la raison lui présente, hardis, nobles, extraordinaires. Moyen de développer, étendre, nourrir, réchauffer le génie. Effets de l'enthousiasme. *ibid.* 548. *a.* Voyez l'article ECLECTISME.

Enthousiasme, considéré comme l'effet de l'imagination. XVIII. 373. *b.* &c. Caractère de l'état d'enthousiasme : défauts dont il est la cause. XI. 681. *a.* Il semble que l'artiste devoit concevoir l'enthousiasme avec d'autant plus de force & de facilité, que son génie est moins contraint par les règles : cependant il n'en est pas ainsi ; exemples. XV. 549. *a.* Enthousiasme poétique.

poétique, XXIII. 362. a. XXXV. 273. b. XVIII. 376. b. &c. XXIII. 366. b. XXVI. 328. a, b. 394. a. pindarique. XXV. 942. b. Examen du sentiment qui fait consister l'essence de la poésie dans l'enthousiasme. XXVI. 382. a, b. L'enthousiasme poétique peint par Rousseau. XXVII. (première édition) 961. a. (troisième édition) 957. a. L'enthousiasme est le germe de toutes les grandes choses, bonnes ou mauvaises. XXXIII. 311. b. 322. a. Empire qu'exercent sur le commun des hommes ceux qu'anime le feu de l'enthousiasme. *ibid.* b. Enthousiasme du peintre : différence entre le véritable enthousiasme & les écarts de l'imagination : moyen de disposer son esprit à l'enthousiasme. *Voyez à la fin du tome XVII. ou XXXVI. additions, 1015. b.*

ENTHOUSIASTES, (*Hist. eccl.*) aussi appelés *massaliens*, *enchites* ; anciens sectaires. Quels sont ceux auxquels on donne aujourd'hui ce nom. XII. 548. a. *Voyez FANATISME.*

ENTHYMÈME, (*Logiq.*) l'enthymème est un syllogisme parfait dans l'esprit, quoique imparfait dans l'expression. Cette manière d'argumenter est commune dans les discours & dans les écrits. En abrégant le discours, elle le rend plus fort & plus vif. Ce qu'Aristote appelle sentence enthymématique. Exemple. XII. 549. b.

Enthymème. C'est l'argument le plus familier aux orateurs. III. 317. b.

ENTICHITES, (*Hist. eccl.*) certains sectateurs de Simon le magicien dans le premier siècle. XII. 549. a.

ENTIENGIE, (*Ornithol.*) oiseau d'Afrique. Merveilles qu'on raconte de cet oiseau. *ibid.*

ENTIER, (*Manege*) cheval entier. Distinctions que quelques auteurs établissent entre un cheval entier & un cheval rétif sur les voltes. En général tous les chevaux se portent plus volontiers à la main gauche qu'à ladroite. Ceux qui se portent sur la main droite sont d'une nature plus rebelle. XII. 549. a, b. Lorsque la résistance du cheval entier vient d'une douleur ou d'une foiblesse occasionnée par quelques maux qui affectent quelques parties, les ref-

Tome II.

sources de l'art sont impuissantes, à moins qu'on ne puisse rendre à ces mêmes parties leur intégrité & leur force. Il y a très-peu de chevaux qui soient naturellement entiers. Ils n'acquierent ce vice que conséquemment à de mauvaises leçons. Attentions qu'il faut avoir pour gagner le consentement des poulains, ainsi que des chevaux faits. *ibid.* 550. a, b. Les actions des jambes ne contribuent pas moins à susciter la révolte du cheval & à le confirmer quand elles sont faites mal-à-propos, avec trop de dureté & de rigueur. Quelles sont les causes de l'irrésolution du cheval. Moyens de remédier au défaut dont il s'agit dans les chevaux qui l'ont contracté. *ibid.* 551. a, b.

ENTIERCEMENT, (*Jurispr.*) terme de coutume qui signifie enlèvement d'une chose mobilière & mise en main tierce. XII. 551. b. Ce que porte la coutume d'Orléans sur l'entiercement d'une chose qui ayant été volée, seroit reconnue dans un marché ou foire publique. Formalité à suivre pour entiercer une chose volée. En quels cas il n'y a plus lieu à l'entiercement. Oppositions qu'on peut faire sur la chose entiercée. Il est défendu d'entrer dans la maison d'autrui pour faire entiercer les biens qui y sont, sans autorité de justice. *ibid.* 552. a.

ENTOILER, quelle est la manière de coller sur une toile une estampe, un dessin, &c. *ibid.* b.

ENTONNAGE des vins, XXVII. 341. b.

ENTONNER, (*Musiq.*) deux significations de ce mot. Consonnances faciles à entonner. Difficulté à entonner de grands intervalles. XII. 552. b.

ENTONNOIR, (*Anatom.*) cavité assez profonde dans la partie inférieure du troisième ventricule du cerveau, &c. Deux ouvertures qu'on lui attribue. L'existence de ces ouvertures contestée sur-tout par M. Lieutaud. Jugement de l'auteur sur ce sujet. XII. 553. a.

ENTONNOIR, (*Anat.*) nouvelles observations sur cette partie. XII. 553. *Note.*

ENTONNOIR, (*Chir.*) instrument dont on se sert pour conduire le caustère actuel

T t t t

sur l'os unguis dans l'opération de la fistule lacrymale. Sa description. On n'en fait plus usage dans cette maladie. XII. 553. *b*.

ENTONNOIR, (*Pharmac.*) usage qu'on en fait pour soutenir les filtres, & pour séparer les huiles essentielles de l'eau, &c. Usage des entonnoirs de verre; observation sur les entonnoirs d'étain & de fer-blanc. Manière de raffermir un entonnoir de verre fendu. Usage des entonnoirs pour les suffumigations. XII. 553. *b*.

ENTONNOIR, (*Art milit.*) dans l'artillerie. XII. 554. *a*.

ENTONNOIR. (*Blanchiss.*) XII. 554. *a*.

ENTONNOIR. (*Tonnellier*) XII. 554. *a*.

Entonnoir, espece d'entonnoir nommé chantepleure. VII. 252. *a*.

ENTORSE, (*Chirurg.*) mouvement dans lequel une articulation est forcée, sans que les os souffrent de déplacement sensible. Les entorses du pied sont les plus communes; quelles en peuvent être les fâcheuses suites. Moyen de les prévenir. Ce qu'on doit faire lorsqu'on a négligé d'y porter remède sur le champ. XII. 554. *a*, *b*.

Entorse, formule de défensifs la plus usitée dans les entorses. X. 524. *a*.

ENTORSE, (*Manege, Maréch.*) entorses les plus fâcheuses. XII. 554. *b*. Symptômes de cette maladie. Ses causes. Directions sur la manière dont il faut la traiter. *ibid.* 555. *a*, *b*. XVII. (*première édition*) 493. *b*. (*troisième édition*) 513. *b*.

ENTR'ACTE, (*Bell. lett.*) espace de tems qui sépare deux actes d'une piece de théâtre.

Entr'acte, est aussi un divertissement que l'on place entre les actes d'une comédie ou d'une tragédie. Ce divertissement n'est qu'une mauvaise ressource qui déce le défaut de génie de celui qui y a recours. Les entr'actes des Grecs étoient plus excusables, parce que l'art n'étoit alors que dans son enfance. XXVI. 339. *b*. Le théâtre des Romains plus défectueux que celui des Grecs. En France, Corneille & Moliere profiterent des fautes des Romains, & s'approprièrent les grandes beautés des Grecs. Ils débarrasserent le théâtre d'entr'actes & d'intermedes. Quels sont ceux de la comédie françoise, de

l'opéra & des drames de college. L'opéra italien a besoin d'entr'actes: on les nomme intermedes. Réflexions sur cet opéra & ses intermedes. *ibid.* 340. *a*.

ENTR'ACTE, (*Bell. lett.*) un des plus précieux avantages du théâtre moderne, c'est le repos absolu de l'entr'acte, repos qui n'est que pour les spectateurs, puisque les personnages sont censés agir dans l'intervalle d'un acte à l'autre. Facilité que l'entr'acte donne à l'action, soit du côté de la vraisemblance, soit du côté de l'intérêt. Autre avantage attaché à l'entr'acte; celui de donner aux événemens qui se passent hors du théâtre un tems idéal un peu plus long que le tems réel du spectacle. XII. 556. *a*, *b*. A la fin de chaque acte, l'idée du lieu doit donc disparaître, notre illusion se détruit & nous rend à nous-mêmes en un lieu totalement distinct de celui de l'action, jusqu'à ce que cette action reparoissant à nos yeux, reproduit en nous l'illusion précédente. Ces mouvemens de la pensée sont aussi aisés que rapides. Il suit de-là que la toile qui détruit l'enchantement du spectacle, devrait tomber toutes les fois que le charme est interrompu. L'illusion y gagneroit, & les moyens de la produire seroient plus simples & en plus grand nombre. *ibid.* 557. *a*, *b*.

Entr'actes, voyez ACTE. I. 451. *b*. & INTERMEDE. XVIII. 942. *b*. Musiciens qui chantoient dans les entr'actes chez les Romains. XXXIII. 418. *b*.

ENTR'ACTE, (*Musiq.*) Destination de l'entr'acte dans le système moderne. Quoique le théâtre reste vuide dans cet intervalle, la musique ne doit pas être interrompue. Ce que le musicien doit dicter à l'orchestre quand il ne se passe plus rien sur la scene. XII. 557. *b*. Autre avantage qu'un habile musicien tire de son orchestre pour donner à la représentation, tout l'effet qu'elle peut avoir. De la durée hypothétique de l'entr'acte. De sa durée réelle. *ibid.* 558. *a*, *b*.

ENTRAILLES, (*Anatom.*) ce sont les intestins; mais ce mot se prend quelquefois pour tous les viscères. Les victimes qu'on offroit anciennement à la divinité, ne devoient être souillées d'aucune maladie. XII. 558. *b*.

ENTRAILLES, (*Myth.*) avec quelle impiété Cicéron parle de l'usage d'observer les entrailles des victimes. Ce que disoit Caton sur les aruspices. XII. 559. a.

Entrailles, usage qu'on en faisoit dans les sacrifices des païens. XXIX. 650. a. De l'inspection des entrailles des victimes. III. (*première édit.*) 583. a. (*troisième édition*) 607. a. XIII. 699. a. XVII. 98. a. Divination par l'inspection des entrailles humaines. II. 741. a. Voyez VICTIME.

ENTRAVES, (*Man. Maréch.*) pour quoi l'on en fait usage. Diverses sortes d'entraves selon les cas où on les emploie. Manière de les employer. XII. 559. a, b.

Entraves, appelées *compes*, VIII. (*première édition*) 741. b. (*troisième édition*) 749. b. & pentesyringues. XXV. 238. a. Ceps ou entraves en usage chez les anciens Hébreux. XXXII. 96. b.

ENTRECHAT, (*Danse*) il doit au moins être formé à quatre: on a vu des danseurs le passer à douze. Les excellens danseurs se bornent ordinairement à six. L'entrechat emploie deux mesures. Entrechats de face & de côté. Ceux que faisoit Dornel danseur de l'opéra. Origine des entrechats. Exemples de quelques danseuses. Murmures élevés dans les commencemens sur la danse moderne. XII. 560. b.

ENTRE-COLONNE, (*Archit.*) distance d'une colonne à l'autre dans les colonnades ou péristyles. Différentes proportions indiquées par les auteurs pour les entre-colonnes. De la distance à observer entre les colonnes couplées. Piedestal de ces colonnes. XII. 561. a, b. &c. Voyez INTERCOLONATION.

ENTRECOUPE, (*Coupe des pierres*) on fait souvent des entrecoupes pour suppléer à la charpente d'un dôme. XII. 562. a.

ENTRE-COUPER, (*s'*), (*Manège, Maréch.*) se couper, s'entre-tailler: action du cheval qui en cheminant s'atteint à la partie latérale interne du boulet, & quelquefois à la portion postérieure. Causes de ce vice. Différences entre un cheval qui s'entre-taille & un cheval qui s'attrape. Le défaut d'un cheval qui s'attrape est d'autant plus essentiel, qu'il est comme

impossible d'y remédier. Il n'en est pas ainsi de l'entre-taillure. XII. 562. b.

ENTRE-COURS, (*Jurispr.*) société contractée autrefois entre deux seigneurs, par laquelle les sujets de l'un qui alloient s'établir sur la terre de l'autre, devenoient sujets de ce dernier. Quelquefois un roturier qui étoit franc dans un lieu, devenoit serf dans un autre. Comment les seigneurs parerent à cet inconvénient en établissant le droit d'entre-cours. Il y avoit entre-cours entre les comtes de Champagne & de Bar. Ce que porte la coutume de Vitry touchant les effets de cet entre-cours. Exemples de ces entre-cours dans l'histoire de Verdun. Le droit d'entre-cours est quelquefois appelé *parcours*. XII. 563. a, b.

ENTREE, (*Astron.*) du soleil ou de la lune dans un signe, de la lune dans l'ombre, &c. XII. 564. a.

ENTRÉES, (*Hist. anc.*) privilège accordé à des particuliers d'être admis auprès des rois & des princes dans certains tems. Cette sorte de faveur est d'un usage fort ancien. C. Gracchus & Livius Drusus en furent les auteurs à Rome. Comment on distinguoit les amis de la première, de la seconde, de la dernière entrée. Cet usage après avoir été interrompu, fut rétabli par Tibère. Etant de nouveau tombé en désuétude, il reprit vigueur sous Constantin. Réflexion sur cet usage. Ce qu'on appelle aujourd'hui *entrée*. dans les cours de l'Europe, est un droit que donne la charge & non la personne. XII. 564. a, b.

ENTRÉE, (*Hist. mod.*) réception solennelle qu'on fait aux rois & aux reines, lorsqu'ils entrent la première fois dans les villes, ou qu'ils viennent triomphans de quelque expédition. XII. 564. b. Ces Cérémonies sont un monument des usages des différens peuples, & de la diversité de ces usages dans une même nation, lesquels font communément un excellent tableau de caractère. Description des cérémonies qui se pratiquoient autrefois lorsque les rois & les reines entroient dans Paris. Entrée de Louis XI en 1461. Ce qui se pratiqua à l'entrée de la reine Anne de Bretagne. Ces cérémonies prou-

vent la passion du peuple françois pour les spectacles, & son amour pour ses rois. *ibid.* 565. *a, b.*

Entrées des princes dans les villes : spectacles qui en faisoient autrefois en France les principaux ornemens. VIII. 578. *a.* XXII. 648. *a, b.* Graces de criminels obtenues dans ces occasions. XVI. 415. *a, b.*

ENTRÉE, (*Jurispr.*) acquisition, prise de possession. Deniers d'entrée. Entrage. XII. 565. *b.*

ENTRÉE, (*Comm.*) droit d'entrée. Comment il se paie lorsqu'il n'est pas réglé par le tarif. Les droits d'entrée se paient y compris les emballages, à la réserve des drogueries & épiceries. Certaines marchandises ne peuvent entrer en France que par les lieux qui leur sont marqués. Peines contre ceux qui veulent faire entrer les marchandises en fraude. XII. 565. *b.* *Voyez* CONTREBANDE.

Entrée : lieux où sont établis les bureaux des entrées. IV. 469. *a.* Denier d'entrée. X. 688. *a.* Entrée & issue foraine. XIX. 141. *a.* Déclarations d'entrées & de sorties. X. 434. *b.* Perception des droits d'entrée & de sortie. XI. 301. *b.* Droits que l'on perçoit à l'entrée & à la sortie des provinces des cinq grosses fermes, & des provinces réputées étrangères. XIV. 17. *b.* XI. 448. *b.* Observations sur les tarifs où sont contenus ces droits. XI. 448. *b.* XXXII. 689. *a, b.* Ordonnance de 1687 concernant la perception de ces droits. XIX. 185. *b.* Connoissance attribuée aux maîtres des ports de tous les différends sur ce sujet. *ibid.* Pourquoi l'on prohibe dans un état l'entrée de plusieurs denrées étrangères : prohibitions utiles à cet égard. IX. 267. *b.* De la prohibition d'une manufacture étrangère. *ibid.* Droit d'entrée & de sortie appelée tonlieu. XXXIII. 624. *b.* Traite de Charente. *ibid.* 881. *b.* Comptable de Bordeaux. VIII. (*première édition*) 773. *b.* (*troisième édit.*) 781. *b.* Pondage, subside payé en Angleterre à l'entrée & à la sortie de toute marchandise. XXVI. (*troisième édit.*) 682. *b.* (*troisième édition*) 708. *b.* Droit que l'on paie au levant pour l'entrée & la sortie des marchandises. XII. 941. *a.* Certificat que les marchands reçoivent dans les états

du grand seigneur, lorsqu'ils ont payé ces droits. XXXIII. 355. *b.* Droit d'entrée qui se paie en Perse. VII. 719. *a.* *Voyez* DROITS, IMPORTATION.

ENTRÉE, (*Comm.*) terme de teneur de livres en parties doubles. XII. 566. *a.*

ENTRÉE, (*Danse*) air de violon sur lequel les divertissemens d'un acte d'opéra entrent sur le théâtre. Détails sur la danse même qu'on exécute. Trois objets principaux que doit remplir le danseur dans toute entrée de danse. Chaque partie séparée des ballets anciens nommée entrée. Dans les modernes, on a conservé ce nom à chacune des actions séparées de ces poèmes. Difficultés par rapport à la coupe de ces sortes d'ouvrages. Regles sur leur composition. XII. 566. *a, b.*

Entrées de ballets. XI. 119. *a.* Quadrilles qui forment les entrées. IV. 281. *a.* Entrées comiques de Danchet. *ibid.* 283. *b.* Danseurs qui figurent dans les corps d'entrées. XIV. 427. *b.*

ENTREJOU, (*Jurispr.*) terme de coutume, espace nécessaire pour donner cours à l'eau. Ce que porte là-dessus la coutume de Berri. XII. 567. *a.*

ENTRE-METS, (*Hist. mod.*) ancien mot employé au lieu de celui d'intermède. Ces divertissemens étoient destinés à occuper les convives dans l'intervalle des services d'un festin. Auteur qui a traité de ces anciens divertissemens. XII. 567. *b.* Description de ce qui en faisoit l'essentiel. Du tems où cet usage s'introduisit. Divers exemples de semblables spectacles. Autres magnificences que Louis XIV a fait succéder aux divertissemens des entremets. *ibid.* 568. *a.*

ENTREMETEUR, *voyez* PROXENETE. XXVII. 711. *a.* Regle de prudence lorsqu'on s'entremet des affaires d'autrui. *ibid.* 714. *a.*

ENTREPAS, (*Manege*) allure non naturelle du cheval : d'où elle dépend. XVII. (*première édition*) 479. *b.* (*troisième édition*) 499. *b.* VII. 673. *b.*

ENTREPOSEUR, (*Comm.*) commis qui a soin d'un magasin ou bureau d'entrepôt. Ce terme employé pour la première fois dans une déclaration du roi de l'année 1723. XII. 569. *a.*

ENTREPOT, (*Comm.*) villes d'entrepôt. Smyrne, Batavia; il y a en France plusieurs villes d'entrepôt. Commissionnaires d'entrepôt. Magasins d'entrepôt, établis dans quelques bureaux des cinq grosses fermes. Énumération des villes où se trouvent ces magasins. Les marchandises qui y reposent ne sont sujettes pendant six mois à aucun droit d'entrée ni de sortie, &c. A qui sont remises les clés de ces magasins. Conditions préalables, & formalités pour y interposer les marchandises. Tout autre magasin d'entrepôt défendu jusqu'à une distance limitée. Entrepôt, personne interposée. XII. 569. a, b.

Entrepôt, magasin d'entrepôt. XX. 704. b. Ville d'entrepôt. XXXV. 452. b.

ENTREPOT DE TABAC. C'est le lieu où l'on vend le tabac. Description de cette plante, sa découverte, lieux où on la cultive, son usage, sa culture, &c. XII. 569. b. — 576. a. *Voyez ci-après l'analyse de cet article, au mot TABAC.*

ENTREPRISE, (*Gramm.*) Deux significations de ce mot. XII. 576. b.

ENTREPRISE, (*Art milit.*) résolution d'exécuter quelque opération, comme de combattre, de faire un siège, &c. Quand une entreprise a été une fois résolue dans un conseil de guerre, il importe extrêmement que ceux qui ont été d'un sentiment contraire, paroissent approuver ce qui s'y est déterminé, quelque mauvais qu'il puisse être. XII. 576. b.

Entreprise. Des entreprises de commerce. VIII. (*première édition*) 703. b. (*troisième édition*) 711. b. Action par laquelle on s'oppose à une entreprise que l'on prétend préjudiciable à soi. X. 696. a. Réflexions sur les succès des entreprises humaines. XXXI. 895. b.

ENTRE-SOL, (*Archit.*) usages auxquels sont destinées ces petites pièces. Ce qu'il faut observer par rapport à leur construction. Quelquefois on pratique des entre-sols simplement pour corriger la trop grande élévation des planchers. XII. 577. a.

ENTRE-TAILLE, (*Gravure en bois*) tailles plus nourries à certains endroits que dans le reste de leur longueur, c'est

ce que les graveurs en cuivre appellent tailles rentrées. Sur la façon de pratiquer les entre-tailles, *voyez GRAVURE EN BOIS*. Comment Mellan faisoit ses tailles rentrées. On trouve dans ses ouvrages des entre-tailles de toute façon. La sainte face couronnée d'épines, est un de ses morceaux les plus admirables. François Chauveau a le mieux approché de la manière de Mellan. XII. 577. b.

Entre-tailles, appelées par les graveurs en cuivre entre-deux. *ibid.* *Voyez* à l'article *gravure en bois* la manière de les exécuter.

ENTRE-TAILLURE, (*Manège, Maréch.*) Quelles sont les blessures de ce nom, & le traitement qu'elles demandent. Moyen de prévenir l'entre-taillure. XII. 578. a.

ENTRETIEN, *conversation*. (*Synon.*) IX. 355. b.

ENTREVOUT, (*Charpent.*) manière de couvrir les entrevouts. I. 776. b.

ENVAHIR, *s'emparer, usurper*, (*Synon.*) XXXVI. 149. a.

ENVERS, *vers*, (*Synon.*) XXXV. 230. b.

ENVERS. Côté le moins beau d'un ouvrage qui a deux faces. XII. 579. a.

ENVIE, (*Morale*) inquiétude de l'âme causée par la considération d'un bien que nous désirons, & dont jouit une autre personne. Elle peut être plus ou moins malheureuse, & plus ou moins blâmable; mais elle a toujours quelque chose de bas. Effets de la haine & de l'envie jointes ensemble. Portrait de l'envieux, ses chagrins, ses ressources, ses délices. L'envie porte quelquefois les gens en place à regarder comme leurs rivaux, ceux dont les conseils pourroient le plus seconder leur ambition. XII. 579. b. L'envie est la ruine des républiques. Exemple tiré de celle des Achéens. Il ne faut point chercher à l'appaiser en abandonnant la vertu. Gloire que l'envie procure à la vertu. *ibid.* 580. a.

Envie, différences entre l'envie & l'émulation, XII. 304. a. entre l'envie & la jalousie. XVIII. 44. a. XXXII. 259. b. Réflexions sur l'envie. II. 50. a.

ENVIE, (*Médec.*) cette passion peut devenir tellement excessive, qu'elle dégé-

nere en délire mélancolique, & en produise les funestes effets. Comment les poëtes ont exprimé ces effets de l'envie. Traitement qu'exige cette maladie du corps & de l'esprit. XII. 580. a.

Envie, voyez TACHE DE NAISSANCE. XXXII. 487. a, b. Effets du pouvoir de l'imagination dans les femmes enceintes. XVIII. 378. a, b.

Envie déréglée; desir immodéré de certains alimens, ou de certaines matieres nuisibles, absurdes, &c. Dépravation d'appétit appelé *pica*, qui consiste à manger des choses d'une nature différente, & contraire même à celle des alimens. XII. 580. b. Autre dépravation appelée *malacia*, qui affecte particulièrement les femmes enceintes, & qui n'est maladie que par l'ardeur du desir. Quelles sont les personnes sujettes à la premiere espece de dépravation. Quel que soit le vice des organes ou des fucs digestifs, soit dans la bouche, soit dans l'estomac, il pourra bien former une cause déterminante de la dépravation d'appétit, mais il ne fera pas suffisant pour la produire immédiatement. Il n'y a vraisemblablement que la lésion de l'imagination que l'on puisse regarder comme la cause prochaine de ce vice dans la faculté concupiscible. *ibid.* 581. a, b. On a souvent guéri des personnes qui avoient l'appétit depravé en éloignant soigneusement tout ce qui pouvoit rappeler l'idée de l'objet de cet appétit. Pourquoi les femmes sont sujettes à cette sorte de maladie. Les personnes du sexe sont plus susceptibles d'engendrer de mauvaises humeurs, & de fournir matiere aux causes prochaines de la dépravation d'appétit. Les hommes n'y sont sujets qu'autant que leur tempérament approche de la délicatesse de celui des femmes. Exemple d'un artisan qui éprouvoit une dépravation d'appétit & des vomissemens toutes les fois que sa femme étoit enceinte. *ibid.* 582. a, b. La maladie appelée *malacia*, se change souvent en celle que nous avons appelée *pica*. Il est rare que la dépravation d'appétit soit aussi excessive dans les filles que dans les femmes grosses. Vice des humeurs qui en est la cause dans les premieres. Signes auxquels ce vice se fait connoître. Prognostics de cette maladie: lorsqu'elle est simple, il n'y

arien à en craindre. Les femmes en sont ordinairement délivrées le quatrieme mois de leur grossesse. *ibid.* 583. a, b. Si elle subsiste au-delà, elle devient dangereuse. Deux objets à se proposer dans la curation de l'appétit depravé; corriger l'erreur de l'imagination & le vice dominant du corps. Directions sur l'un & l'autre objet.

Le mot *envie* se dit aussi des taches ou autres choses contre nature qui paroissent sur le corps des enfans nouveau-nés, appelées par les Grecs *σπίλοι*, & par les Latins *nevi*. *ibid.* 584. a, b. Voyez là-dessus IMAGINATION.

Envie. L'imagination peut jetter dans le dégoût, & faire desirer des choses pernicieuses. XIII. 793. a, b. Appétit depravé de certains alimens. XX. 873. a. XXV. 750. a.

ENVIE. (*Mythol.*) Comment les poëtes l'on représentée. XII. 584. b.

ENVIEUX, JALOUX. Différence entre ces mots. XII. 584. b.

ENULA *campana*. Conserve de cette racine. IX. 90. b. Voyez AUNÉE.

ENUMERATION, (*Belles-lett.*) cette figure est admirable en poésie, parce qu'elle rassemble les traits les plus frappans d'un objet qu'on veut dépeindre, &c. Exemple tiré d'Athalie. XII. 585. a.

ENUMÉRATION imparfaite, (*Logiq.*) espece de sophisme. XXXI. 444. b.

ENUMÉRATION, dénombrement. (*Hist. anc.*) Celui qu'ordonna César-Auguste au tems de la naissance de Notre-Seigneur. Dénombrements des familles romaines, faits par Servius Tullius, par Pompée & Crassus, & enfin par César. Nombre des citoyens romains trouvé par différens dénombrements faits sous Auguste, Tibere & Claude. XII. 585. a, b. Voyez DÉNOMBREMENT.

ENVOI, livre d', (*Comm.*) XX. 196. b.

ENVOUSTER, signification de ce vieux mot françois. XII. 332. a.

ENVOYÉ. (*Hist. mod.*) Quels sont les ministres qui portent le titre d'envoyés. Les envoyés sont ou ordinaires ou extraordinaires, voyez ces mots. De leurs honneurs & prérogatives. Cette qualité est très-moderne. Honneurs qui leur ont été

E O L

retranchés par la cour de France. Anecdote sur Justiniani, premier envoyé extraordinaire de la république de Venise à la cour de France. XII. 586. a.

Envoyé, ambassadeur, député. Différence entre ces caractères. X. 778. a. Envoyé extraordinaire. XIII. 716. b.

ENYO, (Myth.) déesse de la guerre. Divers sentimens sur son origine & ses fonctions. XII. 586. b.

ENZINA, voyez EUCINA; XXII. 778. Note; mais lisez ENZINA.

E O

EOLE, (Myth.) dieu des vents. XII. 586. b. Ce que sont les vents, selon la mythologie. Comment les poètes en ont réprimé les désordres. Eole a joué un grand rôle dans la poésie, pour élever ou calmer les tempêtes. Empire qu'il exerce sur les vents. Divers endroits de Virgile, relatifs à ce dieu. Auteurs & poètes qui en ont parlé. *ibid.* 587. a, b.

EOLIEN ou éolique, (Gram.) l'un des cinq dialectes de la langue grecque. En quels lieux il a régné. Auteurs qui ont écrit dans ce dialecte. Caractère qui le distingue. Plusieurs le confondent avec le dorique. XII. 587. b.

EOLIEN. (Musiq.) Caractère du mode éolien. XII. 588. a.

EOLIENNES, îles, séjour des vents. XXXIV. 873. b.

EOLIPYLE, (Physiq.) description & usage de cet instrument. Pourquoi il est appelé éolipyle. Expériences faites par son moyen. Force prodigieuse du feu souterrain, lorsqu'il est joint à l'air & à l'eau. XII. 588. a, b. Examen de cette question; savoir, si le vent de l'éolipyle est produit par l'air renfermé dans l'eau, ou par la vapeur même de l'eau. La vapeur chaude qui sort de l'éolipyle, devient froide à quelque distance de-là. Comment les physiciens rendent raison de ce phénomène. Divers usages assez peu importans de l'éolipyle que quelques auteurs ont proposés. *ibid.* 589. a, b.

Eolipyle. Diverses expériences faites avec cet instrument. XIV. 167. a.

EONIENS, (Hist. eccl.) sectateurs

E P A

703

d'Eon de l'Étoile, dans le douzième siècle. Sur quel fondement il se croyoit le Messie. XII. 590. a.

EONS ou éones, (Théolog.) mot qui signifie siècle, éternité. C'est aussi de ce nom que quelques hérétiques avoient appelé les idées que Platon avoit imaginées en Dieu, & qu'ils personnifient, en composant la divinité de leur assemblage. Origine des gnostiques & de leur prétendue science mystérieuse, appelée gnose. Doctrine des éons, selon l'hérétique Valentin, telle qu'elle est rapportée par M. Fleury. XII. 590. a, b. Voyez VALENTINIENS.

EORIES, (Myth.) fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur d'Erigone. A quelle occasion elles furent instituées. *ibid.* 590. b.

E P

EPACTE. (Chronol.) Les épactes sont ou annuelles ou menstruelles. Celles-ci sont les excès du mois civil sur le mois lunaire. Les épactes annuelles sont l'excès de l'année solaire sur la lunaire: cet excès est de près de onze jours. Le cycle des épactes expire avec le nombre d'or, ou le cycle lunaire de 19 ans, & recommence encore dans le même tems. Petite table qui montre le rapport des épactes avec le nombre d'or. La différence entre l'année lunaire & l'année solaire revient la même après 19 ans. Dans l'usage ordinaire, le mot épacte signifie le nombre qu'il faut ajouter à l'année lunaire pour la faire correspondre à la solaire. Règle pour trouver l'épacte convenable à une année quelconque du cycle lunaire. XII. 591. a, b. Moyen de trouver par l'épacte le jour de la nouvelle lune, & ce qu'on appelle l'âge de la lune. Manière de construire une table qui fera voir tout d'un coup le jour de la nouvelle lune. Différence entre l'épacte julienne & la grégorienne. *ibid.* 592. a, b. L'épacte grégorienne pour une année, est la même que l'épacte julienne de l'année précédente. En 312 ans, les épactes diminuent d'un jour; de sorte que pour avoir les épactes, il faut diminuer alors d'une unité celles qu'on devoit avoir par la règle ci-dessus

indiquée. Une autre raison qui fait changer le cycle des épactes dans le calendrier grégorien, c'est que sur quatre années séculaires, il y en a trois qui ne sont point bissextiles; de sorte que ces années-là, les nouvelles lunes, au lieu de tomber au jour marqué dans le calendrier, tombent le jour d'après. On a donc été obligé de former deux autres tables pour les épactes. Manière de les construire: auteurs à consulter sur ces tables. Détails sur leur usage. *ibid.* 593. *a*, *b*. Quelque soin qu'on ait employé pour la détermination des nouvelles lunes par les épactes, & pour fixer la Pâque, cette méthode n'a pas toute l'exactitude qu'on pourroit désirer. Exemples qui le prouvent. Ouvrage à consulter sur l'usage du calcul des épactes pour la chronologie, & pour les dates des anciens titres. *ibid.* 594. *a*, *b*.

EPACTES, (*Astron.*) nombres de jours, d'heures, de minutes & de secondes dont les astronomes font des tables, & qui servent à préparer les calculs des éclipses. Epactes astronomiques dont nous nous servons pour trouver les nouvelles lunes moyennes. *ibid.* 594. *b*. Leur usage. Manière de calculer l'épacte d'une année. Epactes de mois. Tables de Hallei, contenant une suite d'éclipses, depuis 1701, jusqu'à 1718; une table des conjonctions moyennes, & des tables d'équations pour trouver à-peu-près les conjonctions vraies. *ibid.* 595. *a*, *b*.

Epactes, voyez CYCLE métonique. XXI. 752. *b*. Equation solaire, à laquelle il faut avoir égard pour éviter l'erreur d'un jour dans la détermination de la nouvelle lune, voyez MÉTEMPTOSE & PROEMPTOSE. Tables dressées pour cette équation. XXI. 718. *b*. Epactes embolismiques. XII. 221. *a*. Epactes du soleil. VIII. (*première édition*) 845. *a*. (*troisième édit.*) 853. *a*.

EPAGNEULS. (*Vénér.*) Leurs qualités pour la chasse. XII. 595. *b*.

EPAILLER. (*Bijoutier*) Détails sur cette manœuvre, & ce qui la rend nécessaire. XII. 596. *a*.

EPAIS. (*Gramm.*) ce mot se prend relativement à la dimension, ou à la consistance, ou au nombre. XII. 596. *a*.

EPAIS. (*Musiq.*) Ce que les anciens entendoient par genre épais. XII. 596. *a*.

EPAISSISEMENT. (*Médec.*) Il faut que les puissances qui font mouvoir les fluides, & les poussent vers les dernières filières des vaisseaux, aient une force supérieure à celle de la cohésion des molécules, &c. Quand cette cohésion est trop forte, il en résulte des engorgemens, des obstructions de différente nature, selon la différence des humeurs épaissies. La plupart des humeurs sont très-disposées à contracter ce vice, & à devenir moins propres à circuler. Diverses causes qui produisent l'épaississement des humeurs. XII. 596. *b*. Remèdes qu'il faut leur opposer. *ibid.* 597. *a*.

Epaississement. Plusieurs humeurs du corps laissées à elles-mêmes hors de leurs conduits, perdent leur fluidité. XIV. 274. *a*. Epaississement de la masse des humeurs dans certaines fièvres. XV. 463. *b*. Sur l'épaississement des humeurs, voyez *Congulation*, *Concrétion*, *Ténacité*, *Viscosité*.

EPAMINONDAS. Précis de la vie & caractère de cet illustre Thébain. XXXIII. 260. *b*. Son courage. IX. 751. *b*. Charge de Téléarque donnée à Epaminondas. XXXII. 820. *b*. Propos qu'il tint sur le langage bref des Lacédémoniens. XIX. 425. *a*. Ses exploits. XVI. 592. *a*. Sa piété filiale. XXXIII. 851. *a*. Ordre sur lequel il combattit à Leuctres & à Mantinée. IV. 534. *a*. Sa mort dans cette dernière bataille. XX. 1029. *a*.

EPANADIPLOSE, (*Figure de diction*) étymologie de ce mot. Il y a *anadiplose* & *épanadiplose*: ce sont deux espèces de répétition du même mot. Définition & exemples de l'une & de l'autre. L'épanadiplose est aussi appelée *épanaplesse* par quelques grammairiens. Réflexion de l'auteur sur cette figure. XII. 597. *a*, *b*.

EPANCHEMENT, (*Médec.*) voyez EXTRAVASATION. Différence entre infiltration & épanchement. XVIII. 674. *b*. Epanchement de lait. XIX. 493. *b*. Fluctuation d'un fluide épanché dans quelque tumeur. XIV. 648. *a*. Epanchemens du sang dans l'intérieur du crâne, dans la poitrine, dans la cavité du bas-ventre. XVII. 216. *b*. Injections à faire lorsqu'il y a épanchemens

épanchemens de pus dans ces mêmes parties. XVIII. 752. *b*.

EPANNELER, opération du sculpteur-statuaire. XII. 597. *b*.

EPANORTHOSE. (*Belles-lettres*) Définition de cette figure. Exemples tirés de Cicéron & de Térence. XII. 598. *a*. Voyez CORRECTION. (*Rhétor.*)

EPARGNE. (*Morale*) Diverses significations de ce mot. Epargne, trésor du prince. Loi de l'épargne que Dieu suit dans le gouvernement du monde. *Epargne*, soin & habileté nécessaires pour éviter les dépenses superflues, & faire à peu de frais celles qui sont indispensables. XII. 598. *b*. L'épargne économique a toujours été regardée comme une vertu. Elle est la base & l'appui de la politique, elle en est inséparable. Elle s'allie encore parfaitement avec la piété; elle en est la compagne fidelle. Pourquoi les François ont aujourd'hui si peu de goût pour l'épargne. Mauvaise éducation, mauvais exemples, défaut d'exhortations à cette vertu: autant de causes qui la rendent étrangère à nos mœurs. XII. 599. *a, b*. Fausse idée qu'on donne de l'avarice, qui fait que pour l'éviter on se jette dans la prodigalité & dans le faste. Les hommes, plutôt ménagers qu'avares, sont presque toujours d'un bon commerce; ils deviennent même quelquefois compatissans; & si on ne les trouve pas généreux, on les trouve au moins assez équitables. Combien la société gagneroit à être peuplée de ces hommes-là. Les anciens Romains identifioient l'économie avec la probité la plus entière. L'esprit saint nous présente la même idée en plusieurs endroits. Citations de divers passages de l'écriture sur cette matière. *ibid.* 600. *a, b*. Eloge de la femme forte. L'évêque doit être bon économiste, dit S. Paul. Exemple d'épargne que nous a donné Jésus-Christ. Dépenses abusives que fait l'état, & dont la suppression ne gêneroit point la liberté publique. *ibid.* 601. *a, b*. On a déjà donné l'exemple d'une meilleure économie lorsqu'à la naissance du duc de Bourgogne, on a mieux aimé allumer de toute part le flambeau de l'hyménée, que de faire, suivant l'usage, des pro-

Tome II,

digalités mal entendues. Exemple & paroles d'un sage Suédois sur ce même sujet. Autres traits; l'un tiré d'un empereur de la Chine, l'autre du ministère d'Angleterre. Un ambassadeur Hollandois se plaignoit de ce qu'au lieu de lui donner une lettre de change de quarante mille écus, la cour qu'il quittoit lui avoit fait présent d'un bijou de même valeur. Epargnes qu'on pourroit faire dans l'administration de la justice & des finances, dans la discipline des troupes, dans la police des arts & du commerce, particulièrement dans celle des métiers, *ibid.* 602. *a, b*. & enfin dans l'exercice même de la religion. Il est démontré que le pain-béni seul coûte plusieurs millions par an. Abus de la location des chaises dans l'église. Moyens de fournir aux dépenses ordinaires, quand cette recette seroit retranchée. *ibid.* 603. *a, b*. Comment le gouvernement devroit intervenir à cet égard. On a sagement observé que le nombre surabondant des gens d'église est visiblement contraire à l'opulence nationale; ce qui est principalement vrai des réguliers de l'un & de l'autre sexe. Réforme qu'il faudroit établir sur cet objet. Autres abus auxquels il importe de faire attention: les académies de jeu, le trop grand nombre de cabarets. Réponse à ceux qui objecteroient que des réglemens à cet égard diminueroient le produit des aides. *ibid.* 604. *a, b*. Autre proposition qui tient à l'épargne publique; ce seroit de fonder des monts de piété, pour faire trouver de l'argent sur gage & sur un très-foible intérêt. Avantages de tels établissemens. Usage particulier aux Anglois, qui sert à faire connoître leur économie domestique. Objection faite à l'auteur: si l'économie devenoit à la mode parmi les François, que feroit-on de tant de richesses accumulées? *ibid.* 605. *a, b*. que deviendroient tant de sujets dont l'unique destination est d'être employés aux arts de somptuosité? Réponse, qui sert à renforcer la thèse de l'auteur, en lui donnant lieu d'exposer les bonnes œuvres que l'économie rend praticables, & ce que l'ordre public gagneroit par le retranchement de mille abus contraires à la pro-

V v v v

périté de l'état. Il est certain que la différence d'occupation dans les sujets produit l'abondance ou la disette nationale. Ce qui rend indifférent sur les raisons les plus concluantes en faveur de l'économie, c'est l'ignorance, la mollesse, & l'habitude de confondre l'épargne avec l'avarice. Détails sur le genre de vie de feu M. Godinot, chanoine de Rheims. Son goût pour l'agriculture; son épargne; sa vie retirée, & les richesses qu'il avoit amassées par tous ces moyens. Faux jugemens qu'on avoit portés sur son compte. Effets de sa libéralité qui confondirent ces faux jugemens. *ibid.* 606. *a*, *b*. Sociétés établies en Angleterre, en Ecosse & en Irlande, propres à encourager à l'économie & à des largeesses dispensées à propos. Académie royale fondée en Suede, dont l'unique objet se rapporte à des vues économiques. Le journal économique qui se publie en France, est digne de toute l'attention du ministère. Comment il devroit favoriser & soutenir cet ouvrage. Ce seroit une vue bien conforme à l'économie, de ne pas abandonner le plus grand nombre de sujets à la rapacité de ceux qui les emploient, & dont le but principal est de profiter du labour d'autrui sans aucun égard au bien des travailleurs. Eloge de ces hommes précieux à la France, qui joignent, à la supériorité du génie, les vues les plus utiles & les plus grandes. Exemples que les princes de l'Europe ont donnés de leur goût pour l'économie publique, depuis la paix de 1748. *ibid.* 607. *a*, *b*. Ouvrages des savans qui concourent à un si intéressant objet. Maux publics & particuliers qui viennent de ce qu'on a mal saisi ce juste milieu qu'il faut tenir entre l'avarice & la prodigalité. Caractère d'une sage épargne. Comment les anciens accoutumoient leurs enfans à l'épargne, & combien peu leur exemple est imité. Le but de tout ce qui vient d'être dit, est de déclarer les hommes sur leurs véritables intérêts. *ibid.* 608. *a*, *b*. Voyez **ECONOMIE**.

Epargne, ménage, ménagement. Différentes significations de ces mots. XXI. 478. *b*. Ajoutez à l'article *Epargne* le projet de transporter plusieurs fêtes au di-

manche. XIV. 106. *a*, *b*. Action générale qui tint lieu de fête à la naissance de M. le duc de Bourgogne. XIV. 143. *b*.

EPARGNE. (*Finances*) Greffier de l'épargne chez les Romains. XXX. 409. *a*. Billet de l'épargne. V. 75. *b*. Contrôleurs de l'épargne sous François I & Henri II. IX. 332. *b*. Trésorier de l'épargne en Angleterre. XV. 827. *b*. Voyez **TRÉSOR**.

EPARGNE. (*Gravure en bois*) Ouvrage fait à taille d'épargne. XII. 608. *b*.

Epargne, (*peinture à l'*) XXI. 938. *b*.

EPARGNE. (*Hydr.*) XII. 608. *b*. Voyez **AJUTAGE**.

EPARVIN, (*Maneg. Maréch.*) tumeur qui affecte les jarrets. Origine du mot éparvin. Trois sortes d'éparvins, selon quelques auteurs.

1°. *L'éparvin sec.* Flexion convulsive & précipitée de la jambe qui en est attaquée, lorsque l'animal marche. Un cheval crochur avec ce défaut doit être rejeté. Ceux dans les deux jambes desquels il se rencontre, n'ont pas toujours été rejetés dans les maneges. Causes de cette flexion convulsive; causes prochaines & éloignées. Si cette maladie n'est pas parvenue à un degré considérable, la sensation douloureuse n'existera que dès les premiers pas, & cessera insensiblement. Il est de toute impossibilité d'assigner à cette maladie une place dans le jarret, ou dans les parties qui l'environnent. XII. 609. *a*, *b*. Si le premier moment de la contraction est celui de la douleur, il faut conclure que le siège du mal est dans la partie qui se contracte, c'est-à-dire, dans la partie charnue des muscles.

2°. *L'éparvin de bœuf.* Pourquoi cette maladie est appelée de ce nom. Nature de la tumeur qui cause cette maladie dans les bœufs. Celle qui survient aux chevaux n'a aucun caractère semblable. Ainsi elle doit être simplement appelée éparvin, ou *éparvin calleux*, qui est la troisième espèce, selon quelques auteurs. Ce qui caractérise l'éparvin, c'est sa situation; & dans la maladie dont il est ici question, il n'y a de gonflement qu'à la portion de l'os du canon, que l'on a nommée ainsi; c'est un mal dont le siège, ainsi que celui

de la courbe, est dans l'os même. Détails sur la situation de la courbe. *ibid.* 610. *a*, *b*. Ses caractères extérieurs; ses symptômes. Le véritable éparvin & la courbe ont un même principe. Quelles en sont les causes internes & externes. Traitement de ces maladies. Cure de la tumeur humorale, à supposer qu'elle se montre dans le cheval, comme celle qui se montre quelquefois dans les bœufs. *ibid.* 611. *a*, *b*. Le traitement de l'éparvin sec n'est pas encore véritablement connu. Essais inutiles de l'auteur, pour parvenir à le guérir. Ce qu'on vient de lire est de M. Bourgelat. La même matière traitée par M. Genfon. Les différens symptômes de l'éparvin ont fait diviser cette maladie en plusieurs espèces, sur lesquelles les auteurs ne sont pas d'accord. Quelques-uns en reconnoissent trois, d'autres deux, d'autres une seule. L'éparvin de bœuf n'a jamais été reconnu par MM. Bourgelat & Genfon dans le jarret du cheval. Ce qu'on entend par éparvin sec: il faut le distinguer du véritable éparvin. Causes de l'éparvin calleux. *ibid.* 612. *a*, *b*. Siege de l'éparvin sec. Il est inutile de proposer des remèdes pour ces genres de maladies, puisque la cure en est jusqu'à présent inconnue. Les cures prétendues de l'éparvin ne sont arrivées que dans les cas où il est superficiel, c'est-à-dire, lorsque le frottement a suffi pour rendre aux parties voisines la liberté de leur mouvement. Le vrai remède de l'éparvin est d'en prévenir les causes primitives: quelles sont ces causes. Pourquoi cette maladie est plus commune aujourd'hui qu'autrefois, & les beaux & les bons chevaux si rares de nos jours. *ibid.* 613. *a*, *b*. Conduite prudente qu'on tenoit autrefois à l'égard des chevaux, opposée aux abus où l'on tombe si fréquemment aujourd'hui. *ibid.* 614. *a*, *b*. XVII. (première édition) 504. *a*. (troisième édit.) 524. *a*.

EPAVES, (*Jurispr.*) choses mobilières égarées ou perdues, dont on ignore le légitime propriétaire. Etym. de ce mot. En Normandie on les appelle *choses gaïves*. Différence entre les épaves & les biens vacans, XII. 614. *b*. de même aussi entre un trésor & un épave. Ce qu'ordonnent

les loix romaines sur les bestiaux égarés. Comment les coutumes en disposent. Quelles sont celles qui contiennent quelques dispositions sur cette matière. Auteurs qui traitent des épaves. *ibid.* 615. *a*, *b*.

Epaves d'abeilles, ou *avettes*, essaims de mouches à miel qui viennent se poser dans le fonds de quelqu'un, & que personne ne réclame. Elles appartiennent au seigneur haut-justicier. Coutumes qui en disposent ainsi. Disposition particulière de la coutume du Maine. XII. 615. *b*.

Epaves d'aubains, hommes & femmes nés hors le royaume en pays si lointain, que l'on ne peut avoir connoissance du lieu de leur naissance. XII. 616. *a*.

Epave du destrier. XII. 616. *a*.

Epave du faucon. XII. 616. *a*.

Epaves foncières. XII. 616. *a*.

Epaves marines ou *maritimes*, appelées en vieux langage, *herpes marines*. Etym. de cette dernière dénomination. Les poissons qui viennent échouer, sont du nombre des épaves marines. Ce que les jugemens d'Oleron établissent sur les épaves marines. La coutume de Normandie les appelle *varech*: voyez ce mot. Ce que déclare sur ce sujet l'ordonnance de la marine de 1681. XII. 616. *a*, *b*.

Epave mobilière, distinguée en cela des épaves foncières, qui consistent en immeubles. Coutumes où il en est parlé. *ibid.* 617. *a*.

Epave de personne, ou *d'aubain*. *ibid.*

Epave de rivière. Ce que prescrit sur ce sujet l'ordonnance des eaux & forêts. *ibid.*

EPAVITÉ, (*Jurispr.*) se dit en quelques coutumes pour aubaine. Ce que portent sur le droit d'épavité, la coutume de Vitry, Bacquet en son traité du droit d'aubaine, & les ordonnances du duc de Bouillon. *ibid.* *b*.

EPAULARD, (*Ichthyolog.*) poisson cétacée, que l'on appelle *dorgue* en Languedoc. Sa description. Pourquoi les pêcheurs empêchent qu'on ne le blesse. *ibid.*

EPAULE, (*Anatom.*) Définition. XII. 617. *b*. C'est principalement de l'o-

omoplate que dépendent les différentes attitudes de l'épaule. Pourquoi les épaules sont plus hautes ou plus basses, plus larges ou plus étroites dans différentes personnes. Causes des trois difformités principales des épaules, qui gâtent la beauté de la taille. Précautions que doivent prendre les enfans pour éviter ces difformités. 1°. Pour éviter la voussure, il faut engager les enfans à avancer la poitrine en devant, à retirer les épaules en arrière, à porter leurs coudes sur les hanches. Il faut les obliger quand ils sont assis de se tenir à plomb sur leur séant. Il faut que la tablette sur laquelle ils s'assient, soit absolument plate au lieu d'être enfoncée dans le milieu. Il faut coucher l'enfant dans son lit le plus plat qu'il sera possible. 2°. Pour éviter l'engoncement, il faut se garder de suspendre & de soulever un enfant par la lisière, il faut que la table où il mange soit deux doigts plus basse que les coules. *ibid.* 618. a, b. Un autre moyen seroit de ne point asséoir les enfans dans des sieges ou roulettes qui ont des accoudoirs un peu hauts. 3°. Pour remédier à l'inégale hauteur des épaules, il faut mettre quelque chose d'un peu lourd sur l'épaule qui baisse. Comment il est prouvé que l'épaule chargée se hausse, & que celle qui ne l'est pas se baisse. On peut, au lieu de ce moyen, faire porter par l'enfant, avec la main qui est du côté de cette épaule, quelque chose d'un peu pesant; cet expédient est sur-tout très-utile, quand un enfant a la taille considérablement plus tournée d'un côté que de l'autre. Autre moyen; faire porter à l'enfant une petite échelle sur l'épaule qui baisse. Autres expédiens. *ibid.* 619. a, b. Quelquefois enfin, un enfant penche trop l'épaule sur un des côtés, soit le gauche, soit le droit. Moyens d'y remédier. S'il penche trop l'épaule du côté gauche, faites-le soutenir sur le pied droit. Tous ces moyens demandent une longue continuation. Les difformités des épaules ne peuvent être corrigées que dans les premières années de l'enfance. Pourquoi l'on a vu des personnes qui, après avoir été blessées à l'épaule, ont tout-à-coup perdu la parole. *ibid.* 620. a, b.

Epaule, pieces osseuses de l'épaule; voyez CLAVICULE & OMOPLATE. Muscle deltoïde de l'épaule. X. 628. b. Le trapeze. XXXIV. 43. a.

EPAULE, (*Manege*) partie de l'avant-main du cheval. On a confondu cette partie, qui n'est proprement composée que de l'omoplate, avec le bras qui est formé par l'humérus. Il importe essentiellement de se former une idée juste de la structure de cet animal. XII. 620. a, b. C'est au bras qu'il faut rapporter toutes les observations qui ont été adoptées, & qui ont paru ne concerner que l'épaule. Le bras doit être petit, plat, libre & mouvant. Comment on reconnoît s'il est doué de ces qualités. Comment le défaut de liberté peut se réparer, lorsque cette partie n'est que nouée & entreprise. Si cette partie se trouve chevillée ou froide, ou desséchée, on ne peut plus lui donner aucune liberté. Signes auxquels on reconnoît qu'elle a quelqu'un de ces défauts. Causes qui rendent cette partie froide. *ibid.* 621. a, b. Causes du dessèchement. Comment on reconnoît que la partie dont il s'agit, est froide ou prise. Symptômes du dessèchement. Moyens de prévenir les progrès de ces maladies. Dès que le mal est ancien, les tentatives sont infructueuses. En quoi consiste la souplesse des épaules. *ibid.* 622. a, b. La nécessité de la procurer à l'animal est la base de toutes les actions auxquelles nous pouvons le solliciter. Quels sont les moyens de dénouer ces parties, & d'en faciliter le jeu en tout sens. L'unique intention de l'auteur est d'assouplir l'omoplate & l'humérus, & pour cet effet, de solliciter le mouvement en rond, dont le bras principalement, ou son articulation sphéroïde est susceptible. *ibid.* 623. a, b. Leçons de l'auteur pour parvenir à ce but. Divers détails instructifs sur cette matière. *ibid.* 624. a, b.

Epaule, description de cette partie. XVII. (*première édition*) 454. b. 459. b. 465. b. 482. b. (*troisième édition*) 474. b. 479. b. 485. b. 502. b. Cheval froid dans les épaules. Cheval pris des épaules. *ibid.* (*première édition*) 501. b. (*troisième édition*) 521. b. Gagner l'épaule du cheval. XV. 641. b.

EPAULE, (*Maréch.*) cette partie est sujette à beaucoup d'infirmités, comme entr'ouverture, écart ou effort d'épaule, &c. Pour mieux expliquer la cause, les effets de ces genres de maladies, l'auteur développe ici la composition anatomique de la partie qui en est le siège. XII. 625. *a, b.* Cause principale de l'effort d'épaule. Cas où la maladie est légère, & peut se guérir aisément. Cas plus grave, dans lequel la maladie devient souvent incurable sans un prompt secours. L'entr'ouverture ou disjonction des os de l'épaule proprement dite, est un des plus funestes accidens qui puissent arriver au cheval. Signes symptomatiques qui le caractérisent. Cure pour l'écart ou effort d'épaule simple. *ibid.* 626. *a, b.* Ce qu'il faut faire si l'effort d'épaule est ancien. Autre genre de maladie auquel les épaules des chevaux sont sujettes : il se divise en trois especes qui ont chacune leur cause particulière ; les épaules froides, les épaules chevillées, les épaules étroites ou serrées. Pourquoi les chevaux anglois, & sur-tout les chevaux de selle, sont plus sujets à cette maladie que les autres. *ibid.* 627. *a, b.* Cause des épaules froides. Comment il est facile d'être trompé sur cette maladie lorsqu'on achete un cheval. Cause seconde de ce même mal. D'où vient le défaut des épaules chevillées. Cause des épaules étroites ou serrées. Impossibilité de guérir ces maladies. *ibid.* 628. *a, b.*

EPAULEMENT, (*Fortific.*) ouvrage qui sert à couvrir du canon de l'ennemi. C'est encore la partie avancée d'un flanc couvert, non arrondie. Autrefois on faisoit des épaulements pour couvrir la cavalerie du feu de l'assiégé. XII. 629. *b.*

EPAULIES, (*Hist. anc.*) lendemain des noces chez les Grecs. Ce qui se pratiquoit ce jour-là ; pourquoi on l'appelloit épaulie. Meubles & présens donnés par le beau-pere & appelés du même nom. Comment ces présens étoient envoyés à l'époux. *ibid.*

EPEAUTRE, (*Agricult.*) espece de froment. Deux sortes d'épeautre. Qualité de son pain. Usage qu'on en faisoit autrefois. Usage qu'on en fait aujourd'hui. Des-

cription de la plante. Seigle blanc aussi nommé épeautre. *ibid.*

Epeautre, observations sur cette espece de blé. V. 144. *b.* XXVI. 141. *b. &c.* Espece d'épeautre appelée seigle blanc, ou blé barbu. *ibid.* 141. *a.*

EPÉE. (*Escrime.*) Définition de toutes les parties de l'épée, en termes d'escrime. Epée à deux mains ou espadon. Diverses sortes d'épées. Quelles étoient autrefois les épées des sauvages du Mexique. Longueur des épées en Espagne. Les anciens chevaliers donnoient des noms à leurs épées. Comment étoient faites les épées dans les premiers tems de la troisieme race de nos rois. Faits extraordinaires des anciens chevaliers avec leurs épées. Force qu'elles supposoient dans ceux qui les manioient. XII. 630. *a, b.*

EPÉE. (*Escrime.*) Salut de l'épée, voyez SALUT. Battemens d'épée. IV. 561. *b.* Coulement d'épée. IX. 650. *a, b.*

EPÉE. (*Art milit.*) Epées de différentes sortes. Celles des anciens Espagnols & des Gaulois. Celles des François sous la premiere race. Epées qui fendoient un homme en deux. Epée du tems de S. Louis, XII. 631. *a, b.* & du tems de François I. Epées qu'on appelloit bracquemart, stocade, espadon. Epées des mousquetaires & piquiers du tems de Louis XIII. Celles des soldats sous Louis XIV & dans les tems suivans. Exemples qui prouvent que la nation Françoise a su toujours tirer de grands avantages de cette arme, & s'en servir avec autant de vigueur que de succès. Ces exemples sont tirés de la bataille de Cassel en 1667, de la bataille de Staffarde en 1690. La brigade des gardes à Steinkerque en 1692, fit une charge l'épée à la main, qui décida le combat. *ibid.* 632. *a, b.* Occasions où l'épée est préférable à la baïonnette. Autres exemples qui montrent la grande utilité de cette arme. De la meilleure forme qu'on doit lui donner. *ibid.* 633. *a, b.* Voyez là-dessus l'article FUSILPIQUE.

EPÉE. (*Art milit. Antiq.*) Raisons alléguées contre l'usage de l'épée pour l'infanterie. XII. 633. *b.* Ces raisons réfutées par les exemples rapportés ci-dessus. Ma-

tiere dont les épées romaines étoient faites. Espece de fabre dont Persée se servit pour délivrer Andromède selon le tableau qu'on en a trouvé dans les peintures d'Herculanum. Des différentes formes qu'ont eues les épées chez différens peuples. *ibid.* 634. *a, b.*

Épée, gardes & lames d'épée, voyez ces mots. Poignée d'une épée. XXVI. (*premiere édition*) 434. *a.* (*troisieme édition*) 436. *a.* Espece d'épées nommées Coutilles. IX. 813. *b.* Panferotesches ou paluches, dont se servent les hussards. XXIV. 410. *b.* Epées en bâton, ou épées fourrées des anciens. XXVI. (*premiere édition*) 546. *a.* (*troisieme édition*) 572. *a.* Braquemarts. *ibid.* Inutilité de l'épée pour le soldat. III. (*premiere édition*) 375. *b.* (*troisieme édition*) 399. *b.* On n'a pas supprimé l'épée, mais on l'a dépouillée de tout ce qui la rendoit embarrassante. XVI. (*premiere édition*) 872. *b.* (*troisieme édition*) 876. *b.* Leçons pour bien manier l'épée, voyez ESCRIME.

ÉPÉE, (*Jurisprud.*) noblesse d'épée, voyez NOBLESSE. Conseiller d'épée. IX. 65. *b.* Juge d'épée XIX. 177. *b.* Office d'épée. XXIII. 544. *a.* Sergent de l'épée. XXX. 880. *b.*

ÉPÉE, (*Blason*) meuble d'armoirie. Différentes manieres de la représenter. Noms que d'anciens chevaliers donnoient à leurs épées. Signification de l'épée symbolique des armoiries. XII. 634. *b.*

ÉPÉE, (*Hist. mod.*) ordre de chevalerie, autrefois en honneur dans l'île de Chypre, &c. Instituteur de cet ordre. Quelle en étoit la marque. *ibid.* 635. *a.*

ÉPÉE, (*Hist. mod.*) ordre des deux épées de Jesus-Christ, ou les chevaliers du Christ des deux épées, institué en Pologne en 1193. Occasion & origine de cet ordre. Quelle en étoit la lumiere. *ibid.*

ÉPÉE ROMAINE, (*Maneg. Maréch.*) épi qui, dans quelques chevaux, regne tout le long de l'encolure, &c. *ibid.*

ÉPÉE, (*Cordier*) instrument du cordier. *ibid.* *b.*

ÉPÉE, (*Diamantaire*) lien de fer qui unit le bras avec le coude de l'arbre de la grande roue. Description & usage. *ibid.*

ÉPEICHE, (*Ornithol.*) cul rouge,

oiseau de la grosseur du merle ou un peu plus gros. *ibid.* Description très-détaillée de cet oiseau. Il se nourrit d'insectes. *ibid.* 636. *a.*

ÉPELLER, regles sur la maniere d'épeller les syllabes. XXXII. 187. *b.* 188. *a, b.*

EPENTHESE, (*Gramm.*) étymologie de ce mot. Cette figure consiste à insérer une lettre ou même une syllabe au milieu d'un mot. Exemples tirés de Lucrèce, Virgile, Juvenal. XII. 636. *b.*

EPERIES, ville de Hongrie : mines de sel dans son voisinage. XXX. 615. *a.*

EPERLAN, (*Ichthyol.*) poisson ainsi nommé, parce qu'il a une belle couleur de perle. Lieux où il se trouve. Il y en a deux sortes. Description de ce poisson. Qualité de sa chair. Temps où on le pêche. Propriétés qu'on attribue à sa chair. XII. 636. *b.*

EPERON. (*Maneg.*) Comment les Grecs, Virgile, Silius Italicus, Térence & Cicéron l'ont nommé. Pourquoi nous n'en voyons aucune représentation dans les anciens monumens. Quelle forme les anciens lui donnoient. Les éperons étoient autrefois une marque de distinction ; plusieurs ecclésiastiques se l'attribuerent ; mais ensuite elle leur fut interdite. XII. 637. *a, b.* Différence entre l'éperon doré & l'éperon argenté. Peut-être la grosseur de ce fer & l'énorme longueur du collet, étoient-elles une preuve de bravoure & une marque d'honneur accordée aux grands hommes de guerre. *ibid.* 638. *a.*

Eperon, avoir l'éperon fin. IX. 535. *b.*

EPERON, (*Hist. mod.*) ordre de chevalerie. Son institution. Marque de cet ordre. Cérémonie par laquelle on dégradoit un chevalier de l'éperon. XII. 638. *a.*

EPERON, (*Fortificat.*) voyez CONTREFORT. *ibid.* *b.*

EPERON, poulaine, cap, avantage. (*Marine*) Assemblage de plusieurs pieces de bois, qu'on pose en saillie au devant du vaisseau, &c. Détails sur la construction de cette partie du vaisseau. *ibid.*

Eperon, voyez CAP, POULAIN & PROUE. Aiguille de l'éperon. I. 725. *b.* Pointe de l'éperon. XXVI. (*premiere édition*) 463. *a.* (*troisieme édition*) 465. *a.*

Courbaton de l'éperon. IX. 757. a. Piece de l'éperon appelée gorgere. XVI. 305. b. Herpe de l'éperon. XVII. (premiere édition) 384. a. (troisieme édition) 404. a.

EPERON, (Hydrauliq.) arc-boutant. XII. 639. a.

EPERON, (Blason) molette de l'éperon. XXII. 89. a.

EPERONNIER. (Art méch.) Divers ouvrages que les éperonniers ont droit de faire. L'art de l'éperonnier presque aussi ancien que l'usage de monter à cheval. Usages qui se pratiquoient dans les manèges avant l'invention des éperons. Description des éperons; les plus commodes sont ceux qu'on appelle éperons brisés. Description de cet éperon & de ses parties; maniere de le fabriquer. Autres artisans avec lesquels les éperonniers faisoient corps autrefois; comment ils se sont désunis. Ancienneté des maîtres lormiers-éperonniers. XII. 639. a, b. &c.

Epervier, connoissances sur lesquelles se fonde l'art d'emboucher les chevaux. XII. 223. b. &c.

EPERVIER, (Ornithol.) oiseau de proie, gros comme un pigeon. Sa description. Ponte de la femelle. Cet oiseau est très-fort & courageux. XII. 641. a, b.

Epervier. Vénération des Egyptiens pour cet oiseau. XVII. (premiere édition) 423. a. (troisieme édition) 443. a. Rajeunissement des éperviers. XXVIII. 246. a.

EPERVIER, (Blason) oiseau assez commun dans les armoiries. Signification de ce symbole. Epervier chaperonné, longé, grilleté, perché. XII. 641. b.

Epervier. Epervier longé. XX. 337. a.

EPERVIER du furet, (Pêche) sorte de filet avec lequel on prend le poisson dans les rivières. Description & usage de ce filet. La pêche à l'épervier est défendue. XII. 641. b. Voyez Furet.

EPERVIER, (Botan.) herbe à l'épervier. XVII. (premiere édition) 290. a. (troisieme édition) 310. a.

EPHA, (Hist. anc.) mesure grecque qui étoit en usage parmi les Hébreux. Évaluation de cette mesure. Hospitalité de Gédéon, qui fit cuire pour un ange

un épha de farine. XII. 642. a. Voyez Bath.

EPHÉBÉUM, (Littér.) salle de Gymnase où s'assembloient les jeunes gens qui n'avoient pas encore atteint seize ans. Réflexion sur les préjugés modernes en matière d'éducation, qui nous empêchent de profiter des exemples des anciens. *ibid.*

EPHEDRA. (Botan.) Différens noms de cette plante. Son caractère générique. Description & culture de deux sortes d'éphedra. Énumération de trois autres moins connues. XII. 642. b. &c.

EPHELIDE. (Médec.) Etymologie de ce mot. Taches rousses qui viennent à la peau & sur-tout au visage. Leur cause. Celles qui ont la figure d'une lentille sont appelées en latin *lentiginis*. Voyez *Lentille*. Cause qui les produit. Autre espece de tache appelée *le hâle*, *morphea solaris*. Voyez *Hâle*. Autres éphélides improprement nommées, ce sont des taches brunes, quelquefois rougeâtres, qui affectent le visage & le front, sur-tout des femmes grosses & même des filles. Leurs causes. Ce sont des signes équivoques de grossesse. Quelle en est la durée. Maniere de les traiter. XII. 643. a, b.

EPHÉMERE, (Insectol.) insecte qui meurt presque aussi-tôt qu'il est transformé en mouche. Description de ces insectes. Combien de tems ils vivent avant de se transformer en mouche. En quoi le ver differe de la nymphe; description de l'un & de l'autre. Leur maniere de vivre dans l'eau. Description de leur habitation. La transformation de la nymphe en mouche est très-prompte. Tems de l'année où ces mouches paroissent. XII. 644. a, b. A quelle heure du jour elles commencent à se montrer. Si l'on a une lumière, elles s'y portent de toutes parts, elles décrivent des cercles tout autour & en tout sens; elles se répandent par-tout en un instant; elles tombent comme les flocons de neige la plus abondante, &c. Observations faites sur leurs apparitions: en 1738 & en 1739. Les pêcheurs regardent les éphémères comme une manne qui nourrit le poisson, & qui ne tombe que pendant trois jours. Leur longueur & la couleur de leurs ailes. Détails sur

la ponte des femelles. *ibid.* 645. a, b.

EPHEMERE. (*Médec.*) Etymologie de ce mot. Fievre éphémère, qui fait son cours dans l'espace d'un jour. Comment Gallien & les Latins l'ont appelée. *ibid.* b. Quelques-uns ont appelé improprement de ce nom une fievre prolongée jusqu'au troisieme jour. La fievre éphémère doit être regardée comme continue, mais non comme une maladie aiguë. Il ne faut pas la confondre avec la suete ou la sueur angloise, maladie cruelle qui faisoit périr en peu d'heures par la sueur ceux qui en étoient attaqués. En quoi la fievre éphémère differe de toute autre fievre continue. Elle est le plus souvent causée par quelque abus des choses qu'on appelle dans les écoles *non-naturelles*. Des symptômes de cette maladie. *Diagnost.* *ibid.* 646. a, b. Prognostic. La fievre éphémère peut être regardée comme salutaire; & la curation en est facile. En quoi consiste cette curation. *ibid.* 647. a.

Ephémère, fievre. XIV. 391. b.

EPHEMERIDES. (*Astron.*) Ephémérides les plus anciennes dont il soit parlé dans l'histoire de l'astronomie, celles de Régiomontanus. Autres imprimées en différents endroits dans les 15, 16 & 17e. siècles. XII. 647. b. Premières éphémérides publiées en France, celles qui furent calculées par ordre de l'académie des sciences de Paris. Celles que fait publier l'académie de l'institut de Bologne. Autre livre analogue aux éphémérides, intitulé *Connaissance des tems*. (Voyez ce mot.) Observations sur les éphémérides astronomiques du P. Hall, & sur le nautical almanach qui se publie à Londres depuis 1767. *ibid.* 648. a, b. Ouvrages du même genre qui ont été publiés en France, pour l'usage de la marine. *ibid.* 649. a.

Ephémérides, voyez Almanach astronomique. De quelques tables éphémérides de Vienne & de Berlin, voyez *Tables*.

EPHEMERIES. (*Hist. anc.*) Les prêtres des Juifs étoient distribués en huit éphéméries par Moïse. Vingt-quatre éphéméries des prêtres sous David. Chaque éphémérie vaquoit au service divin pendant une semaine. Distribution du service entre les familles d'une éphémérie. Règle à

laquelle étoit assujetti un prêtre de service; de même que sa famille. Sous David, le temple étoit desservi par cent vingt mille hommes & davantage. Quel étoit le moment où une éphémérie succédoit à l'autre. Tout le corps des lévites étoit aussi divisé en éphéméries, &c. qui faisoient le service divin dans le même ordre que les prêtres, &c. XII. 649. a, b.

EPHEMERIUS. (*Hist. anc.*) Ceux à qui l'on donnoit ce nom dans l'église grecque. *ibid.*

EPHESE, (*Hist. anc.*) nommé aujourd'hui *Ajafaloue*. C'est aujourd'hui un misérable village bâti de boue, parmi de vieux marbres cassés, habité par une trentaine de familles grecques fort misérables. Peu de villes ont autant donné de médailles. Sage neutralité des Ephésiens pendant la guerre des Athéniens & des Lacédémoniens. Prédiction des devins de cette ville le jour de la naissance d'Alexandre. Différentes révolutions qu'elle a subies depuis la bataille du Granique. Divers événemens remarquables arrivés à Ephese. Ceux qui concernent l'église que S. Paul y fonda. Les Perses pillèrent cette ville dans le troisieme siècle, & les Scythes quelque-temps après ne l'épargnerent pas. Tems où elle fut soumise à l'empire Ottoman. Misérable état de cette ville. *ibid.* 650. a, b.

Ephese. Déclaration que firent les Ephésiens, que personne chez eux ne devoit se distinguer par son mérite. XXIII. 337. a. Dispute sur la primatie d'Asie entre Ephese, Pergame, & Smyrne. XXXI. 198. b. Troisieme concile général assemblé à Ephese. VIII. (*premiere édition*) 802. a. (*troisieme édition*) 810. a. Figure symbolique de la ville d'Ephese. XXXII. 215. a.

Ephese. (*Temple d'*) Histoire de ce temple. Il ne fut d'abord qu'une espece de niche creusée dans le tronc d'un ormeau. Selon Pindare, les Amazones firent édifier un temple à Ephese. Premières inventions d'architecture pratiquées à la construction du temple de Diane d'Ephese. Description de cet édifice. Incendie qui le détruisit. Réponse des Ephésiens à Alexandre qui leur offrit de le réédifier. Contributions qu'ils firent pour cette reconstruction. Architecte & sculpteurs dont il fut

fut l'ouvrage. Ses divers ornemens. Médailles où il est représenté. Divers pillages qu'il souffrit depuis Néron jusqu'au tems de Constantin qui le fit démolir entièrement. Ce qu'il en reste aujourd'hui. XII. 651. *a, b.*

Ephese. Temple de la Diane d'Ephese. XXXII. 884. *b. &c.* Sa statue étoit un symbole de la nature. X. 931. *a.* Fondemens de ce temple. VII. 298. *a.* Du poids que pouvoient supporter ses colonnes. VIII. (*premier édit.*) 520. *b.* (*troisième édit.*) 528. *b.* Fête que les Ephésiens célébroient en l'honneur de celui qui leur découvrit les carrières d'où l'on tira les marbres pour sa construction. XIII. 360. *a.* Ce temple brûlé par Erostrate. X. 931. *a.*

EPHESIES, (*Hist. anc.*) fêtes qu'on célébroit à Ephese en l'honneur de Diane. XII. 651. *b.*

EPHESTIES, (*Hist. anc.*) fêtes en l'honneur de Vulcain. *ibid.* Voy. *Ephesiées.*

EPHESTION, ami d'Alexandre le grand. Sa mort. II. 70. *b.*

EPHESTRIES, (*Hist. anc.*) fêtes qu'on célébroit à Thebes en l'honneur de Tiréfius. XII. 652. *a.*

EPHETE, (*Hist. anc.*) magistrat chez les Athéniens. Par qui cette magistrature fut créée. Tribunal des éphètes que composa Dracon. Cet tribunal anéanti par Solon, sous lequel l'Aréopage reprit sa splendeur. *ibid.* *a.*

EPHOD, (*Hist. sacr.*) ornement sacerdotal en usage chez les Juifs. Description que Joseph donne de l'éphod du grand-prêtre. Ce que d'autres auteurs en ont dit. Deux sortes d'éphod; l'un commun à tous ceux qui servoient au temple; l'autre, uniquement réservé au grand-prêtre. David, marchant devant l'arche, étoit revêtu d'un éphod de lin. Ephod que fit faire Gédéon. Divers sentimens sur cet éphod. Ses descendans en abusèrent par des pratiques idolâtres. L'éphod n'étoit pas inconnu parmi les païens. *ibid.* *a, b.* Voyez *Pontife.*

EPHORE, (*Hist. anc.*) magistrat de Lacédémone. Etymologie de ce mot, qui signifie un surveillant, un inspecteur. On a cru que les Romains avoient réglé sur les éphores l'autorité des tribuns du peuple. Quel étoit leur pouvoir. Ils eurent

Tome II.

l'administration des deniers de l'état, lorsque Lyandre y eut apporté des trésors. Chapelle dédiée à la peur, bâtie près du lieu de leurs assemblées. Les armées des Lacédémoniens prenoient leur nom du principal des cinq éphores. En quel tems se faisoit l'élection de ces magistrats. Divers sentimens sur l'institution de cette magistrature. Cet établissement contribua beaucoup à maintenir la royauté & le sénat dans les justes bornes de la modération. Combien il convenoit particulièrement à la constitution de cette république. Trait de sagesse des éphores dans un jugement qu'ils prononcèrent sur les Clazoméniens. Moyens qu'on employa pour détruire leur pouvoir. Exemples de Pausanias & de Cléomene III. On croit que les éphores furent rétablis après la mort de ce dernier. XII. 633. *a, b. &c.*

Ephore. Première fonction des éphores en entrant en charge. XX. 264. *b.*

EPHRAÏM & Manassé adoptés par Jacob. I. 525. *b.*

EPHREM. (*Saint*) Observation sur sa vie & ses ouvrages. XXII. 1003. *b.*

EPI ou MOLLETTE, (*Maneg. Maréch.*) assemblage de poils frisés sur le cheval, &c. On peut diviser les épis en ordinaires & extraordinaires. Préjugé ridicule de ceux qui pensent que les épis placés aux endroits que le cheval peut voir en pliant le cou, doivent dépriser l'animal. XII. 654. *b.* Voyez *Epee romaine.*

Epi: ce mot employé en botanique, en astronomie, en hydraulique & en termes de boutonner. *ibid.* *a, b.*

EPI. (*Agricult.*) Etymologie de ce mot. XVI. 100. *a.* Description de l'épi de bled. *ibid.* Différences singulières qui se trouvent dans les épis par rapport à la bonté de leurs grains. XXII. 983. *a.* XXVI. 140. *a.* Caractere des bons, médiocres & mauvais épis. V. 148. *a.* Du nombre de grains qu'ils produisent. *ibid.* Examen des épis noirs, stériles, avortés, charbonnés & ergottés. *ibid.* *b.* Caractere des épis cariés & charbonnés. VI. 336. *b.* VII. 308. *a.*

EPI de la vierge. (*Astronom.*) Voyez *Vierge.* Heures de son passage au méridien. XIII. 247. *a.*

X x x x

Epis Figure symbolique. XXXII. 208. a. 209. a. 211. b.

EPI-D'EAU. (Botan.) Voyez *Potamogeton*.

EPIALE, *fièvre*. XIV. 391. b.

EPIALTES, sorte de divinités rustiques. XVII. (première édition) 438. a. (troisième édition) 458. a.

EPIAN. C'est ainsi que les naturels de l'île de S. Domingue appellent une maladie chez eux endémique, connue aujourd'hui sous le nom de *mal vénérien*. XII. 655. a.

EPIBATERION, (Bell. lett.) espèce de composition poétique : en quelle occasion les Grecs recitoient des compositions de ce genre. *ibid.*

EPICARME de Cos. Précis de sa vie & de sa philosophie. XXVII. (première édition) 944. b. (troisième édition) 940. b.

EPICE. (Comm.) XII. 656. b.

Epices blanches, faites avec le gingembre. XVI. 136. a. De l'usage des épices relativement à la nature du climat. VIII. 282. a. Les épices plus convenables dans les climats chauds. II. 355. b. Pain d'épice. XXIV. 264. b.

EPICES *finés*. (Pharm.) Manière de les composer. Usages dont elles pourroient être dans la médecine. XII. 656. b.

EPICES, (Jurispr.) droits en argent que les juges sont autorisés à recevoir des parties pour la visite des procès par écrit. Ces contributions appelées en droit *sportula* ou *species*. Fruits confits dont on faisoit autrefois présent aux juges. L'origine des épices, même en argent, remonte aux Grecs : exemple tiré de l'Iliade. XII. 656. b. Usage plus relatif encore aux épices, dont Plutarque fait mention dans la vie de Périclès. Ce qui se pratiquoit à cet égard chez les Romains. Epices que Justinien assigna aux juges inférieurs. Etymologie du mot *sportula*. Comment se faisoit la taxe des épices, selon les dernières constitutions grecques. Signification du mot *pulveraticum*, dont on appelloit aussi les épices. Quel étoit anciennement l'usage en France par rapport à cet objet. Amendes au profit du juge qui tenoient lieu d'épices du tems de S. Louis. Ce que payoit au juge celui qui

louoit une maison à quelque ribaude. Autres réglemens de ce prince sur ce sujet. *ibid.* 657. a, b. Quel étoit l'usage établi par rapport aux juges d'église. Ce qu'ordonna le roi Jean à l'égard des juges de la ville d'Aigues-mortes. Ordonnances qui défendirent depuis à tous juges de rien recevoir des parties. Ce que permit Philippe de Valois aux commissaires députés du parlement. Commencement de l'usage de présenter aux juges quelques boîtes de confitures seches, lorsqu'on avoit gagné un procès. Ces épices converties en argent, avant qu'elles entraissent en taxe. Les juges ne pouvoient recevoir ces présents sans permission. Arrêt qui commença à taxer les épices ; mais qui cependant n'établit pas d'abord un usage constant. *ibid.* 658. a, b. Les boîtes de dragées se donnoient d'abord avant le jugement. Les juges regarderent ensuite cela comme un droit ; mais cet abus fut réprimé par un arrêt de 1437. Cependant l'usage des épices fut continué. Il fut ordonné par un règlement de 1502 qu'elles entreroient en taxe. Ce que prescrivit à cet égard l'ordonnance de Rouffillon. La chambre des comptes autorisée à en prendre en 1581. Tribunaux où l'on ne prend point d'épices. L'édit du mois d'août 1669 contient un règlement général pour les épices & vacations. Disposition de ce règlement. Déclaration du roi qui remit aux juges subalternes les épices mal prises, en payant une taxe. Création des offices de receveurs des épices dans les différens tribunaux du royaume. Leur suppression peu d'années après. *ibid.* 659. a, b. On rétablit ensuite tous ceux qui avoient été reçus & installés, & qui n'avoient point été remboursés. Autres créations & suppressions. Suite de l'édit de 1669. Autres usages relatifs aux épices qui ont été ensuite abrogés. Les juges ne peuvent décerner aucun exécutoire pour les épices. Les épices ne sont pas saisissables. Les procureurs généraux & ceux du roi, &c. autorisés à prendre des épices, &c. Auteurs à consulter. *ibid.* 660. a.

EPICEA, espèce de sapin. XXIX. 998. b.

EPICEDION, (Bell. lett.) poème sur

la mort de quelqu'un. Trois sortes de discours qu'on prononçoit aux obseques des personnes de marque. XII. 655. b.

EPICENE, (*Gramm.*) ἐπίκοινος, *super communis*. Les noms épiciens sont des noms d'especes, qui, sous un même genre, se disent également du mâle & de la femelle. Différence entre le nom commun & le nom épiciene. *ibid.*

Epiciene, genre. XV. 996. a.

EPICERASTIQUE. (*Pharm.*) Etym. de ce mot. Remede externe ou interne qui tempere l'acrimonie des humeurs. Remedes employés à cet usage parmi les végétaux, les sucs & les liqueurs, les mucilages, les huiles, les onguens, les sirops, & les préparations officinales. Il faut observer que ces remedes doivent varier selon la nature des humeurs morbifiques. XII. 656. a.

EPICHARME, poète philosophe. XXXII. 283. a.

EPICIER, corps des épiciers à Paris, l'un des six corps de marchands. Détails sur ce corps & celui des apothicaires qui en fait partie; leur police & divers articles de leurs réglemens. XII. 660. b. Confirmations de leurs statuts. Habit de cérémonie des gardes de ce corps. Cérémonies de l'enterrement d'un épicier qui est garde ou qui l'a été. La même cérémonie s'observe à l'égard des femmes. *ibid.* 661. a.

EPICHEREME, (*Logiq.*) syllogisme dans lequel on joint à chaque prémisses la preuve. Exemple. L'usage de ce syllogisme irrégulier n'est bon que pour former les récapitulations des orateurs, quand les principes d'où dépend leur conclusion, ont déjà été précédemment établis. XII. 661. a, b.

EPICOMBES, (*Hist. anc.*) bouquets enrichis de monnoie qu'un sénateur jettoit au peuple, lorsque l'empereur de Constantinople sortoit de l'église. Il y avoit ordinairement dix mille de ces bouquets, &c. *ibid.*

EPICLETE; observations sur ce philosophe & sur ses ouvrages. XVII. (*première édition*) 423. b. (*troisième édition*) 443. b. L'unité de Dieu reconnue par

Epictete. XVIII. 187. b. Sa doctrine sur la mort. II. 316. a.

EPICUREISME. (*Hist. de la philosoph.*) La secte éleatique donna naissance à l'épicurienne. Jamais philosophie ne fut moins entendue & plus calomniée que celle d'Epicure.

De la philosophie en général. Elle est faite pour régler l'entendement & la volonté de l'homme. Comment s'acquiert le bonheur. Trois sortes de caracteres qu'Epicure distingue entre ses disciples. Importance de s'attacher à la vérité. Pourquoi le peuple reste plongé dans l'erreur. Nécessité de s'appliquer à la science des mœurs. Des moyens d'arriver à la vérité. En quoi consiste la sagesse qu'il faut mettre dans ses actions. *ibid.* 662. a, b.

De l'étude de la nature en général. But de cette étude. L'univers a toujours été & sera toujours. Il n'existe que la matiere & le vuide. Notion du vuide. La matiere est infinie & le vuide est infini. Attributs de l'univers; il est immobile, immuable, éternel. Phénomènes qui s'y succèdent. Doctrine des atômes. *ibid.* 663. a, b. Ce que sont les élémens. Principe universel des destructions & des régénérations. Les vicissitudes des composés ne sont que des suites de l'activité essentielle des atômes qui les constituent. Ce que c'est que le destin. De la séparation des atômes, naissent le dense, le rare, l'opaque, le transparent. D'où dépendent la figure, le poids, le froid & le chaud. Idée du tems & de l'espace. *ibid.* 664. a, b. Nul composé n'est éternel. Comment il est possible que nous ressuscitions. Ce qu'il faut entendre par le monde. Sa formation n'exige aucune cause intelligente & suprême. Origine du monde & de tout ce qui le compose. La doctrine des génies & des démons rejetée. De la fin du monde. La pluralité des mondes n'a rien qui répugne. Mouvement des atômes, d'où résulterent la terre, le ciel & les astres. Chûte des graves. Absurdité des antipodes. Forme de la terre. Cause des tremblemens de terre. Circulation des eaux qui l'arrosent. *ibid.* 665. a, b. Cause des inondations du Nil. Ce qu'on doit penser des plantes. Génération des animaux; système qui l'explique. Les yeux n'ont point été

faits pour voir, &c. L'ame humaine est corporelle ; mais il ne faut pas cependant la confondre avec le reste de la substance animale. Idée des sens. Ce qu'Epicure entend par l'esprit. Cause de la peine & du plaisir, du desir & de l'aversion. Les passions varient selon la combinaison des atômes qui composent le tissu de l'ame. Etat de l'ame dans le sommeil. *ibid.* 666. *a, b.* Effet de la mort ; le corps dissous, l'ame est dissoute. L'étude de la nature conduit l'homme à des connoissances qui assurent la paix dans son ame. Principes astronomiques d'Epicure. Des nuées. Des vents. Cause des éclairs & des tonnerres. Celle des pluies & de l'arc-en-ciel.

Théologie d'épicure. En quoi consiste le bonheur des dieux qu'il admet. *ibid.* 667. *a, b.* Leur existence soutenue & prouvée. Leur apparition pendant notre sommeil. Leur nature. L'existence des dieux est stérile par rapport à nous. Quel est le culte qu'on peut leur rendre. Leur substance est corporelle. En quel lieu ils peuvent s'être réfugiés.

De la morale. Le bonheur est la fin de la vie. Ce qui peut arriver de mal à l'homme, c'est de voir le bonheur où il n'est pas. Il faut donc apprendre au plutôt en quoi il consiste. Dans la recherche du bonheur, il ne faut pas oublier que nous ne sommes que des hommes. *ibid.* 668. *a, b.* La peine est toujours un mal, la volupté toujours un bien ; mais il n'y a point de volupté pure. Tous nos mouvemens se rapportent à elle. Combien il importe de bien connoître le prix des objets sous lesquels elle peut se présenter à nous. Rien de plus précieux que la santé du corps après celle de l'ame. Si l'ame se porte avec excès vers une vertu particulière, elle n'est pas entièrement vertueuse. Le desir de l'estime est un motif à remplir nos devoirs. L'honnête préférable au sensuel. Du choix d'un état. But qu'on doit avoir uniformément dans sa vie. Du mépris de la mort. De la véritable piété. Le droit naturel n'est que le symbole de l'utilité générale. Eloge de la décence & de l'amitié. Ce qu'il y a d'estimable dans la philosophie d'Epicure.

Principaux événemens de la vie de ce

philosophe. *ibid.* 669. *a, b.* Activité des hommes de génie. Tout ce qui s'offre à leurs yeux dans le monde, jette dans leur ame autant de germes de connoissances qui n'y demeureront pas stériles. Suite de la vie d'Epicure. Célébrité qu'il acquit. Comment il donnoit ses leçons. Il vécut dans le célibat. Caractère de ses ouvrages. *ibid.* 670. *a, b.* Femmes célèbres qu'il recevoit dans ses jardins. Pureté de ses mœurs. Sa mauvaise santé sur la fin de sa vie. Circonstances de sa mort. Honneurs rendus à sa mémoire. Progrès que fit l'épicurisme à Rome. Renaissance de cette philosophie au commencement du 17^e siècle. Quels ont été ses principaux sectateurs dans les tems modernes. Magnene ; ouvrage médiocre qu'il a écrit. Pierre Gassendi ; détails sur ce philosophe ; son éloge. Disciples de Gassendi. Ecoles où l'on a professé & pratiqué la morale d'Epicure. La plus ancienne fut dans la maison de Ninon Lenclos : quelles personnes la fréquentoient. *ibid.* 671. *a, b.* Seconde école, celle d'Auteuil. Troisième école, celle de Neuilly. Quatrième école, celle d'Anet & du Temple : personnes célèbres qui la fréquentoient. Cette école est la même que celle de S. Maur ou celle de madame la Duchesse. Ecole de Sceaux : qui sont ceux qui l'ont illustrée. La secte épicurienne n'a jamais eu plus d'éclat qu'en France, & sur-tout pendant le siècle dernier. *ibid.* 672. *a, b.*

Epicurisme. Détails sur Epicure & sur sa morale. XXXV. 807. *a, b.* XXII. 236. *a, b.* Philosophie d'Epicure, voyez CORPUSCULAIRE, PHYSIQUE. Envie que ce philosophe portoit à Zénon. XXXI. 760. *a.* Fête en son honneur. XVIII. 135. *b.* Réfutation de son sentiment sur l'ame. II. 309. *a, b.* Doctrine des épicuriens sur la chaleur. VII. 2. *a, b.* 13. *a.* Sur l'origine du monde. IX. 869. *b.* Sur la divisibilité de la matière. XI. 128. *a.* Sur la dureté. XI. 501. *b.* L'atomisme perfectionné par Epicure. XII. 10. *a.* Sa dialectique. X. 911. *b.* Réfutation de sa doctrine sur la formation des animaux. X. 1007. *a, b.* &c. Les épicuriens rejettent l'enchaînement des causes. XIII. 873. *a.* Doctrine d'Epicure sur le froid. XV. 430. *b.* Sur la génération. *ibid.* 926. *a.* Sur la gravité. I. 272.

a. X. 790. b. &c. Définition du mouvement par les épicuriens. XXII. 464. b. Leurs principes les conduisoient à rejeter le dogme de la providence. XXVII. 682. b. &c. Idée du tems selon ces philosophes. XXXII. 925. b. Leur système sur la vision. XXXV. 579. a. Sur le vuide. XXXVI. 177. a. Secte d'épicuriens à la Chine. VII. 755. a.

EPICYCLE, (*Astron.*) étymologie de ce mot. Phénomènes du mouvement des planetes auxquels satisfait l'invention de l'épicycle. C'est dans l'excentrique que se meut le centre de l'épicycle emportant avec lui la planete, &c. Apogée & périégée de l'épicycle. Cette hypothese est très-ingénieuse ; M. Godin a donné dans un mémoire les loix du mouvement apparent des planetes dans l'épicycle. XII. 672. b. Ce qui rend cette théorie de quelque utilité. Simplicité de cette théorie dans le mémoire de cet académicien. L'excentrique sur lequel se meut l'épicycle se nomme aussi *désérent*. Combien l'hypothese des épicycles a gêné Riccioli dans la composition de ses tables astronomiques. Les astronomes modernes ont trouvé que les inégalités apparentes du mouvement de la lune étoit les mêmes que si elle se mouvoit dans un épicycle. Hypothese de M. Machin sur les mouvemens de la lune, renversée par M. Clairaut. Celle de M. Halley. *ibid.* 673. a, b.

Epicycle, *désérent* de l'. X. 525. b. Balancement de l'épicycle lunaire. XIII. 395. b.

EPICYCLOÏDE, (*Géom.*) ligne courbe engendrée par la révolution d'un point de la circonférence d'un cercle, lequel se meut en tournant sur la partie convexe ou concave d'un autre cercle. Epicycloïde allongée ou accourcie. XII. 673. b. Epicycloïde supérieure & extérieure : épicycloïde inférieure & intérieure. Base de l'épicycloïde. Ouvrages à consulter sur les principales propriétés de cette courbe. Divers écrits qui traitent des épicycloïdes sphériques. Différence entre celles-ci & les épicycloïdes ordinaires. Mémoires à consulter sur leurs propriétés. Théorie des épicycloïdes simples & ordinaires. *ibid.* 674. a, b. Sur l'usage des épicycloïdes en mé-

chanique, voyez DENT. M. de Maupertuis a examiné les figures rectilignes formées par le roulement d'un polygone régulier sur une ligne droite, & il en a déduit les dimensions de la cycloïde. Sa théorie appliquée à l'épicycloïde. *ibid.* 675. a, b.

Epicycloïde. Traité des épicycloïdes par M. de la Hire : la courbure de l'épicycloïde employée dans quelques engrenages. X. 724. b.

EPIDAURE. L'oracle de Delphes ordonne aux Epidauriens d'ériger deux statues, pour remédier à la stérilité de leurs terres. XXXI. 710. a. Temple d'Esculape à Epidaure. XXXII. 885. a, b. Culte que les Epidauriens rendoient à Damie & à Auxesie. IV. 132. b.

EPIDELIUS, (*Myth.*) surnom d'Apollon. Prodige qui donna lieu à ce surnom. Ce qu'on en doit penser. XII. 676. a.

EPIDÉMIE, (*Médec.*) étymologie de ce mot. Quelques auteurs la nomment quelquefois *maladie universelle*. Différence entre les maladies épidémiques & celles qu'on appelle *endémiques*, entre les maladies épidémiques & les sporadiques. Les épidémies ne sont pas d'un seul & même genre, elles diffèrent beaucoup selon la différence des saisons, qui ont précédé & qui subsistent, selon la différente nature des habitans d'un pays. Elles changent presque chaque année de caractère & de nature, lors même qu'elles paroissent avoir les mêmes symptômes. D'où dépendent les différentes causes des épidémies qui sont dans l'air. XII. 676. a, b. Les alimens sont souvent aussi par leur nature la cause des maladies populaires : c'est ce qu'on observe quelquefois dans des villes assiégées, où tout le monde est contraint à manger des choses de mauvaise qualité. Les maladies épidémiques ne se communiquent pas aussi communément qu'on le pense par contagion. Ce qu'on doit faire en général pour s'en préserver. Comment les habitans d'un pays doivent purifier l'air, lorsqu'ils sont menacés ou atteints d'une épidémie. Les villes où l'on brûle du charbon de pierre sont moins sujettes aux maladies épidémiques, &c. Bons effets des vents du septentrion & du levant dans les tems d'épidémies. Les pluies sont aussi

très-salutaires. *ibid.* 677. *a, b.* Directions pour les médecins, lorsqu'il survient une maladie épidémique dont le caractère n'est pas bien connu. Combien il seroit utile d'avoir un recueil d'observations exactes sur toutes celles qui ont paru jusqu'à présent. Quels sont tous les objets qui doivent entrer dans ces observations: avec quels soins cette histoire de chaque épidémie doit être faite. Modèles que les médecins devroient imiter à cet égard. *ibid.* 678. *a, b.*

Epidémie. De la cause des épidémies. I. 755. *b.* XI. 513. *b.* Cause de leurs progrès. XIX. 923. *a, b.* Amulettes propres à en préserver, selon Wedelius. VIII. 453. *a.* Fievres épidémiques. XIV. 392. *a.* De la manière d'observer les maladies épidémiques. XXIII. 303. *b.* Comment on pourroit s'assurer de l'état de l'air dans un tems d'épidémie. *ibid.* 308. *b.* Maladies épidémiques ou populaires. XXVI. (*première édit.*) 789. *b.* (*troisième édition*) 815. *b.*

EPIDÉMIES, fêtes, (Myth.) en l'honneur de Junon & d'Apollon, &c. Elles étoient comme les fêtes de la présence du dieu. XII. 678. *b.*

EPIDERMIE ou *cuticule, (Anatom.)* voyez ce mot. Il faut remarquer dans l'épiderme; 1°. son union étroite avec la peau; XII. 678. *b.* 2°. sa régénération; 3°. son origine ou sa formation; 4°. sa substance. De quelle manière se forment les callosités aux pieds, aux mains & aux genoux. 5°. Ses trous ou pores. Comment les cloches ou empoules restent gonflées sans laisser la sérosité extravasée échapper par les trous, qui doivent être agrandis par l'extension de l'épiderme soulevé; *ibid.* 679. *a, b.* 6°. son épaisseur, différente, en différentes parties du corps; 7°. ses sillons plus ou moins considérables en différentes parties; 8°. son insensibilité; 9°. son incorruptibilité. 10°. sa couleur. La couleur de l'épiderme ne détermine point absolument celle de la peau, mais plutôt celle du corps muqueux situé au-dessous; 11°. son usage. L'épiderme mérite beaucoup l'examen & les recherches des physiologistes. *ibid.* 680. *a, b.* Remarque utile aux accoucheurs. Il ne faut pas regarder le déta-

chement de l'épiderme comme un signe certain de la mort de l'enfant. *ibid.* 681. *a.*

Epiderme, son usage. XXXII. 497. *a.* Pourquoi l'action du toucher est douloureuse quand l'épiderme est ratissée, macérée ou brûlée. *ibid.* 499. *b.* Pourquoi le tact est détruit lorsque l'épiderme se durcit. *ibid.*

EPIDIDYME, (Anatom.) nom de deux corps variqueux situés sur la partie supérieure des testicules. Etymologie de ce mot. Description des épидидymes; en quoi ils diffèrent des testicules. XII. 681. *a, b.* Voyez *TESTICULE* & IX. 525. *b.*

EPIDIDYME. (Anat.) Nouveaux détails sur la structure de cette partie. XII. 681. *b.* Manière de l'injecter avec le mercure. Continuation de l'épididyme, appelée *canal déférent.* 682. *a, b.*

EPIER, (Jurisp.) droit domanial qui ne se leve sous ce nom que dans la seule province de Flandres. Nature de cette redevance. Origine de ce droit. Certains mémoires assurent que Charlemagne avoit chargé les terres de Flandres de la redevance de l'épier. Difficultés survenues insensiblement par rapport aux moyens de lever ce droit. Ce fut pour y mettre fin, que les archiducs Albert & Isabelle rendirent le placard du 13 juillet 1602. Disposition de ce placard. XII. 683. *a, b.* Il s'est encore élevé récemment des contestations à ce sujet. Comment elles ont été terminées. Énumération que donne M. Ghewiet des lieux où se leve cette redevance. Une partie de ces rentes a été engagée ou aliénée. Receveurs de l'épier. *ibid.* 684. *a.*

Epier, il ne faut pas confondre ce droit avec le denier-césar. X. 688. *a.*

EPIEU, arme dont se servoient les soldats romains. XXV. 915. *a.* Arme moderne de ce nom. XXVI. (*première édit.*) 547. *a.* (*troisième édition*) 573. *a.*

ÉPIGAMIE, droit réciproque que des personnes de différente nation avoient de se marier ensemble. Voyez à la fin du tom. XVII. ou XXXVI. *additions*, 1016. *a.*

ÉPIGASTRIQUE. (Anat.) Région épigastrique. On la divise en deux parties, les côtés ou hypocondres & l'épigastre. Veines & artères épigastriques. XII. 684. *b.* Voyez X. 67. *b.*

ÉPIGASTRIQUE, région (Physiol.)

cette partie regardée par plusieurs auteurs comme un centre d'où les forces organiques semblent partir pour s'y réunir de nouveau. C'est le diaphragme qui joue le principal rôle dans cette région. XII. 684. *b.* Fonctions étendues du diaphragme. On peut regarder cet organe comme le vrai centre du système nerveux & aponévrotique. Diverses observations qui le prouvent. *ibid.* 685. *a.*

Epigastrique, région, l'auteur de cet article de l'Encyclopédie considère la région épigastrique, comme un centre ou point de réunion, d'où les forces organiques semblent partir pour s'y réunir de nouveau. XII. 685. *b.* C'est contre cette hypothèse qu'on trouve ici plusieurs observations. *ibid.* 686. *a, b.*

EPIGÉNESE, (*Médec. anc.*) terme de médecine employé par les Grecs. XX. 888. *b.*

EPIGLOTTE, (*Anat.*) étymologie de ce mot. Couvercle du larynx. Description & usage. Galien croit que l'épiglotte est le principal organe de la voix. Sa situation & ses mouvemens. Description détaillée de ce cartilage. XII. 687. *a, b.*

Epiglotte, sa description. XIX. 647. *b.* 650. *b.* Muscle thyro-épiglottique. XXXIII. 421. *a.*

EPIGONES, (*Myth.*) les enfans des sept capitaines qui assiégèrent en vain la ville de Thebes. Leur expédition pour venger la mort de leurs peres. XII. 687. *b.*

EPIGONIUM, (*Musiq. instr. Antiq.*) instrument à quarante cordes. XII. 687. *b.* Services que son inventeur Epigonus a rendus à la musique des anciens. *ibid.* 688. *a.* Voyez. XXX. 701. *a.*

EPIGRAMMATIQUES, *épitaphes.* XII. 734. *b.*

EPIGRAMME. (*Belles-lett.*) Les épigrammes dans leur origine étoient la même chose que ce que nous appellons aujourd'hui *inscriptions*. Divers usages auxquels elles furent employées. Les Grecs les renfermoient dans des bornes assez étroites; mais les Latins & les modernes ont été moins scrupuleux à cet égard. Définition de l'épigramme par M. le Brun. Sentiment de M. Despréaux sur ce petit poème. Les sentimens sont partagés sur la longueur de

l'épigramme & sur la pensée qui doit la terminer. Caractère des épigrammes grecques. XII. 688. *a, b.* Nous ne sommes pas dans le point de vue convenable pour en bien juger. Différence entre l'épigramme & le madrigal. Elle est regardée comme le dernier des ouvrages de poésie. En quoi consistent les beautés de l'épigramme. Etendue de la matière sur laquelle elle s'exerce. Regles qu'elle doit observer. Défauts qu'il faut éviter dans les épigrammes. Exemple d'une des meilleures épigrammes modernes; elle est de M. Piron, contre le Zoïle de notre siècle. *ibid.* 689. *a, b.*

Epigrammes. Recueil d'épigrammes de divers auteurs grecs. II. 739. *b.* Epigramme de Martial sur un chirurgien. VIII. 284. *b.* Des pointes épigrammatiques. XXVI. (*première édition*) 460. *a.* (*troisième édition*) 462. *a.* Traits épigrammatiques, exprimés sous la forme de l'antithèse. II. 797. *b.*

EPIGRAPHE, (*Hist. anc.*) commis qui tenoient dans Athenes le registre des impôts. XII. 689. *b.*

EPIGRAPHE. (*Belles-lett.*) Elles sont devenues fort à la mode. Celle que M. de Voltaire a mise à la tête de sa Mérope. *ibid.*

EPIGRAPHE, (*Arts*) inscription mise sur un bâtiment. Comment ces inscriptions se gravent. Caractères dont se servoient les anciens pour celles des arcs de triomphe & des temples. Epigraphe, inscription qui accompagne une estampe. Epigraphe remarquable que fit mettre l'abbé de Choisy au frontispice d'un livre qu'il dédiait à madame de Maintenon. Les peintres devroient toujours accompagner leurs tableaux d'histoire d'une courte épigraphe, sans imiter cependant l'usage ridicule des rouleaux gothiques. Ce qu'ont pratiqué à cet égard quelques grands peintres. *ibid.* 690. *a, b.*

Epigraphe, *écriteau*, *inscription*. Différence entre ces mots. XI. 844. *a.* Voyez. INSCRIPTION & ROULEAUX.

EPILEPSIE. (*Médec.*) Etymologie de ce mot. Pourquoi les Romains l'ont appelée *comitialis morbus*. Divers autres noms qu'on lui a donnés. L'épilepsie admet plu-

siens différences, ou par les divers accidens qu'elle produit, ou par les différens sieges de sa cause. En quoi consistent les unes & les autres Causes surnaturelles, auxquelles les anciens attribuoient cette maladie. En quoi consistent les variétés de ses symptômes, & d'où elles dépendent. Les causes en sont très-nombreuses, telles, 1^o. que les lésions du cerveau. Les causes de ces lésions sont rendues plus actives par tout ce qui peut augmenter la quantité des humeurs qui se portent vers le cerveau. XII. 691. a, b. 2^o. Tout ce qui affecte violemment le genre nerveux. 3^o. La suppression de certaines évacuations qui se faisoient auparavant. 4^o. Certaine vapeur dont le foyer a ordinairement son siege dans quelque partie des extrémités du corps, &c. Conjectures sur les causes de ce phénomène. 5^o. Une mauvaise conformation des solides, ou un vice héréditaire. Cause prochaine de cette maladie dans la disposition du cerveau. Signes qui annoncent les accès prochains de cette maladie. *ibid.* 692. a, b. Comment ces accès se manifestent. Différence entre l'épilepsie, le spasme & les convulsions. Signes auxquels on distingue les différentes especes d'épilepsie; celle dans laquelle le cerveau est immédiatement affecté. Comment on distingue les attaques d'épilepsie sympathique, & celles d'épilepsie idiopathique. Des signes de l'épilepsie, dont la cause a son siege dans la matrice. Comment on juge si l'épilepsie provient d'une cause fixée dans une partie externe. Voyez dans les œuvres de Senner l'énumération de tous les signes des différentes especes d'épilepsie. *ibid.* 693. a, b. Des signes prognostics de cette maladie. De quelque espece qu'elle soit, elle est toujours dangereuse. Quelle est celle qui doit faire craindre un événement fâcheux, & celle qui est susceptible de guérison. L'épilepsie héréditaire est incurable. Celle qui survient avant l'âge de puberté peut être guérie. Conseil d'Hippocrate pour cette guérison. Les épileptiques de naissance sont plus en danger, à proportion qu'ils sont moins avancés en âge. Cette maladie plus rare chez les femmes & les vieillards. Comment les garçons & les filles s'en délivrent quelquefois. De l'épilepsie

survenue dans une grossesse. L'idiopathique plus dangereuse que la sympathique. Épilepsie incurable quand le délire & la paralysie lui succèdent. La mélancolie, cause ou effet de l'épilepsie. Celle-ci produit souvent l'apoplexie. L'épilepsie guérie quelquefois par une longue fièvre. *ibid.* 694. a, b. Instructions sur les diverses manieres de traitemens, & sur ce qu'il faut faire au moment des accès. *ibid.* 695. a, b. &c.

Epilepsie. Différence entre cette maladie & le carus. VI. 444. b. L'épilepsie nommée *maladie des comices*, *maladies herculéenne*. XX. 889. b. Cause de l'épilepsie. VI. 745. a. Observations faites dans ceux qui en sont morts. *ibid.* Curation de l'épilepsie des enfans. XII. 435. b. Vertu de l'huile de Dippelius contre l'épilepsie. XVII. (*première édition*) 806. a. (*troisième édition*) 822. a. Exemple d'une épilepsie causée par des vers, & guérie par le remède qui les détruisit. XX. 859. a. De l'usage de la pivoine contre l'épilepsie. XXV. 1006. a, b. Especes d'épileptiques appelés *statiques*. XXXI. 706. a.

EPILEPSIE. (*Manège Maréchal.*) Divers symptômes qui annoncent cette maladie dans les chevaux. Remèdes à administrer. La plus grande efficacité de ces médicamens se borne à éloigner les accès, sans opérer la cure radicale. XII. 697. b. &c. Voyez XVII. (*première édit.*) 520. b. (*troisième édition*) 540. b.

EPILLER, (*Poitier d'étain*) c'est ôter les jets des pieces avec le fer. Comment se fait cette opération. XII. 698 a, b.

EPILOGUE, (*Belles-Lettres*) dans l'art oratoire. *ibid.* b.

EPILOGUE, (*dans la Poésie dramatique*) ce que les principaux acteurs adressoient aux spectateurs, quand la piece étoit finie. A l'épilogue des anciens, les modernes on fait succéder les petites pieces, pour dissiper les idées tristes que la tragédie auroit excitées. Cette pratique, assez peu raisonnable, est conforme à celles des anciens, qui terminoient leurs pieces par une farce dans le même but. L'épilogue n'a pas toujours été d'usage chez les anciens. Différence entre ce qu'ils appelloient exode & épilogus. *ibid.* b. &c.

EPIMELETE,

EPIMELETE, chef d'une tribu dans les villes grecques. XXV. 734. a.

EPIMENIDE, natif de Gnosse en Crete. Traits historiques sur ce poëte philosophe. XVI. 271. a. 581. b. XXV. 586. b. &c. Il bâtit un temple dans Arhenes à l'impudence & à l'outrage. XVIII. 501. b. L'érection de l'autel aux dieux inconnus attribuée à Epimenide. XXV. 597. b.

EPIMETRUM, (*Hist. anc.*) partie de la cargaison d'un vaisseau qu'on accorde au pilote, pour l'indemniser ou le récompenser. Déchet accordé aux pilotes pour les vaisseaux de la flotte d'Alexandrie. XII. 699. b.

EPINARS. (*Botan. Diete*) Caractere de ce genre de plante. De la culture des épinars. Qualité & propriété de cet aliment. En quels cas on le conseille. *ibid.*

Epinars des Indes. IV. 489. b.

EPINARS, graine d', (*Rubanner.*) XXIV. 915. a. XXXIII. 660. a.

EPINE. (*Botan.*) Les épines sont ou ligneuses ou corticales. Dans quelques plantes, les poils un peu roides se changent en épines. Vaisseaux de l'intérieur des épines. Diverses plantes armées d'épines, comme la courge, la bugrande, l'ortie, la bardane. Epines du rosier; de l'épine-vinette, du néslier, de l'aubepine, de l'épine jaune, &c. En général elles naissent de la base des boutons, ou paroissent vers les nœuds des plantes. Système de Malpighi, sur la cause productrice des épines. Variétés dans la distribution des épines. On n'en connoît encore ni la vraie cause, ni l'utilité. XII. 700. a, b.

EPINE jaune. (*Botan.*) Caractere de cette plante. XII. 701. a.

EPINE-VINETTE. Nom de cette plante en différentes langues. Son caractere générique. Description de l'épine-vinette. Terrain convenable à cet arbrisseau. Manieres de le multiplier. Usages qu'on en tire. Six especes ou variétés de cet arbrisseau.

1. Epine - vinette commune. XII. 701. a, b.

2. Epine - vinette sans pepin : c'est une variété accidentelle. Il n'est guere possible de la perpétuer par la transplantation des rejettons. C'est sur les plus vieilles

Tome II.

tiges de l'arbrisseau qu'on trouve des fruits sans pepin.

3. Epine - vinette à fruit blanc.

4. Epine - vinette de Canada.

5. Epine - vinette de Candie. Description qui en a été faite par Bellus, médecin de l'île de Candie.

6. Epine - vinette du Levant. *ibid.* 602. a, b.

EPINE-VINETTE. (*Pharm. Mat. méd.*) Usage qu'on tire des fruits de cet arbrisseau en pharmacie & chez les confiseurs. Les chymistes employoient le suc de berberis pour la teinture de corail. Sel essentiel d'épine-vinette que préparoit Simon Pauli, sous le nom de *tarire de berberis*. Le suc d'épine-vinette occupe, dans la classe des corps muqueux, l'extrême marqué par l'excès d'acide, &c. Propriétés de la gelée, du rob & du sirop de berberis. Préparations où entrent le suc de berberis & ses pepins. *ibid.* 702. b.

EPINE du dos, (*Anatom.*) colonne osseuse, composée de vingt-quatre pieces, appelées *vertèbres*, &c. D'où lui vient le nom d'épine. Sa courbure. Elle est articulée avec la tête. Moëlle spinale qu'elle contient. Description des *vertèbres*. Etymologie de ce mot. Les plus massives sont la base de l'épine du dos. L'épine considérée dans sa totalité de bas en haut, finit en maniere de pyramide. Inégalités des vertèbres observées par M. Winslow. Division des vertèbres en vraies & en fausses. Les connexions des vertèbres sont distinguées en communes & en propres. Description des cartilages & des ligamens qui unissent & affermissent les vertèbres. *ibid.* 703. a, b. Considérations très-importantes qui résultent de la structure de l'épine. 1°. Il paroît de cette structure, que la premiere courbure de l'épine est formée par le poids de la tête, & pour la capacité de la poitrine. 2°. Utilité du grand nombre de pieces dont elle est composée. 3°. L'attitude droite est la plus assurée. 4°. Les muscles qui meuvent l'épine ont plus de force pour amener le tronc à une attitude droite, que pour se prêter à aucune autre. 5°. Autre considération qui montre que l'attitude droite est la plus facile & la plus favorable à la struc-

Y y y

ture de l'épine. 6°. Pourquoi notre taille est allongée le matin & diminuée le soir. 7°. La destination des vertèbres & des ligamens est de faciliter plutôt le mouvement en avant que celui en arrière. *ibid.* 704. *a, b.* Pourquoi les danseurs de corde & les voltigeurs ont la facilité de plier leur corps en plusieurs manières différentes. 8°. Du mécanisme de l'épine, on peut déduire toutes les différentes courbures contre nature dont l'épine est capable. De quelles causes provient l'inégalité d'épaisseur dans différens côtés des vertèbres. Toutes les fois qu'il arrive une courbure contre nature, il en résulte presque infailliblement une autre dans une direction opposée à la première. Indication générale que le chirurgien doit suivre pour corriger la courbure contre nature. *ibid.* 705. *a, b.*

Epine du dos. Ses vertèbres. XXXV. 245. *b.* Structure de l'épine. Poids qu'elle supporte quand le corps est debout. I. 375. *b.* Moelle de l'épine. XXII. 41. *a, b.* Nerfs de l'épine. XXII. 934. *a.* Vices de conformation dans cette partie, voyez GIBBOSITÉ & LORDOSE. Instrument pour redresser l'épine. XXVIII. 513. *b.* Voyez BOSSE.

Epine. Diverses éminences ainsi appelées, parce qu'elles ont à-peu-près la figure d'une épine. XII. 705. *b.*

Epine. Couronne d'épine du Sauveur. IX. 786. *a.*

EPINE. (*Maneg. Maréch.*) Faire tirer l'épine. Quels sont les cas dans lesquels quelques-uns pratiquent cette opération, & comment. XII. 705. *b.*

EPINETTE. (*Luth.*) Diverses sortes d'épinettes. Etat de cet instrument dans le seizième siècle. Changement qu'on y a fait il y a environ cent ans. Espèce d'épinette dont le corps sonore, & les cordes étoient perpendiculaires. Du maniccordion ou claricorde. En quoi il diffère de l'épinette. Son usage. XII. 706. *a, b.* Epinette à marteau de bois dur. Observations sur son usage. Epinette à laquelle les Anglois ont ajouté six rangs de sauteaux emplumés, & un rang de sauteaux à marteaux. Description des épinettes ordinaires. Comment on pourroit leur faire rendre un son de harpe & un

son de luth. *ibid.* 707. *a, b.* Changemens avantageux qui ont été faits à celle de Rukers. Cet instrument perfectionné par M. Berger, musicien de Grenoble, qui, par une mécanique fort simple, lui fait rendre non-seulement le jeu de luth, celui de la harpe, le *piano*, le *forte*, mais encore le *crescendo* (voyez ce mot.) Le même mécanisme applicable à l'orgue. M. Delaine a tâché d'imiter l'épinette de M. Berger; mais il n'y a réussi qu'imparfaitement. Epinettes construites pour la commodité du transport. Changemens que le sieur Renaud a faits à cet instrument, pour en quadrupler le son. Défauts attachés à ces changemens. *ibid.* 708. *a, b.* Epinette à cordes de métal & à archet sans fin, à laquelle travaille dans Grenoble un commandeur de Malthe. Autre sorte d'épinette imaginée par un particulier de Paris, à laquelle il a réuni deux violons, une taille & un violoncel. Observations sur cet instrument. Nouvelles idées pour perfectionner les épinettes. *ibid.* 709. *a, b.*

EPINETTE. Espèce d'épinette nommée *claquebois*. VIII. 212. *a.* Nom italien d'une petite épinette. V. 599. *a.*

EPINETTE, fête de l'; (*Hist. de Flandres*) la plus célèbre des fêtes des Pays-Bas, dont la mémoire est presque effacée, &c. Les peuples de Flandres & des Pays-Bas ont toujours aimé les jeux & les spectacles, &c. Lille attiroit, par la magnificence de la fête de l'épinette, un concours extraordinaire de monde. Description de cette fête. Interruptions qu'elle souffrit en divers tems. Sa suppression en 1556. Quelle peut être l'origine du nom qui lui fut donné. Autres fêtes par lesquelles on associoit la dévotion aux spectacles profanes, aux festins, aux joûtes, aux tournois, &c. XII. 710. *a, b.*

EPINEUX. Diverses parties auxquelles on donne ce nom en anatomie. *ibid.* 711. *a.*

Epineux, poissons. XVIII. 142. *a, b.*

EPINGLE. (*Art méch.*) Une épingle éprouve dix-huit opérations avant d'entrer dans le commerce. 1°. On jaunit le fil de laiton; 2°. on tire le fil à la bobille; 3°. on dresse le fil; 4°. on coupe la dressée; 5°. on empoînte; 6°. on re-

passé ; 7°. on coupe les tronçons ; 8°. on tourne les têtes ; 9°. on les coupe ; 10°. on les amollit ; 11°. on les frappe ; 12°. on jaunît les têtes qui ont été noircies au feu ; 13°. on blanchit les épingles ; 14°. on les étame ; 15°. on les sèche ; 16°. on les vanne ; 17°. on pique les papiers ; 18°. on boute les épingles.

Laiton pour faire les épingles, filiere pour lui donner la grosseur que doit avoir l'épingle. On en fait avec du fil de fer. Le cuivre rouge n'est pas propre à faire les épingles. Pays d'où l'on tire le laiton. XII. 711. *a, b.* Opération des épingliers pour décrasser leur fil avant de l'employer, le recuire, le dresser, le couper, faire la pointe ; description de la meule à cet usage. *ibid.* 712. *a, b.* Du repasseur, du coupeur de hausse, fabrication des têtes, maniere de les recuire. Opérations de l'ouvrier appelé entêteur pour mettre les têtes au bout des épingles, maniere de les blanchir, *ibid.* 713. *a, b.* de les sécher, de les mettre en papier. Épingles des fer, épingles à deux têtes ; numéros des épingles. *ibid.* 714. *a, b.* Épingles réputées les meilleures. Ouvrages ordinaires des épingliers de Paris. De leur communauté. Pourquoi la fabrique des épingles est tombée à Paris, nombre des maîtres dans cette ville. *ibid.* 715. *a.*

Épingle. Instrument de l'épinglier : la chaîne, VII. 578. *b.* contre poids de l'épinglier, IX. 292. *a.* broches, V. 531. *b.* demoiselle, X. 675. *b.* frotoir, XV. 507. *b.* jauge, XVIII. 111. *b.* métier, XXI. 754. *b.* moulin, XXII. 429. *b.* rouet, XXIX. 485. *a.* tourniquet. XXXIII. 768. *b.* Descriptions de quelques opérations de cet art. Jaunir le fil de laiton. XVIII. 120. *b.* Dresser ce fil. XI. 375. *a.* Feffer une botte. XIV. 95. *a.* Mouler les plaques. XXII. 399. *a.* Comment on fait la tête de l'épingle. XV. 365. *b.* Opération de tourner les têtes sur le moule. XV. 856. *b.* Maniere de blanchir. V. 123. *b.* Opération de sécher. XXX. 491. *b.*

ÉPINGLES, (*Jurispud.*) appelées par les auteurs *jocalia* ou *monilia*. Les épingles sont pour les femmes ce que le pot-de-vin est pour le vendeur ; elles ne sont point censées faire partie du prix, mais

elles sont censées faire partie des loyaux-coûts, pourvu qu'elles soient mentionnées & liquidées par le contrat. Cens en épingles. Délit d'épingle. Histoire d'une femme condamnée à mort à Paris pour ce délit. XII. 715. *a, b.*

ÉPINGLES des cartiers. *ibid.* 715. *a.*

ÉPINGLE, (*Rubann.*) instrument. *ibid.*

ÉPINGLIER. (*Comm.*) Voyez ÉPINGLE.

Épingliers. Réunion de leur communauté à celle des aiguilliers. I. 725. *a.*

EPINICION, (*Belles-Lettres*) poëme pour quelque victoire remportée. Scaliger traite de ce poëme. Exemple de quelques pieces modernes de ce genre. XII. 716. *a.*

EPINOCHE ou épinarde, (*Ichthyol.*) poisson d'eau douce, le plus petit de tous. Sa description. Deux especes d'épinochie. *ibid.* *b.*

EPINSAGE des draps, voyez LAINE. XIX. 458. *b.*

EPINYCTIDE, (*Médecine*) espece d'exanthême ou d'éruption cutanée. Etymologie de ce mot. Description de cette maladie. Sa cause. Elle est extrêmement incommode dans la nuit. Traitement de cette maladie. XII. 716. *b.*

EPIPHALLUS. (*Musiq. des Anciens*) Air de danse exécuté sur des flûtes. XII. 717. *a.*

EPIPHANE. (*Saint*) Fausses imputations qu'il a faites aux Samaritains. X. 343. *b.* Impiétés qu'il attribue à Simon le magicien. *ibid.* 345. *a.* Edition que le P. Pétau a donnée de ses ouvrages. XXIV. 316. *a.* Paroles de S. Epiphane sur le culte de la sainte Vierge. XXXVI. 225. *a, b.*

EPIPHANÈS. (*Myth.*) Pourquoi Jupiter fut appelé de ce nom. XII. 717. *a.*

EPIPHANIE, (*Hist. eccles.*) fête des rois, ou de l'apparition de J. C. aux gentils. Les Grecs la nomment aussi *Théophanie*, voyez ce mot. Les anciens Grecs appelloient *épiphanie*, la présence des dieux sur la terre. Fêtes qu'ils instituerent en mémoire de ces apparitions. Pourquoi l'épiphanie chrétienne a été nommée *fête des rois*. Comment on se préparoit autrefois à la célébrer. L'exemple des païens, selon quelques auteurs, a pu servir à chasser le jeûne usité autrefois à la veille de

l'épiphanie, pour lui subroger la bonne chère. Rapports entre les saturnales & la manière de célébrer l'épiphanie. *ibid. b.* Comment il a pu arriver que la dissolution s'est introduite dans le souper de la veille des rois, que les chrétiens célébroient autrefois avec beaucoup de respect & de religion. Observation qui détruit toute comparaison entre cette fête & les saturnales. Comment on la célébroit autrefois en France. Simplicité qu'on observe en la faisant aujourd'hui. *ibid. 718. a, b.*

Epiphaniæ, parlement de l. XXIV. 764. b.

EPIPHÉNOMENE. (*Médec.*) Etymologie de ce mot qui sert à désigner les affections morbifiques qui surviennent dans une maladie, outre les symptômes qui lui sont propres. XII. 718. *b.*

EPIPHONEME. (*Rhet.*) En quoi consiste cette figure de rhétorique. Manière de l'employer. Exemples. Velleius Paterculus est l'historien romain qui s'est le plus servi de cette figure. L'épiphoneme judicieusement employée a des charmes pour tout le monde. *ibid. b. &c.*

EPIPHORE. (*Médec.*) Etymologie de ce mot. Il signifie, 1°. tout transport contre nature d'humeurs dans quelque partie du corps que ce soit. 2°. Une fluxion inflammatoire sur les yeux. 3°. Un flux de larmes habituel. Cause prochaine de cette incommodité : tempéramens qui y sont le plus sujets. Comment on la doit traiter. XII. 719. *a, b.*

EPIPHYSE, (*Anat.*) appendice cartilagineuse. Etymologie de ce mot. Les épiphyfes se rencontrent dans toutes les articulations avec mouvement. Comment se fait leur union au corps de l'os. Le bout des os des extrémités, & la plupart des apophyses, ont été épiphyfes dans l'enfance. L'union des épiphyfes au corps de l'os permet à une partie du périoste de s'insinuer entre deux. Il y a des épiphyfes qui ont encore leur apophyse, & des apophyses qui portent des épiphyfes. Différens noms que prennent les épiphyfes, tirés de leur figure. Leurs divers usages. *ibid. 720. a, b.*

Epiphyse. Sa formation. I. 362. *a.* XXIV. 117. *b.* Sa structure. *ibid. 118. a.*

EPIPLOIQUE, (*Anat.*) artère épiploïque droite, artère épiploïque postérieure, épiploïque gauche. XII. 720. *b.*

EPIPLOON, (*Anat.*) noms de différentes membranes graisseuses qui flottent dans la cavité du bas-ventre. Il y a trois épiploons continus l'un à l'autre : savoir, l'hépatogastrique, le gastrocotique & le cotique, & plusieurs autres petits distribués le long du colon. Description détaillée de ces différentes parties, de leurs glandes & de leurs vaisseaux. XII. 721. *a, b. &c.*

EPIPLOON. (*Anat.*) Voyez OMENTUM. Sa description. IX. 524. *b.*

EPIQUE, poème. Voyez EPOPEE.

EPIRE. (*Géogr. Hist. anc.*) Outre le pays désigné par ce mot, les écrivains grecs s'en servent quelquefois pour exprimer en général ce que nous appelons continent. Ce qui a rendu l'Epire célèbre. Ses diverses révolutions. Etat présent des Epirates. XII. 723. *a, b.*

EPISCOPAL. Eglise épiscopale. VI. 542. *a.* Villes épiscopales. VIII. 173. *a.* XIII. 406. *a.* Droits épiscopaux. XI. 443. *b.* Fief épiscopal. XIV. 346. *a.* Jurisdiction épiscopale. XIII. 407. *a.* XIX. 252. *b.* Notaires épiscopaux. XXIII. 144. *b.* 146. *a, b.* Notaires de la cour épiscopale. *ibid. 145. b.* Ordination épiscopale. XXIII. 913. *a.*

EPISCOPAT. (*Hist. ecclési.*) Il n'y a qu'un épiscopat, dit S. Cyprien, & cet épiscopat est solidairement possédé par chacun des évêques en particulier. Les théologiens scholastiques sont partagés sur la question ; savoir, si l'épiscopat, ou l'ordination épiscopale, est un ordre & un sacrement distingué de la prêtrise. Le nombre de ceux qui embrassent l'affirmative est le plus grand ; mais ils sont divisés sur ce qui constitue la matière & la forme de ce sacrement. Cérémonies pratiquées dans la consécration des évêques. La plupart de ces cérémonies n'ont été ni partout, ni de tout tems en usage. L'imposition des mains seule est la matière de l'épiscopat. XII. 724. *a, b.* Diversité de sentimens sur ce qui doit faire la forme de l'épiscopat. Cependant il est prouvé que cette forme se réduit aux prières qui accompagnent l'imposition des mains. Examen

de la question, si une personne qui n'est pas prêtre peut être ordonné évêque. Disposition du concile de Sardique à ce sujet. Il y a lieu de croire que les évêques n'ont jamais été dispensés de la prêtrise, quoiqu'ils l'aient été quelquefois des interstices usités pour s'assurer des mœurs & de la foi du sujet. Les évêques ne pourroient communiquer à certains fideles le pouvoir de célébrer les saints mystères & d'absoudre les pécheurs, s'ils n'avoient pas été préalablement ordonnés prêtres. *ibid.* 725. a, b.

Episcopat. De la validité de l'épiscopat de l'église anglicane. XXIII. 913. b. 914. a, b. Réflexions de Robert Grévil sur l'épiscopat d'Angleterre. XXXVI. 208. a.

EPISCOPAUX, (*Hist. mod. d'Angl.*) ainsi nommés par opposition aux presbytériens. Voyez **ANGLICANS**. En quel tems ils se rapprocherent & formerent les deux branches de Wighs & de Torys mitigés. XII. 725. b. De tous les sectaires, les épiscopaux sont ceux qui sont le moins éloignés de l'église romaine, pour ce qui concerne la discipline ecclésiastique. Dispute entre quelques théologiens catholiques sur la validité & légitimité de l'ordination des ministres parmi les épiscopaux. Divers rapports entre les épiscopaux & les catholiques sur la discipline & la police ecclésiastique. Sur quels points ils conviennent avec les calvinistes. En quel tems leur lithurgie fut autorisée & confirmée. Ils sont regardés comme non-conformistes en Ecosse. Privilèges des presbytériens en Angleterre. Les ministres épiscopaux sujets à plusieurs loix pénales. *ibid.* 726. a, b.

Episcopaux joints aux Torys. XXXIII. 692. a.

EPISYNTHÉTIQUE, (*Médec.*) secte de médecins. Etymologie de ce mot. Quel étoit vraisemblablement le but de Léonides & des autres du même parti. Tout ce qui regarde cette secte, & même le tems où vivoit Léonides, nous est inconnu. XII. 733. a.

Episynthétique, voyez sur cette secte de médecins. XXI. 353. a. 752. a.

EPISODE. (*Belles-Lettres*) Définition générale. Dans la poésie dramatique des anciens on appelloit épisode la seconde

partie de la tragédie. Origine de ces épisodes. Auteurs qui en ont traité. Distribution de l'ancienne tragédie en quatre parties. Observations sur ces épisodes de l'ancienne tragédie. Les épisodes étoient alors ce que nous appellons aujourd'hui *actes*. XII. 727. a, b.

Episode épique. En quoi il diffère, selon Aristote, de l'épisode tragique. Trois sens différens que cet auteur donne au mot *épisode*. 1°. Il entend par l'épisode épique, le poème tout entier, en en retranchant la proposition & l'invocation. XII. 727. b. 2°. Chaque incident étoit aussi compris sous le nom général d'épisode. 3°. Ce philosophe donne une troisième sorte d'épisode, lorsqu'il dit que ce qui est compris & exprimé dans le premier plan de la fable, est propre, & que les autres choses sont des épisodes. Rapport de ce troisième sens avec le second. C'est à ce troisième sens qu'il faut restreindre le précepte d'Aristote, de ne faire les épisodes, qu'après avoir choisi les noms qu'on veut donner aux personnages. Ainsi cet auteur n'entend pas par épisode un événement étranger, mais une partie nécessaire de l'action & du sujet. *ibid.* 728. a, b. On pourroit donc définir les épisodes, les parties nécessaires de l'action étendue avec des circonstances vraisemblables. La partie de l'action qui sert de fond à l'épisode, ne doit pas, lorsqu'elle est épisodique, demeurer dans la simplicité, telle qu'elle est énoncée dans le plan de la fable. Le sujet d'un poème peut s'amplifier, ou en employant beaucoup de ces épisodes, ou en donnant à chacun une étendue considérable. Résumé de tout ce qui vient d'être dit sur ce sujet. *ibid.* 729. a, b.

EPISODE, (*Poésie*) c'étoit originairement une ou plusieurs scènes placées entre les chants du chœur d'une pièce dramatique. Les modernes entendent par ce mot tout ce qui sert à remplir l'intervalle d'une action épique ou dramatique, interrompue ou suspendue; & par ornemens épisodiques, certains accessoires qui ne tiennent pas essentiellement au sujet principal. XXXV. 702. b. Utilité des épisodes dans la poésie épique & dramatique. Du choix des épisodes & du rap-

port qu'ils doivent avoir avec l'action principale. *ibid.* 703. *a.*

Episode. Voyez INCIDENT. Comment les épisodes peuvent se concilier avec l'unité d'action. XXV. 342. *note.* XXXV. 692. *a.* Episodes ajoutés au chant des dithyrambes. VII. 787. *b.* Episodes dans l'épopée. XII. 750. *a.* I. 467. *a.* XXXV. 695. *b.* &c. Des scènes épisodiques dans la comédie. VIII. (*première édition*) 564. *b.* (*troisième édition*) 572. *b.* Réflexions contre la multiplicité & diversité des épisodes. XXIV. 942. *b.* Règle sur les épisodes en peinture & en poésie. XXVI. 410. *a.*

EPISODE. (*Peint.*) Définition & exemples. XII. 730. *a.*

EPISODIQUE, (*Bell. lettr.*) fable épisodique chargée d'incidens superflus. Drames épisodiques condamnés par Aristote. Les actions les plus simples sont les plus sujettes à cette irrégularité. Les plus anciens poètes françois sont tombés dans ce défaut. Moyen de connoître si un épisode est superflu. En quel cas il est permis d'imaginer un épisode, & de le lier au sujet, de sorte qu'il y devienne comme nécessaire. Des pièces à tiroirs. XII. 730. *a, b.*

EPISPATIQUE. (*Médec.*) Voyez VÉSICATOIRES. Onguent épispatique. XXIII. 715. *b.*

ÉPISSER une corde. (*Corderie & Marine*) Lorsque quelques manœuvres sont rompues, on est obligé de les épisser, quand on n'en a pas de rechange. Comment on épisse deux cables ensemble. XII. 731. *a.*

EPISTATE, (*Hist. anc.*) sénateur d'Athènes qui étoit en semaine de présider. Etymologie de ce mot. L'élection du sénat des cinq-cens par les dix tribus d'Athènes, tirés de chacune de ces tribus. Chaque tribu avoit tour-à-tour la préséance. Les cinquante sénateurs en fonction se nommoient *prytanes*. Durée de la prytanie. Quels étoient ceux des prytanes qu'on appelloit *proédres*, & celui des proédres qu'on appelloit *épistate*. Celui qui avoit été épistate ne pouvoit plus espérer de l'être, A qui s'adressoient les particuliers

qui avoient quelques affaires devant les prytanes. Fonctions de l'épistate dans les affaires importantes. *ibid.* *b.* &c.

EPISTOLAIRE. (*Belles-lett.*) Du style épistolaire. Divers caractères des lettres de Cicéron. Jugement de l'auteur sur celles de Pline & de Sénèque. Lettres politiques du cardinal d'Osat. Celles de madame de Sévigné sont les plus estimées. Jugement sur celles de Balzac & celles de Voiture. Lettres du chevalier d'Her... Lettres à la marquise, &c. Énumération des principaux auteurs épistolaires. XII. 732. *a, b.*

Epistolaire, style. XXXI. 810. *b.* Voyez LETTRES. XIX. 882. *b.*—888. *b.*

EPISTOLARUM *scrinium.* XXX. 408. *b.*

EPISTOLIQUE, écriture des Egyptiens. XI. 847. *b.*

EPITAPHE. (*Bell. lett.*) Etymologie de ce mot. A Sparte on n'accordoit d'épitaphe qu'à ceux qui étoient morts pour le service de la patrie. Le mausolée du duc de Malbroug encore sans épitaphe. Exemples d'épitaphes où l'on fait parler la personne morte. Origine de la formule *ita viator*. L'épitaphe est communément un extrait de louange ou de morale, ou de l'un & de l'autre. XII. 733. *a, b.* Épitaphe de M. de Turenne. Celle d'Alexandre, de Newton, de Dryden, du Tasse. Épitaphes épigrammatiques. Exemple d'une telle épitaphe naïve & plaisante. Réflexions sur les épitaphes insultantes & calomnieuses. Quelquefois l'épitaphe n'est que morale, & n'a rien de personnel : exemple, celle de Jovianus Pontanus. Des épitaphes à la gloire des hommes vertueux. Elles sont quelquefois l'ouvrage de la reconnaissance. *ibid.* 734. *a, b.* Le sentiment de l'honneur, ou la reconnaissance, opere dans certaines âmes ce que l'espérance récompensée n'eût jamais opéré : exemples. Quelques auteurs ont fait eux-mêmes leur épitaphe. Celle de la Fontaine. *ibid.* 735. *a.*

Epitaphe. Parallele des épitaphes des anciens avec les nôtres. XVIII. 811. *b.* Réflexions que fait naître la vue des épitaphes & des tombeaux. XXXIII. 609. *a.* Épitaphes des Thermopyles. *ibid.* 353. *a.* Mots que les anciens Romains met-

toient quelquefois au bas d'une épitaphe. XVIII. 802. *b.* Epitaphe de Pallas, affranchi de Claude. XXXIII. 609. *a.* 610. *b.* Exemples de quelques épitaphes modernes : épitaphe d'un abbé ignorant. IV. 175. *b.* Celle d'un homme dont le pied s'étant engagé dans l'étrier, fut traîné si longtemps par son cheval, qu'il en mourut. XIII. 276. *b.* Celle d'un bouffon de cour. XIV. (*première édition*) 827. *b.* (*troisième édition*) 835. *b.* Epitaphe de M. Piron. XXIV. 902. *b.* Epitaphe de Molière par la Fontaine. XXVI. 393. *a.* Epitaphe d'un libraire de Boston. II. 158. *a.*

EPITASE, (*Belles-lettres*) c'étoit la seconde division du poëme dramatique. En quoi elle consistoit. L'épitase est ce que nous appellons nœud & intrigue. Comment l'ont définie les anciens scholastes de Tércence & Scaliger. XII. 735. *a.*

Epitase. En quoi elle diffère de la catastrophe. VI. 533. *b.*

EPITASE. (*Méd.*) XII. 735. *b.*

EPITHALAME. (*Bell. lett.*) Etym. Pourquoi les Grecs nommerent ainsi le chant nuptial. Lieu où se chantoit l'épithalame. XII. 735. *b.* Les critiques regardent le psaume 44 comme un véritable épithalame. Origène appelle aussi de ce nom la cantique des cantiques. Les Grecs connurent ce chant nuptial dès les tems héroïques. En quoi il consistoit dans la première origine. L'acclamation d'hymen, & *hyménée*, qui étoit le principal de l'épithalame, en devint aussi l'accessoire. Hésiode & Stésichore sont les premiers poètes connus qui aient fait des épithalames. En quoi consiste l'épithalame grec. Origine de l'épithalame latin ; il commençoit par l'acclamation de *Talassius*. Usage qu'on fit ensuite des vers Fescenniens. Catulle perfectionna ce genre de poésie. *ibid.* 736. *a.*, *b.* Observations sur les épithalames de Stace, de Claudien, de Sidonius. Epithalames des modernes. Des règles à suivre dans cette sorte d'ouvrage. Défauts des épithalames du cavalier Marini. Des images ou peintures qui conviennent à ce poëme. *ibid.* 737. *a.*, *b.* Théocrite cité comme modèle en ce genre ; son épithalame d'Hélène ; règles observées dans cette pièce. Personne n'a mieux écrit sur cette

matière que M. Souchai, dans un de ses discours inséré dans le recueil de l'académie des belles-lettres. Ce genre est aujourd'hui presque entièrement abandonné. *ibid.* 738. *a.*, *b.*

Epithalame. Voyez HYMENÉE. Comment on invoquoit l'hymen dans les épithalames. XVII. (*première édit.*) 936. *b.* (*troisième édition*) 952. *b.*

EPITHALAME. (*Grav.*) Estampes que les graveurs de Hollande appellent de ce nom. Personne n'a mieux réussi en ce genre que Bernard Picart. La mode en est presque passée. XII. 738. *b.* &c.

EPITHÈME. (*Pharm.*) Etymologie de ce mot. L'usage a exclu les emplâtres & les onguens de la classe des épithèmes, qui ne comprend que les remèdes extérieurs appliqués sous forme liquide, sous forme sèche, & sous forme de bouillie ; & encore ce mot est-il presque entièrement oublié. Espèces d'épithèmes secs. XII. 739. *a.*

Epithème, écussion, espèce d'épithème. XI. 895. *b.* Epithèmes vermifuges. XXXV. 78. *a.* De l'usage des épithèmes. XXXV. 293. *a.*

EPITHÈTE. (*Gram. & Rhét.*) Etym. & genre de ce mot. Distinction de trois espèces d'épithètes : les unes que l'auteur appelle esthétiques, qui servent à rendre l'idée principale plus sensible, par les idées accessoires qu'elles y ajoutent. Les autres qui ne sont que grammaticales, adjectifs nécessaires à l'intelligence du discours. XII. 739. *a.*, *b.* Les troisièmes que les grammairiens nomment patronymiques, titres ajoutés au nom d'une personne. De l'usage des épithètes. On remarque que la décadence du goût a été annoncée par la profusion de cette sorte de mots. *ibid.* 740. *a.*, *b.* &c.

Epithete. Différence entre épithète & adjectif. Origine de l'usage des noms propres de famille. Adjectifs qu'on peut ranger dans la classe des épithètes. De l'art d'user des épithètes. *ibid.* 739. 740. *Note.*

EPITOME. (*Bell. lettr.*) On reproche souvent aux auteurs d'épitomes que leur travail occasionne la perte des originaux. XII. 741. *b.* Voyez ABRÉGÉ.

EPITRE. (*Bell. lett.*) Etym. de ce mot. Usage que nous en faisons aujourd'hui. XII. 741. *b.* On attache aujourd'hui à l'épître, l'idée de la réflexion & du travail, & on ne lui permet point les négligences de la lettre. Défauts de quelques épîtres de Boileau. En quoi consistoit le mérite de ce poète. Défauts de celles de Rousseau. Regles à observer dans l'épître philosophique. *ibid.* 742. *a, b.* Quelques épîtres de Boileau jugées d'après ces regles : celle à M. Arnaud, & celle à M. de Seignelai. On n'a besoin que d'un peu de philosophie pour n'en trouver aucune dans les épîtres de Rousseau. Critique de celle qu'il adresse à Clément Marot. *ibid.* 743. *a, b.* Examen des épîtres de Pope qui composent son essai sur l'homme. *ibid.* 744. *a.*

Epître dédicatoire. L'estime & l'amitié l'ont inventée, mais la bassesse & l'intérêt en ont avili l'usage.... Il ne reste qu'une façon honnête de dédier un livre, c'est de fonder sur des faits la reconnaissance, l'estime ou le respect, qui doivent justifier aux yeux du public l'hommage qu'on rend au mérite. XII. 744. *a.*

EPITRE, (*Hist. eccl.*) c'est une des parties de la messe, & qui précède l'évangile. Origine de l'épître & de l'usage de l'église à cet égard. Quels sont les mots par lesquels commence la lecture des épîtres de S. Paul, & celle de quelques passages de l'ancien & du nouveau testament. Par qui se fait cette lecture. XII. 744. *a, b.*

Epître synodale. XXXII. 254. *a, b.* Des épîtres de S. Paul. XXIV. 1037. *a, b. &c.*

EPITRITE, (*Bell. lett.*) pied composé de trois syllabes longues & d'une breve. Quatre sortes d'épitrites. XII. 744. *b.*

EPITRITE (*Musiq. anc.*) *ibid.* 745. *a.*

EPITROPE, figure de rhétorique appelée par les latins *concessio*. Exemple tiré de Despréaux, sat. IX. 212. XII. 745. *a.*

EPITROPE, (*Hist. mod.*) juge ou arbitre que les chrétiens grecs, qui vivent chez les Turcs, choisissent pour terminer leurs différends. Il y a dans chaque ville divers épitropes. Quelques auteurs ont

appelé *épitropi* les *vidames*, voyez ce mot. Sens du mot *ἐπιτροπες* chez les anciens Grecs & dans le nouveau testament. XII. 745. *a, b.*

EPIZOOTIQUES, maladies. voyez LOUVET.

EPODE, (*Poes. anc.*) espèce de poésie ancienne des Grecs & des Latins. XII. 745. *b.* 1°. On appelloit épode chez les Grecs, un assemblage de vers lyriques où la dernière stance qui, dans les odes, se chantoit immédiatement après deux autres stances nommées strophe & antistrophe..... 2°. Un petit poème lyrique composé de plusieurs distiques, &c..... 3°. Un demi-vers élégiaque, ou même le petit vers adonien mis après trois vers saphiques, &c..... 4°. Tout petit vers mis à la suite d'un ou de plusieurs grands. Ce que signifie le titre de *liber epodon* que porte le livre 5°. des odes d'Horace. *ibid.* 746. *a, b.*

EPODES. (*Musiq. anc.*) *ibid.* *b.*

EPOINTE, cheval (*Maneg.*) XVII. (*troisième édition*) 515. *b.* (*troisième édit.*) 535. *b.*

EPOISSES, dans l'Auxois. (*Géogr.*) II. 54. *a, b.*

EPONGE. (*Hist. nat.*) M. Peyssonel a découvert que l'éponge étoit formée par des insectes de mer, de même que beaucoup d'autres plantes marines. Diverses espèces d'éponges. XII. 746. *b. &c.*

Eponge. La fleur de la tannée pourroit être rangée sous le genre des éponges. XXXII. 644. *b. &c.*

EPONGE. (*Pharm. Mat. médic.*) Manière de faire l'éponge brûlée, l'éponge préparée. Vertu qu'on attribuoit autrefois à l'éponge brûlée. Usage de l'éponge préparée avec la cire. XII. 747. *a, b.*

EPONGE, (*Maneg. Maréch.*) extrémité de chaque branche d'un fer de cheval. *ibid.* *b.*

EPONGE, (*Maneg. Maréch.*) tumeur située à la tête ou à la pointe du coude. Pourquoi on l'appelle de ce nom. Comment elle est occasionnée. *ibid.* Cause de ses progrès. La même cause qui produit cette loupe n'occasionne quelquefois qu'une callosité. Ce qui distingue la callosité de la loupe. L'une & l'autre ne présentent rien de dangereux. Ce qu'on doit faire pour

pour guérir la loupe. *ibid.* 748. *a*, *b*.

EPONGES, (*Plombier*) bordures de la table sur laquelle les plombiers versent leur plomb. Usage de ces bordures. *ibid.* *b*.

EPONTILLES, (*sponsilles*, (*Marine*) différentes sortes d'épontilles. *ibid.* 749. *a*.

EPONYME, premier archonte d'Athènes. III. 263. *b*. Officiers ainsi nommés à Sardes. XXX. 26. *b*.

EPOPEE. (*Bell. lettr.*) imitation en récit d'une action intéressante & mémorable. Auteur qui a traité la partie historique de l'épopée. Caractère de divers autres traités sur cette matière. Des règles de l'épopée. On se propose de les tirer non d'aucun poème connu, mais de la nature même de ce genre de poésie. Les uns regardent le choix du sujet, les autres la composition.

Du choix du sujet. Divers sentimens du P. le Bossu & de l'abbé Terrasson sur la manière de choisir le sujet. On peut dire qu'il n'y a point de règle exclusive sur ce choix. XII. 749. *a*, *b*. Caractère d'unité qui convient à l'épopée. Cette unité n'en détermine ni la durée ni l'étendue. Quant au nombre des incidens, on peut les multiplier sans crainte, pourvu qu'ils naissent les uns des autres & s'enchaînent mutuellement. Une action vaste a l'avantage de la fécondité, d'où résulte celui du choix. Le poème épique n'est pas borné, comme la tragédie, aux unités du lieu & du tems. L'épopée exige une conclusion qui ne laisse rien à désirer. Son action doit être mémorable & intéressante: & en cela le poème de l'Odyssée est bien supérieur à celui de l'Enéide. *ibid.* 750. *a*, *b*. Cette action doit avoir une grandeur & une importance universelles: observation sur l'Iliade conformément à cette règle. Lucain est recommandable par la hardiesse avec laquelle il a traité son sujet aux yeux des Romains devenus esclaves, & dans la cour de leur tyran. La grandeur & l'importance de l'action de l'épopée dépendent de l'importance & de la grandeur de l'exemple qu'elle contient. Comment doivent être présentés les exemples vertueux & les vicieux. La vertu infortunée n'est point un exemple dangereux. L'action de l'épopée semble

Tome II.

quelquefois tirer son importance de la qualité des personnages. Cependant l'action d'un homme privé, exécutant des grandes choses, aura toute l'importance qu'exige la dignité de l'épopée. *ibid.* 751. *a*, *b*. Un intérêt particulier peut souvent être plus sensible & donner plus d'importance au poème épique qu'un intérêt public.

De la composition. Trois points principaux qu'elle embrasse; le plan, les caractères & le style.

Du plan. On distingue dans le plan, l'exposition, le nœud & le dénouement. Observation sur les trois parties renfermées dans l'exposition; savoir, le début, l'invocation, & l'avant-scène: ce que Lucain a substitué à l'invocation. Dans l'avant-scène, ou le poète suit l'ordre des événemens, ou il laisse derrière lui une partie de l'action pour se replier sur le passé: avantage de cette méthode: cependant la première peut aussi former le tissu d'un très-beau poème. De l'intrigue: elle a été jusqu'ici la partie la plus négligée. L'épopée, selon Aristote, doit être une tragédie en récit. *ibid.* 752. *a*, *b*. Développement de ce principe, d'après lequel l'auteur examine ensuite le plan des anciens poèmes épiques. Ce genre de poésie seroit encore susceptible de perfection en s'écartant de la route qu'Homère a tracée, & que Virgile a suivie. La tragédie dès son origine a eu trois parties; la scène, le récit, & le chœur: comment doivent être traitées les trois parties correspondantes du poème épique. Comment le poète doit raconter les choses terribles ou touchantes. Eloge des beautés qui se trouvent dans le poème de Lucain. *ibid.* 753. *a*, *b*. Observations sur les mœurs de la Pharsale. Divers exemples tirés de ce poème, & qui servent à indiquer le mélange de dramatique & d'épique que le poète peut employer, même dans sa narration directe. Le rôle du chœur dans les tragédies, rempli dans l'épopée par le poète, étant une source de beautés, on recherche pourquoi Lucain est le seul des poètes anciens qui s'y soit livré. La scène est la même dans la tragédie & dans l'épopée, pour le style, le dialogue & les mœurs. Elle doit avoir dans l'épopée plus d'étendue.

Z z z z

due, mais rien d'oisif, ni de superflu, rien qui ne concoure à l'intérêt général. A ces conditions, on ne peut trop y multiplier les morceaux dramatiques. *ibid.* 754. *a, b.* La Henriade seroit le plus beau de tous les poèmes connus, si elle contenoit moins de récits & plus de scènes. Les poèmes où les personnages se succèdent comme les incidens pour ne plus revenir, ne sont pas susceptibles d'intrigue. Négligence de l'auteur de la Pharsale dans la texture de l'intrigue. D'où vient qu'avec le plus beau génie, Lucain n'en a pas fait un beau poème. Ce que cet ouvrage renferme d'admirable & de défectueux. *ibid.* 755. *a, b.*

Des caractères. Cette partie du poème dramatique sera traitée au mot *Tragédie*. Observations particulières aux personnages de l'épopée. Il vaut mieux employer les efforts de la poésie à rapprocher les hommes des dieux, qu'à rapprocher les dieux des hommes. Passage de Pope sur les dieux d'Homère. On suppléera aux personnages surnaturels dans l'épopée, par les vertus & les passions humaines rendues sensibles par leurs effets. Les mêmes caractères doivent avoir plus d'uniformité dans la tragédie que dans l'épopée. Mais les changemens dans les caractères ne doivent jamais avoir lieu sans cause. Disparates dans la conduite d'Achille à l'égard de Priam qui vient lui demander le corps d'Hector. *ibid.* 756. *a, b.*

Du style. Les premières qualités qui conviennent au style de l'épopée, sont la force, la précision & l'élégance. Difficulté d'allier les deux premières avec la troisième. Un ouvrage plus élégant & moins pensé a communément plus de succès qu'un ouvrage plus pensé & moins élégant. Combien d'auteurs célèbres doivent leur fortune à d'obscurs écrivains qu'ils n'ont jamais daigné nommer. L'homme de génie est souvent comme le ver à soie qui file pour l'ouvrier. Le poète doit se hâter de répandre ses idées dans toute leur rapidité, & ne donner à la correction que les intervalles du génie. L'harmonie & le coloris distinguent sur-tout le style de l'épopée. Deux sortes d'harmonie; celle des vers appelée *contrainte*, & l'harmonie libre. D'où vient qu'on a don-

né douze syllabes à notre vers alexandrin. Le mélange des syllabes breves & longues détruit dans nos vers la régularité de la mesure. *ibid.* 757. *a, b.* L'harmonie & la mesure sont incompatibles dans nos vers. D'où se forme l'harmonie de la prose. Exemples de l'harmonie imitative des anciens. Rien n'est plus difficile à nos vers que de leur donner cette expression harmonique. Quel seroit le moyen de rompre la monotonie de nos vers, & d'en rendre jusqu'à un certain point l'harmonie imitative: exemple tiré d'une épître de l'abbé de Chaulieu au chevalier de Bouillon. Du coloris du style. Le style de la tragédie est commun à toute la partie dramatique de l'épopée: mais la partie épique exige des peintures plus fréquentes & plus vives. *ibid.* 758. *a, b.* Des descriptions. La chaleur des descriptions est la partie brillante d'Homère. Ce n'est point assez de peindre, il faut bien choisir ce qu'on peint. Les poètes doivent supprimer tous les détails qui n'ont rien d'intéressant & auxquels la réflexion du lecteur peut suppléer sans effort. Combien les grands effets de la nature & de l'industrie humaine peuvent fournir d'images & de couleurs à la poésie moderne. Le grand art de ménager les descriptions est de les présenter dans le cours de l'action principale. La partie des images sera traitée à l'article de ce mot. *ibid.* 759. *a, b.*

C'est du penchant naturel que nous avons à raconter des événemens remarquables avec les additions, les portraits, & l'ordre particulier que le feu de l'imagination supplée, qu'il faut dériver l'origine de l'épopée. Cette sorte de poème, production de l'art, a succédé au récit naturel, comme les édifices somptueux aux abris que la nature offroit à l'homme dans les premiers âges. Au lieu de remonter de la sorte au principe de l'épopée, les critiques qui en ont traité ont surchargé cette partie de la poétique de règles & de préceptes dont un bon nombre est ou purement arbitraire ou même faux. C'est donc en suivant les traces de la nature, que l'auteur se propose de rechercher ici ce qui constitue l'essentiel de l'épopée. *ibid.* 760. *a, b.* Chez les na-

tions grossières, on instituait des fêtes publiques en commémoration des événemens remarquables, auxquels ces nations avoient eu part. Ceux qui avoient participé à l'action célébrée, s'avançoient sans doute au milieu du peuple & en faisoient un récit circonstancié, pathétique & pittoresque. Dans la suite, pour avoir l'honneur de parler en public dans ces solennités, il est possible que des hommes de génie se soient exercés à des compositions épiques, & qu'insensiblement ce genre de narration soit devenu un art; & comme la musique faisoit partie des fêtes chez les peuples les plus sauvages, il est très-vraisemblable que c'est ce qui a introduit le metre dans ces narrations. On peut réduire à très-peu de préceptes ce qui est essentiel à ce genre de poème. L'unité d'action, l'intérêt & la grandeur de l'événement, la manière de le rapporter, plus épique qu'historique: des peintures saillantes des héros, & de leurs exploits, une diction très-pathétique; tout poème qui réunira ces qualités, méritera le nom d'épopée. *ibid.* 761. *a*, *b*. Raisons qui appuient la première règle concernant l'unité d'action. Plus cette action sera simple, plus elle sera parfaite. *ibid.* 762. *a*, *b*. L'action de l'épopée doit être intéressante & grande: développement de cette maxime. Différence entre la narration historique & le poème épique. Ce qui distingue principalement l'épopée, ce sont les portraits & les tableaux: détails sur ce sujet. *ibid.* 763. *a*, *b*. Sagacité, connoissance des hommes, souplesse de génie, que ce talent de peindre exige. Tous les personnages doivent avoir une grandeur idéale un peu au-dessus de la grandeur naturelle. On exige encore de l'épopée qu'elle soit instructive. Or c'est par la voie des exemples qu'elle instruit principalement. L'influence vraiment énergique de l'épopée sur les mœurs, consiste dans les actions & la manière noble de penser des héros. Observations sur le style de l'épopée. *ibid.* 764. *a*, *b*. Espèce de vers qui lui convient le mieux. Des différens sujets qui peuvent être célébrés dans le poème épique. Tout ce qui regarde la forme du poème, l'espèce de merveilleux qui lui convient, le lieu, le

tems, la durée de l'action, est abandonné au discernement du poète & à son génie, & ne doit être soumis à aucune règle particulière. De quelques autres espèces de poèmes, appelés *la petite épopée*, & *l'épique badin* ou *comique*. La grande épopée considérée comme la plus noble production des beaux-arts. *ibid.* 765. *a*, *b*. Du petit nombre de poètes épiques, qui méritent d'être comptés, chez les anciens & chez les modernes. *ibid.* 766. *a*.

Epopée, voyez POÈME EPIQUE. De la nature de l'épopée selon le P. le Bossu. II. 157. *b*. Ces poèmes ont chacun un caractère qui leur est propre. XVII. (*première édit.*) 263. *a*. (*troisième édit.*) 283. *a*. Du choix du sujet. XVIII. 996. *a*. &c. I. 467. *a*. De la fable qui doit faire le fond du poème. XIII. 745. *a*, *b*. De la moralité. XXII. 240. *a*, &c. Auteur qui a cru que la fable du poème épique n'étoit qu'une allégorie, un apologue. II. 157. *b*. Examen de ce sentiment du P. le Bossu, que la moralité doit être déterminée avant qu'on ait inventé la fable & les personnages. XIII. 745. *b*. Caractère de l'action. XXVI. 341. *Note*, &c. I. 462. *a*. Règle d'unité qu'il faut observer. XXXV. 692. *b*. — 703. *a*. Des épisodes. XII. 727. *a*, *b*. &c. Défaut d'unité appelé *polymythie*. XXVI. (*première édition*) 604. *a*. (*troisième édit.*) 630. *a*. De la vraisemblance. XXXVI. 11. *b*. &c. Continuité qu'il faut observer dans le poème épique: cette loi violée dans le paradis perdu. IX. 244. *a*. De la division de ce poème par chants: observations sur cette division & sur les règles qui en résultent. VII. 245. *a*, *b*. De l'exorde. XXVII. 629. *a*, *b*. Commencement. VIII. 615. *b*. &c. Début. XIII. 656. *a*, *b*. L'invocation. XVIII. 1029. *a*. De l'intrigue. *ibid.* 980. *b*. &c. Du nœud. XXIII. 45. *b*. &c. De la narration. XXII. 728. *Note*. Du récit épique. XXVIII. 454. *b*. Des descriptions. X. 802. *b*. &c. Des situations intéressantes. XVIII. 915. *a*, *b*. Du dénouement. X. 696. *a*. Révolutions. XXIX. 98. *a*, *b*. &c. De l'achèvement. I. 401. *b*. Du caractère des personnages. VI. 289. *b*. De la personnification des êtres métaphysiques introduits dans l'épopée. XXV. 479. *a*. De l'introduction

des êtres surnaturels. XX. 627. *b.* &c. Du merveilleux. XXI. 607. *a, b.* — 614. *b.* Des mœurs. XXII. 46. *a, b.* — 58. *b.* Des passions propres à l'épopée. XXIV. 941. *a.* Du style. XXXI. 809. *a.* De l'harmonie du style. XVII. 82. *b.* &c. Moyen d'animer le style épique. XXII. 484. *a, b.* Des vers de l'épopée françoise. XXXV. 219. *b.* Des sentences. XXX. 819. *a.* Qualités que doit réunir le critique par rapport à l'épopée. X. 15. *b.* &c. Le poète pique doit exceller dans l'art d'exprimer l'aspect, & c'est peut-être le plus difficile de son art. III. (*première édition*) 636. *b.* (*troisième édit.*) 660. *b.* Avantages & désavantages de l'épopée comparée à la tragédie. I. 464. *b.*

EPOPTES, initiés aux grands mystères de Cérès. XII. 116. *b.* XXII. 644. *b.*

EPOQUE, (*Logiq.*) suspension de jugement. Les philosophes sceptiques ne sortoient jamais des bornes de l'époque, & ne recevoient aucun dogme. Pour arriver à cette époque, ils employoient dix moyens principaux; le premier est tiré de la diversité des animaux... Si les mêmes choses paroissent différentes à différens animaux à cause de la diversité de leur nature, nous pourrions bien dire d'un objet, quel il nous paroît; mais nous ne déciderions rien sur ce qu'il est véritablement.

Le second de la différence des hommes. XII. 766. *a, b.* Cause de la diversité de leurs opinions. Ou nous croirons tous les hommes, ou nous n'en croirons que quelques-uns: le premier est impossible, & si nous prenons le second parti, à quels hommes, à quelle secte donnerons-nous cette préférence?

Le troisième, de la comparaison des organes des sens. Incertitudes où nous laisse leur témoignage.

Le quatrième des circonstances. Ce moyen consiste à considérer quelles sont les sensations d'une personne dans toutes les différentes manières d'être dont elle est susceptible, & selon lesquelles elle prononcera différemment sur un même objet.

Le cinquième, des situations des distances, & des lieux. Selon que ces relations sont différentes, les mêmes choses paroissent différemment. Exemples. *ibid.* 767. *a, b.*

Le sixième, des mélanges. Rien ne tombe sous nos sens seul & pur, mais toujours avec quelque autre chose; d'où il arrive qu'il est aperçu & senti différemment par ceux qui le considèrent; soit que les mélanges soient extérieurs, soit qu'ils résident dans les organes même de nos sens.

Le septième, des quantités & des compositions, qui font que nous n'apercevons que d'une manière obscure les qualités réelles des objets extérieurs.

Le huitième, des relations. Nous ne pouvons dire ce qu'est une chose purement & de sa nature; mais seulement quelle elle paroît par rapport à une autre.

Le neuvième, des choses qui arrivent fréquemment ou rarement. Différentes impressions que font sur nous les choses par la seule raison de leur fréquence ou de leur rareté; d'où doit encore résulter la suspension de jugement. *ibid.* 768. *a, b.*

Le dixième, des instituts, des coutumes, des loix, des persuasions fabuleuses, & des opinions des dogmatiques. Ensuite après avoir opposé instituts à instituts, coutumes à coutumes, loix à loix, dogmes à dogmes, &c. Sextus les met aux prises les uns avec les autres, & conclut que le plus sûr est de douter (*Voyez PYRRHONIENNE, PHILOSOPHIE.*) L'époque renfermée dans des justes bornes est le préservatif contre l'erreur le plus excellent. Usage qu'en a fait Descartes. *ibid.* 769. *a, b.* *voyez DOUTE.*

EPOQUE, (*Astron.*) Époque des moyens mouvemens d'une planète. Usage des astronomes, de n'exprimer dans leurs tables & leurs calculs que le tems actuellement écoulé. Méthode pour déterminer, à l'aide de l'époque bien établie, le lieu d'une planète. Directions sur la manière de fixer l'époque par les observations. XII. 770. *a, b.*

EPOQUE, (*Histoire*) étymologie de ce mot. Principales époques de l'histoire sacrée, XII. 770. *b.* de l'histoire ecclésiastique, de l'histoire de France. Les nations ont différentes époques. Celles des Chrétiens, des Mahométans, des Juifs, des Grecs, des Romains, des anciens Perses & Assyriens. Utilité des époques dans l'histoire ancienne. D'où vient la

difficulté de les bien fixer. Pour réduire les années d'une époque à celles d'une autre, on a inventé la *période julienne*. Voyez ce mot. Quel est le jour de l'année où commence l'époque de notre-seigneur : année de la période julienne répondante à celle de sa naissance. *ibid.* 771. a, b. Auteur de notre époque vulgaire. A quelle occasion elle fut introduite. Quel est le jour du commencement de l'année en Angleterre & en cour de Rome. Observation de la méprise où est tombé Denis le petit, en fixant l'époque vulgaire. C'est à cette ère vulgaire que les chronologistes réduisent toutes les autres époques, comme à un point fixe & déterminé. Cependant il n'y a aucune de ces époques qui ne soit le sujet de quelque dispute. Époque de la création, selon le calcul des Juifs ; selon les historiens grecs ; *ibid.* 772. a, b. selon les Grecs modernes & les Russiens. Époque alexandrine de la création. Époque eusébienne de la création. Époque des olympiades. Époque de la fondation de Rome. Époque de Nabonassar. Époque dioclétienne ou des martyrs. *ibid.* 773. a, b. Époque de l'hégire ou mahométane. Époque des Séleucides. Époque persienne. Époque julienne ou des années juliennes. Époque grégorienne, voyez GRÉGORIEN. Époque espagnole. Époque actiaque ou actienne. Quelques autres mémorables époques. *ibid.* 774. a. Voyez ÈRE.

Epoque. L'âge du monde divisé en sept époques. I. 617. b. Époques des quatre monarchies de l'histoire ancienne. XII. 269. a. Celles que renferme l'histoire de l'empire romain. *ibid.* b. Époque que prenoient les Juifs : celle des Grecs, des Romains, des Chrétiens, des Mahométans. *ibid.* 234. b. Usage qu'on peut faire des différens textes de l'écriture pour fixer les principales époques de l'antiquité. VII. 876. b. 877. a, b. Époque chrétienne : différence de sept à huit ans entre les auteurs sur cette époque. *ibid.* 872. a. Époque dioclétienne. XI. 8. b. &c. Rapport entre la période julienne & l'époque constantinopolitaine. XIX. 209. b. Époques contenues dans les marbres d'arondel. XXI. 16. a, b. Époques marquées sur les

médailles anciennes. XXX. 365. a, b. Époques usitées chez les Japonnois. XXII. 997. a, b. Voyez ÈRE.

EPOUSAILLES. Pièce de monnaie qu'on donnoit autrefois en France à la messe des épousailles. XXXIV. 128. a.

EPOUSSETTE. (*Manege Maréchal.*) Différentes sortes d'épouffettes. Leur usage. XII. 774. b.

EPOUSSETTE, (*Gravure*) *ibid.*

EPOUVANTABLE, effrayant, terrible, effroyable, (*Synon.*) XI. 958. b.

EPOUVANTE, allarme, terreur, effroi, frayeur, crainte, peur, appréhension, (*Synon.*) II. 145. b.

EPOUVANTÉ, effrayé, alarmé, (*Synon.*) XI. 959. a.

EPOUX. Réflexions sur les époux infidèles. XVIII. 674. a.

EPPONINA, femme de Julius Sabinus, né à Langres, &c. Leurs aventures. XIX. 548. b.

EPREINTES, (*Médecine*) douleurs vives au rectum, à la vessie, ou à la matrice, & qui font faire des efforts, comme pour pousser au dehors, la cause irritante. On restraint vulgairement ce terme à une maladie du fondement, &c. qui produit quelquefois le renversement de la membrane interne du rectum. Moyen de prévenir cet inconvénient ou d'y remédier. Ceux qui ont la pierre dans la vessie, sont sujets aux épreintes du rectum. Espèce d'épreinte appelé *tenesme de la vessie* ou *strangurie* : causes de cette maladie. Manières de la traiter. Comment on excite des épreintes pour procurer la sortie d'un enfant mort ou du placenta. XII. 775. a, b.

EPREUVE, essai, expérience : différence entre ces mots. XII. 776. a.

EPREUVE, (*Hist. mod.*) manière de juger en matière criminelle, reçue & fort en usage dans les neuf, dix & onzième siècles. Pourquoi ces jugemens étoient nommés *jugemens de Dieu*. Les épreuves se rapportoient toutes à trois principales ; le serment, le duel, & l'ordalie ou épreuve par les élémens. Diverses manières dont se faisoit l'épreuve par serment, qu'on appelloit aussi *purgation canonique*. Sur la seconde sorte d'épreuve, voyez DUEL, COMBAT, CHAMPION. Rien ne pouvoit

dispenser du duel, quand on étoit accusé de trahison. On vint à s'en servir pour décider toutes sortes de questions, soit publiques, soit particulières. De l'ordalie: signification de ce mot. XII. 776. *a*, *b*. Deux especes d'épreuves de ce genre, celle par feu & celle par eau. Diverses manieres dont se faisoit l'épreuve par le feu. Celle par l'eau se faisoit ou par l'eau bouillante ou par l'eau froide. Détails sur l'une & sur l'autre. Il est encore parlé dans les anciennes loix de l'épreuve de la croix, de celle de l'eucharistie, & de celle du pain & du fromage. Comment elles se pratiquoient. Origine de cette façon de parler, que ce morceau de pain me puisse étrangler, si, &c. Ces différentes sortes d'épreuves autorisées par des conciles, des papes, des rois, &c. n'ont jamais été approuvées par l'église. *ibid.* 777. *a*, *b*. Autorités qui se sont élevées contr'elles. Ce que leur oppoioient les défenseurs de ces épreuves. Examen de la question de quel principe partoient le merveilleux que plusieurs auteurs attestent avoir accompagné ces épreuves. Observations de M. Duclos en traitant cette question. La durée de ces épreuves a été beaucoup plus grande vers le Nord que par-tout ailleurs. Combien elle a duré en Angleterre. *ibid.* 778. *a*, *b*. Comment on éprouvoit les forciers. Comment l'église est intervenue dans ces sortes de pratiques. Pourquoi dans l'épreuve de l'eau froide, on estimoit coupable celui qui surnageoit. La loi salique en admettant l'épreuve par l'eau bouillante, permettoit du moins de racheter sa main du consentement de la partie, & même de donner un substitut. Epreuve proposée sur la sainteté de Savonarole, mais qui ne fut point effectuée. Auteurs qui ont traité des épreuves. *ibid.* 779. *a*, *b*.

Epreuve, voyez ORDALIE. Epreuve par le moyen du pain d'orge. II. 214. *a*. Sorte d'épreuve appelée *corfned*, qui étoit usitée chez les Anglo-Saxons. IX. 561. *a*. Jugement de la croix. X. 45. *b*. Epreuve par les duels. VII. 138. *a*. XI. 474. *a*, *b*. &c. Pain d'épreuve en usage chez les Anglo-Saxons. XXIV. 264. *a*. Exorcismes employés dans les épreuves. XIII. 577. *b*. Epreuve qu'on faisoit autrefois de la vérité

des sermens, sur un lac de Sicile. XXIV. 323. *a*. 329. *a*. Substitution d'un champion pour subir une épreuve. XXXV. 361. *a*. Voyez JUGEMENT DE DIEU & PURGATION. Le jugement de Dieu appelé *jus de dé*. X. 316. *a*, *b*. Epreuve miraculeuse ordonnée chez les anciens Juifs. XI. 558. *a*.

EPREUVE, (*Artill.*) moyen qu'on emploie pour s'assurer de la bonté des pieces. Comment doit être faite celle des pieces de canon, selon l'ordonnance de 1732. VI. 162. *b*. &c. Pour l'épreuve de la poudre, voyez POUDRE & EPROUVETTE.

EPREUVE des canons de fusil de munition, (*Art. milit. Artill.*) Description de la maniere dont on éprouve les canons des fusils destinés à armer les troupes du roi. Double épreuve que ces armes subissent. XXVII. 80. *b*. Visites qu'on en fait lorsque l'épreuve est finie. Marque qu'on leur imprime. Visites des reviseurs. *ibid.* 81. *b*. &c.

Epreuve des pieces de canon. VI. 162. *b*. Maniere dont les fusils de munition sont éprouvés, avant que d'être reçus pour le compte du roi. *ibid.* 180. *b*. Observations sur les épreuves par lesquelles on s'assure de la bonté d'un canon de fusil. XIII. 997. *a*, *b*. 1002. *b*. &c.

EPREUVE. (*Imprim.*) Usages qu'on doit faire de la premiere, de la seconde épreuve, &c. XII. 779. *b*.

EPREUVE, (*Impr. en taille douce*) *ibid.*

Epreuve, en terme de raffinerie de sucre. XXVII. (*premiere édition*) 393. *a*. (*trois. édit.*) 392. *a*.

EPREUVES, (*Morale*) voyez AFFLICTIONS.

EPROUVETTE, (*Artill.*) machine propre à faire juger de la bonté de la poudre. Description de celle dont on se sert le plus ordinairement. Description de deux autres especes d'éprouvettes. Toutes ces machines ne peuvent faire juger que de la bonté relative des poudres. Ce qu'a ordonné Louis XIV pour avoir là-dessus quelque chose de plus précis. Description du mortier dont on doit faire usage selon cette ordonnance. XII. 780. *a*, *b*.

Eprouvette. Des différentes manieres

d'éprouver la bonté de la poudre. XXVII. 74. b. 75. a, b. 79. 80. a, b.

EPROUVETTE, (*Comm.*) espece de jauge, &c. En quoi elle consiste. XII. 781. a.

EPROUVETTE, (*Potier d'étain*) *ibid.*

EPUISEMENT, voyez ATROPHIE, ENERVATION, EXTÉNUATION, FOIBLESSE, IMPUISSANCE. Usage du vin dans certains épuisemens. XXXV. 468. b. &c.

EPULIDE, (*Médec.*) étymologie de ce mot; tubercule ou excroissance qui se forme sur les gencives, &c. Différentes especes d'épulides. Leurs différens effets. XII. 781. b. Quelle en doit être la cure. Moyen d'arrêter l'hémorragie après l'opération. *ibid.* 782. a.

Epulide, ajoutez à cet article ce qui se trouve. XV. 902. b. &c.

EPULON, (*Hist. anc.*) ministre des sacrifices chez les Romains. Pourquoi les trois épulons étoient établis. Etymologie de ce nom. Leurs fonctions. Leur habillement. Augmentation de leur nombre. Tems de leur institution. XII. 782. a, b. Voyez *septem viri epulonum*.

EPULUM, banquet pour les dieux. Comment on y plaçoit leurs statues. XII. 782. b.

EPURE. (*Coupe des pierres*) Description d'une épure ordinaire. *ibid.*

EPURGE, (*Botan.*) voyez TITIMALE.

EQ

EQUANT, (*Astron. ancien.*) définition du cercle ainsi nommé dans l'ancienne astronomie. XII. 782. b.

Equant, (*centre de l'*) VI. 661. b.

EQUARRIR, de la manière d'équarrir les bois dans l'art de la charpente. XXVI. (*premiere édition*) 692. b. (*troisieme édition*) 718. b.

EQUARRISSEMENT, (*Tailler par coupe des pierres*. XII. 783. a.

EQARRISSOIR, (*Horlog.*) différentes sortes d'équarisseurs. Quels sont les meilleurs. *ibid.*

Equarisseur du fourbisseur. XXVI.

(*premiere édition*) 550. a. (*troisieme édition*) 576. a.

EQUATEUR, (*Astron. & Géogr.*) définition. Origine du mot. Situation de ce cercle dans la sphere & sur le globe. Tems où le soleil décrit ce grand cercle. Les peuples qui habitent sous l'équateur, ont pendant toute l'année les jours égaux aux nuits. Pourquoi les longues nuits sont nécessaires dans ces climats. Le tems égal ou moyen de l'équateur s'estime par les passages de ses arcs sur le méridien. XII. 783. a, b. Table de la conversion des parties de l'équateur en tems, & réciproquement. Maniere de construire cette table. Son usage. Elle est fort utile dans la recherche des longitudes. *ibid.* 784. a, b. Elévation ou hauteur de l'équateur: son rapport avec celle du pole. *ibid.* 785. a.

EQUATEUR, (*Astron.*) inclinaison de l'équateur du soleil sur l'écliptique. La lumière zodiacale selon quelques astronomes, est dans le plan de cet équateur. Orbits des planetes rapportées à l'équateur du soleil. Tems de l'équateur ou du premier mobile, compté à raison de 15 degrés par heure. Angle horaire. *ibid.* 785. a, b. Maniere de convertir les degrés de l'équateur en tems, & le tems en degrés. Voyez ces opérations toutes faites dans la connoissance des tems. Conversion des parties de l'équateur en tems solaire moyen. *ibid.* 786. a.

EQUATEUR, (*Astron.*) différence entre l'équateur & l'équinoxial. XII. 858. b. La hauteur de l'équateur est toujours égale au complément de la hauteur du pole. *ibid.* 110. a. Moyen de trouver la hauteur de l'équateur. *ibid.* b. XVII. 119. b. XIX. 662. b. Rapport entre les parties de tems & les parties de l'équateur. XVII. (*premiere édition*) 403. b. (*troisieme édition*) 423. b. XXX. 494. b. &c. IX. 360. a. XII. 785. b. Inclinaison de sept degrés de l'équateur solaire sur l'équateur terrestre. XXXII. 486. b.

EQUATEUR. (*Géogr.*) Pourquoi il n'y a sur la terre que les habitans de l'équateur qui conservent leurs jours égaux aux nuits pendant toute l'année. XXIV. 569. b. Des saisons sous l'équateur. XVII. (*premiere édition*) 575. a. (*troisieme édition*)

595. *a.* XXIX. 754. *b.* La pesanteur moindre sous l'équateur que dans nos climats : la terre plus élevée sous l'équateur que sous les poles. XIV. 434. *b.* voyez EQUINOXIAL, LIGNE.

EQUATION, (*Algeb.*) expression de la même quantité présentée sous deux dénominations différentes. Caractere ou signe d'équation. Membres & termes d'une équation. Racine d'une équation. Equation simple ; celle du second degré ou carré ; du troisième degré ou cubique ; du quatrième degré. On peut considérer les équations auxquelles on arrive dans la solution des problèmes ; ou comme les dernières conclusions auxquelles on arrive dans la solution des problèmes , ou comme les moyens par lesquels on parvient à la solution finale. Pour trouver la valeur de l'inconnue renfermée dans une équation , on transforme l'équation de différentes manieres , qui servent à la rendre aussi simple qu'il est possible. Diverses branches ou parties renfermées dans la théorie & la pratique des équations. XII. 799. *a.* , *b.* De la méthode de mettre en équation une question proposée. Regles par lesquelles on peut savoir si la question est déterminée ou indéterminée. Moyen de réduire une question en plusieurs équations médiates , pour arriver à une équation finale. Exemple : un marchand augmente tous les ans son bien d'un tiers , en étant 100 liv. qu'il dépense par an dans sa famille , au bout de trois ans il trouve son bien doublé. On demande combien ce marchand avoit de bien au commencement de ces trois ans. Maniere de poser algébriquement la question, *ibid.* 800. *a.* , *b.* & ensuite de la résoudre. Pour résoudre les questions qu'on propose sur les nombres ou sur les quantités abstraites, il ne faut presque que les traduire du langage ordinaire en langage algébrique. Exemples destinés à lever les difficultés qui peuvent se rencontrer dans cette traduction. 1°. Etant données la somme de deux nombres *a* , & la différence de leurs carrés *b* , trouver les nombres. 2°. Trouver trois quantités *x* , *y* , *z* , dont on connoisse la somme , étant prises deux à deux. 3°. Diviser une quantité donnée en un nombre quelconque de par-

ties , telles que les différences des plus grandes sur les plus petites , soient égales à des quantités données. *ibid.* 801. *a.* , *b.* 4°. Une personne voulant distribuer trois sous à un certain nombre de pauvres , trouve qu'il lui manque huit sous , ainsi elle ne leur donner à chacun que deux sous , & elle a trois sous de reste. On demande combien cette personne avoit d'argent , & combien il y avoit de pauvres. 5°. Le pouvoir ou l'intensité d'un agent étant donné , déterminer combien il faut d'agens semblables pour produire un effet donné dans un tems donné. 6°. Les puissances de différens agens étant données , déterminer le tems dans lequel ils produiront un effet donné , étant jointes ensemble. 7°. Etant données les pesanteurs spécifiques de plusieurs choses mêlées ensemble , & la pesanteur spécifique de leur mélange , trouver la proportion des ingrédiens dont le mélange est composé. *ibid.* 802. *a.* , *b.* De la maniere de réduire en équation les problèmes géométriques. On doit suivre pour ces sortes de problèmes les mêmes regles que pour les problèmes numériques. Mais il est rare qu'ils se réduisent toujours aussi facilement en équations. 1°. Quelles que soient les quantités que l'on prend pour connues (dans les problèmes concernant les lignes qui doivent avoir un certain rapport les unes aux autres) & les quantités qu'on prend pour inconnues , les équations que l'on aura seront les mêmes quant au fond , &c. *ibid.* 803. *a.* , *b.* 2°. Le calcul pour arriver à l'équation , & l'équation elle-même , sont semblables dans tous les cas , excepté que les mêmes lignes y sont désignées par des lettres différentes selon les données & les inconnues que l'on suppose. 3°. Un problème étant proposé , il faut comparer entr'elles les quantités qu'il renferme , & sans distinction des connues & des inconnues , examiner le rapport qu'elles ont ensemble , pour connoître celles qui peuvent faire trouver plus facilement les autres. 4°. Il faut employer quelque méthode synthétique , en prenant pour données certaines lignes par lesquelles on puisse arriver à la connoissance des autres , de maniere que le retour de celles-ci aux premières

premières soit plus difficile. 5°. Ayant ainsi comparé les termes de la question entr'eux, il faut encore de l'art & de l'adresse pour trouver parmi les connexions ou relations particulières des lignes, celles qui sont les plus propres pour le calcul. *ibid.* 804. *a*, *b*. Différens moyens qu'on peut employer pour cela. Toutes les difficultés des problèmes de la géométrie rectiligne peuvent se réduire à la composition des lignes & à la similitude des triangles. 6°. Ce qu'il faut faire pour accommoder ces théorèmes à la construction des problèmes. *ibid.* 805. *a*, *b*. 7°. Ayant déterminé la méthode suivant laquelle on doit procéder & faire la figure, on donne d'abord des noms aux quantités qui doivent entrer dans le calcul, c'est-à-dire, desquelles on doit tirer la valeur des autres, jusqu'à ce qu'on arrive à une équation. 8°. Par les différentes opérations qu'on a faites pour exprimer les lignes auxquelles on n'a point donné de noms, le problème est déjà presque réduit à une équation. Il ne reste plus qu'à faire attention aux conditions du problème, pour découvrir une équation. *ibid.* 806. *a*, *b*. 9°. A l'égard de la géométrie des lignes courbes, quelle est la manière de les déterminer. Comment les anciens les déterminoient. Méthode de calculer les courbes, lorsqu'on les décrit par le mouvement local de quelque ligne droite. Si au lieu de descriptions géométriques, on se sert d'équations pour désigner les lignes courbes, les calculs deviendront encore plus simples, puisqu'on aura moins d'équations à trouver. *ibid.* 807. *a*, *b*. Lors même qu'on détermine des courbes par des descriptions géométriques, ou par des sections des solides, on peut toujours les désigner par des équations, & par conséquent toutes les difficultés des problèmes qu'on peut proposer sur les courbes, se réduisent au cas où l'on envisageroit les courbes sous ce dernier point de vue. Quand une courbe n'est point donnée d'espèce, on peut supposer une équation à volonté qui exprime sa nature d'une manière générale. Tout ce qui vient d'être lu est tiré de l'Encyclopédie angloise. Mais il reste encore sur ce sujet beaucoup de choses à dire pour rendre cet article

complet. *Additions de l'auteur.* Des équations d'un degré plus élevé que l'unité, & de la manière de les résoudre. *ibid.* 808. *a*, *b*. &c. Une équation d'un degré quelconque représente réellement autant d'équations particulières, qu'il y a d'unités dans son degré. *ibid.* 809. *b*. &c. Les propositions connues sur les coefficients des équations, servent quelquefois à démontrer d'une manière simple & élégante des propositions de géométrie. *ibid.* 810. *b*. Si une des racines de l'équation est un nombre entier positif ou négatif, ce nombre sera un des diviseurs du dernier terme. Si toutes les racines d'une équation sont réelles, & que tous les termes de l'équation aient le signe +, toutes ces racines seront négatives. Dans une équation les racines imaginaires vont toujours deux à deux. Dans les équations d'un degré impair, il y a du moins une racine réelle. Dans une équation délivrée de fractions, & dont le premier terme n'a d'autre coefficient que l'unité, la racine ne sauroit être une fraction, dont le dénominateur & le numérateur soient des nombres entiers & rationnels. *ibid.* 811. *a*, *b*. Auteurs à consulter sur la transformation d'une équation en une autre. Voyez ce mot. On trouvera au mot *Racine*, le fameux théorème de Descartes sur les racines des équations. Réflexions générales sur les racines des équations. 1°. Si on proposoit de trouver un nombre tel que le carré de ce nombre plus 15, fût égal à 8 fois le nombre cherché, on trouveroit que cette équation auroit deux racines réelles & positives. 2°. Si on proposoit de trouver un nombre plus petit que 1, & tel que le carré de $1 - x$ fût égal à $\frac{1}{4}$, on auroit $(1-x)^2 = \frac{1}{4}$, & $1-x = \pm \frac{1}{2}$; donc $x = \frac{1}{2}$ & $x = \frac{3}{2}$. Voilà deux racines réelles & positives; cependant il n'y a proprement que la racine $\frac{1}{2}$ qui satisfasse au problème. Or on suppose dans l'énoncé que x est plus petit que 1; pourquoi donc trouve-t-on une autre racine réelle & positive? Réponse à cette question. *ibid.* 812. *a*, *b*. 3°. Si on proposoit de trouver un nombre x , tel que retranchant l'unité de ce nombre, le carré du reste fût égal à quatre, on trouveroit $(x-1)^2 = 4$.

$x=3$ & $x=-1$. Observations sur ces deux racines. 4°. Si on demandoit un nombre x , tel que, ajoutant l'unité à ce nombre, le carré du tout soit égal à $\frac{1}{4}$, on auroit $(x+1)^2 = \frac{1}{4}$, $x = -\frac{1}{2}$, $x = -\frac{3}{2}$, deux racines négatives: comment il eût fallu changer la question. 5°. Les racines négatives ne sont destinées qu'à indiquer de fausses suppositions faites dans l'énoncé, & que le calcul redresse. Inconvénient que cause la solution algébrique, lorsque les racines sont en partie positives, & en partie négatives. 6°. Ce qui prouve que les racines négatives ne sont pas tout-à-fait inutiles à la solution d'un problème, c'est l'application de l'algèbre à la géométrie. *ibid.* 813. *a*, *b*. 7°. Si on proposoit de trouver un nombre x , tel que $(x+1)^2 + 4$ fût $=0$, on auroit $x = -1 + \sqrt{-4}$, & $x = -1 - \sqrt{-4}$, valeurs imaginaires qui indiquent que l'énoncé de la question est absurde, & ne peut se résoudre. 8°. Différentes especes d'impossibilités dans la solution que désignent les racines négatives, imaginaires & incommensurables. 9°. Ce qu'indiquent les racines imaginaires quand elles sont mêlées avec des racines réelles. Remarques sur la maniere dont on résout ordinairement les équations du second degré. *ibid.* 814. *a*, *b*. Sur la maniere de résoudre celles du troisieme degré, voyez CAS IRRÉDUCTIBLE. A quoi se réduit la question qu'il s'agit de résoudre dans ces équations. Des équations du quatrieme degré. *ibid.* 815. *a*, *b*. Il n'y a jusqu'à présent que les équations du second degré dont on ait une solution complete. *ibid.* 816. *b*. Lorsqu'une équation du troisieme degré a une racine réelle & commensurable, le plus court moyen de la déterminer, est d'essayer tous les diviseurs du dernier terme. Méthode pour abréger cet essai. Passé le quatrieme degré, on n'a plus de méthode, même imparfaite, pour résoudre les équations. Ce qu'on doit faire en ce cas. Si on trouve deux quantités a , b peu différentes l'une de l'autre, qui étant substituées à la place de x dans une équation, donnent, l'une un résultat positif, l'autre un résultat négatif, il s'ensuit que la valeur qui donne le résultat $=0$, & qui est la

vraie racine de l'équation, sera entre a & b . Mémoire de M. Fontaine sur l'analyse: objet de cet ouvrage. *ibid.* 817. *a*, *b*. Observations de l'auteur sur la méthode de M. Fontaine. *ibid.* 818. *a*, *b*. &c. Réflexions sur la multiplicité des racines des équations en géométrie. On voit au mot *Découverte*, par quel raisonnement Descartes est parvenu à expliquer les équations indéterminées aux courbes. Les mots *Courbe*, *Différentiel*, *Tangente*, &c. font voir en détail les applications & les conséquences de ce principe. On trouve au mot *Construction*, comment on construit les équations par la géométrie. *ibid.* 819. *a*, *b*. &c. Sur les équations différentielles, exponentielles, &c. voyez *Différentiel*, *Exposant*, *Exponentiel*, *Intégral*, *Construction*, &c. On appelle quelquefois *équation* en géométrie & en mécanique, ce qui n'est qu'une simple proportionnalité indiquée d'une maniere abrégée. Exemples. *ibid.* 820. *b*. &c.

EQUATION, (*Algeb.*) construction & usage d'une machine pour trouver les racines de quelque équation que ce puisse être. Théorie sur laquelle cette machine est fondée. XII. 786. *a*, *b*. &c. Sa description. *ibid.* 789. *b*. Maniere de s'en servir. *ibid.* 790. *a*, *b*.

Equation algébrique. III. (*premiere édit.*) 351. *b*. (*troisieme édit.*) 375. *b*. Membres, termes d'une équation. XXI. 470. *b*. XXXIII. 69. *b*. Racines d'une équation. XXVIII. 216. *b*. 217. *a*, *b*. Des coefficients & des exposans dans les équations, voyez ces mots. Somme d'une équation. XXXI. 367. *a*. En quoi les racines négatives d'une équation diffèrent des racines imaginaires. XXII. 830. *b*. Equation d'une courbe. III. (*premiere édit.*) 352. *a*. (*troisieme édit.*) 376. *a*. IX. 759. *a*. Résoudre une équation. III. (*premiere édition*) 351. *b*. (*troisieme édition*) 375. *b*. Méthode des cascades pour cette opération. Autre méthode qui a beaucoup de rapport avec celle des cascades. VI. 456. *a*, *b*. En quoi consiste l'art des équations. VII. 656. *b*. Usage des courbes pour la construction des équations. IX. 773. *b*. Méthode pour construire des équations du premier degré, du second, du troisieme,

Éc. IX. 201. *a*, *b*. 202. *a*, *b*. Comparer des équations, en réduire plusieurs en une seule. VIII. (*première édit.*) 723. *b*. (*troisième édit.*) 731. *b*. XXVIII. 517. *a*. Art de chasser les seconds termes d'une équation. XXX. 493. *a*. De la manière d'en faire évanouir l'inconnue. XIII. 361. *a*. Méthode pour avoir la valeur approchée de toutes les racines d'une équation numérique déterminée. III. 83. *b*. -- 86. *a*. & d'une équation algébrique déterminée. *ibid.* 86. *b*. -- 90. *a*. Des méthodes d'intégrer une équation. XVIII. 879. *a*, *b*. -- 887. *b*. Réduction des équations au moindre degré dont elles sont susceptibles. I. 23. *a*. Conversion des équations. IX. 357. *a*. Différenciation des équations. X. 1015. *a*. Transformation des équations. XXXIII. 944. *b*. Equation affectée. I. 564. *a*. Equations cubiques du troisième degré. X. 97. *b*. Remarques sur ces équations: cas irréductible d'une équation du troisième degré. VI. 450. *a*. *Éc.* Equation différentielle. X. 1019. *b*. Equations qui peuvent se présenter sous une forme différentielle. XVI. 55. *a*. Equations aux différences partielles. XXIV. 855. *a*, *b*. Equation exponentielle. XIII. 650. *b*. Equation homogène. XVII. (*première édition*) 694. *b*. 695. *a*, *b*. (*troisième édition*) 710. *b*. 711. *a*, *b*. Equation identique. XVIII. 170. *b*. Equation latérale. XIX. 658. *a*. Equation linéaire. XX. 81. *b*. 82. *a*, *b*. *Éc.* Equation ordonnée. XXIII. 942. *a*. Equation possible. XXVII. 22. *b*. Equation des problèmes indéterminés. XVIII. 576. *b*. Equation quadratique ou du second degré. XXVIII. 11. *a*, *b*. Equation transcendante. XXXIII. 943. *a*. Equation de Riccati. XXIX. 198. *b*.

EQUATIONS déterminées, (*Algeb.*) exposition de ce qui a été fait jusqu'ici sur la solution générale des équations. Méthodes pour faire disparaître autant de termes qu'on voudra d'une équation proposée, par le moyen d'une substitution. XII. 791. *a*, *b*. &c.

EQUATIONS aux différences finies, (*Algeb.*) M. Euler a fait sur cet objet un grand nombre de belles & utiles recherches; mais il s'est occupé sur-tout d'appliquer aux suites infinies ou indéfinies la théorie de ces différences, ou réciproque-

ment. Détails sur ce sujet. XII. 793. *b*. Théorie générale des équations aux différences finies. Des fonctions qui peuvent entrer dans leurs intégrales, & de la manière de les trouver rigoureusement autant qu'elles sont possibles par la méthode des coefficients indéterminés. On trouvera aux articles Possibles, Maximum, Linéaires, ce qui regarde leurs équations de condition ou de maximum, & la solution des équations linéaires. *ibid.* 794. *a*, *b*. &c.

Equations aux différences finies & infiniment petites. Ce sont celles qui contiennent, outre les variables *y* & *x*, leurs différences finies & infiniment petites. Remarques fondamentales qui peuvent conduire à une méthode de les résoudre généralement. *ibid.* 796. *a*, *b*. Voyez LINÉAIRES ÉQUATIONS. Ouvrage à consulter.

EQUATIONS empiriques, (*Algeb. Astron.*) équations trouvées indépendamment de toute théorie, & d'après les seules observations d'une planète, *ibid.* 796. *b*. comme elles représentent avec exactitude le mouvement de cette planète pendant les révolutions observées, on en conclut qu'elles pourront les représenter indéfiniment. Exemples de telles équations. M. de la Grange est le premier qui ait imaginé de réduire en méthode générale l'art de trouver ces équations empiriques. Idée abrégée de cette méthode. *ibid.* 797. *a*, *b*.

EQUATION du tems ou de l'horloge, (*Astron.*) différence entre le tems vrai & le tems moyen. Causes de cette différence. XII. 821. *a*, *b*. Les astronomes ne pouvant avoir dans le mouvement du soleil une mesure toujours égale du tems, ont inventé pour la commodité de leurs calculs, des jours fictifs, tous égaux entr'eux, & moyens entre le plus court & le plus long des jours inégaux. De quelle manière on a déterminé ces jours. *ibid.* 822. *a*, *b*. Comment on peut définir l'équation du tems. Méthode pour trouver l'équation des jours solaires, c'est-à-dire, pour convertir le tems vrai en tems moyen, & le tems moyen en tems vrai. Usage de cette théorie de l'inégalité &

de l'équation des jours naturels dans l'horlogerie & dans l'astronomie. Pourquoi l'on a besoin quelquefois en astronomie de réduire le tems moyen en tems vrai, & le tems vrai en tems moyen. Ce qu'on entend par l'équation de l'horloge. Ouvrages où se trouve l'équation de l'horloge pour chaque jour. Quelles sont les deux causes d'inégalités auxquelles il faut avoir égard dans la composition de la table de l'équation de l'horloge. *ibid.* 823. *a*, *b*. Cette table ne sauroit être perpétuelle à cause de la précession des équinoxes & du changement de l'apogée du soleil. *ibid.* 824. *a*.

Equation du tems. Cause des inégalités du jour naturel, d'où vient la nécessité de l'équation du tems. XIX. 47. *b*. Tems de l'année auxquels la pendule avance ou retarde sur le soleil, & celui de la plus grande inégalité de l'horloge. XII. 825. *a*. Tables de l'équation du tems. XXXII. 449. *b*.

Equation de centre. Explication de cette équation, par la comparaison du mouvement d'une planète dans les divers points de son orbite, avec le mouvement d'un corps qui parcourroit la circonférence d'un cercle d'un mouvement toujours égal & uniforme. C'est par les tables de l'équation du centre, que les astronomes déterminent le lieu vrai du soleil & des planètes pour chaque jour. *Voyez* au mot *Ellipse*, la formule pour l'équation du centre, & la manière de la trouver. Moyen de trouver l'anomalie vraie ou égale, c'est-à-dire, la distance du lieu vrai de la planète à l'aphélie. XII. 824. *a*, *b*. Quels sont les tems de l'année auxquels la pendule avance ou retarde sur le soleil, & celui de la plus grande inégalité de l'horloge. *ibid.* 825. *a*.

Equation du centre. *Voyez* II. 711. *b*. Equation absolue, somme des équations optique & excentrique. I. 167. *a*.

Equation du mouvement des planetes. Autres inégalités dans le mouvement des planetes, outre celle de l'équation du centre. Elles sont sur-tout sensibles dans la lune, jupiter & saturne; *voyez* ces mots. Observations à l'égard des inégalités de la lune. XII. 825. *a*, *b*. Sur la construction & la forme des tables d'équation

des planetes, *voyez* TABLES astronomiques.

Equation annuelle du moyen mouvement du soleil & de la lune, des nœuds & de l'apogée de la lune. II. 711. *b*. Equation du mouvement de la lune, appelé *évection*. XIII. 395. *a*.

EQUATION lunaire, (*Chronolog.*) XII. 825. *b*.

EQUATION séculaire. (*Algebr. Astron.*) Equation qui augmente continuellement avec le tems, *voyez* APPROXIMATION. Cette sorte d'équation considérée astronomiquement. Ouvrage à consulter. XII. 798. *a*, *b*.

Equation séculaire. Sa cause selon M. Euler. XIII. 210. *Note.* *Voyez* TABLES astronomiques.

Equation solaire. XII. 825. *b*.

EQUATION, (*Horlog.*) partie de l'horlogerie qui indique les variations du soleil. Il s'agit ici de la description des machines qu'on a employées pour indiquer ces variations. Différentes especes de construction que l'on a mises en usage pour faire marquer le tems vrai & moyen.

1°. Pendules à équation, qui marquoient les deux tems par le moyen de deux aiguilles. Quelle a été la première connue. Ce que dit M. de Sully, dans sa réponse au P. Kéfra, sur les premières équations. 2°. Pendule du P. Alexandre dont il a fait la description dans son traité des horloges. Elle est sujette à plusieurs défauts, & ne peut marquer le tems moyen. Pendule du même genre de M. Rivaz, exempte des défauts de la précédente. 3°. Pendule du sieur le Bon, qui indique les deux tems. Les pendules d'équation, à cercles mobiles, sont aussi de ce genre, &c. 4°. Pendules dont une aiguille marque les minutes du tems moyen, & une autre la différence d'avec le tems vrai. XII. 826. *a*, *b*. Traité dans lequel on en peut voir la description, ainsi que de plusieurs autres constructions d'équations. Remarques sur le choix des constructions d'équation, & sur ce qu'exige l'exécution de cette partie de l'horlogerie. Réflexions sur cette classe des artistes, qui, nés avec des dispositions particulières, s'appliquent à découvrir de nouveaux principes, & à approfondir ceux

qui ont été déjà trouvés. Moyens d'exciter l'émulation de ces artistes. Toutes les parties de l'horlogerie réduites à deux points essentiels. La construction & l'exécution. *ibid.* 827. *a*, *b*. La construction des ouvrages d'équation a été jusqu'à présent trop composée. Inconvénients qui en résultoient. La conduite de la roue annuelle étoit aussi trop composée. Il suffit que le changement d'équation par cette roue ne se fasse qu'une fois par jour. *ibid.* 828. *a*, *b*. Description de la pendule à équation de M. Julien le Roy. XXV. 184. *b*. &c. Description d'une cadrature d'équation construite par M. Dauthiau. *ibid.* 183. *b*. Construction d'une équation de M. Rivaz, à deux cadrans & deux aiguilles. *ibid.* 184. *a*. Equation présentée en 1752, à l'académie des sciences, par M. Berthoud. *ibid.* 185. *b*. Tables pour tracer la courbe de la roue annuelle, de la pendule de M. Berthoud, pour les années bissextiles & communes. *ibid.* 187. *b*.

Description des pendules à heures & minutes du soleil, lesquelles ne marquent point le tems moyen; de celle du P. Alexandre. *ibid.* *b*. Description d'une quadrature d'équation à heures & minutes du tems vrai, par M. Rivaz. *ibid.* 184. *b*.

Des constructions d'équation par une seule aiguille & à cadran mobile. Description d'une montre d'équation à secondes concentriques, marquant les quantités du mois & les mois de l'année, par M. Ferdinand Berthoud; XXII. 219. *a*. d'une pendule à équation, à secondes concentriques, marquant les mois & quantités des mois, les années bissextiles, & qui va treize mois sans être montée, par M. F. Berthoud. XXV. 181. *a*, *b*.

De l'exécution des pendules à équation. Instruction sur la manière de tailler la courbe ou ellipse. *ibid.* 182. *a*, *b*. Quelques observations sur la table d'équation qui va suivre. *ibid.* 183. *a*.

Table de la différence du tems vrai au tems moyen pour le midi de chaque jour, au méridien de Paris. XII. 829. *b*. &c. De l'usage de cette table pour régler les ouvrages d'horlogerie. *ibid.* 834. *a*, *b*. Obser-

vations sur les deux tables d'équation qui se trouvent dans la connoissance des tems, dont l'une a pour titre, *équation de l'horloge*, & se trouve à la sixième colonne de la seconde page de chaque mois, & l'autre a pour titre, *table du tems moyen au midi vrai pour le méridien de Paris*. Méthode pour régler une pendule par le méridien, & lui faire suivre le tems moyen ou égal. *ibid.* 835. *a*, *b*. Méthode pour faire suivre le tems vrai à une pendule. Exemple pour régler la pendule sur le tems moyen, en lui faisant suivre le tems vrai. *ibid.* 836. *a*, *b*. Description d'un moyen particulier de faire une révolution annuelle astronomique, de marquer les quantités des mois, les mois de l'année, & années bissextiles, par M. Admyrauld. XXV. 188. *b*. &c.

Equation. Des pendules à équation. XVII. (*première édition*) 744. *a*, *b*. (*troisième édition*) 760. *a*, *b*. XXV. 192. *b*. Roue de cette sorte de pendule, qui en règle le mouvement sur le tems vrai du soleil. XII. 146. *b*.

EQUERRE. (*Géom.*) Manière d'examiner si une équerre est juste. XII. 837. *a*.

EQUERRE d'arpenteur. Description. En quoi consiste la précision de cet instrument. A quoi il faut avoir attention pour éviter de fausser cette équerre. Equerres à huit pinnules; leur usage. Manière de se servir de l'équerre d'arpenteur. XII. 837. *b*.

Equerre d'arpenteur. Usage de la boussole attaché à cet instrument. V. 404. *b*.

Equerre, en architecture, en hydraulique, en terme de bijoutier; équerre dont se servent les graveurs & dessinateurs. XII. 838. *a*, *b*.

Equerre, retour d', (*Coupe des pierr.*) XXIX. 43. *a*.

EQUERRE à épaulement, (*Charp.*) XII. 833. *b*.

Equerre, outil de graveur de poinçons à lettres. Description & usage. XII. 838. *b*.

Equerre, en terme de potier de terre, en terme de vitrier. XII. 839. *a*.

EQUERRE, (*Serrurer.*) XXX. 954. *b*.

EQUERRES ou *esquiers* des clochers & des églises. (*Jurispr.*) Plusieurs coutumes disent que le droit de vaine pâture s'étend

jusqu'aux équerres des clochers voisins. XII. 839. a.

EQUESTRE. (*Gramm.*) Statue de la fortune équestre dans l'ancienne Rome. XII. 839. a.

EQUESTRE. (*Hist. anc.*) Jeux que fit célébrer Romulus en l'honneur de Neptune équestre. Ordre équestre chez les Romains. XII. 839. a.

Equestre, statue, XXXI. 706. b. 713. b. Observation sur les chevaux des statues équestres. XXX. 426. a. Art de jeter en bronze ces statues, voyez BRONZE, FONDERIE.

EQUIANGLE. (*Géom.*) Triangle équiangle. Réflexion sur l'usage de ce mot. XII. 839. b.

EQUICRURAL, (*Triangle*) angle équicrural. *ibid.* b.

EQUIDIFFÉRENT. (*Arithm.*) Quantités continuellement équidifférentes. Quantités discrètement équidifférentes. XII. 839. b.

EQUIDISTANT. (*Géom.*) Différence entre équidistant & parallèle. Divers usages du mot équidistant. XII. 849. a.

EQUILATERAL ou équilatere. (*Géom.*) Triangle équilatéral; polygones équilatéraux; hyperbole équilatere. XII. 849. a, b.

EQUILIBRE, EQUIPONDERANCE, (*Synon.*) XII. 864. b.

EQUILIBRE. (*Méchan.*) Etym. de ce mot. L'équilibre des corps est l'objet de la statique. XII. 840. b. Lorsque plusieurs forces ou puissances agissent les unes contre les autres, il faut commencer par réduire deux de ces puissances à une seule; & en opérant de suite, on les réduira toutes à une seule: or, pour qu'il y ait équilibre, il faut que cette dernière soit nulle, ou que sa direction passe par un point fixe qui en détruise l'effet. Moyen de trouver la valeur & la direction d'une puissance qui résulteroit de deux puissances parallèles. Le principe de l'équilibre est un des plus essentiels de la mécanique. Il y a équilibre entre deux corps, lorsque leurs directions sont exactement opposées, & que leurs masses sont entr'elles en raison inverse des vitesses avec lesquelles ils tendent à se mouvoir. *ibid.* 841. a. Cette proposition reconnue pour vraie, mais

difficile à démontrer, ne l'a été exactement dans presque aucun ouvrage de mécanique. Traité de dynamique, où cette démonstration se trouve. *ibid.* b. Route qu'on doit suivre pour arriver à cette démonstration. A l'égard de l'équilibre dans le levier & autres machines, voyez LEVIER, POULIE, FORCES mouvantes, ROUE, COIN, MACHINE funiculaire, VIS, &c. Examen de la question, si les loix du choc des corps sont telles qu'il ne pût pas y en avoir d'autres. Il n'y a de vrai cas d'équilibre, que celui des vitesses égales & contraires. Quand deux corps sont en équilibre, en vertu de la raison inverse de leur vitesse & de leurs masses, si on augmente ou qu'on diminue si peu qu'on voudra la masse ou la vitesse d'un des corps, il n'y aura plus d'équilibre: *ibid.* 842. a, b. il faut nécessairement supposer cette proposition pour démontrer la proposition ordinaire de l'équilibre, dans le cas de l'incorrommenturabilité des masses. Il n'y a qu'une seule loi possible de l'équilibre, un seul cas où il ait lieu, celui des masses en raison inverse des vitesses. Un corps en mouvement, en communiquant une partie du sien, en doit garder le plus qu'il est possible: de ces deux principes résultent les loix du mouvement & de la dynamique. On ne devroit, à la rigueur, employer le mot d'équilibre, que pour désigner le repos de deux puissances qui sont dans un état d'effort continu. *ibid.* 843. a.

Equilibre. En quoi consiste l'action d'une force. XII. 843. b. Toute force agit autant qu'elle peut. Définition de l'équilibre. *ibid.* 844. a, b. Démonstration métaphysique du principe général de l'équilibre. *ibid.* 845. a, b. Ce principe renfermé dans cette règle: la somme de tous les efforts que des forces font sur un corps, doit être un minimum pour que ce corps soit en équilibre. *ibid.* 846. a.

Equilibre. Centre d'équilibre dans un système de corps. Principe d'équilibre trouvé par M. le marquis de Courtivron. VI. 661. a. Conditions requises pour établir équilibre entre deux corps. XIV. (première édition) 956. a. (troisième édit.) 964. a. Méthode pour déterminer l'équilibre sur toutes les machines. XXXI. 705.

b. Archimede prouve l'équilibre par le principe de la raison suffisante. XXXI. 971. a, b. Le principe de la minimité d'action appliqué à l'équilibre dans le levier. IX. 598. a. Des loix de l'équilibre des puissances. VIII. (premiere édit.) 757. a, b. (troisième édition) 765. a, b. Utilité que peuvent procurer les recherches sur les loix de l'équilibre. XIII. 631. a. Méthode pour trouver les loix de l'équilibre dans la machine funiculaire. XV. 547. b. Fécondité du principe des loix d'équilibre. XIV. 662. b. Toutes les loix du mouvement des corps se réduisent à celles de l'équilibre. XI. 509. a. Examen de la question, si les loix de l'équilibre sont nécessaires. XXV. 283. b. Des loix de l'équilibre des fluides. XIV. 649. a. 656. a. XVII. (prem. édit.) 917. a. (trois. édit.) 933. a. Précis d'un ouvrage de M. Herman sur l'équilibre & le mouvement des solides & des fluides. XXV. 708. b.

EQUILIBRE, (*Econom. anim.*) XII. 846. b. proportion dans les forces actives & passives, qui peut être conçues dans les parties, tant fluides que solides, du corps animal, par rapport à ce que chacune de ces parties doit opérer pour la fonction à laquelle elle est destinée : c'est de la différence habituelle de cette disposition dans les différens sujets, que dépend la diversité des tempéramens. Cette sorte d'équilibre peut être considérée de trois manieres; par rapport aux solides comparés entr'eux, par rapport aux solides comparés aux fluides, & par rapport aux fluides comparés entr'eux. En quoi consiste l'équilibre entre les différens organes. *ibid.* 847. a. L'équilibre, dans l'économie animale, dépend principalement de l'état des parties solides, qui ont dans l'animal toute l'action, ou naturelle, ou sur-ajoutée, tandis que les fluides n'ont que des forces passives, &c. Toutes les fibres qui entrent dans la structure de l'animal, sont dans un état de distractibilité continuelle & comme dans un état violent. *ibid.* b. Tous les solides forment un ressort d'une seule piece, dont les parties soutiennent l'effort les unes des autres, sans qu'aucune plie : ce qui arrive lorsque l'équilibre est rompu par le relâchement de quelques parties. Différens symptômes qui en résultent, selon le siege &

les fonctions des organes qui pechent par le relâchement. Le mal n'est jamais plus grand, que lorsque les vaisseaux relâchés servent à une excrétion quelconque. Énumération des funestes effets qui en résultent. *ibid.* 848. a, b. Cette théorie convient à toutes sortes de fluxions, de dépôts, d'amas considérables, & d'écoulemens d'humeurs, qui proviennent de la perte de l'équilibre des solides. On peut regarder tous les efforts provenant de cette cause, comme autant de diabètes. C'est par des pertes d'équilibre dans l'économie animale, que les ventouses agissent, que les animaux se gonflent dans le vuide. Défaut d'équilibre occasionné par la trop grande élasticité dans les fibres d'une partie, ou par leur rigidité, ou par la constriction spontanée ou spasmodique des tuniques musculaires des vaisseaux. Dérangemens dans l'économie animale que peuvent causer ces nouvelles causes de défaut d'équilibre. *ibid.* 849. a, b. C'est à un défaut d'équilibre de cette espece, qu'on peut attribuer la plupart des indispositions que causent les commencemens de la grossesse à un grand nombre de femmes. Cause de l'engorgement des mamelles dans la grossesse. *ibid.* 850. a, b. Circonstances qui rendent la saignée salutaire dans cet état. Causes des maux qui résultent de la suppression des regles. Pourquoi les inflammations, le resserrement spasmodique des parties nerveuses, &c. produisent la fièvre. Pourquoi les irritations qui affectent les membranes nerveuses, les remèdes irritans, &c. attirent un plus grand abord d'humeurs dans les parties où ils agissent. Comment on peut concevoir la maniere d'agir des topiques irritans, *ibid.* 851. a, b. des canteres actuels, du *moxa*. Cause de l'agitation en général qui accompagne les impressions voluptueuses. Tout ce qui tend les nerfs plus qu'à l'ordinaire, produit un plus grand abord de sang dans les parties affectées. Résumé de tout ce qui a été dit sur les deux causes de défaut d'équilibre, le relâchement, & le resserrement des fibres ou des vaisseaux. *ibid.* 852. a. Combien il importe de s'instruire de tout ce qui sert à faire connoître les loix constantes de cet équilibre requis pour la vie saine.

Les anciens médecins méthodiques faisoient dépendre l'exercice réglé ou vicié de toutes les fonctions de ce qu'ils appelloient le *strictum* & le *laxum*. Erreur de Baglivi sur cette matière. Avantages qu'on peut retirer de la théorie qui vient d'être établie. *ibid. b.*

Équilibre que l'homme observe en se tenant debout. X. 330. *a, b.*

Équilibre politique. Système que présente l'histoire moderne. XVII. (première édition) 562. *a.* (troisième édition) 582. *a.* XIX. 777. *b.* L'or & l'argent apportés en Europe, ont établi une nouvelle proportion de forces entre les puissances. XXII. 121. *b.*

EQUILIBRE. (*Peinture*) Toute espèce de corps, dit Pomponius Gaurie dont les extrémités ne sont pas contenues de toutes parts, & balancées sur leur centre, doit nécessairement tomber & se précipiter. Secours que la physique prête à la peinture. Le mot *équilibre* s'entend principalement des figures qui ont par elles-mêmes du mouvement; mais on se sert aussi de cette expression pour la composition d'un tableau: cette idée développée par un passage cité du poème de M. du Fresnoy. XII. 853. *a, b.* Comment ce passage a été traduit par M. de Piles: cette traduction critiquée. En quoi consiste cet équilibre, ce balancement de composition que prescrit M. du Fresnoy. Les beautés de la nature ont un caractère de simplicité qui s'étend sur ses tableaux les plus composés, & qui plaît dans ceux même qu'on pourroit accuser de monotonie. Il faut, pour imiter ces beautés une extrême justesse, &c. Ce que dit Léonard de Vinci, sur l'équilibre des corps en particulier. Équilibre simple, équilibre composé dans un homme. *ibid.* 854. *a, b.* Une action, quelque rapide qu'elle soit, est composée d'une suite infinie de momens; ils sont donc tous susceptibles de l'imitation que le peintre en peut faire. La figure doit par son mouvement passer alternativement de l'équilibre à la rupture de cet équilibre. Pour parvenir à une juste expression des actions, il faut que le peintre fasse en sorte que ses figures démontrent par leur attitude, la quantité de poids qu'elles empruntent pour l'action qu'elles sont prêtes d'exécuter. Cette succession

d'égalité & d'inégalité de poids se remarque sur-tout dans les danseurs, les fauteurs, les faiseurs d'équilibre & les funambules. *ibid.* 855. *a, b.* Principes que doivent se former les artistes pour donner à leurs ouvrages des beautés vraies & des graces naturelles: ils doivent s'occuper sérieusement de l'équilibre & de la pondération des corps, & joindre cette étude à celle de l'anatomie. Avantages qu'ils en retireront. *ibid.* 856. *a, b.*

EQUILLE. (*Fontaines salantes*) Diverses acceptions de ce mot. XII. 857. *a.*

Équille, poisson passager, qui se pêche à l'embouchure de la rivière d'Orne. Description de cette pêche. XXX. 587. *a, b.*

EQUINOXE. (*Astron.*) Ceux de printemps & d'automne. Etym. de ce mot. Il y a environ huit jours de plus depuis l'équinoxe du printemps à celui d'automne, que de celui d'automne à celui du printemps. Cette différence rendue avec plus de précision par M. Cassini. Le soleil ne s'arrête point dans les points équinoxiaux. XII. 887. *b.* Il n'y a que les habitans de l'équateur qui ont un équinoxe perpétuel. Manière de trouver, par l'observation, le moment de l'équinoxe, lorsque l'on connoît la latitude du lieu où l'on observe. Les points équinoxiaux se meuvent continuellement contre l'ordre des signes; c'est ce qu'on appelle, *précession des équinoxes*. *ibid.* 858. *a, b.*

Équinoxe. La diminution actuelle de l'obliquité de l'écliptique ne peut aller qu'à quelques degrés: elle augmentera ensuite; mais rien n'indique un équinoxe perpétuel, ni pour les siècles passés, ni pour les siècles à venir. XII. 857. *note.*

Équinoxe. Égalité des jours & des nuits par toute la terre au tems des équinoxes. XXIV. 569. *b.* Cause du froid dans les équinoxes. XV. 437. *a.* Heures du passage au méridien du point de l'équinoxe du printemps. XIII. 247. *b.* De la précession des équinoxes. XXVII. 219. *a.* voyez. PRINTEMPS, AUTOMNE.

EQUINOXE. (*Médec.*) Les médecins font mention des équinoxes parmi les causes de maladies. XII. 858. *b.*

Équinoxe. Maladies auxquelles le tems des équinoxes est contraire. III. (première édition)

édition) 701. b. (troisième édit.) 725. b.

EQUINOXIAL. (*Astron.*) Différence entre l'équateur & l'équinoxial: le premier est mobile, celui-ci ne l'est pas. Egalité des jours & des nuits, quand le soleil arrive à ce cercle. XII. 858. b. voyez **EQUATEUR**.

EQUINOXIAL, *adj.* Ligne équinoxiale, points équinoxiaux, colure équinoxial, cadran équinoxial, orient équinoxial, France équinoxiale. Observation sur la manière d'écrire ce mot. XII. 859. a.

EQUINOXIALES, *heures*, XVII. (première édition) 404. a. (troisième édition) 424. a.

EQUIPAGE de guerre. En quoi consistent ces équipages. Observations sur ce que doivent être les équipages des officiers. Inconvénients attachés à une trop grande quantité d'équipage. XII. 859. b. Gros & petits équipages. Comment le général, lorsqu'il veut combattre, se débarrasse des gros équipages. Inconvénients des gros équipages. Les Romains ne se servoient à l'armée que de bêtes de charge. Equipages que peuvent avoir en France, le général, un lieutenant-général, un maréchal-de-camp & un brigadier, colonel, ou mestre-de-camp. Réglemens sur ceux des lieutenans-colonels, capitaines, &c. ceux des officiers infirmes, ceux de chaque bataillon, & des régimens de cavalerie, &c. Le général doit veiller à la conservation des équipages de son armée. Quels étoient les équipages de guerre de Charles XII, roi de Suède. En quel tems s'est introduit l'usage de la vaiselle d'argent pour les généraux. XII. 860. a, b. Officiers qui ne peuvent avoir en argent que des cuillers, des fourchettes & des gobelets. Le luxe que supposent les équipages trop nombreux, est souvent aussi une cause de maladies. Ce que dit là-dessus M. le marquis de Santa-Cruz. *ibid.* 861. a.

EQUIPAGE de pont. (*Art. milit.*) De l'art de construire des ponts militaires. Son importance, il n'existe aucun traité satisfaisant sur cette matière. Ouvrage d'où l'auteur de cet article a tiré ses instructions. Observations critiques sur l'article *Pont militaire*. XXVI. (première édition) 745. a, b. (troisième édition) 771. a, b.

Tome II.

Exemples qui prouvent que nos armées traversent avec promptitude, facilité & sécurité, non-seulement les rivières, mais les fleuves les plus rapides & les plus considérables. Exemple qui prouve qu'il ne faut que trois ou quatre heures pour jeter un pont sur une rivière ordinaire. *ibid.* (première édit.) 746. a, b. (troisième édit.) 772. a, b. Les ponts que nous construisons ont toute la solidité que l'on peut désirer, puisqu'ils sont en état, non-seulement de résister au poids d'une artillerie de siège, mais encore de servir de communication pendant plusieurs années. Moyens de sûreté employés contre l'ennemi dans le passage des rivières. Détails particuliers qui concernent l'équipage de pont, *ibid.* (première édit.) 747. a, b. (troisième édit.) 773. a, b. c'est-à-dire, les agrès & outils nécessaires à la construction de plusieurs especes de ponts, selon le poids de l'artillerie qu'ils auront à supporter, & selon les différentes circonstances du passage de la rivière. *ibid.* (première édition) 748. a, b. &c. (troisième édit.) 774. a, b. &c. Des radeaux à former au défaut de bateaux, & dans les lieux où on ne peut conduire un équipage de pont. Objets principaux que le capitaine d'ouvriers ne doit jamais perdre de vue. Moyens à employer pour donner à cet officier tout le tems nécessaire à vaincre la résistance que la nature pourroit opposer à la construction du pont. De l'usage des peaux de boucs enfilées. Moyen de faire traverser un fleuve à la cavalerie, à l'aide des peaux de boucs. *ibid.* (première édit.) 752. a, b. (troisième édit.) 778. a, b.

Equipage de siège. Connoissances particulières à acquérir avant de le former: cet équipage doit être composé suivant les différens cas & la diversité des circonstances. XII. 861. a, b. &c.

Equipage du cheval chez les anciens. VII. 670. a. Equipage d'artillerie. XVI. (première édition) 786. a. (troisième édit.) 790. a.

EQUIPAGE d'un vaisseau. (*Marine*) Différence dans les équipages, selon le rang des vaisseaux. Ce que prescrit, à cet égard, l'ordonnance de la marine, de 1689. Aujourd'hui les équipages sont plus

Bbbbb

forts. En quelle proportion doivent être les divers ordres de personnes qui composent un équipage. XII. 863. *a, b.*

Equipage. Maître d'équipage. XX. 827. *b.* Contre-maître d'équipage. IX. 286. *b.* Equipage de chaloupe. VII. 33. *a.* Des causes des maladies de l'équipage, & des moyens de les prévenir. I. 769. *b.*

Equipage d'attelier. Equipage de pompe. XII. 863. *b.*

EQUIPAGE, (*Hydrauliq.*) Equipage d'une pompe. XII. 863. *b.*

EQUIPAGE, dans le commerce de terre. Les équipages des voituriers qui se trouvent en fraude, sont sujets à confiscation. XII. 863. *b.*

EQUIPAGE. (*Archit.*) XII. 864. *a.*

EQUIPEMENT des troupes. XVI. (*première édit.*) 869. *a.* (*troisième édit.*) 873. *a.*

EQUIPOLLE, (*Blason*) XII. 864. *a, b.*

EQUIPONDERANCE, *équipondérable.* (*Physiq.*) Différence entre l'équilibre & l'équipondérance. XII. 864. *b.*

EQUIPONDERANCE, (*Chym.*) l'une des causes de la dissolution des corps. XI. 73. *b.*

EQUITABLE, *juste.* (*Synon.*) XIX. 264. *a.*

EQUITATION. (*Hist. anc. & mod.*) De l'ancienneté de l'équitation, & de l'usage des chevaux dans les armées. L'art de monter à cheval semble aussi ancien que le monde. Il y a beaucoup d'apparence que le cheval ne servit d'abord qu'à soulager son maître dans le cours de ses occupations paisibles. Nécessité où se trouverent les hommes de réduire en art le métier de la guerre. Ce fut alors que parmi les moyens qu'ils inventerent, ils commencèrent à faire usage du cheval. Le cheval paroît né pour la guerre. Passages de l'écriture sur ce sujet. XII. 865. *a, b.* Élégante peinture que Virgile a tracée du cheval. Ce qu'en dit Homère. Divers motifs qui ont dû engager l'homme à s'en servir pour la guerre. Sentiment de fidélité que lui ont reconnu quelques auteurs. L'histoire nous apprend que des chevaux ont défendu ou vengé leurs maîtres : exemples. *ibid.* 866. *a, b.* Monumens de

reconnoissance que quelques guerriers ont dressés à leurs chevaux. Il est probable, quoique l'écriture se taise sur ce sujet, que les patriarches & les anciens Israélites ont connu l'usage des chevaux. Le sentiment contraire d'Origene réfuté. Preuves certaines que du tems de Moïse, l'art de l'équitation étoit connu. Achéas, roi des Scythes, pansoit lui-même son cheval. *ibid.* 867. *a, b.* Cavalerie de Salomon. Antiquité de l'article de l'équitation, prouvée par l'histoire profane. Cavalerie d'Osmandu, roi d'Egypte, lorsqu'il fit la guerre aux Bactriens révoltés. Cavalerie qui accompagna Sésostris dans ses expéditions. *ibid.* 868. *a, b.* Celle de Ninus, roi des Assyriens, lorsqu'il fit la guerre dans la Bactriane. L'équitation étoit connue chez les Scolothés, ancienne nation Scythe. Cérémonie qui se pratiquoit tous les ans chez ce peuple. Usages que les Scythes ont fait des chevaux. Quelle étoit la manière de chasser des lycres, peuple Scythe, vers les Palus-Méotides. Le hasard fournit aux Amazones l'occasion de se servir des chevaux, & elles cultivèrent l'art de l'équitation. *ibid.* 869. *a, b.* Cavalerie qu'elles menerent devant Athenes, pour se venger de la victoire que Thésée & Hercule avoient remportée sur elles. L'équitation en usage, dès les premiers tems, chez les Macédoniens, les Gaulois, les Germains, les peuples d'Italie, les Ibériens.

L'équitation connue chez les Grecs avant la guerre de Troye. Cette proposition contredite par madame Dacier & M. Freret. *ibid.* 870. *a, b.* Observations de l'auteur qui tendent à l'appuyer. M. l'abbé Sallier a démontré que l'art de monter à cheval étoit connu des Grecs long-tems avant la guerre de Troye. Inconvéniens que madame Dacier reconnoît attachés, à l'ancien usage de combattre dans des chars : elle n'en conclut pas moins que l'art de monter à cheval n'étoit point connu des Grecs dans le tems de la guerre de Troye ; cependant elle reconnoît que les cavaliers étoient en usage dans les jeux & dans les tournois. M. Freret est également persuadé que les Grecs, du tems dont il s'agit ici, ne connoissoient point l'équitation. *ibid.* 871. *a, b.* Comment il établit

son opinion. Examen du texte d'Homere, par lequel l'auteur démontre l'erreur de M. Freret. *ibid.* 872. a, b. &c. D'où il résulte que l'art de monter les chevaux étoit connu dans la Grece avant le siege de Troye. Pourquoi Homere n'a point décrit particulièrement de combats de cavalerie. Son grand objet étoit de chanter les exploits de héros qui combattoient sur des chars.

Témoignages des écrivains postérieurs à Homere. M. Freret refuse, conséquemment à son système, tous les témoignages contraires à son opinion, & particulièrement ceux des auteurs latins. *ibid.* 876. b. Le témoignage de Virgile défendu contre M. Freret. Ce critique ne prétend pas moins réfuter ce que dit Hygin sur Bellérophon, dont celui-ci fait un cavalier, qui remporta le prix de la course à cheval aux jeux funebres de Pelias, célébrés après le retour des Argonautes. Il rejette également le témoignage de Plin, qui regarde Bellérophon comme l'inventeur de l'équitation, &c. *ibid.* 877. a, b. Le témoignage de Pausanias lui paroissant plus favorable, il s'en rapporte aveuglément à lui. Passage de ce même Pausanias, capable de renverser le système de M. Freret. Pourquoi Pindare n'a pas célébré des courses de chevaux. M. Freret remarque qu'on ne trouve aucun exemple de courses à cheval jusqu'à la XXXIII^e. Olympiade de Corœbus, célébrée l'an 648 avant Jesus-Christ. Il y a quelque apparence que la nouveauté des courses de char fut cause qu'on abandonna les autres pendant long-tems. La fable & Homere ont parlé du cheval d'Adrasfe, comme d'un cheval accoutumé à être monté. *ibid.* 878. a, b.

Monumens anciens. M. Freret regarde comme factices ou modernes les monumens où il voit des chevaux de monture. Du coffre des Cypselides. Des statues équestres de Castor & de Pollux. Groupe de deux figures, représentant le combat d'Hercule contre une amazone à cheval. Discussions sur tous ces monumens. *ibid.* 879. a, b. Statue qui se voyoit dans la place publique de Tégée, que les paroles de Pausanias ont fait regarder comme une statue équestre : ce qu'en pense M. Fre-

ret. De la fable des centaures, alléguée en preuve de l'ancienneté de l'équitation. *ibid.* 880. a, b. M. Freret prétend que les diverses représentations des centaures n'avoient aucun rapport à l'équitation. Ce sentiment réfuté.

Conjectures de M. Freret sur l'époque de l'équitation dans l'Asie mineure & dans la Grece. Remarque de l'auteur sur cette partie de la dissertation de M. Freret. *ibid.* 881. a, b. &c.

Equitation. Les anciens ne l'ont connue que tard. VII. 670. b. Maniere dont ils montoient à cheval. *ibid.* & XIII. 275. a, b. Dans le langage des Grecs, un grand nombre de mots consacrés à la navigation étoient adoptés à l'équitation. XII. 222. a. Les Thessaliens passent pour avoir inventé la maniere de combattre à cheval. XXXIII. 359. b. Maîtres en cet art qui ont paru en France. XXII. 198. a. Sur l'équitation, voyez CHEVAL. VII. 670. b. &c. MANEGE, EMBOUCHER, COURSE A CHEVAL, COURSE DE CHEVAUX.

EQUITATION. (Médec.) Ses effets salutaires à la santé. Quels sont les cas où l'on doit l'employer. Attention à cet égard. Combien Sydenham faisoit cas de cet exercice. Quelles maladies il croyoit guérissables par l'équitation. Précautions avec lesquelles il entendoit qu'on en doit user. XII. 884. note.

EQUITATION, (Médec.) exercice du cheval considéré dans ses effets sur la santé. L'exercice du corps en général est un des moyens les plus propres à conserver la santé, ou à la rétablir lorsqu'elle est altérée. L'exercice du cheval en particulier guérit non-seulement un grand nombre de maladies, mais il les prévient avant qu'elles soient formées. XII. 884. a, b. Comment il opere ces effets salutaires. Utilité de l'équitation pour les dames. *ibid.* 885. a, b. Cet exercice particulièrement recommandé dans les maladies de poitrine, du poulmon, dans l'asthme, la phthisie, les maladies des viscères du bas-ventre, les affections hypochondriaques & mélancoliques, les jaunisses, les diarrhées invétérées, &c. &c. Regles à observer dans cet exercice, pour en retirer tous les avantages qu'il peut procurer. *ibid.*

886. *a, b.* Pourquoi plusieurs personnes ont employé ce remède sans en retirer aucun effet salutaire. *ibid.* 887. *a, b.* De l'exercice du cheval pour les femmes. Description & usage d'une machine qui peut suppléer à l'équitation pour les personnes qui redoutent cet exercice. *ibid.* 888. *a, b.* Cette machine peut préparer les enfans aux premiers élémens du manège, sans leur faire courir aucun risque. *ibid.* 889. *b.*

EQUITÉ. (*Morale*) Il ne faut pas confondre l'équité avec la justice. Cour de chancellerie ou d'équité établie en Angleterre, l'un des plus beaux établissemens de ce royaume. XII. 889. *b.* Définition de l'équité, dans le droit politique. Son usage dans la correction des loix civiles. La loi naturelle est la vraie source de l'équité, digne de toute notre attention. Elle est de la dernière nécessité dans les cas où les loix civiles se taisent, & dans la pratique de tous les devoirs envers les hommes. Ce n'est point des conventions humaines & arbitraires que dépend l'équité. Eloge que M. de Montesquieu fait de cette vertu. *ibid.* 890. *a, b.*

Equité, elle est quelquefois opposée au droit. XI. 385. *b.* Elle doit lui être préférée. *ibid.* 413. *a.* Secte de jurisconsultes Romains qui faisoient profession de s'y attacher plutôt qu'à la rigueur du droit. *ibid.* 425. *b.*

EQUITÉ, (*Mythol.*) divinité des Grecs & des Romains. XII. 890. *b.*

Equité, symbole qui la représente. XXXII. 212. *b.*

EQUIVALENT, (*Phylos.*) Equivalence dans les propositions, dans les termes & dans les choses. Les choses équivalentes sont ou morales, ou physiques, ou statiques. XII. 890. *b.*

EQUIVALENT, (*Jurispr.*) imposition en Languedoc sur certaines marchandises. XII. 890. *b.* A quelle occasion elle fut établie. Variations par rapport à ce droit sous différens regnes. La connoissance de l'équivalent attribuée à la cour des aides de Montpellier. Ce droit est présentement affermé au profit de la province. A quelle somme annuelle en monte le bail. *ibid.* 891. *a, b.*

Equivalent, nom que l'on donne en certaines provinces à une imposition qui tient lieu de la taille. *ibid.* *b.*

Equivalent, est en quelques lieux ce que le pays paie au roi au lieu de gabelle. *ibid.*

Equivalent, droit qui se paie en quelques provinces, pour être exempt du tabellionage. *ibid.*

EQUIVOQUE, (*Gramm.*) les langues qui demandent la clarté sont ennemies des ambiguïtés de construction. *ibid.* Si l'on vous relit deux fois, dit Vaugelas, que ce soit pour vous admirer, & non pas pour chercher ce que vous avez voulu dire. La plupart des équivoques se forment en françois par les pronoms relatifs, possessifs & démonstratifs. Ils se forment encore, quand un mot qui est entre deux autres, se peut rapporter à tous les deux; & enfin quand on met quelques mots entre ceux qui ont du rapport ensemble, &c. Il est très-difficile d'éviter l'équivoque, si l'on n'y donne une extrême attention. *ibid.* 892. *a, b.*

Equivoque, terme à double sens voyez POINTE ou JEUX DE MOTS. *ibid.* *b.*

Equivoque. Du sens équivoque d'une phrase ou d'un mot. XXX. 751. *b.* 752. *a.* Termes équivoques. XXXIII. 65. *b.* 66. *a, b.* Calembours fondés sur des équivoques. XIX. 301. *b.* 302. *a, b.* Voyez POINTE.

EQUIVOQUE, (*Morale*) expédient imaginé pour ne point mentir & ne point dire la vérité. Cet expédient n'est qu'une tromperie condamnable. En quels cas il est permis de se servir de termes ambigus ou obscurs. — Voyez AMBIGUITÉ. XII. 892. *b.* &c.

Equivoque insipide. XXXIV. 433. *a.* Equivoques condamnés lorsqu'on les emploie en promettant quelque chose. XIV. 316. *a.*

EQUIVOQUE, (*Médecine*) Signe équivoque, opposé à univoque. XII. 893. *a.* Voyez SIGNE.

ER

ER, (*Langue françoise*) des infinitifs terminés en *er*. XI. 524. *b.*

ERABLE, (*Botan. Jard.*) caractere

de ce genre de plante. Plusieurs especes d'érables croissent naturellement en Europe, quelques-uns dans le levant, & le plus grand nombre en Amérique. Eloge de cette plante. Elle s'accommode de tous les terrains. Ses variétés & agrémens. On distingue les différentes especes d'érables en grands & en petits. Usages qu'on en peut faire. Différentes especes les plus connues. XII. 893. a, b.

L'érable sycomore ; lieux où il croît. Sa description. A quoi cet arbre est surtout propre. Divers lieux où il réussit. Il devient en peu de tems un grand arbre. Il est extrêmement robuste. Usage que l'on fait de sa seve dans le Canada. Qualité & usage de son bois pour les arts. Maniere de le multiplier. Les défauts de cet arbre.

L'érable sycomore panaché, c'est une variété de l'espece précédente. Comment on trouve le moyen de conserver le mélange de couleurs dans la plupart des autres arbres panachés. Comment on le soutient dans l'érable. *ibid.* 894. a, b.

L'érable plane ; sa description. Usage de cet arbre pour l'embellissement des jardins. Avantages qu'il a sur le précédent. Il donne plus de hauteur que d'extension. Il croît plus promptement que le sycomore. Les Anglois l'appellent *érable de Norvege*. Caracteres qui le distinguent du sycomore.

L'érable plane panaché ; variété de l'espece précédente. *ibid.* 895. a.

Le petit érable ou *érable à sucre* ; il croît naturellement dans la Virginie. Sa description. Ce qui le distingue de l'érable plane. Il est encore rare en France. Il est très-robuste. Terres qu'il préfère. Usage que les habitans de Virginie tirent de sa seve.

L'érable blanc, originaire de Virginie. Sa description. Observations sur les terres qui lui conviennent, & sur sa culture. Ses bonnes qualités. *ibid.* b.

L'érable blanc à grandes fleurs ; comment on le nomme en Angleterre : il n'est point encore parvenu en France. Avantages qu'il a sur le précédent. *ibid.* 896. a.

L'érable à feuille de frêne, originaire de Virginie. Sa description. Agrément de son

feuillage. Facilité de sa culture. Maniere de le multiplier. Bonne qualité de son bois. *ibid.* a, b.

L'érable à feuille ronde ou *l'opale* ; il croît sur-tout en Italie ; usage qu'on en fait. Il est à peine connu en France & rare en Angleterre. *ibid.* b.

L'érable commun ou *le petit érable* ; très-commun en Europe. Il ne forme qu'un arbrisseau dans les mauvais terrains. Accroissement qu'il prend en bonne terre. Sa description. Il croît promptement. Terres qu'il préfère. Il se multiplie aisément. Il réussit à la transplantation. Usage qu'on en fait dans les jardins. Qualités de son bois. *ibid.* b.

L'érable de Montpellier : sa description. A quels usages il seroit particulièrement propre. Il résiste au froid de nos provinces septentrionales. Diverses qualités louables de cette espece. Il faut semer ses graines au moment de leur maturité. *ibid.* 897. a.

L'érable de Candie ; originaire des îles de l'Archipel. Sa description. Il a toutes les bonnes qualités de celui de Montpellier, & quelques avantages de plus. Sa feuille se soutient long-tems contre le froid. Autres especes découvertes dans le Canada, mais peu connues encore. Saisons des fleurs & de la graine des différents érables dont on a parlé. Attention sur la maniere de cueillir la graine. Tems de la semer. De la transplantation de ces arbres. En quel tems il faut les tailler. *ibid.* 897. b. &c.

ERABLE, (*Botan.*) noms de cet arbre en différentes langues. Son caractère générique. Énumération de dix especes d'érable. XII. 898. a, b. &c. Lieux où elles croissent. Leur description, culture, qualités & usages. *ibid.* 899. b. — 902. b.

Erable, de la graine du grand érable. XVI. 471. b. Tems où la liqueur qui s'écoule de l'érable du Canada est la plus abondante. XXXIV. 685. a. Brouffin d'érable. V. 554. a. Sucre d'érable. XXXI. 934. b.

ERABLE, (*Mat. médic.*) Propriétés des feuilles & du fruit. XII. 902. b.

ERAILLEMENT, voyez ECTROPIUM : différence entre l'éraillage & la lagophthalmie. XIX. 440. b. Moyen

de guérir l'érailllement. *ibid.* 441. a, b.
 ERANARQUE, (*Hist. anc.*) Inspecteur des aumônes chez les anciens Grecs. Foncteur de cet officier. XII. 903. a.

ERARIUM, (*Hist. anc.*) trésor public sous les empereurs. Origine du nom *erarium* donné au temple de Saturne. Ce fut Auguste qui le commença. Comment il fut entretenu. Officiers à qui la garde en fut confiée. *ibid.* a.

ERASME, (*Didier*) Précis de sa vie: son éloge. XXIX. 450. b. 451. a, b. Il est accusé d'arianisme. III. 324. b. Ce qu'on voit de lui dans la bibliothèque de Basle. XXXII. 31. a.

ERASISTRATE, médecin. XXI. 386. b. Ses découvertes anatomiques. II. 516. b. Sa doctrine sur la saignée. XXIX. 684. a. Comment il engagea Seleucus à céder Stratonice à son fils Antiochus. XXI. 386. b. &c. XXVII. 112. a. Sa physiologie. XXXIII. 892. b.

ERASTIENS, (*Hist. eccl.*) secte qui s'éleva en Angleterre, en 1647. Sa doctrine. Son chef. XII. 903. a.

Erafiens, il est parlé de cette secte XXXI. 224. b.

ERATOSTHENE, bibliothécaire d'Alexandrie. XXV. 664. a. XXXI. 770. a. Ses connoissances astronomiques. III. (prem. édit.) 714. a. (troisième édit.) 746. a. Ses ouvrages géographiques. XVI. 7. b.

ERE, (*Astron.*) voyez EPOQUE. Etymologie du mot *ere*. XII. 903. b.

ERE, (*Chron.*) synonyme à époque, voyez ce mot. Auteurs qu'on peut consulter sur cette matière. *ibid.*

Ere des Abyssins, ou de Dioclétien. Voyez ERE DE DIOCLÉTIEN. *ibid.*

Ere assyrienne, on se servit de cette époque en Egypte depuis la bataille d'Actium l'an 723 de Rome. *ibid.* L'ere de Dioclétien lui succéda. Pourquoi l'ere d'Actium ne commença en Egypte que le 29 août de l'année après cette bataille. Le nom du mois *sextilis* changé en celui de *Augustus* pour flatter l'empereur. Il est remarquable que la postérité d'Antoine jouit quelque tems de l'empire, au lieu que celle d'Auguste ne parvint jamais à le posséder. *ibid.* 904. a.

Ere d'Antioche. *ibid.*

Ere Arménienne. *ibid.* b. Voyez VAGUE-ANNÉE.

Ere de la captivité. *ibid.*

Ere chaldaïque. *ibid.*

Ere chrétienne. L'opinion commune de l'église Romaine la met au 25 décembre de l'an de Rome 753. Huit opinions différentes sur l'année de la naissance de Notre-Seigneur. *ibid.* D'où vient cette diversité d'opinions. Les anciens peres se servoient d'autres époques que de celle dont nous nous servons aujourd'hui. L'ere chrétienne fut introduite par Denis le petit, qui vivoit à Rome dans le sixième siècle; mais elle n'eut sa vogue entière qu'environ cent ans après, sous Charles-Martel. Cette ere commença trois ou quatre ans plus tard que la véritable naissance de N. S. Preuve qu'en apporte l'auteur. *ibid.* 905. a, b.

Ere chrétienne. XII. 771. b. Différence de 7 à 8 ans entre les chronologistes sur le commencement de cette ere. VII. 872. a. De l'ere en usage parmi les chrétiens. XVIII. 521. a. Rapport des années de l'ere chrétienne avec celles de la période julienne. XIX. 208. b. Tems où l'usage de l'ere vulgaire a commencé. XIX. 856. a. Tems où l'on a commencé à compter les années selon l'ere chrétienne dans les chartes. XI. 26. a.

Ere de Dioclétien. XII. 906. a. Voyez MARTYR.

Ere d'Edesse. *ibid.*

Ere d'Espagne. *ibid.*

Ere Galatène. *ibid.*

Ere des Grecs. *ibid.*

Ere des Hasmonéens. *ibid.*

Ere de l'hégire. *ibid.* Voyez HÉGIRE.

Ere Jézégérdisque. *ibid.*

Ere des Juifs. *ibid.* b.

Ere Julienne. *ibid.*

Ere de Laodicée. *ibid.*

Ere du monde. *ibid.*

Ere des martyrs, voyez ERE DE DIOCLÉTIEN.

Ere des Japonais. XXII. 997. a, b.

ERE DE NABONASSAR, (*Chronol.*) époque astronomique. En quel tems elle commence. Belesis est le même que Nabonassar, appelé dans l'écriture Baladan. XII. 906. b.

Ere de Nabonassar: les mémoires des cent cinquante mille ans que l'on conservoit, selon Bérofe, à Babylone, se réduisent, selon les calculs de M. Gibert, à 410 ou 411 ans, & remontent exactement depuis Alexandre jusqu'à l'ere de Nabonassar. VII. 876. a.

Ere des Olympiades. XII. 906. b.

Ere des patriarches. *ibid.*

Ere des Persans, nommée Tzelafée. XXXIV. 495. b. Autre dite Jezdégérdisque. Voyez ce mot ci-dessus.

Ere philippique, époque particulière à l'Egypte qui commence à la mort d'Alexandre, lorsqu'Aridée eut pris le nom de Philippe. A cette ere succéda en Egypte l'ere aëtiaque, & ensuite celle de Dioclétien. Auteurs qui se sont servis de l'ere philippique. Années qui se sont écoulées entre l'ere de Nabonassar & celle-ci. XII. 906. b. &c.

Ere de Rome. *ibid.* 907. a.

Ere des Séleucides. En quel tems elle commence. Comment les Juifs la nomment. Plus de 1000 ans après J. C. ils n'avoient point d'autre époque. En quel tems ils ont commencé à se servir de l'ere de la création. Pourquoi les Arabes nomment l'ere des Séleucides, l'ere de l'homme à deux cornes. Les deux livres des Macchabées l'appellent l'ere du royaume des Grecs. Variété entre les peuples d'Orient sur le tems où elle commence. Différence entre les dates du premier & du second livre des Macchabées. XII. 907. a, b. &c. Voyez SELEUCIDES.

Ere de Syracuse. *ibid.* 908. a.

Ere de Troye. *ibid.*

Ere des Turcs. *ibid.*

Ere des Tyriens. *ibid.*

EREBE, (*Mythol.*) fils du Cahos & de la Nuit. *ibid.*

ERECTEUR, érection. (*Anat. Physiol.*)

Les muscles auxquels on a donné le nom d'érecteurs dans l'article précédent de l'Encyclopédie, ne méritent pas ce nom. Observations qui montrent que l'action d'un muscle est insuffisante pour procurer quelque espèce d'érection que ce soit. *ibid.* a, b. Observation sur les causes de l'érection du penis. L'une se réduit à l'affluence du sang dans l'organe général, &

l'autre à une irritation quelconque. Divers stimulus qui produisent l'érection. *ibid.* 909. a, b. Mécanisme par lequel l'irritation produit l'affluence du sang. Action des muscles & des nerfs dans l'érection. Explication du relâchement qui suit cet état. *ibid.* 910. a, b.

ERECTEURS, muscles, (*Anat.*) XXV. 202. a, b.

ERECTION, (*Gramm.*) réponse de Caton le censeur à celui qui lui demandoit pourquoi on ne lui avoit point encore érigé de statue. XII. 910. b.

ERECTION, (*Physiol.*) action par laquelle l'homme couché se leve, pour mettre son corps debout. Condition essentielle pour l'exercice de cette action. Dans la plupart des mouvemens, les os du bassin sont le point fixe commun à toutes les parties de l'admirable édifice du corps humain. *ibid.* 911. a.

ERECTION, (*Médec. Physiol.*) état du membre viril, &c. Cause de l'érection. Celle du clitoris. Erection, gonflement qui survient aux mamelons de l'un & de l'autre sexe. L'érection de toutes ces parties arrive en conséquence de l'imagination échauffée. Examen des raisons qu'on a données pour expliquer le mécanisme de l'arrêt du sang, nécessaire pour l'érection. *ibid.* a, b.

Erection, cause & effet des érections du membre viril. XXV. 201. a. Ses causes. XVIII. 711. a, b. XXV. 206. b. &c. Comment on remédie à ce défaut de conformation du frein qui fait courber la verge dans l'érection. XVII. (*première édition*) 975. b. (*troisième édition*) 991. b. De l'impuissance causée par défaut d'érection, XVIII. 502. a. & par une érection trop forte. *ibid.* 503. b. Affoiblissements que de simples érections font éprouver, lorsqu'elles sont fréquentes. XX. 1021. a. Espèce d'érection que M. de Borden attribue aux organes par lesquels se font les excréments & les sécrétions. XXX. 525. a. Erection du mamelon. XXXI. 917. a.

ÉRÉSIPLE. (*Médec.*) Définition: Etymologie du mot. Autres noms donnés à cette maladie. Différentes espèces d'érésipele; érésipele phlegmoneuse, œdém-

mateuse ou skirreuse. Erysipele essentielle, érysipele symptomatique. Erysipele interne, externe, bénigne ou maligne, accidentelle ou habituelle. Parties affectées par l'érysipele interne, par l'externe. Qualité du sang qui forme l'érysipele. Cause contenue de cette maladie. Causes éloignées. XII. 912. a, b. Symptômes qui l'accompagnent quelquefois. Prognostic. Elle est plus ou moins à craindre à proportion de la fièvre & de la violence des autres accidents. L'érysipele de la face est de plus grande conséquence que celle des autres parties. Elle change quelquefois de siège, & devient alors difficile à détruire. Le changement de l'érysipele est sur-tout fâcheux lorsqu'elle passe du dehors en dedans. On doit mal augurer de celle qui tend à la suppuration ou à la gangrene. La seule indication qui se présente dans cette maladie est la résolution. *ibid.* 913. a, b. Moyens à employer pour cela. Il n'est aucun cas où l'on puisse appliquer des remèdes répercussifs sur l'érysipele, non plus que des narcotiques, des huileux. Ce qu'on doit faire lorsqu'il se forme des vessies sur l'érysipele. Traitement de l'érysipele qui ne vient d'aucun vice des humeurs, mais seulement de la crasse de la peau, ou de l'application d'un emplâtre qui a pu arrêter la transpiration, ou embarrasser le cours des fluides dans la partie. Traitement de l'érysipele phlegmoneuse, œdémateuse. *ibid.* 914. a, b. &c.

Erysipele, fièvre érysipélateuse. XIV. 392. a, b. Des inflammations érysipélateuses. XVIII. 689. b. Leurs caractères. *ibid.* 690. a. Leurs causes prochaines. *ibid.* 700. a, b. Leurs signes. *ibid.* 704. b. De l'usage des topiques contre l'érysipele. XXXIII. 653. b. Erysipele de matrice. XXXVI. 152. b. Cautérisation recommandée par Celse dans les érysipèles gangréneuses. XIV. 203. a. Espèce d'érysipele appelée feu persique. *ibid.* 243. a.

ERISPELE, (*Maneg. Maréch.*) maladie cutanée. Rien ne prouve mieux l'uniformité de la marche de la nature dans les hommes & dans les animaux, que les maladies auxquelles les uns & les autres sont sujets. L'érysipele peut être essentielle ou symptomatique. Ses causes. Ses

signes. Cette humeur fixée sur les jambes de l'animal, est moins formidable que celle de la tête. Indications curatives. XII. 915. a, b.

ERETHISME, (*Médec.*) cause de l'érethisme. *ibid.* 916. a.

Erethisme des fibres nerveuses des organes de la génération. XV. 923. a. Espèce d'érethisme que M. de Bordeu attribue aux organes des excréments & des sécrétions. XXX. 525. a. Voyez IRRITABILITÉ, SPASME.

ERGANE, (*Myth.*) furnom de Minerve, inventrice des arts. Quels sont ceux qu'elle a inventés. XII. 916. b.

ERGASTULE, (*Hist. anc.*) cachot où les Romains renfermoient à la campagne leurs esclaves coupables de quelque forfait. Grandeur de ce cachot. On y précipita d'honnêtes gens, qui disparoissoient sans qu'on sût ce qu'ils étoient devenus. Pourquoi Adrien & Théodose firent détruire ces lieux. *ibid.*

ERGAVICA, (*Géogr.*) ville des Celtibériens dans l'Espagne Tarragonoise. Anciens monumens où se trouve le nom de cette ville. Nom moderne du lieu où elle étoit située. *ibid.*

ERGOT, (*Hist. nat.*) sorte de corne molle qui se trouve derrière le boulet du cheval. *ibid.* 917. a.

ERGOT, (*Agric. Econ. domest.*) maladie du seigle, nom du grain même attaqué de cette maladie. Origine de ce nom. Caractère extérieur du blé ergotté. Gangrene que cause le pain fait avec ce blé. Réfutation du sentiment de ceux qui attribuent la cause de l'ergot aux brouillards. Autres plantes différentes du seigle, que l'ergot attaque également. *ibid.* a, b. M. Tillet croit devoir l'attribuer à la piquure de quelque insecte. Diversité de sentiment sur les effets nuisibles de l'ergot. Le froment, selon M. Tillet, est aussi sujet à l'ergot, mais le cas est rare. L'extrait de l'ouvrage de cet auteur se trouve au mot Grain. La poussière des grains ergotés ne paroît pas contagieuse dans le froment comme celle des grains cariés. M. Tillet a trouvé quelque épis ergotés, tant dans les endroits où il avoit semé le seigle pur, que là où il avoit été sali par la poussière

de quelques ergots broyés. Observations qu'il a faites sur les insectes qu'il avoit trouvés dans le grain ergoté. Il n'y a qu'un petit nombre d'ergots qui contiennent des chenilles. Pourquoi l'ergot est plus commun en certaines années qu'en d'autres. *ibid.* 918. a, b.

ERGOT, (*Bot. Agric. Malad. des grains*) blé cornu, blé fourchu, blé have. Production monstrueuse qui se trouve plus souvent dans les épis de seigle, & plus rarement dans ceux d'orge & de froment. Différens noms donnés à cette maladie. *ibid.* b. Description des grains ergotés, & de la substance qu'ils contiennent. Terres & expositions favorables à la génération de l'ergot. Le seigle semé en mars, & celui qui est mêlé de vesce, sont pareillement sujets à cette maladie. *ibid.* 919. a, b. Les années pluvieuses le multiplient. Les petits épistardifs y sont plus sujets que les autres. Du froment ergoté. Autres plantes graminées où l'on a trouvé de l'ergot. Il ne paroît pas que les anciens aient connu cette maladie. Le seigle peu cultivé en Italie. Cause de l'ergot selon Thalius. *ibid.* 920. a, b. Sentimens de différens auteurs sur le même sujet. Les uns l'attribuent à l'abondance des pluies, les autres aux rosées & aux brouillards, &c. *ibid.* 921. a, b. Ces explications combattues par M. Tillet, qui soupçonne que l'ergot est produit par la piquure d'un insecte, qui fait des grains de seigle une espece de galle ou excroissance, qui commence par le suintement de la liqueur contenue dans le grain altéré par la tariere de l'insecte. Autres naturalistes qui ont adopté le même sentiment. *ibid.* 922. a, b. Observations qui en affoiblissent la probabilité. L'auteur de cet article trouve plus vraisemblable d'attribuer l'ergot, soit à l'imperfection de la semence & au défaut de conformation de quelques-uns des ovaires de la plantule séminale, soit au défaut de fécondation de quelques-uns des germes de l'épi, occasionné par l'humidité & les vapeurs, qui empêchent l'effet des parties sexuelles & l'émission de la poussière fécondante. *ibid.* 923. a, b. Développement de ce sentiment. Observations qui l'appuient. M. Aymen attribue à une même cause l'ergot dans le seigle &

Tome II.

le charbon dans le froment. Pourquoi, selon cet auteur, la cause de ces maladies étant la même, les effets en sont si différens. *ibid.* 924. a, b. Diverses circonstances qui peuvent encourir à former l'ergot. Observations curieuses de M. Demozé, qui confirment l'hypothese de l'auteur. *ibid.* 925. a, b. Liqueur mielleuse qui sort de l'épi ergoté, & qui attirant les mouches & les insectes, est cause qu'on trouve quelquefois dans le grain des petites chenilles dues à ces insectes. Cette liqueur regardée comme contagieuse. Des funestes effets que produit le pain dans lequel il est entré beaucoup de grains ergotés. Exemples de ces effets dans les maladies gangreneuses qui attaquerent les habitans de la Sologne en 1709, & de l'Orléanois & du Blaisois en 1716. Remède qui a été employé contre ce mal affreux. *ibid.* 926. a, b. Moyen de prévenir le mal même. Plus l'ergot est frais, plus il est dangereux. Il y a des années où il est plus malin. Divers témoignages réunis sur les maladies causées par le pain de seigle ergoté. Symptômes de ces maladies. *ibid.* 927. a, b. L'ergot également nuisible aux animaux. *ibid.* 928. *note.* Description très-détaillée des funestes effets qu'il produit sur les hommes. *ibid.* 928. a, b. Maniere de traiter cette maladie. Ouvrage à consulter. *ibid.* 929. a, b.

Ergot, seigle ergoté. XXX. 570. a, b. Epis ergotés. V. 148. b. Ouvrages publiés sur les blés ergotés. I. 628. a, b.

ERGOT, (*Maneg. Maréch.*) Opération inutile & en pure perte que font les maréchaux sur l'ergot. XII. 930. a.

ERIC I, roi de Danemarck, (*Hist. de Danem.*) le quatrième fils de Suénon II. Tableau de son regne. *ibid.*

ERIC II, surnommé *pied de lievre* & *illustre*, roi de Danemarck. Précis de son regne. *ibid.* b.

ERIC III, surnommé *l'agneau*, successeur d'Eric II. Incapacité de ce roi, qui ne tarda pas de descendre du trône pour entrer dans un cloître. *ibid.* 931. a.

ERIC IV, successeur de Valdemar II. Principaux événemens de son regne. *ibid.* Voyez I. 74. b.

ERIC V, surnommé *glipping*, parce que ses paupieres étoient sans cesse en

C c c c c

mouvement. Histoire abrégée de son regne. XII. 931. b.

ERIC VI, fils du précédent. Principaux événemens de son regne. *ibid.* 932. a, b.

ERIC VII, fils de Christophe II, fut associé à son pere au trône de Danemarck. C'étoit plutôt un soldat qu'un roi : il étoit moins ministre que citoyen. *ibid.*

ERIC VIII de Poméranie, roi de Danemarck. Histoire de son regne. *ibid.* 933. a, b.

ERIC X, roi de Danemarck. Passion qu'il conçut pour la dame d'honneur de sa femme Philippine. VI. 587. a.

ERIC III, surnommé *le sage*, (*Hist. de Suede*) roi de Suede. Services importants qu'il rendit à Frothon, roi de Danemarck. Comment il acquit ensuite la couronne de Suede. Événemens de son regne. XII. 934. b. &c.

ERIC IV, roi de Suede, fils & successeur d'Agnus. Discorde perpétuelle entre ce prince & son frere Aric son collegue. *ibid.* 935. b.

ERIC V, VI, VII, VIII, ne firent rien de mémorable. *ibid.*

ERIC IX, dit *le saint*, roi de Suede, successeur de Suercher. Principaux événemens de son regne. *ibid.*

ERIC X, fils de Canut Ericson, & successeur de Suercher, fils de Charles. Son regne paisible. XII. 936. a.

ERIC XI, surnommé *Leipse*, fils du précédent. Il étoit begue & paralytique, comme l'indique son surnom, & fut sur le trône tout ce qu'un homme si disgracié de la nature pouvoit être. Parti que forme contre lui la maison des Folkunger, dont il réprime l'ambition. Massacre que l'un de ses généraux exerce sur les Finlandois qui refusent d'embrasser le christianisme. Mort de ce roi. *ibid.* 936. a, b.

ERIC XII, roi d'une partie de la Suede, fils de Magnus & de la reine Blanche. Son soulèvement contre son pere. Partage qu'ils font des états de la Suede. Eric jouit peu de son usurpation, étant mort deux ans après. *ibid.* 937. a.

ERIC XIII; voyez ci-dessus *Eric VIII de Poméranie*, roi de Danemarck : c'est le même prince.

ERIC XIV, fils de Gustave Vasa, au-

quel il succéda. Principaux événemens de sa vie & de son regne. *ibid.* 937. b. &c. Voyez XXXI. 949. b. &c.

ERIDAN, (*Géogr.*) voyez Pô.

ERIDAN, (*Astron.*) constellation méridionale. Son origine. Nombre de ses étoiles. Ascension droite & déclinaison de la principale. XII. 939. a.

ERIENS, (*Hist. eccl.*) hérétiques du 4^e siecle. Doctrine d'Erius l'ancien, auteur de cette secte. *ibid.* b.

ERIGNE, petit instrument de chirurgie en usage dans les dissections. Erignes simples & érignes doubles. Description de cet instrument. Son usage. *ibid.* b.

ERIGONE, fête que les Athéniens célébroient en son honneur. XII. 590. b. &c.

ERIGONUS, peintre célèbre de l'antiquité. XXV. 105. a.

ERINGIUM. Maniere de confire la racine d'éringium. VIII. (*premiere édit.*) 851. a. (*troisième édit.*) 859. a. Espece d'éringium dit *panicaut de mer*. XXIV. 398. a. Voyez CHARDON-ROLLAND.

ERIVAN (*Géogr.*) ou CHIRVAN, grande ville d'Asie dans la Perse, enlevée aux Turcs en 1635, siege d'un patriarche arménien. Sa situation. Dans quelle vue le kan ou gouverneur y vient quelquefois. Combien lui vaut son gouvernement. Vœu que faisoit en faveur du roi de Perse une femme d'Erivan qui en avoit reçu quelque grace. XII. 940. a, b.

ERMES, terres (*Jurispr.*) Etymologie de ce mot. Les terres ermes, selon la coutume de Bourbonnois, sont au seigneur haut-justicier. Différence entre les terres ermes & les biens vacans. *ibid.* b.

ERMIN, (*Comm.*) droit de douane que l'on paie au Levant. En quoi il consiste. *ibid.* 941. a.

ERNAGIUM. (*Géogr.*) Recherches sur ce lieu, que Ptolomée place parmi les villes des Salys. *ibid.*

EROSION. (*Médec.*) Causes d'érosion. *ibid.* b. Voyez *Corrosion*, *Diabrose*, &c.

EROSION, (*Chirurg.*) inégalité de l'émail des dents. Ses causes. Choix des nourrices auquel il faudroit être attentif pour prévenir la mauvaise qualité des dents. *ibid.* Circonstances jointes à l'éro-

tion qui peuvent occasionner la carie. M. Bunon, à la première inspection d'une dent marquée d'érosion, découvroit avec certitude la maladie que la personne avoit eue à tel ou tel âge. Observation de M. Bunon sur une dent cariée par une suite de l'érosion. Limes qui servent à détruire les caries superficielles. *ibid.* 942. a, b.

EROTIQUE, (*Chanson*) espece d'ode anacréontique, dont l'amour & la galanterie fournissent la matiere. Rien n'est plus commun en françois. Quelles sont les graces qui doivent caractériser ces petits ouvrages. *ibid.* b.

EROTIQUE. (*Médec.*) Etymologie de ce mot. Excès de l'appétit corporel. Différence entre l'amour insensé, la fureur utérine, & le satyriasis. Différens degrés du délire érotique. Auteurs qui ont cité & donné des descriptions des effets de cette passion. L'amour démesuré se tient quelquefois caché dans le cœur. Amour d'Antiochus pour Stratonice sa belle-mere. Cette affection déréglée constitue une maladie très-dangereuse quelquefois. Remedes pharmaceutiques qu'on peut essayer. *ibid.* 943. a, b.

Erotique. Différence entre la fureur utérine & la mélancolie érotique. XV. 550. b.

ERPENIUS, (*Thomas*) professeur en langue arabe en Hollande. XVI. 300. a, b.

ERRARD de Bar-le-duc, ingénieur. XV. 69. a. &c. *ibid.* 72. a, b.

ERRARD (*Charles*) de Nantes, peintre & architecte. XXII. 690. *note.*

ERRATA, terme d'imprimerie. Remarques sur la dissertation que Lindenberg a faite sur cette matiere. L'ouvrage du P. Hardouin sur les médailles, appelé l'errata des antiquaires. Ouvrage qui peut être appelé l'errata des anciens historiens. Le dictionnaire de Bayle a été regardé comme l'errata de celui de Moreri. XII. 944. a, b.

Errata. Attention que les auteurs doivent avoir pour que leurs livres n'aient pas besoin de longs errata. XVIII. 487. b.

ERRATIQUE, *fièvre*. XIV. 393. a.

ERREMENS. (*Jurispr.*) Les derniers erremens sont les dernières procédures faites sur une affaire. Origine de ce mot.

Les erremens du plaids étoient opposés aux gages de batailles. Ce qu'on entend par procéder suivant les derniers erremens. XII. 944. b.

ERREUR. (*Philos.*) Les théories de plusieurs philosophes sur les causes de nos erreurs sont peu propres à éclairer dans la pratique. Souvent au lieu de quitter nos erreurs, nous ne faisons qu'en embrasser d'autres. Source de nos erreurs : 1°. les idées mal déterminées. D'où vient l'inexactitude des idées. Moyens de corriger nos idées complexes, lorsqu'elles sont défectueuses. XII. 945. a, b. Les cartésiens n'ont connu ni l'origine, ni la génération de nos idées. Locke a mieux réussi. Le chancelier Bacon a compris aussi qu'il falloit refaire les idées de l'esprit qui avoient été mal faites. Ce qu'il dit sur ce sujet. Pourquoi la méthode de Descartes devoit être plutôt reçue que celle de Bacon. 2°. Une cause de nos erreurs, ce sont certaines liaisons d'idées incompatibles qui se forment en nous : exemples. 3°. Autre cause ; nous prenons plaisir à effacer en nous les traits de la nature & à obscurcir la lumiere qu'elle y avoit mise : différentes manieres dont cela peut arriver. Ouvrage à consulter. *ibid.* 946. a, b. Voyez *Evidence.*

Erreur. Différence entre erreur, mensonge & fausseté. XIII. (*premiere édition*) 905. b. (*troisième édition*) 904. b. L'erreur n'est point un crime. XXXIII. 592. a, b. Quelle doit être, selon Platon, la peine d'un homme qui erre. XVII. (*premiere édition*) 329. a. (*troisième édition*) 349. a. *Causes de nos erreurs.* On les distingue en extérieures & intérieures. X. 1000. a. 1°. Nos sens. XXX. 755. b. 756. a, b. 765. a. 2°. Nos erreurs viennent de ce que nous retranchons d'une idée quelque chose qui lui appartient, ou que nous lui ajoutons quelque chose qui ne lui appartient pas. II. 487. b. 3°. De l'espece d'impossibilité où les hommes sont de fixer exactement le sens des signes auxquels ils n'ont appris à lier des idées que par une habitude formée dans l'enfance. XIII. 342. a. 4°. De la supposition que les mots répondent à la réalité des choses. X. 535. b. 5°. De prétendus rapports que

nous établissons entre les noms & les choses. XI. 123. *b.* 6°. Idées factices qui font la source de nos erreurs. XII. 418. *b.* 419. *a.* 7°. Septieme cause, l'imagination. XVIII. 374. *b.* 8°. Les passions. XVIII. 792. *a.* *b.* 9°. Nos erreurs viennent plus de ce que nous raisonnons sur des principes faux, que de ce que nous ne raisonnons pas suivant nos principes. XXVIII. 271. *a.* 10°. Principe & progrès de l'erreur chez un peuple. V. 448. *a.* Ce n'est qu'après avoir passé par diverses erreurs que nous pouvons arriver à quelque chose de raisonnable. XXV. 671. *a.* Pourquoi les philosophes & les législateurs ont laissé les peuples dans l'erreur. XXXIII. 278. *b.* *Préservatifs.* Moyens de prévenir l'erreur dans l'esprit d'un enfant. XI. 933. *a.* Doute raisonnable, préservatif contre l'erreur. XII. 769. *b.* Sur l'erreur, voy. *Ignorance.*

ERREUR, (Astronom.) Différence entre le calcul & l'observation. MM. Halley & le Monnier ont donné les erreurs de leurs tables de la lune. Erreur d'un quart de cercle. Erreur d'une lunette méridienne. Mémoire sur les rapports que les erreurs ont les unes avec les autres, & sur la maniere de les calculer par les regles du calcul différentiel. Autre ouvrage à consulter. XII. 947. *b.*

ERREUR, (Jurispr.) Ce qu'on appelle erreur de fait & erreur de droit. *ibid.* 946. *b.* L'ignorance où quelqu'un est de ses droits peut venir d'une erreur de fait ou de droit. L'erreur ne nuit jamais aux mineurs. De l'erreur, soit de fait, soit de droit, par rapport aux majeurs. Diverses observations sur ce sujet. *ibid.* 947. *a.* *b.*

Erreur commune, maxime de droit, *error communis facit jus*. Deux exemples remarquables dans les livres de Justinien, de l'effet que produit l'erreur commune. *ibid.* *b.*

Erreur de nom. Une telle erreur vicie le legs, &c. *ibid.* 948. *b.*

Erreur de personne. Elle rend le contrat nul. *ibid.*

Erreur, (proposition d') XXVII. 631. *b.*

ERREUR de lieu, (Médec.) Lorsqu'un fluide sort de son lieu & se porte dans les

vaisseaux voisins qui ne sont pas propres à les recevoir. XII. 948. *b.* Ce mot se dit particulièrement du sang, qui passe de ses vaisseaux, dans les lymphatiques ou autres. La santé semble consister principalement en ce que les différens fluides restent chacun dans son vaisseau propre. Diverses causes de l'erreur de lieu. L'ophtalmie fournit un exemple bien marqué du passage du sang dans des vaisseaux de différent genre, par l'effet de l'inflammation. Exemples de différens effets de l'erreur de lieu dans les inflammations. *ibid.* 949. *a.* *b.* Exemples du passage du sang dans les vaisseaux étrangers, par l'effet de la dissolution des humeurs. On trouve même dans l'économie animale saine, des preuves de ce passage du sang dans des vaisseaux de différens genres, que l'on ne doit cependant pas appeller erreur de lieu, puisqu'il se fait naturellement. Exemple tiré de l'écoulement du flux menstruel. *ibid.* 950. *a.*

ERREUR de lieu, (Anatom.) C'est, selon Boërhaave, le passage vicieux des globules rouges dans cette classe de vaisseaux qui n'est faite que pour des humeurs plus fines. Il n'y a aucun doute que ce passage n'ait lieu dans les nombreux exemples d'hommes pléthoriques, qui par quelque léger excès rendent du sang par les urines. On a vu des sueurs de sang, des diarrhées sanglantes, sans rupture de vaisseaux, &c. De l'erreur de lieu qui consiste dans le passage du sang des vaisseaux rouges dans les arteres lymphatiques. Ces arteres n'ont pas été adoptées universellement. Plusieurs ne les regardent que comme des arteres rouges extrêmement fines, qui ne sont invisibles avant l'inflammation qu'à cause de leur ténuité. Improbabilité qu'il y ait des vaisseaux qui ne naissent de l'artere rouge, que par l'entremise d'un grand nombre de vaisseaux de différens ordres. *ibid.* 948. *Note.*

Erreur de lieu: de l'inflammation qui en provient. XVIII. 699. *a.* *b.* 701. *a.* *b.* Maladies causées par l'erreur de lieu. XVII. (premiere édition) 839. *a.* *b.* 840. *a.* *b.* (troisieme édition) 855. *a.* *b.* 856. *a.* *b.* Examen de l'explication que quelques médecins ont donnée des inflammations par le système de l'erreur de lieu. XVIII. 711. *b.*

ERREUR, (*Comm.*) défaut de calcul, omission de partie, article mal porté sur un livre, &c. Clause que mettent les marchands dans l'arrêté des comptes, *sauf erreur de calcul, ou omission de parties.* XII. 950. *a, b.*

ERRHINS, adj. (*Pharm.*) remèdes destinés à être introduits par le nez : étym. de ce mot. Diverses sortes de ces remèdes. XII. 950. *b.* Divers sentimens sur la signification du mot *errhin*, & sur la nature des remèdes auxquels doit être borné son usage. Des errhins considérés comme sternutatoires. Des errhins considérés comme évacuans. L'usage des errhins devient indifférent par une longue habitude: exemples du tabac. *ibid.* 951. *a.*

Errhins, leur propriété & usages. III. 32. *a.* Voyez STERNUTATOIRE.

ERS. (*Bot. Pharm. Mat. médic.*) Caractère de cette plante. Usage de la farine de cette plante en médecine. Comment les anciens médecins la préparoient. Dans les disettes on a été quelquefois obligé d'y recourir. Elle est une des quatre farines résolutives, &c. XII. 951. *b.*

ERUCAGO. (*Bot. Mat. médic.*) Caractère de cette plante. Ses propriétés. *ibid.*

ERUDIT, (*Litt.*) Usage des mots *érudit*, *docte* & *savant.* *ibid.* 952. *a.*

ERUDITION. (*Philos. Litt.*) L'érudition renferme trois branches; l'histoire, les langues, & la connoissance des livres. Il suffit, pour être aujourd'hui profondément érudit, de posséder seulement à un certain point de perfection chacune de ces parties. On donne cependant la qualité d'érudits à ceux qui embrassent dans un certain degré d'étendue la première branche d'érudition. De la connoissance de trois branches indiquées ci-dessus, naît cette partie importante de l'érudition qu'on appelle *critique*: en quoi elle consiste. XII. 952. *a, b.* Règles principales de la critique considérée par rapport à la croyance des faits historiques. 1°. On ne doit compter pour preuves que les témoignages des auteurs originaux, & de ceux qui ont écrit dans le même tems, ou à-peu-près. 2°. Comparaison qu'il faut faire des auteurs les uns avec les autres. 3°. Examen des auteurs eux-mêmes, si leurs ouvrages ne sont

point supposés, s'ils sont dignes de foi. Comment on doit établir les divers degrés de crédibilité des auteurs. Deux excès à fuir dans la critique, trop d'indulgence & trop de sévérité. Un autre excès de critique est de donner trop aux conjectures. *ibid.* 953. *a, b.* Raisons pour lesquelles les modernes se sont sur-tout distingués dans ce genre de connoissances. L'érudition se soutint encore en orient, lorsque toute espèce de connoissances fut anéantie avec l'empire en occident. Destruction de la bibliothèque de Constantinople par Léon l'Isorien, & de celle d'Alexandrie par les Sarrazins. Erudition de Photius qui vivoit sur la fin du 9^e. siècle. Les ouvrages qui échappèrent à Léon & à Omar étoient au nombre d'environ 280. Hommes érudits que posséda la Grece après Photius. *ibid.* 954. *a, b.* Causes de la renaissance des lettres en occident. Ce fut par l'étude des langues grecque & latine que l'érudition renaquit. Le premier avantage que produisit cette étude fut la critique. Le goût des ouvrages de bel esprit, & l'étude des sciences exactes a succédé au goût de l'érudition. Plaintes que forment ceux de nos contemporains qui cultivent l'érudition; sur la préférence que nous donnons à d'autres objets. Examen de quelques-unes de leurs plaintes qui ne sont pas parfaitement fondées. Quelles sont les raisons de la préférence qu'on donne aujourd'hui à l'étude des sciences, & aux matières de bel esprit. Les mathématiques, dit-on, sont composées de parties distinguées les unes des autres, que l'on peut cultiver séparément: cette assertion n'est pas exactement vraie. Toutes les branches de l'érudition, ajoute-t-on, tiennent entr'elles & doivent être embrassées à la fois: cette proposition est fautive à quelques égards. *ibid.* 955. *a, b.* L'auteur examine s'il est vrai que les mathématiques offrent plus d'espérance de fortune que l'érudition. Raisons plus réelles de la préférence dont il s'agit ici. 1°. Les objets ordinaires de l'érudition sont comme épuisés, au lieu que les découvertes en mathématiques offrent un champ plus vaste & flattent davantage; & le plaisir de traiter des sujets plus agréables, & à portée d'un plus grand nombre de

juges, attache aux matieres de bel esprit. 2^o. Les ouvrages de bel esprit n'exigent presqu'aucune lecture; l'étude des mathématiques en exige peu, au lieu que l'érudition demande bien plus de livres. Raïsons qui devroient attacher aux matieres d'érudition, & qui montrent qu'on a tort de les négliger. La curiosité y est agréablement satisfaite, &c. *ibid.* 956. a, b. L'érudition n'exige pas moins de sagacité que les sciences exactes. Il reste encore beaucoup à défricher dans l'étude des langues orientales. Combien l'étude des langues arabe & chinoise nous procureroit d'avantages. Il reste encore beaucoup à découvrir dans des branches qui ont été déjà cultivées, comme par exemple dans la Géographie ancienne & moderne. Enfin les secours que nous avons pour l'érudition nous invitent à nous y livrer. Peu de gens peuvent ajouter aux découvertes des Descartes & des Newton; mais il n'y a point d'homme qui ne puisse devenir très-érudit à force de lecture. *ibid.* 957. a, b. L'auteur examine s'il est vrai que l'érudition rende l'esprit froid, pesant, insensible aux graces de l'imagination. L'érudition appelée *le bagage de l'esprit*. L'esprit philosophique trouve de fréquentes occasions de s'exercer dans les matieres d'érudition. Les sciences exactes, dira-t-on, ont à cet égard beaucoup d'avantage, en ce que leur étude nourrit l'esprit philosophique, & qu'au contraire l'étude de l'histoire peut à tout moment jeter dans l'erreur un esprit d'une trempe commune. Il s'ensuit de cette objection, non que l'érudition soit méprisable en soi, mais qu'elle doit être éclairée par la philosophie. D'ailleurs l'étude des sciences exactes n'est pas sans inconvénient, puisqu'on lui reproche qu'elle affoiblit l'imagination & donne de la sécheresse à l'esprit. Réponse à l'objection, que la multiplication des journaux & des dictionnaires a porté le coup mortel à l'érudition. *ibid.* 958. a, b. Quoique les traductions soient aujourd'hui fort multipliées, cependant leur lecture ne peut empêcher de recourir aux originaux, & par conséquent de cultiver cette branche d'érudition qui consiste dans la connoissance des langues. Enfin l'étude même des

sciences doit tirer beaucoup de lumieres de la lecture de anciens. Mais en recommandant cette lecture, il ne faut point oublier les riches découvertes dont nous sommes redevables aux philosophes des derniers siècles, & leurs avantages sur les anciens. *ibid.* 959. a, b. Examen du reproche que faisoit un savant de nos jours à ceux qui s'adonnent à la physique expérimentale, de n'être que de curieux saineans, & des manœuvres qui usurpent le titre de sages. Conclusion de cet article: nous ne devons mépriser aucune espece de savoir utile, ni aucune espece d'hommes. *ibid.* 960. a.

Erudition. Différence entre érudition & philosophie, XXV. 675. b. entre érudition & littérature. XX. 164. note. L'érudition fut le premier objet d'étude à la renaissance des lettres. I. (*première édition*) xxxij. &c. (*trois. édit.*) xxxv. &c. Des découvertes en matiere d'érudition. X. 458. b. L'érudition traitée aujourd'hui de pédanterie. Réflexions à ce sujet. XX. 164. b.

ERUPTION, (*Médecine*) ou *exanthème*: voyez ce mot. Autre usage du mot *eruption*. XII. 960. b.

Eruptions cutanées, XXV. 22. b. 23. a, b. *exanthémateuses*. XIII. 469. b. Eruption causée par les sueurs âcres: Voyez DESU-DATIONS, par les dépôts laiteux. X. 769. b. 770. a.

ERYCINE, (*Myth.*) surnom de Vénus: son origine. Merveilles du temple qui lui fut élevé sur le mont Erix. Elle en avoit aussi un à Rome. XII. 960. b.

Erycine. Statue de Vénus érycine: son temple à Rome. XXXIV. 900. a.

ERYNNIE, voyez FURIE, EUMÉNIDE.

ERYNNIS, (*Myth.*) Pourquoi Cérès avoit reçu ce nom des Arcadiens. Cérès s'étant cachée, la peste & la stérilité ravagerent la terre, & les dieux inquiets sur le sort des hommes, chercherent la déesse. Ainsi le voile de l'allégorie a souvent enveloppé les faits historiques. XII. 961. a.

ERYTHRE, (*Mythol.*) surnom donné à Hercule. Pourquoi il étoit représenté sous la forme d'un radeau dans son temple à Erythrée en Arcadie. *ibid.*

ERYTHREE, ou *Erythrénne*. (*Myth.*)

La fybille Erythrée. Ce qu'elle prédit aux Grecs qui partoient pour l'expédition de Troie. *ibid.* b.

ERYTHROIDE, (*Anat.*) membrane qui environne les testicules. Sa description. Pourquoi elle est appelée de ce nom. Voyez ELYTHROIDE. XII. 174. b.

ERZEROM, (*Géogr.*) observations sur le climat & la situation de cette ville. *ibid.* 961. b.

Erzerom. Voleurs de nuit qui en infestent les environs. XVIII. 92. a.

E S

ES, de l'ancien usage de cette préposition. Elle est quelquefois préposition inséparable. XII. 961. b.

Es, observations sur cette préfixe dont l'usage moderne a retranché l's dans certains mots par euphonie. XXIV. 848. a.

ESCACHE; (*Manège*) observation sur la signification de ce mot : ancienne monture à laquelle les éperonniers modernes l'ont adapté. XII. 962. a.

ESCADRE, (*Marine*) il faut au moins 4 ou 5 vaisseaux ensemble, pour qu'on leur donne le nom d'escadre. Division qui se fait d'une escadre, lorsqu'elle est considérable. Ces armées navales partagées en trois escadres. *ibid.* a, b.

Escadre. Ce qu'on entend par escadre & flotte. III. (*première édition*) 384. b. (*troisième édition*) 408. b. Chef d'escadre. VII. 606. a. Nombre des escadres de la marine de France *ibid.* Evolutions de l'escadre. tom. I. des planches, *évolutions navales*, 1.—13. Vaisseau à la suite de l'escadre, destiné aux malades. XVII. (*première édition*) 728. a. (*troisième édition*) 744. a.

ESCADRON. (*Art. milit.*) Etym. de ce mot. Comment les Espagnols & les Allemands nomment l'escadron. L'escadron a varié dans tous les tems. Les deux plus anciens livres que nous ayons, l'un sacré, l'autre profane, ne nous disent rien de l'ordre dans lequel on faisoit servir la cavalerie. XII. 962. b. Les plus grands capitaines ont toujours fait un cas particulier de la cavalerie. Polybe attribue les victoires des Carthaginois, dans les guerres puniques, à la supériorité de leur cavalerie.

On peut regarder la seconde guerre punique comme la véritable époque de l'établissement de la cavalerie dans les armées. Ce que dit Xénophon sur l'utilité dont la cavalerie eût été pour les Grecs dans la retraite des dix-mille. Si les Grecs n'eurent pas de cavalerie dans le tems de la guerre des Perses, c'est qu'ils n'eurent pas le moyen d'en avoir : mais une fois enrichis de leurs dépouilles, ils crurent n'en pouvoir faire un meilleur usage qu'en augmentant leurs armées de cavalerie. Grands avantages qu'ils en retirèrent. *ibid.* 963. a, b. Les Romains dans leurs premiers tems n'eurent que très-peu de cavalerie ; mais leurs conquêtes & leurs alliances leur donnèrent les moyens de l'augmenter & de l'entretenir. Ils ignorèrent long-tems l'art de s'en servir avec avantage, & ils ne commencèrent à obtenir de la supériorité sur les Carthaginois, que lorsque des corps entiers de cavalerie numide eurent passé de leur côté. Avantages de la cavalerie romaine qui décidèrent de la bataille de Zama en faveur de Scipion. Les Parthes firent sentir aux Romains avec quelle supériorité on combat un ennemi inférieur en cavalerie. Ce qu'en dit M. de Montesquieu. *ibid.* 964. a, b. Diverses raisons qui portèrent les Romains à augmenter leur cavalerie. Les succès de César dus à son habileté à se servir de sa cavalerie. Quand il seroit vrai que les anciens ne se fussent point servis de cavalerie, il n'en résulteroit pas qu'on dût aujourd'hui s'en passer. Turenne lui fit redoubler de la plupart de ses victoires. La célèbre bataille de Rocroi nous apprend le cas que le grand Condé faisoit de la cavalerie : détails sur cette fameuse journée. Opérations de la guerre qui prouvent l'importance de la cavalerie en mille occasions. *ibid.* 965. a, b. Un corps d'armée n'est parfait qu'autant qu'il ne lui manque aucun de ses membres, & la cavalerie en est un des plus essentiels. Usages divers de la cavalerie dans l'armée. De deux armées, celle qui sera supérieure en cavalerie sera l'offensive, & l'autre sera forcée à se borner à la défensive. *ibid.* 966. a, b. Nombreux avantages que la première aura sur celle-ci. Les escortes du général & de ses

lieutenans sont aussi du ressort de la cavalerie, & c'est elle seule qui doit être chargée de cette partie du service. Que peut-on attendre de celui qui, privé d'escorte, ne peut juger des dispositions de l'ennemi que par le rapport des espions ? La vitesse est bonne pour le secret ; c'est par-là qu'on saisit les momens, & c'est cette qualité qui distingue particulièrement la cavalerie. La victoire n'est jamais complete que lorsqu'elle est l'ouvrage de la cavalerie. C'est par elle qu'on est maître de choisir l'occasion du combat. La seule cavalerie peut être chargée du soin de faire les fourrages. Diverses circonstances qui se présentent dans la guerre de plaine, où l'on ne peut se passer de cavalerie. *ibid.* 967. *a, b.* Si l'on excepte les sieges, il n'y a peut-être aucune occasion à la guerre qui ne demande de la diligence, & pour laquelle les services de la cavalerie ne soient très-avantageux. Dans les sieges elle a aussi un service qui lui est uniquement affecté. En quoi elle est nécessaire pour la défense d'une place. Comment elle dédommage de la dépense qu'elle occasionne. Énumération de quelques grands capitaines qui ont dû leurs avantages à leur cavalerie. *ibid.* 968. *a, b.* Suffrages des auteurs modernes en sa faveur. On a jugé de tout tems que, dans les occasions où il y a mélange de cavalerie & d'infanterie, l'officier de cavalerie doit commander le tout. Diverses formes qui ont été données aux escadrons : la forme quarrée préférée aujourd'hui. Raisons que les Turcs alleguent pour donner à leurs escadrons la forme de losange & du coin. *ibid.* 969. *a, b.* Désavantages de cette forme. Les Thessaliens furent les premiers qui donnerent à leurs escadrons la forme de losange : noms & postes de ceux qui les commandoient. Il y avoit quatre manieres de former les escadrons en losange. Formes que leur donnerent les Macédoniens, les Scythes, les Thraces & les Germains. Les Siciliens & la plupart des Grecs les formerent en quarré. Les Perses se servirent de la même forme, mais avec plus de profondeur. Autre espece de quarré dont les Romains se servirent, sans cependant s'assujettir toujours à cette même forme. *ibid.* 970. *a, b.* Divers usages pratiqués

successivement en Europe sur le même objet. De l'usage actuellement adopté de faire combattre les escadrons sur trois rangs. Examen du sentiment de ceux qui voudroient leur en donner un quatrième, & de ceux qui voudroient les réduire à deux. Le premier des trois rangs dans les escadrons des gardes du corps est composé entièrement d'officiers. Si l'on veut comparer notre cavalerie avec la maison du roi, on se croira forcé de lui donner plutôt six rangs que trois, ce qui vient de la manière dont elle est composée. *ibid.* 971. *a, b.* Il faut que la hauteur de l'escadron soit proportionnée à sa longueur, de manière qu'il n'occupe ni trop, ni trop peu de terrain ; or la disposition sur trois rangs est la plus propre à réunir ces avantages. Démonstration de cette proposition. Désavantages attachés à la disposition sur deux rangs : ces inconvéniens levés par la disposition pour laquelle l'auteur se déclare ici. *ibid.* 972. *a, b.* Prétendus avantages attachés à l'escadron sur deux rangs. On ne doit cependant pas négliger d'exercer la cavalerie sur cette dernière disposition. Ce qui vient d'être dit de l'obligation de former les escadrons sur trois rangs, ne doit s'entendre que de ceux qui auront un front assez étendu, c'est-à-dire, de quarante à quarante-huit maîtres. Comment se forment aujourd'hui les escadrons, suivant l'instruction du 14 mai 1754. Détails sur cette disposition & celle des officiers de cavalerie. *ibid.* 973. *a, b.* Ces détails accompagnés de figures. *ibid.* 974. *a, b.* A l'égard des escadrons de dragons, hussards & autres troupes légères, il seroit bon qu'ils fussent plutôt sur quatre rangs que sur trois : il faut de plus que ces rangs soient également mêlés d'anciens & de nouveaux. Auteurs qui ont écrit particulièrement sur la cavalerie. *ibid.* 975. *a.*

ESCADRON, (*Tactique des Grecs*) escadrons en losange des Thessaliens. Jason qui introduisit cette forme, la regardoit comme la seule qu'on pût employer en toutes sortes de conjonctures. Description de cette sorte d'escadrons. Les Scythes & les Thraces faisoient leurs escadrons en forme de coin, & la même méthode étoit pratiquée par les Macédoniens. Ses avantages.

Les

Les Perses, les Siciliens, & la plupart des peuples de la Grece ont fait usage de l'ordonnance quarrée. Pourquoi ils lui donnoient la préférence. Parmi les différentes troupes quarrées, les Grecs estimoient davantage celles dont la longueur est double de la profondeur. XII. 975. a, b. Postes que la cavalerie occupoit dans les batailles. Disposition & rangs des cavaliers dans chaque escadron. Corps total de la cavalerie. Escadrons quarrés des Grecs. Avantages qu'on attribuoit à cette ordonnance. *ibid.* 976. a.

Escadron. Division naturelle de l'escadron. XI. 142. b. Nécessité d'avoir deux étendards par escadron. XIII. 189. a, b. Evolutions des escadrons. *Tome I des plans. Evolutions militaires*, 60. b. &c. De l'intervalle des escadrons dans une armée rangée en bataille. XVIII. 956. a, b. Voyez les planches de l'art militaire. I. vol. des planches.

ESCALADE, (*Art militaire*) Précautions que prenoient les anciens pour se garantir de cette sorte de surprise. Pourquoi les escalades étoient plus fréquentes autrefois qu'aujourd'hui. XII. 976. b. En quels cas on peut encore tenter cette entreprise. Indication & détail de tous les moyens nécessaires, & de toutes les précautions à prendre pour y réussir. Echelles dont on se servoit pour l'escalade de Geneve en 1602. Suite de la maniere dont une escalade doit être conduite. *ibid.* 977. a, b. &c. Ce qu'on doit faire, lorsque la ville est défendue par un château ou une citadelle. Quelle est la saison la plus favorable pour une escalade, lorsque le fossé de la ville est plein d'eau. Précautions à prendre contre les escalades. *ibid.* 979. a, b.

Escalade. Précautions à prendre pour la défense des petites villes ou châteaux, quand on craint que l'ennemi n'en tente l'escalade. X. 521. b. Echelle appelée Sambuque, dont les anciens se servoient dans certaines escalades. XXI. 890. a, b. Tortue qu'ils employoient pour les escalades. XXXIII. 689. a.

ESCALE, (*Comm.*) lieu de commerce en Afrique où les marchands negres viennent apporter leurs marchandises aux Européens : on le dit aussi des endroits où les

Tome II.

Européens vont faire la traite avec eux. Escales du Sénégal. Escales sur l'Océan, ports où abordent les navires pendant leurs voyages. Escales en France pour Terre-neuve. *Faire escalier*, explication de ce mot. XII. 979. b. &c.

ESCALETTE. (*Manufact. en soie*) Description & usage de cet instrument. *ibid.* 980. a.

ESCALETTE, (*Ruban.*) espece de peigne de bois. Sa description. Son usage. XII. 980. a, b.

ESCALIER, *degré*, *montée* : escalier est aujourd'hui le seul terme d'usage. *ibid.*

ESCALIER. (*Antiquités*) Escaliers de différens édifices des anciens. Escaliers dans quelques colonnes qu'on voit à Rome. Escaliers autour des minarets des Turcs. Escalier autour du dôme des chartreux de Lyon. *ibid.* 983. a, b.

ESCALIER. (*Archit.*) Escaliers à une, à deux, à trois rampes. Noms qu'on leur donne selon la diversité de leur figure & de leur construction. *ibid.* 980. b. De la situation des escaliers. De leur grandeur. De leur différente forme. De la maniere la plus convenable de les éclairer. *ibid.* 981. a, b. De leur décoration : escaliers des bâtimens de Paris qui paroissent décorés le plus convenablement. De la construction des escaliers. *ibid.* 982. a, b. Regle la plus convenable pour constater la hauteur & le giron des marches ; voyez là-dessus, MUR D'ÉCHIFFRE, GIRON, MARGE. Consultez sur cette matiere le célèbre Palladio. *ibid.* 983. a.

Escalier. Marches d'un escalier. XXI. 39. b. Noyau. XXIII. 189. b. Rampes d'escaliers. XXVIII. 299. a. Repos. XXVIII. (*premiere édit.*) 845. a. (*troisieme édition*) 853. a. Balustres d'escaliers. IV. 296. b. Boulons. V. 381. a. Vis. XXXV. 560. a. Construction de différentes sortes d'escaliers en charpente. XXVI. (*premiere édit.*) 698. a, b. (*troisieme édit.*) 724. a, b. Voyez l'article ARCHITECTURE, vol. II. des planches.

ESCALIER, (*Hydraul.*) XII. 983. b.

ESCALIER de gazon. (*Jardin.*) Lieux où ces escaliers conviennent. Observations sur la maniere de les faire & de les entretenir. *ibid.*

D d d d

ESCALIER. (*charp.*) Escalier à noyau recreusé, à un noyau, à deux noyaux, à quatre noyaux. *ibid.* 984. a.

ESCANDILLONNAGE, (*Jurisp.*) droit de quelques seigneurs féodaux pour la visite & l'étalonnage des poids & mesures. Etymologie de ce mot. Ce que porte la charte des libertés de Montroyal de l'an 1287. Ce que signifie à Lyon le terme d'échantiller. Auteurs à consulter. *ibid.* a, b.

ESCARBOT, (*Insect.*) *stercorarius*, *pilularius*, description de cet insecte. Voy. SCARABÉE. Pourquoi les Egyptiens adoroient cet animal. XII. 984. b. Ils l'employoient comme symbole & hiéroglyphe, & attachoient à sa figure diverses significations expliquées dans cet article. Eloge de l'escarbot. *ibid.* 985. a, b. Distribution méthodique de la famille des scarabées, selon Linnæus. *ibid.* 986. a.

ESCARBOT, (*Mythol.*) il fut adoré en Egypte. Monumens où il se trouve. Porphyre dit que les escarbots sont tous mâles. XII. 986. a.

ESCARBOUCLE, (*Lithol.*) pourquoi les anciens ont appelé cette pierre précieuse de ce nom. Erreur sur laquelle on a cru que l'escarboucle des anciens étoit perdu. Ce qu'on peut conjecturer sur cet escarboucle des anciens. *ibid.* 986. a, b.

Escarboucle, pierre de Trazene, espece d'escarboucle des anciens. XXXIV. 56. a. Sentiment de Boèce de Boot sur l'escarboucle des anciens. XVII. (*première édit.*) 854. a. (*troisième édition*) 870. a.

ESCARBOUCLE, ray-a', (*Blason*) XXVIII. 411. a.

ESCARÉ, (*Chirurgie*) en Grec *ισχάρα*, espece de croûte faite sur la peau. Comment elle se forme, par l'effet des cauterés actuels & potentiels. Comment elle arrive dans la brûlure. De la guérison des différentes sortes d'escarés. XII. 987. b. &c.

ESCARÉ, (*Maréchal.*) celle que l'impression du cautere forme sur le corps du cheval. XIV. 216. a, b. &c.

ESCARGOT, limaçon des vignes ou des jardins. XXVI. (*première édition*) 627. b. (*troisième édition*) 653. b. Son organisation merveilleuse. XXVIII. (*pre-*

mière édition) 864. a, b. 865. a. (*troisième édition*) 872. a, b. 873. a. De la reproduction de ses cornes & de sa tête. *ibid.* (*première édition*) 865. b. (*troisième édition*) 873. b.

ESCARMOUCHE, (*Art milit.*) étymologie de ce mot. Les escarmouches s'engagent quelquefois malgré le général. Comment elles lui peuvent être utiles. Maxime de M. de Feuquieres sur les escarmouches. De la manière de faire escarmoucher. En quelles circonstances on peut employer ce moyen. Ouvrage à consulter. XII. 987. a, b.

Escarmouche. Manière d'escarmoucher, qu'on appelle *houzarder*. XVII. (*première édit.*) 794. b. (*troisième édit.*) 810. b.

ESCAROTIQUE, *trochisques*. XXI. 570. a.

ESCARPINS. (*Cordonn.*) Travail des escarpins d'hommes & de femmes. XXXI. 530. b. 531. a, b. 533. b.

ESCARTS ou *escas*, (*Jurisp.*) droit dû au Seigneur dans quelques coutumes. Sa nature & son origine. XII. 988. a.

ESCARTS, (*Comm.*) certains cuirs qui viennent d'Afrique. *ibid.*

ESCAVESSADE. (*Manege*) L'escavessade est un châtement, puisqu'il en résulte un coup du caveffon sur le nez du cheval. On ne fait plus usage dans certains cas que du simple caveffon brisé. Comment il est fixé sur le nez de l'animal. Son usage. Du caveffon fait pour arrêter & maintenir un cheval dans les piliers. XII. 988. a, b. Pourquoi nous ne nous servons point du caveffon malgré les effets admirables que les écuyers étrangers lui attribuent, & malgré l'autorité du duc de Newkastle. *ibid.* 989. a.

ESCAUT, autrefois *Scaldis*. Ptolomée l'a nommé *Tabuda*. XXXII. 480. a. Observations sur ce fleuve. XXX. 203. b. Projet de le joindre à la Somme. VI. 85. a, b.

ESCHÉATEUR, (*Hist. mod.*) officier en Angleterre qui avoit soin des eschéats du roi... Cette charge n'existe plus aujourd'hui. Actes où il en est parlé. XII. 989. a.

ESCHIL, apôtre & évêque d'une contrée de la Suède. *ibid.* b.

ESCHILLON, (*Marine*) météore que

les matelots de la mer Méditerranée craignent autant qu'une tempête. Opération superstitieuse par laquelle ils croient le détourner. *ibid.* b.

ESCHILSTUNA, (*Géogr.*) ville de Suede. Etymologie de son nom. Premier évêque de la contrée, nommé *Eschil*. Cette ville réunie dès le siècle passé avec celle de Karl-Gustavstadt. *ibid.*

ESCHINADES, (*Mythol.*) nymphes d'Etolie, transformées en îles par Neptune. *ibid.*

ESCHINE, observations sur la vie de cet orateur; sur le caractère de son éloquence. XXIII. 874. a. XXXI. 243. b. Affaires d'Eschine & de Démosthène. XXIII. 876. a, b.

ESCHRAKITES ou ERASKITES, (*Hist. mod.*) Philosophes mahométans platoniciens. Sens & étymologie de ce mot. Leur doctrine & leurs mœurs. XII. 990. a.

ESCHWEGE, (*Géogr.*) ville d'Allemagne, dans le cercle du Haut-Rhin. Son ancienneté. Seigneur qui la possède. Son pont de pierre sur la Werra. *ibid.*

ESCHYLE. La tragédie perfectionnée par ce poète. VII. 787. b. XXXIII. 828. a. Ses tragédies sur Prométhée. XXVII. 560. a, b. Morceaux de sa tragédie sur Clitemnestre. XXXI. 74. b. Tétralogie d'Eschyle. XXXIII. 185. a. De la manière dont il expose ses sujets. XIII. 656. b.

ESCLAVAGE, (*Droit nat. Relig. Mor.*) la servitude a été vraisemblablement d'abord fondée sur des conventions libres, quoique la nécessité en ait été l'origine. Les premiers esclaves ne furent que des mercénaires ou domestiques. XII. 990. a, b. Mais ensuite les prisonniers qu'on fit à la guerre devinrent les esclaves proprement dits de ceux qui les avoient pris. On se crut en droit de les traiter avec rigueur, & l'on étendit cette licence à ceux qui en étoient nés, & à ceux que l'on achetoit. Distinction qui s'établit d'hommes libres & d'esclaves. L'esclavage a été reçu, à la honte de l'humanité, par presque tous les peuples. En quoi consistent la servitude réelle & la personnelle. La servitude des étrangers chez les Juifs étoit excessive. Loix par lesquelles Moïse tâcha d'adoucir leur condition. *ibid.* 991. a, b. Précepte fondé sur

la nature & la religion, que donne S. Paul en faveur des esclaves. Les Lacédémoniens furent les premiers de la Grece qui introduisirent l'esclavage. En quoi consistoit celui des Ilotes. Cette condition étoit extrêmement adoucie chez les autres peuples de la Grece. Etat des esclaves dans Athenes. L'humanité exercée envers les esclaves, prévient les dangers que l'on pourroit craindre de leur trop grand nombre. Les premiers Romains traitoient leurs esclaves avec plus de bonté que ne l'a jamais fait aucun autre peuple. Quel étoit leur plus grand châtimement. *ibid.* 992. a, b. Multiplication des esclaves par le mariage, leur état dans la famille. Comment chaque esclave cherchoit à faire profiter son pécule. Une fois enrichis, les esclaves se rachetoient & devenoient citoyens. La servitude devenue plus dure & plus rigoureuse à mesure que le luxe s'introduisit dans Rome. Loix cruelles qu'on fit contre les esclaves pour la sûreté des maîtres. Loi de Claude en faveur des esclaves. Réflexions qui démontrent l'injustice des loix qui furent faites contr'eux: *ibid.* 993. a, b. guerre à laquelle cette inhumanité donna lieu. Douceur de l'esclavage chez les Indiens au-deçà du Gange. Les esclaves des peuples simples, laborieux, sont plus heureux que par-tout ailleurs. Etat des esclaves des anciens Germains. Quelle fut leur condition, lorsque leurs maîtres eurent conquis les Gaules, sous le nom de Francs. Leur servitude étant devenue plus dure & plus accablante, ils firent en 1108 cette fameuse révolte qui aboutit à leur procurer l'affranchissement. D'ailleurs les rois déterminés à abaisser les seigneurs, prirent le parti d'affranchir les esclaves. C'est à quoi travaillèrent Louis le gros, Louis VIII & Louis X, dit *Hutin*. *ibid.* 994. a, b. Termes de l'édit donné par ce dernier. Ce ne fut que vers le quinzième siècle que l'esclavage fut aboli dans la plus grande partie de l'Europe. Restes d'esclavage qui s'y trouvent encore en certains pays. Contradiction singulière par laquelle les puissances chrétiennes autorisent l'esclavage hors de l'Europe. Réflexions contre le droit d'esclavage. Il blesse la liberté de l'homme. Cette liberté est si étroitement unie à la conservation de l'homme, qu'elle

n'en peut être séparée que par ce qui détruit en même tems sa conservation & sa vie. Celui qui veut me rendre esclave m'autorise donc à le repousser par toute sorte de voies, pour mettre ma personne & mes biens en sûreté. On ne peut dépouiller un homme de sa liberté sans qu'il y ait donné lieu par quelque action criminelle. Ce qui rend licite la mort d'un criminel, c'est que la loi qui le condamne avoit été faite en sa faveur. *ibid.* 995. *a, b.* Il n'en seroit pas de même de la loi de l'esclavage; elle seroit dans tous les cas contre l'esclave. Il répugne à la raison qu'un homme puisse donner sur sa vie un droit qu'il n'a pas lui-même, ni qu'il puisse se vendre. La loi civile qui a permis aux hommes le partage des biens, n'a pu mettre au nombre des biens une partie des hommes qui doivent faire ce partage. L'esclavage choque toutes les formes de gouvernement. On ne peut dire qu'il soit jamais nécessaire. *ibid.* 996. *a, b.* Il n'est utile ni au maître, ni à l'esclave. L'esclavage est humiliant pour l'humanité même qui est dégradée. Il ne peut être coloré ni par le droit de la guerre, ni par le droit d'acquisition, ni par celui de la naissance. Si l'esclavage étoit fondé sur la nourriture, il faudroit le réduire aux personnes incapables de gagner leur vie; mais on ne veut pas de ces esclaves là. *ibid.* 997. *a, b.* C'étoit une prétention orgueilleuse que celle des anciens Grecs, qui s'imaginant que les barbares étoient esclaves par nature, pensoient pouvoir avec justice les assujettir. C'est aller contre le droit des gens & de la nature, de penser que la religion chrétienne autorise à réduire à l'esclavage ceux qui ne la professent pas. Autre prétexte réfuté. Examen de la question, s'il n'y a point de cas ni de lieu où l'esclavage dérive de la nature des choses. Dans les gouvernemens arbitraires où l'excès de l'esclavage politique anéantit la liberté civile, on a une grande facilité à se vendre. A Achim tout le monde cherche à se vendre. Dans les états despotiques, où l'on est déjà sous l'esclavage politique, l'esclavage civil est plus tolérable qu'ailleurs. Dans les états mahométans, la servitude est récompensée par la parcelle dont on fait jouir les esclaves

qui servent à la volupté. *ibid.* 998. *a, b.*

Esclavage. L'esclavage politique & civil est né de la violation du principe d'égalité naturelle. XI. 963. *b.* De l'esclavage chez les Hébreux. XXX. 969. *b.* XXXIV. 767. *a, b.* XXXVI. 127. *b.* En quels cas chez les Romains l'homme perdoit sa liberté naturelle. XIX. 996. *b.* Esclavage des débiteurs insolubles chez les premiers Romains XXII. 952. *b.* &c. XXXVI. 136. *b.* 137. *a.* 142. *a.* De l'esclavage des prisonniers de guerre. XXVII. 447. *b.* Peine qui étoit infligée à ceux qui voloient des personnes libres pour les vendre comme esclaves. XXVI. 31. *a, b.* De l'esclavage chez les Germains. II. 700. *a.* XI. 387. *b.* Esclavage des femmes chez les Orientaux. XIII. 952. *a.* L'esclavage aboli chez les chrétiens. De l'esclavage des Negres. XIX. 996. *b.* XXII. 841. *a.* — 848. *a.* XXXIII. 882. *b.* &c. Pourquoi Louis XIII y consentit. XXVI. (*première édit.*) 800. *a.* (*troisième édit.*) 826. *a.* Esclavage des paylans de Lithuanie. XX. 159. *a.* Esclavage des chrétiens dans le royaume de Maroc. XXI. 138. *b.* Réflexions de M. de Montesquieu sur l'esclavage civil. XXXVI. 525. *note. b.* Réflexions contre l'esclavage domestique. XXVI. (*première édit.*) 816. *a, b.* &c. (*troisième édit.*) 842. *a, b.* &c. contre l'esclavage établi encore aujourd'hui parmi les chrétiens. XXXVI. 139. *a, b.*

ESCLAVAGE, (*Comm.*) droit que l'on fait payer aux François en Angleterre. XII. 999. *a.*

ESCLAVAGE, (*Metteur en œuvre*) *ibid.*

ESCLAVE, (*Jurisp.*) l'état de servitude personnelle est une invention du droit des gens. Quels furent les premiers esclaves, & les premiers peuples qui en firent. Les Egyptiens, les Grecs, les Romains avoient des esclaves. Différence que les Romains mettoient entre ceux qui après avoir mis bas les armes se rendoient, & ceux qu'ils prenoient les armes à la main. Autres manières dont les Romains s'en procuroient. Hommes libres qui se vendoient eux-mêmes. Enfants nés esclaves. On réduisoit aussi en esclavage ceux qui s'étoient rendus indignes de la liberté. Distinction des esclaves par différens titres, selon l'emploi qu'ils avoient

chez leur maître. *ibid.* 999. *a, b. &c.* Etat des esclaves chez les Romains, droits dont ils étoient déçus. Le droit de vie & de mort sur les esclaves adouci par Adrien. Comment se faisoit à Rome le commerce des esclaves. Trois différentes manières dont se faisoit l'affranchissement. Loi *fufiacaninia* sur l'affranchissement par testament. La coutume d'avoir des esclaves a duré encore chez plusieurs nations depuis l'évangile. Il y avoit autrefois des esclaves en France. *ibid.* 1001. *a, b.* Loi de Childebart en 554 contre les débauches des esclaves. L'état de serf étoit mitoyen entre la servitude & la liberté. Louis le gros, S. Louis & ses successeurs travaillèrent à abolir l'esclavage. Il y a cependant encore dans quelques coutumes des serfs de main-morte. Il y avoit même encore quelques esclaves en France dans le treizième siècle. Mais aujourd'hui toutes personnes y sont de condition libre. Des esclaves des îles françoises de l'Amérique. Edit du mois de mars 1685, appelé *le code noir* sur les esclaves de ces îles. Dispositions de cet édit sur la religion des esclaves, l'observation du dimanche, le concubinage des hommes libres avec leurs esclaves, le mariage & l'état des enfans des esclaves, leur inhumation. *ibid.* 1002. *a, b. &c.* Réglemens de police pour la sûreté publique contre les esclaves; réglemens concernant le commerce, relatifs aux esclaves. Ceux qui regardent les obligations imposées aux maîtres. Ceux qui concernent le pécule des esclaves. *ibid.* 1003. *a, b.* Les esclaves ne peuvent être revêtus d'aucun office, ni ester en jugement. On peut les poursuivre criminellement. Loix pénales contr'eux. Des esclaves considérés comme biens meubles dont on peut disposer. De la saisie des esclaves. *ibid.* 1004. *a, b.* Effets du bail judiciaire sur les esclaves attachés à l'héritage qui est l'objet de ce bail. De l'affranchissement des esclaves, & de l'état des affranchis. Ce que doit observer un maître qui veut amener ou envoyer un esclave en France. Défendu à toute personne de soustraire en France les esclaves negres de la puissance de leurs maîtres. Etat des esclaves envoyés ou amenés en France. *ibid.* 1005. *a, b.* Un esclave qui, après avoir quitté la colonie s'est retiré en

France sans la permission du maître, n'a point acquis pour cela la liberté. Les habitans des colonies qui se sont retirés en France & veulent vendre leurs habitations, doivent renvoyer dans l'espace d'un an leurs esclaves dans les colonies. Loix à consulter. *ibid.* 1006. *a.*

Esclave. Des esclaves chez les Hébreux : deux sortes d'esclaves. XXX. 969. *b.* De ceux qui vendoient leur liberté. XXXIV. 767. *a; b.* Des esclaves chez les Romains : noms des esclaves. XXIII. 73. *b.* Famille des esclaves. XIII. 824. *a.* Habit des esclaves. XXXIV. 417. *b.* Esclaves qui étoient destinés à garder les malades. VIII. 284. *b.* Esclave de peine. XXII. 289. *a.* Sort des biens d'un homme libre qui se vendoit lui-même. XXXI. 901. *a.* Esclaves que les Romains nommoient *addicti*. I. 492. *b.* Peine d'un esclave fugitif. XV. 517. *b.* XXXI. 747. *b.* Lorsqu'un esclave étoit sujet à s'échapper, il falloit en avertir celui qui l'achetoit. XV. 518. *a.* Supplices des esclaves chez les Romains. XXV. 90. *a, b.* Guerre des esclaves. XVI. 207. *a.* Femmes esclaves qu'ils appelloient *quasifillia*. XXVIII. 111. *b.* Actes héroïques de quelques esclaves Romains dans le tems des proscriptions du second triumvirat. XXXIV. 252. *b.* Comment les Germains traitoient leurs esclaves. XI. 387. *b.* Des esclaves chez les Turcs : des femmes esclaves. XXI. 96. *a.* Des esclaves du grand-seigneur. XIX. 372. *b.* Vente des esclaves à Constantinople. IX. 137. *b.* Prix des esclaves de Mingrêlie. XXI. 931. *b.* Enfans que le grand-seigneur achete des Tartares ou qu'il prend en guerre. I. 625. *a.* Enfans levés en forme de tribut chez les Turcs & réduits à l'esclavage. XVIII. 384. *a, b.* Sur les esclaves negres, voyez ce dernier mot. Esclaves attachés à la glebe. XVI. 227. *b.* Esclaves appelés *serfs*. XXX. 868. *b. &c.*

ESCLAVON. (*Hist. mod.*) Langue Esclavonne. Elle passe, après l'Arabe, pour la langue la plus répandue. Pays qu'habitoient autrefois les Sclaves. D'où ils étoient originaires. Signification du mot *selava*. XII. 1006. *b.*

Esclavon, caractère, voyez ILLYRIENS. Bible en langue esclavonne. V. 13. *a.* Anciens Esclavons, voyez SLAVES.

ESCLAVONIE. (*Géogr.*) ancienne & nouvelle Esclavonie. Leur situation. Eten-due de ce dernier pays. Sa division. XII. 1007. a.

ESCOMPTE, (*Arith. Comm.*) remise que fait le créancier lorsqu'il est payé avant l'échéance du terme. Escompter sur une somme, c'est en séparer les intérêts qui étoient confondus avec le capital. Deux manières d'énoncer l'escompte. Terme d'escompte. Elémens qui entrent nécessairement dans toutes les questions de ce genre. Exemples d'escomptes. Un homme doit 1344 liv. payables dans quatre ans ; son créancier offre de lui escompter à raison de 3 pour cent par an, s'il paie actuellement ; acceptant l'offre, que doit-il payer ? XII. 1007. a, b. Le même exemple retourné. Second exemple ; un homme doit 2000 liv. payables dans deux ans ; on offre de lui escompter à raison de cinq pour cent par an, du jour qu'il pourra anticiper le paiement ; il paie au bout de sept mois ; quelle somme doit-il compter ? Le même exemple retourné. La règle de change n'est souvent qu'une règle d'escompte. Exemple ; un homme comptant à un banquier une somme de 3000 livres, de combien sera la lettre qu'il en recevra, supposé le change à trois pour cent ?

On ne connoît dans le commerce que l'escompte qui correspond à l'intérêt simple. *ibid.* 1008. a, b. Autre espèce d'escompte relative à l'intérêt redoublé, voyez ce mot. Démonstration algébrique de la règle d'escompte. *ibid.* 1009. a. Voyez EXCOMPTE.

ESCOPERCHE, (*Méch.*) différentes machines appelées de ce nom. XII. 1009. b.

ESCORTE, terme de guerre. Les escortes doivent être proportionnées aux diffé-rens corps de troupes qu'elles peuvent avoir à combattre. Comment elles doivent être placées auprès du convoi. Ce qu'elles doivent faire. XII. 1009. b.

Escorte de convoi. IX. 364. b.

ESCORTE (*Droit d'*) établi en Alle-magne ; en quoi il consiste. Origine de ce droit. Conséquences de ce droit à l'égard du prince qui le possède. XII. 1010. a.

ESCRIME. Définition. Il n'est permis en Asie qu'aux princes & aux nobles de s'adonner à cet exercice. Du tems de Montaigne, la noblesse évitoit la réputation de savoir faire des armes. En quoi consistent les leçons du maître d'escrime. Elémens de l'escrime. XII. 1010. a, b. &c.

Escrime. Cet exercice pratiqué chez les Romains. XXXII. 509. a. En quoi consiste l'adresse d'un escrimeur. III. (*pre-mière édit.*) 661. b. (*troisième édit.*) 685. b. Sentiment délicat d'un escrimeur. XXX. 825. b. Leçons pour bien tenir l'épée. XX. 986. a. L'étude de l'escrime ne doit pas se borner à l'exercice de l'épée seule. XI. 764. a.

ESCUBA, espèce de liqueur forte : XXXVI. 91. b.

ESCLANUS, (*Mythol.*) Voyez ÆSCULANUS.

ESCLAPE. (*Mythol.*) Histoire de ce dieu de la médecine. Son premier temple à Epidaure. Comment on le repré-sentoit. Ses symboles. Ses fils & ses filles. Diverses observations sur ses temples ; ses guérisons ; sa statue. Histoire de l'intro-duction du culte d'Esculape à Rome. Cause de la cessation de la peste dans cette ville à l'arrivée d'Esculape. XII. 1014. b.

Esculape. Distinction de deux Escula-pes, l'un égyptien, l'autre grec ; celui-ci auteur de la médecine clinique. XVII. (*première édit.*) 536. a. (*troisième édit.*) 556. a. Histoire d'Esculape médecin. XXI. 387. a. Usage qu'il faisoit de la musique pour la guérison des maladies. XXII. 613. b. Temples d'Esculape, XXXII. 885. a. dans l'île de Cos, IX. 580. b. à Per-game, XXV. 325. a. à Sicyone, XXXI. 45. a. à Titana dans la Sicyonie. XXXIII. 510. b. Sacrifice qu'on lui faisoit après une maladie. IX. 389. b. Oracle d'Escu-lape. XXIII. 835. a. Miracles qu'on lui attribuoit. *ibid.* Il paroît que ce dieu étoit invoqué pour les maladies des animaux, comme pour celles des hommes. XXIV. 665. a. Réponses d'Esculape à Irene dans la Bruyère. XXXV. 391. a, b. Le serpent lui étoit consacré. XXX. 917. a. Figure symbolique d'Esculape. XXXII. 210. a. 217. a.

ESCURIAL. (*Hist. mod.*) un des lieux de la résidence des rois d'Espagne. Situation du village de ce nom. Monastere que Philippe II y fit bâtir. Le roi & la reine y ont leurs appartemens. Chapelle qui est le lieu de la sépulture des rois & des reines d'Espagne. Bibliothèque renfermée dans ce monastere. Dépenses faites pour la construction de l'Escorial. Une partie de cet édifice brûlée en 1671. XII. 1015. a, b.

Escorial. Sur la bibliothèque de l'Escorial, voyez V. 29. b.

ESDRAS. (*Théol.*) Livres d'Esdras & de Néhémie. XII. 1015. b. Qualités & travaux d'Esdras. Révision qu'il fit des livres saints. Les deux livres d'Esdras sont canoniques. Observation sur le troisieme & quatrieme livres dits d'Esdras. Comment il écrivit les livres qui le composent. La synagogue a ajouté d'autres livres à ce canon. *ibid.* 1016. a.

Esdras. Soin qu'il prit des livres sacrés. V. 18. a. VI. 156. b. Services qu'il rendit à sa nation : des services exprimés dans la signification même de son nom. XVII. 145. b. & c. Pourquoi il n'y a point de targum sur le livre d'Esdras. XXXII. 685. b.

ESKIMAUX, (*Géogr.*) peuple sauvage de l'Amérique septentrionale. Ce sont les sauvages des sauvages. Chez eux tout est féroce & presque incroyable. Leurs mœurs & usages. Les Danois les ont découverts les premiers. Commerce des Eskimaux avec les habitans de Québec. Défiance avec laquelle il faut lire les relations qu'on en donne. C'est le peuple de toute l'Amérique le moins connu. XII. 1016. b.

Eskimaux. Leur petite taille. II. 349. a. Pourquoi ils permettent aux femmes d'avorter. XIII. (*premiere édition*) 903. b. (*troisieme édition*) 902. b. Deux principes, l'un du bien, l'autre du mal, reconnus par eux. XXXV. 638. b. Lunette dont ils se servent pour garantir leurs yeux de l'impression de la neige. XXXVI. 345. b.

ESOPE. Caractere de ses fables. XIII. 740. b. 751. b. Son éloge. Fétion de Philostrate sur cet auteur. Abrégé de sa vie. *ibid.* 751. b. 752. a, b.

ESOTÉRIQUE. Doctrine. Voyez EXOTÉRIQUE.

ESPACE, (*Métaphys.*) Les philosophes en ont donné des définitions fort différentes & mêmes tout opposées. Philosophes qui l'ont distingué de la matiere. Newton croyoit que l'espace étoit le *sensorium* de Dieu, & l'immenfité de Dieu. Clarke a soutenu le sentiment de Newton contre Leibnitz, qui prétendoit que l'espace n'étoit que l'ordre des choses coexistantes. XII. 1017. a, b. Les partisans de l'espace absolu & réel appuient leur idée de tous les secours que l'imagination lui prête. Ensuite ils font sentir la difficulté qu'il y auroit pour les corps de se mouvoir, dans les paroles citées de M. Clarke à M. Leibnitz : ou l'espace est un néant, dit Clarke, ou une simple idée, ou une simple relation ; ou il est la matiere, ou quelque sorte de substance ; *ibid.* 1018. a, b. ou enfin une propriété de la même maniere que la durée. C'est à cette dernière supposition que ce philosophe s'arrête, après avoir prouvé la fausseté des précédentes. Dieu n'existe point, ajoute-t-il, dans l'espace ni dans le tems ; mais son existence est la cause de l'espace & du tems. L'espace, disent au contraire les Leibnitziens, est quelque chose de purement relatif comme le tems ; car s'il étoit une propriété, il devroit l'être de quelque substance. Si l'espace est une réalité absolue, il sera plus subsistant que toutes les substances : tous les attributs, même de Dieu, conviendront à l'espace. Si l'espace étoit un être absolu, il y auroit quelque chose dont il seroit impossible qu'il y eût une raison suffisante. De quelle maniere, selon les Leibnitziens, nous venons à nous former une idée de l'espace. Cet examen peut servir à decouvrir la source des illusions que l'on s'est faites sur la nature de l'espace. *ibid.* 1019. a, b. Toute l'étendue, selon ces philosophes, doit être conçue comme étant uniforme, similaire & n'ayant point de détermination interne qui en distingue les parties les unes des autres, puisqu'étant posées comme l'on voudra, il en résultera toujours le même être. Comment il arrive que l'étendue nous paroît distincte du tout

réel, dont nous l'avons séparée par abstractions, & que nous nous figurons qu'elle peut subsister par elle-même *ibid.* 1020. *a, b.* Comment les Leibniziens prouvent qu'ils ont raison de définir l'espace, l'ordre des coexistans, c'est-à-dire, la ressemblance dans la manière de coexister des êtres. Pourquoi cet être idéal d'étendue que nous nous formons de la pluralité & de l'union de tous les êtres, nous paroît une substance. . . . Cependant, ajoutent-ils, l'espace n'est pas les choses mêmes; c'est un être qui en a été formé par abstraction, &c. L'espace est aux êtres réels, comme le nombre aux choses nombrées. Réflexion de M. Muschembroek sur la nature de la question dont on vient de s'occuper, & sur toutes ces disputes touchant la possibilité ou l'impossibilité de l'espace. *ibid.* 1021. *a, b.* Inutilité de cette question par rapport à la géométrie & la physique. *ibid.* 1022. *a.* Espace, voyez Lieu, XIX. 1045. *a, b.* & l'article *Etendue*. XIII. 190. *b. &c.* Ordre & disposition dans les choses & dans l'espace: passage de Newton sur ce sujet. Définition de l'espace par Leibnitz. VII. 871. *a.* XIX. 804. *b.*

ESPACE. (*Géom.*) Espace parabolique, elliptique, &c. XII. 1022. *a.* Voyez *Etendue*.

ESPACE. (*Droit civil*) On met au rang des immeubles l'espace. On le divise en commun & en particulier. La possession de l'espace qui est perpendiculaire au sol d'une possession, est absolument nécessaire pour la possession du sol. Usage que le propriétaire peut faire de l'espace qui est au-dessous de son sol. XII. 1022. *a, b.*

ESPACE (*Musique*) XII. 1022. *b.*

ESPACE. (*Imprim.*) XII. 1023. *a.*

ESPACER. (*Jardin.*) Distance à laquelle on espace les arbres dans les allées, à la campagne, dans les vergers, dans les espaliers, &c. XII. 1023. *a.*

ESPADE ou *Espadon*, (*Cordier*) palette à espader le chanvre. Espade, façon que l'on donne à la filasse après qu'elle a été broyée. Avantages de cette préparation. XII. 1023. *a.*

ESPADON, *Empereur.* (*Ichthyologie*) Description de ce poisson. Il est très-fort;

il enfonce son bec pointu dans les navires, & perce les plus grands poissons. XII. 1023. *b.*

ESPADON, arme ancienne. XXVI. (*première édition*) 546. *a.* (*troisième édition*) 572. *a.* XII. 632. *a.*

ESPADOT, (*Pêche*) terme usité dans le ressort de l'amirauté de Marennes. Description & usage de cet instrument. Diverses sortes d'espados. XII. 1023. *b.*

ESPAGNE. (*Géogr. Hist.*) Tableau des révolutions de ce royaume, tiré de l'histoire du siècle de Louis XIV. Ferdinand, premier roi d'Espagne. Projet de monarchie universelle formé par Charles-Quint. Ceux de Philippe II. Etat de l'Espagne sous Philippe IV. Etat présent de ce royaume. XII. 1024. *a, b.*

Espagne. Sur l'Espagne ancienne, voy. *Bétique & Ibérie*. Milice qui introduisit les Barbares en Espagne. XVII. (*première édition*) 713. *b.* (*troisième édit.*) 729. *b.* Comment le pouvoir des Musulmans tomba en Espagne. XX. 756. *b.* Des Maures d'Espagne. XXI. 288. *a.* Commencemens de la monarchie espagnole. XXV. 145. *a, b. &c.* Sommes immenses que les Pays-Bas ont coûté à l'Espagne. XXV. 9. *b.* Bibliothèques en Espagne. V. 29. *b.* Origine du titre de catholique donné aux rois de ce pays. VI. 546. *b.* Couronne du roi d'Espagne. IX. 785. *a.* Chancelier & chancelleries d'Espagne. VII. 163. *b. &c.* 192. *a.* Droit d'Espagne & de Portugal. XI. 412. *a.* Titre qu'on donne dans ce pays à ceux qui sont de famille noble. XVII. (*première édition*) 420. *a.* (*troisième édition*) 420. *a.* Rigueur de l'inquisition en Espagne. XVIII. 805. *b.* Conseil que le roi consulte dans les affaires importantes. XIX. 17. *b.* Diverses observations sur la laine d'Espagne. XIX. 446. *b. &c.* Moyens employés dans ce pays pour hâter les progrès de l'agriculture. I. 686. *b.* Canaux projetés en Espagne. VI. 64. *a.* Moyens qu'a l'Espagne de soutenir son luxe. XX. 548. *b.* Maux que fait à ce pays le grand nombre de ses monastères. XXII. 107. *a.* De la permission de trafiquer dans les ports d'Amérique qui appartiennent à l'Espagne. XXVIII. (*première édition*) 600. *a.* (*troisième édition*) 608. *a.* Des vins d'Espagne. XXXV. 471. *b.* Symbole de l'Espagne. XXXII. 216. *b.* Histoire d'Espagne

d'Espagne par Mariana. *ibid.* 592. *a.*
 ESPAGNE, (*Pierre d'*) docteur scholastique. XXX. 282. *a.*

ESPAGNOL, adj. De la comédie espagnole. VIII. (*première édition*) 556. *b.* (*troisième édition*) 564. *b.* Epoque espagnole. XII. 774. *a.* 906. *a.* Médailles espagnoles. XXX. 359. *b.*

ESPAGNOLS. Cruautés qu'ils exercent en Amérique lors de sa découverte. II. 362. *b.* Combien les Espagnols s'abusèrent lorsqu'ils fondèrent leur opulence sur les mines de l'Amérique. III. 304. *a.* Leur cruauté envers les habitans de Harlem, en 1573. XVII. 67. *a.* Fleches empoisonnées employées par eux contre les Maures. XXXIII. 395. *a.* *b.* Epées des anciens Espagnols. XII. 631. *a.* Des navigateurs espagnols. XXII. 786. *b.* Les Espagnols amateurs des titres. XXXIII. 519. *a.* Observations sur la figure des Espagnols. XVII. (*première édition*) 826. *b.* (*troisième édit.*) 842. *b.* Habitude des dames espagnoles de mâcher du bucaros. V. 575. *b.* De la poésie lyrique espagnole. XX. 583. *b.*

ESPAGNOLE, langue. Observations sur la conjugaison des verbes de cette langue. VIII. (*première édition*) 945. *a.* *b.* (*troisième édit.*) 953. *a.* *b.* Comment les Espagnols expriment cette vue de l'esprit que nous appelons régime ou cas du verbe. X. 304. *a.* L'Espagnol lié par le celtique avec l'hébreu. XIX. 576. *b.* Des tems, des verbes dans cette langue. XXXII. 941. *b.* Caractere de la langue espagnole. XIX. 582. *a.* De sa prononciation. XXVII. 581. *b.*

ESPAGNOLET, (*Joseph-Robert Ribera dit l'*) peintre. XXXVI. 314. *a.*

ESPAGNOLETTE. (*Drap.*) Où se fabriquent ces étoffes de laine. Ce qu'ordonnent sur ces étoffes les réglemens du commerce. XII. 1025. *a.*

ESPAGNOLETTE, (*Econom. rustiq.*) espece de fermeture de fenêtre. En quoi elle consiste. XII. 1025. *a.*

Esagnolette, terme de ferrurerie. XXX. 954. *b.* &c.

ESPALIER. (*Jardin.*) Avantage de l'espalier. Il faut beaucoup d'habileté pour conduire les arbres en espalier. Les fruits à pepin y conviennent moins que ceux à noyau. La première attention, lorsqu'on

Tome II.

veut planter un espalier, regarde la distance des arbres. Directions sur cet objet. De la forme qu'on doit donner aux arbres en espalier. XII. 1025. *b.* &c.

Espaliers. Leur plantation. XXVI. 153. *b.* Leur entretien. X. 128. *a.* Maniere de diriger l'eau de la pluie pour leur arrosage. III. (*première édition*) 437. *a.* (*troisième édition*) 461. *a.* Maniere de mettre les pèchers en espaliers. XXV. 54. *a.* Des espaliers poiriers, voyez ce dernier mot. Distance des espaliers pruniers. XXVII. 743. *a.* Contr'espaliers, voyez ce mot.

ESPALLEMENT, terme usité parmi les commis des aides, qui signifie la même chose que jaugeage. Il ne se dit que du mesurage qui se fait dans les brasseries. Ce que dit là-dessus l'ordonnance des aides de 1680. XII. 1026. *a.*

Espallement, comparaison d'une mesure neuve avec l'originale. Ce que Louis XIV a ordonné sur ce sujet. XII. 1026. *b.*

ESPECE. (*Métaphys.*) Comment se forme la notion de l'espece : la division des êtres en genre & en espece n'est pas l'ouvrage de la philosophie : c'est celui de la nécessité : mais c'est la philosophie qui donne à ces notions de l'exactitude & une détermination fixe. La définition de l'espece exprime ordinairement celle du genre, &c. XIII. 5. *a.* *b.* Ce sont les qualités essentielles & les attributs qui servent à déterminer l'espece, mais, à leur défaut, les possibilités des modes entrent aussi dans ces déterminations. Figures géométriques divisées par genres & especes. La même précision qui regne dans cette distribution ne peut régner dans le développement des sujets physiques. *ibid.* 6. *a.*

Espece. Abstractions par lesquelles se forment les noms d'espece. I. 184. *b.* De ces noms. III. 62. *b.* *ibid.* (*première édition*) 506. *b.* &c. (*troisième édition*) 530. *b.* &c. Différences qui divisent un genre en especes. X. 1011. *b.* Définition de l'espece. XXXV. 706. *a.* Comment on parvient de la notion de l'espece à celle de l'individu. XVIII. 630. *a.*

ESPECE. (*Arithm.*) Grandeurs de même espece : grandeurs de différente espece. On ne sauroit multiplier l'une par

E e e e e

l'autre des quantités de différentes especes, &c. Un triangle est donné d'espece, quand chacun de ses angles est donné : alors le rapport des côtés est aussi donné. Comment les autres figures rectilignes sont données d'especes. Comment une courbe est donnée d'espece. XIII. 6. b.

ESPECES *impresses ou visibles*, (*Ancienn. Philos.*) image des corps au fond de l'œil. XIII. 7. b. Les anciens n'avoient aucune idée de la façon dont les rayons de lumière viennent se réunir au fond de l'œil. Comment se produit la sensation de la vue, selon les sectateurs d'Aristote & selon les modernes. Exposition & réfutation abrégée du système des anciens sur les especes. Les raisons qui détruisent leur hypothèse sont tirées de l'impenétrabilité des corps, du changement dans les especes. *ibid.* 8. a, b. De la différence qu'il y a entre certaines images, & les corps qui les renvoyent ; de la diminution que les corps en devoient souffrir, &c. *ibid.* 9. a. Voyez *Emission*.

ESPECE. (*Hist. nat.*) Tous les individus semblables qui existent sur la surface de la terre, sont regardés comme composant l'espece de ces individus. C'est la succession constante de ces individus qui constitue l'espece. C'est dans la diversité caractéristique des especes, que les intervalles des nuances de la nature sont les plus sensibles & les mieux marqués : ces intervalles sont aussi les plus égaux & les moins variables de tous. XIII. 9. b. La dénomination d'espece ne doit s'étendre qu'aux animaux & aux végétaux. *ibid.* 10. a.

Especes. De la distribution méthodique des différentes productions de la nature en classes, genres, especes. VIII. 218. a, b. XXI. 743. b. - 746. b. C'est dans la succession, le renouvellement & la durée des différentes especes d'animaux, que la nature paroît tout-à-fait inconcevable. II. 675. a. Diverses observations sur les especes, tant des animaux que des végétaux. *ibid.* 679. a, b. 680. a, b. Causes de la multiplication apparente de celles des végétaux. XVI. 85. b. 86. a. De leurs variétés : voyez *ce mot*. Il ne paroît pas qu'il y ait d'especes absolument invariables. XXXIV. 20. b.

ESPECE, *changement d'* (*Agric.*) Culture alternative de différentes especes de plantes dans le même terrain. Voyez *Alterner*. Il y a des plantes destinées à resserrer & affermir la terre, & d'autres à l'ouvrir & à la diviser. Quand une terre est souvent ensemencée de bleds & autres grains, elle se condense trop. Une récolte de pois, de fèves, navets, l'atténue & la pulvérise. Les plantes à racines fibreuses appauvrissent la terre, les plantes à pivot la fertilisent, & peuvent être semées avec succès les unes après les autres. Pourquoi le même grain semé dans la même terre y dégénère. XIII. 7. a, b.

ESPECES. (*Pharm.*) Divers usages de ce mot en pharmacie. XIII. 10. a.

ESPECES, (*Chym.*) produits généraux de l'ancienne analyse. XIII. 10. a.

ESPECE. (*Jurispr.*) Diverses significations de ce mot. XIII. 10. b.

ESPECES, (*Comm.*) différentes pieces de monnoie. Il n'y a dans un état d'especes courantes que celles du prince. Pourquoi divers seigneurs, barons ou évêques ont eu le droit de faire battre monnoie. XIII. 10. b. Quels sont les rois qui ont travaillé à faire qu'il n'y eût en France qu'une même monnoie. Du florin qui avoit autrefois cours dans le royaume ; du paris ; du tournois. Especes qui ont cours en France. Commencement de la fabrication des especes d'argent. Pourquoi l'or, l'argent & le cuivre ont été préférés pour la fabrication des especes. En Angleterre on ne prend rien pour le droit du roi, ni pour les frais de la fabrication. Ce qu'on pratique en France à ce sujet. Les especes ont différents noms, suivant leur empreinte, suivant le nom du prince. *ibid.* 11. a, b. Première monnoie qui ait eu un buste en France. Deux valeurs des especes, l'une réelle & intrinsèque, l'autre imaginaire : variations de celle-ci. Carte dressée par M. Dérius, où l'on voit la valeur respective de la livre numéraire sous les différents régnes. *ibid.* 12. a, b. Proportions entre l'espece d'or & celle d'argent. Cette proportion diversément observée par les différents princes, fait la base du pair dans l'échange des monnoies.

De la circulation, du surhaussement, &c.

de l'abaissement des especes. Introduction de l'usage des métaux dans le commerce pour faciliter les échanges. De-là naquirent trois sortes de richesses; les naturelles, les artificielles & celles de convention. Un poids égal de chacun des métaux dut être le signe d'une quantité inégale de denrées. Chacun des métaux, tel que la nature le produit, n'est pas toujours également parfait: *ibid.* 13. *a, b.* il falloit donc qu'il portât un certificat de sa finesse & de son poids; tel est l'usage de l'empreinte du souverain sur ces métaux. Origine de la différence entre la valeur numéraire & la valeur réelle. Le chef de chaque société a seul droit de monnoie. Les monnoies n'ont de valeur intrinsèque que leur poids & leur titre. Les hommes sont convenus 1°. de termes pour exprimer la plus grande finesse des métaux. 2°. De donner un plus grand volume des moins rares en échange des plus rares. Le peuple qui donne à l'un des métaux une valeur plus grande que ses voisins, est réellement & relativement appauvri par l'échange. *ibid.* 14. *a, b.* Le législateur doit encore se conformer à la proportion unanimement établie entre les parties de la plus grande finesse dont chaque métal est susceptible. L'intérêt de chaque société exige que la monnoie fabriquée avec chaque métal, se trouve en raison exacte & composée de la proportion unanime des titres, & de la proportion du poids établie par les états voisins. Lorsqu'un état reçoit une quantité de métaux pour compenser l'excédent des denrées qu'il vend sur celles qu'il achète, & que sans s'écarter des proportions établies, il présente un petit avantage à l'un des métaux hors d'œuvre sur l'autre, la balance lui sera payée avec le métal préféré, qui par-là deviendra plus abondant que les autres. Si ce métal est le plus précieux, beaucoup de denrées hausseront plus de prix que si la préférence eût été donnée à un métal moins rare. Si les subdivisions des différentes especes ne sont pas dans une certaine proportion entre elles, les choses payées par le riche doivent augmenter de prix dans une proportion plus grande que les richesses générales. *ibid.* 15. *a, b.* Importance de cette observation. A mesure que les monnoies de

cuiivre dispaçoissent, les denrées haussent de prix. Proportion essentielle entre les divisions & subdivisions de chaque espece de métal. Un état suspend pour long-tems la circulation, & diminue la masse de ses métaux, lorsqu'il donne à la fois deux valeurs intrinsèques à une même valeur numéraire, ou deux valeurs numéraires différentes à une même valeur intrinsèque. *ibid.* 16. *a, b.* Les états qui font des réformes de monnoie pour y gagner, paient d'un secours léger la plus énorme des usures aux dépens des sujets. Dans les pays où la fabrication se fait aux dépens du public, jamais un semblable désordre n'arrive.

De la circulation. L'introduction de l'argent dans le commerce n'a rien changé dans la nature de ce commerce: elle consiste toujours dans un échange des denrées. C'est abusivement que l'argent est regardé ensoi comme le principe de la circulation. Deux sortes de circulations de l'argent; l'une naturelle, & l'autre composée. Explication de la première. *ibid.* 17. *a, b.* L'opération de la circulation n'est autre que l'échange réitéré des denrées contre l'argent, & de l'argent contre les denrées. La circulation naturelle est la présence continuelle de la portion d'argent qui a coutume de revenir à chaque portion des denrées, en raison des masses réciproques. Effet de cette circulation naturelle. Par-tout où cet ordre naturel existe, l'argent n'est point la mesure des denrées, mais la quantité des denrées mesure le volume des signes. Morifs qui peuvent engager quelques propriétaires de l'argent à faire des amas d'une quantité superflue à leurs besoins. Effets de la diminution de la masse d'argent qui en résultera. Pour rappeler cet argent dans le commerce, ceux qui en auront un besoin pressant, offriront un profit à ses propriétaires pour s'en dessaisir pendant quelque tems. En quelles proportions sera ce profit. Abus qui pourra résulter d'un usage si favorable à la paresse. *ibid.* 18. *a, b.* Origine de l'usure. Conséquences qui dérivent de ce qui vient d'être dit. La circulation composée doit être définie en conséquence des observations précédentes, une concurrence inégale des denrées & de leurs signes,

en faveur des signes. Ce qui arriveroit lorsque l'argent que nous supposons s'être absenté du commerce, seroit passé pour toujours dans un pays étranger. *ibid.* 19. *a, b.* Il est très-essentiel que la masse des signes ne diminue jamais. La situation d'un peuple est beaucoup plus fâcheuse, lorsque l'argent qui circuloit dans son commerce en est sorti, que si cet argent n'y avoit jamais circulé.

Des effets de l'augmentation de l'argent. Nous parlons ici d'une nouvelle masse d'argent qui n'entre point précairement dans la circulation d'un état; deux manières de se la procurer; le travail des mines, le commerce étranger. La circulation s'accroîtra plus sûrement & plus promptement par le commerce étranger que par le travail des mines; ce n'est aussi que de ce premier moyen que l'auteur se propose de traiter. Par-tout où l'argent n'est plus simple signe attiré par les denrées, il en est devenu en partie la mesure, & il les attire réciproquement. Toute augmentation de la masse d'argent, sensible dans la circulation, commence donc par multiplier sa fonction de signe, avant d'augmenter son volume de signe. Cette nouvelle masse d'argent aura nécessairement réveillé l'industrie à son premier passage: comment cela arrive. *ibid.* 20. *a, b.* Effets de cette nouvelle masse introduite. 1°. L'augmentation de la dépense des ouvriers, & leur profit diminué. 2°. La confiance augmentée: la réduction des intérêts haussant le prix des denrées, il y aura plus de profit à les apporter dans le commerce. Plus l'intérêt est bas dans un pays, plus les terres y seront réputées fertiles, plus les manufactures, la navigation, la pêche, &c. seront réputées lucratives. De ce qu'il y a moins d'emprunteurs dans l'état, & plus de profit proportionnel dans le commerce, le nombre des négocians s'accroît. *ibid.* 21. *a, b.* Conséquences qui résultent de ce qui vient d'être dit de l'augmentation de la masse de l'argent par le commerce. L'intérêt de l'argent ne diminuera point partout où les consommations n'augmenteront pas. Tant que l'intérêt se soutient haut dans un pays qui commerce avantageusement avec les étrangers, on peut décider

que la circulation n'y est pas libre. Effets de l'absence de l'argent dans un état, après qu'il y auroit circulé dans une certaine abondance. L'inégalité des fortunes faites par le commerce, ne détruit point l'équilibre établi entre les diverses classes du peuple. Ce qui arrivera, si les fortunes faites par le commerce étranger en sortent. *ibid.* 22. *a, b.* De l'influence du commerce étranger dans la circulation. Si l'introduction ordinaire d'une nouvelle masse d'argent venoit à s'arrêter subitement, son effet seroit le même que celui d'une diminution de la masse. Le commerce étranger doit être l'intérêt le plus sensible de la société, & de chaque individu: ce qu'on doit faire pour le soutenir. Etat de la circulation dans un pays où la masse des signes seroit augmentée à un point assez considérable, pour que toutes les denrées fussent trop chères pour les étrangers. *ibid.* 23. *a, b.* Ce pays, avant d'en venir à l'interruption totale de son commerce avec les étrangers, auroit disputé pendant une longue suite de siècles le droit d'attirer leur argent: cette méthode est toujours avantageuse à une société qui a des intérêts extérieurs avec d'autres sociétés, quand même elle ne lui seroit d'aucune utilité intérieure. Moyen général & naturel qui prolonge dans une nation l'introduction des métaux étrangers. Grands avantages qui résultent du moindre nombre des emprunteurs & du bas intérêt de l'argent. *ibid.* 24. *a, b.* Deux sortes de signes par lesquels les hommes ont imaginé de représenter l'argent dans le commerce: les uns sont momentanés, & de simples promesses par écrit. Les autres sont des obligations permanentes comme la monnaie même, & qui circulent également. Ce que ces deux sortes de signes ont de commun. Ils diffèrent dans leur nature & dans leur effet. Les signes permanens sont de deux sortes; les uns peuvent s'anéantir à la volonté du propriétaire, les autres ne peuvent s'anéantir qu'à la volonté de celui qui a proposé de les reconnoître pour signes. Les signes momentanés répètent la concurrence de la masse d'argent avec les denrées. Les signes permanens multiplient dans l'opinion la masse de l'argent: effets de leur multipli-

cation, *ibid.* 25. a, b. & de leur suspension. Tous ces signes quelconques sont un usage de la puissance d'autrui, ainsi ils appartiennent au crédit. Trois principes déduits des précédens ; 1°. tout ce qui nuit au commerce épuise les sources de la circulation ; 2°. toute sûreté diminuée suspend les effets du commerce ; 3°. moins la circulation sera active, plus il y aura de pauvres dans l'état. Espece de sûreté qui forme l'un des liens du commerce, & qui par conséquent doit être traitée dans cet article. Lorsque les proportions réciproques des monnoies de plusieurs états sont établies, il est indifférent à leur conservation que leur valeur numéraire soit haute ou basse. Dans quelques états on a pensé que ce changement pouvoit être utile dans certaines circonstances. Cette question traitée par M. Melon & M. Dutot. *ibid.* 26. a, b. Ce qui suit tend à prouver que les surhaussements des monnoies sont utiles dans certaines circonstances. Extrait de ce que l'auteur a recueilli des deux ouvrages qui viennent d'être cités. Si le numéraire augmente, dit M. Melon, le prix des denrées doit hausser, ce qui arrivera dans une des trois proportions suivantes ; 1°. dans la même proportion que l'espece ; 2°. dans une proportion plus grande ; 3°. dans une moindre proportion. Examen de ces différentes suppositions. *ibid.* 27. a, b. &c. Balance du commerce de la France avec la Hollande. Règle générale : par-tout où l'intérêt de l'argent se soutient haut, la circulation n'est pas libre. Problème proposé par M. Melon pour dernier appui de son sentiment. *L'imposition nécessaire au paiement des charges de l'état, étant telle, que les contribuables, malgré les exécutions militaires, n'ont pas de quoi les payer par la vente de leurs denrées, que doit faire le législateur ?* Observations de l'auteur sur ce problème. Combien peu est fondé ce préjugé commun, que notre argent doit être plus bas que celui de nos voisins, si nous voulons commercer avantageusement avec eux. *ibid.* 32. a, b. Parmi les prospérités de la France, elle doit compter principalement la stabilité actuelle des monnoies. *ibid.* 33. a.

Especies, circulations des especes, voyez CIRCULATION. De la sortie des especes

hors d'un pays : du trafic de l'or & de l'argent monnoyé & non monnoyé. XXI. 254. a. *Especies* actuellement (1754) de cours dans le commerce. X. 690. a. Trébuchant des especes. XXXIV. 60. a. *Voyez MONNOIE.*

ESPEISSES, (*Antoine d'*) sa patrie : ses ouvrages. XXII. 207. b.

ESPEN, (*Zeger Bernard Van-*) observations sur ce jurisconsulte & sur ses ouvrages. XX. 421. a.

ESPÉRANCE, (*Morale*) le sommeil & l'espérance sont les adoucissements des maux de cette vie. Pindare appelle l'espérance la bonne nourrice de la vieillesse. Combien l'homme en a besoin dans plusieurs situations de sa vie. Maux que nous causent nos espérances, lorsqu'elles pèchent dans leur objet, leur degré & leur étendue. Ce que Pyrrhus avoit gagné par ses exploits, il le perdit par ses vaines espérances. Comment nous devons régler nos espérances. XIII. 33. a, b. Réflexions du sieur Addison sur ce sujet. *ibid.* 34. a.

Espérance, réflexions sur la crainte & l'espérance. XXIV. 935. b.

ESPÉRANCE, (*Théolog.*) on peut avoir la foi sans l'espérance, mais on ne peut avoir l'espérance sans la foi. Deux sortes d'espérance ; l'une informe, & l'autre formée ou perfectionnée. Quel est le juste effet de l'espérance, selon l'église catholique. Les vices qui lui sont opposés sont le désespoir & la présomption. Selon les théologiens, toute espece de crainte ne bannir pas l'espérance : la crainte filiale suppose cette vertu, &c. XIII. 34. a, b.

Espérance, figure symbolique de cette vertu. XXXII. 212. a.

ESPÉRANCE, (*Myth.*) elle avoit deux temples à Rome. Comment elle est représentée dans les antiques. XIII. 34. b.

ESPERNAY, (*Géogr.*) ville de Champagne. Ses révolutions. Autres observations sur ce lieu. Son commerce. XIII. 35. a.

ESPINOSA, cardinal, premier ministre de Philippe II. Sa mort singulière & cruelle. XXII. 274. b.

ESPION, (*Art milit.*) sort d'un espion qui est pris. Un ambassadeur est quelquefois un espion distingué. Choses essen-

tielles à un général ; de bons espions & de bons guides. XIII. 35. *a, b.*

Espion, sorte d'espions chez les Romains appelés curieux, frumentaires. XV. 516. *a.* X. 173. *b.* Hommes qui doivent être employés en qualité d'espions. VI. 37. *a.* VIII. (*première édit.*) 973. *a.* (*troisième édit.*) 981. *a.* Fonctions que doivent remplir les espions lorsqu'on va au fourrage. XV. 264. *b.* Espions qu'un général doit entretenir lorsqu'il a pris ses quartiers, pour connoître & faire manquer les desseins de l'ennemi. XXVIII. 101. *b.*

ESPIOTTE, (*pain d'*) XXIV. 262. *a.*

ESPLANADE, place entre la ville & la citadelle. VIII. 163. *b.*

ESPONCE, (*Jurispr.*) déguerpissement d'un héritage chargé de cens, rente, ou autre devoir. Coutumes où ce terme est usité. Le terme de *quittance* est quelquefois joint à celui d'*esponce*. XIII. 36. *a.*

ESPONTON, description de cette arme. XXVI. (*première édition*) 547. *a.* (*troisième édit.*) 573. *a.* Salut de l'esponton. XXIX. 873. *b.* 874. *a, b.*

ESPORTE, (*Jurispr.*) terme de la coutume de Bordeaux. Son étymologie. XIII. 36. *a.*

ESPRIT, (*Gramm. grecque*) signe particulier destiné à marquer l'aspiration. Ce petit qu'on écrit sur la lettre, est appelé esprit rude. Cet esprit répond à notre *h*. Comme nous avons deux sortes d'*h* ; de même, il y a l'esprit doux & l'esprit rude. Le premier est marqué par ce signe. L'esprit rude étoit autrefois marqué par *h*. Les deux esprits sont des restes de *h* qui a été fendue en deux horizontalement. Le mécanisme des organes de la parole a souvent changé l'esprit rude, & même quelquefois le doux en *f* ou en *v*. XIII. 36. *a, b.*

Espirt rude. III. 93. *b.* Observations sur les esprits doux & rudes. XVI. (*première édition*) 862. *a, b.* (*troisième édition*) 866. *a, b.*

ESPRIT, (*Métaph.*) trois sortes d'esprits selon les chrétiens ; Dieu, les anges & l'esprit humain. On définit celui-ci une substance pensante & raisonnable. XIII. 36. *b.*

Espirt, un être incorporel. Le P. Mallebranche remarque qu'il est extrêmement

difficile de concevoir ce qui peut faire la communication entre un corps & un esprit. XIII. 37. *a.*

Espirt, voyez IMMATÉRIALISME. Simplicité de l'être intelligent. XXXI. 115. *a.* Pouvoir de l'esprit sur le corps. IX. 872. *a, b.* L'esprit peut agir sur le corps : la proposition contraire conduit à l'absurde. XXXV. 60. *b.*

ESPRIT, (*Philosoph.*) des maladies de l'esprit & des moyens de les guérir. XI. 937. *b.* XX. 885. *b.* XXIV. 944. *a, b.* 945. *a, b.* De l'exercice immodéré de l'esprit. XIII. 533. *b.* &c. Maux que produit la négligence à le cultiver, *ibid.* 535. *a.* Bornes de l'esprit humain. XXV. 629. *a.* Voyez ci-dessous ESPRIT, (*Philosoph.*)

Esprits animaux, preuve de leur existence. XXII. 880. *a.* Ces esprits régards dans quelques hypothèses comme principe du mouvement musculaire. XXII. 593. *a, b.* 594. *a.* Voyez FLUIDE NERVEUX.

ESPRIT, (*Théolog.*) doctrine des Macédoniens, des Ariens & des Sociniens sur le S. Esprit. De la procession du S. Esprit. XIII. 37. *a.*

Espirt, la vertu & la puissance divine. Esprits, substances créées & immatérielles. XIII. 37. *a, b.*

ESPRIT, (*Saint*) voyez TRINITÉ. Sentiment d'Eusebe sur le S. Esprit. XXXIV. 202. *a, b.* Procession du S. Esprit. XXVII. 483. *b.* Pêché contre le S. Esprit. XXV. 39. *a.* Qui sont ceux que les Turcs appellent fils du S. Esprit. XXII. 873. *b.*

ESPRITS, (*Magie*) apparition des esprits, voyez APPARITION. Du pouvoir des esprits, & de la manière de les conjurer. XIII. 577. *b.* &c. Voyez DÉMONS, REVENANS, SPECTRE.

ESPRIT, (*Critiq. sacr.*) différentes acceptions de ce mot dans l'écriture. XXVI. 314. *a.*

Espirt particulier Sentiment particulier de chacun sur les dogmes de la foi, & sur le sens des écritures. Droit d'interpréter l'écriture que les réformateurs attribuerent à chaque fidele. Sectes diverses auxquelles ce prétendu droit a donné lieu. C'est une arme qu'ils ont mis contre eux-mêmes entre

les mains de tous les sectaires. Sentiment des catholiques sur ce sujet. XIII. 37. b.

Esprit. (Saint) Ordre du S. Esprit, (*Hist. mod.*) ordre militaire, établi par Henri III, roi de France. A quelle occasion il fut institué. Il ne doit être composé que de cent chevaliers, &c. Le roi est le grand-maître de cet ordre. Marque de l'ordre que portent les chevaliers. Ils doivent recevoir l'ordre de S. Michel avant celui du S. Esprit. Grand-aumônier & commandeurs de l'ordre. Pension assignée aux chevaliers. XIII. 38. a.

Esprit. (Ordre du S.) XXIII. 963. a. Où se fit la première promotion des chevaliers. XX. 1024. b. Chancelier de cet ordre. VII. 170. a. Collier de l'ordre. VIII. 504. a. Commandeurs. *ibid.* 613. a. Réunion de cet ordre à celui de S. Michel. XXI. 815. a.

ESPRIT. (Saint) Ordre du S. Esprit du droit desir, (*Hist. mod.*) institué à Naples en 1352. &c. Préambule des constitutions de cet ordre. Il périt presque dès sa naissance. On dit que Henri III en tira l'idée & les statuts de l'ordre qu'il établit ensuite. Comment les constitutions de cet ordre, institué à Naples, se sont conservées. XIII. 38. b.

ESPRIT, (Croix du S.) terme de blason. *ibid.* 39. a.

ESPRIT, Pont du Saint-, (*Géogr.*) XXVI. (première édition) 760. a. 785. b. (troisième édition) 786. a. 811. b.

ESPRIT, (*Philos. & Belles-lett.*) on pourroit le définir, *raison ingénieuse*. C'est un mot générique, qui a toujours besoin d'un autre mot qui le détermine. Un esprit judicieux n'est qu'une raison épurée. Quelquefois *esprit* signifie le caractère & la trempe de l'ame. L'esprit, dans l'acception ordinaire de ce mot, tient beaucoup du bel-esprit, & cependant ne signifie pas précisément la même chose. Le mot *homme d'esprit* n'annonce point de prétention, & le bel-esprit est une affiche. De la manière de dire les choses avec esprit. On s'exprime spirituellement par une métaphore, par un tour nouveau, en laissant deviner sans peine une partie de sa pensée, par des allusions, des comparaisons, des allégories. &c. XII. 39. a, b. L'auteur donne, pour exemples de ces

différens genres, quelques madrigaux estimés des gens de goût. Jusqu'où l'esprit doit être admis. Observations sur la manière de l'employer. Virgile n'a jamais donné de l'esprit déplacé. Reproche que l'on peut faire au Tasse. En quoi consiste le faux-esprit, exemples. Les jeux de mots sont la pire espèce du faux bel-esprit. Différence entre le faux-goût & le faux bel-esprit. *ibid.* 40. a, b. Critique de cette pensée de Boileau; *c'est le propre des grands esprits, quand ils commencent à vieillir & à décliner, de se plaire aux contes & aux fables*. Diverses acceptions du mot *esprit*; esprit d'un corps, esprit de parti, esprit d'une loi, esprit d'un ouvrage, esprit de vengeance, &c. esprit familier, esprits animaux ou vitaux, esprit en chymie. *ibid.* 41. a, b.

Esprit. De l'esprit en général. XVI. 343. a. Caractère qui distingue les plus grands esprits. VIII. (première édition) 961. b. (troisième édit.) 969. b. Différence entre un homme de lettre & un bel-esprit. XV. 1011. b. Caractère des idées qui se présentent aux gens d'esprit. XVI. 350. b. De la culture de l'esprit, objet essentiel de l'éducation. XI. 932. a. Différentes qualités des esprits, selon les différens degrés d'imagination & de mémoire dont ils sont doués. XXI. 476. a. Pénétration d'esprit. I. 191. a. Esprit brillant. V. 492. a. Esprit profond, esprit superficiel. XVIII. 168. b. Comment on parvient à acquérir de la profondeur dans l'esprit. *ibid.* Justesse d'esprit. XIX. 267. a. Esprit naturel, esprit cultivé, esprit affecté. XXII. 772. b. Esprit philosophique. XXV. 678. a. Esprit délié. X. 607. b. De l'affectation d'esprit, voyez AFFECTATION. Esprit-faux. XIII. (première édition) 905. b. (troisième édit.) 904. b. Esprit-foible XIV. (première édition) 794. a. (troisième édition) 802. a. Foibles qui viennent de l'esprit. *ibid.* b. Force de l'esprit. XIV. (première édition) 950. a. (troisième édition) 958. a. Des plaisirs de l'esprit. XXVI. 61. a. — 63. b. Plaisirs & peines de l'esprit. XXIV. 932. a. Commens les plaisirs de l'esprit peuvent devenir dangereux. XXIV. 937. b. Pourquoi les bossus ont ordinairement de l'esprit. V. 313. a. Ceux qui ont beaucoup de vigueur dans les organes sont rarement des

gens d'esprit. XXIX. 979. *b.* Voyez ci-dessus
ESPRIT, (*Philosoph.*)

Esprit des loix. Analyse de cet ouvrage.
XXXVI. 522 — 528. *note.*

ESPRIT, (*Chym.*) corps subtil, délié, invifible, impalpable. Les chymiftes, antérieurs à Stahl, ont été grands fauteurs des agens de cette classe, qui ont été mis en jeu dans plusieurs systèmes de physique. XIII. 41. *b.* Etres très-exiftans, qui méritent éminemment la qualité d'esprit, & qu'on désigne ordinairement sous le nom de *gas*. Quelles font les substances auxquelles on donne aujourd'hui le nom d'esprit. Enumération de ces substances désignées dans les ouvrages de chymie. Dans le langage ordinaire, on ne désigne, le plus souvent, les esprits particuliers, que par le nom de la substance qui les a fournis, sans déterminer, par une qualification spécifique, la nature de chaque esprit. *ibid.* 42. *a.*, *b.*

Esprit de vin. Sa dilatation par la chaleur, comparée à celle du mercure & de l'eau. XXXIII. 347. *a.*, *b.* Instrument pour en connoître la force. XXV. 519. *a.* Observations & expériences chymiques sur cette liqueur. XXXV. 464. *a.* — 467. *b.* Cause de l'augmentation de chaleur qui résulte du mélange de l'eau & de l'esprit de vin. *ibid.* 468. *b.* Usage de l'esprit de vin pour conserver les vins. *ibid.* 482. *a.* Effet du mélange de l'esprit de vin avec l'esprit de nitre, *ibid.* 499. *b.* avec l'acide vitriolique. XIII. 214. *b.* Inflammation de l'huile de vitriol avec l'esprit de vin. XVII. (*première édition*) 807. *a.* (*troisième édition*) 823. *a.* Esprit de vin tartarisé. XXX. 593. *b.*

Esprit contenu dans les eaux minérales. XVII. (*première édition*) 888. *a.*, *b.* (*troisième édition*) 904. *a.*, *b.*

Esprits ardents, voyez ESPRIT de vin. XXXV. 464. *b.* &c. De l'art de faire les esprits inflammables. *ibid.* 477. *a.*, *b.* Existence d'un esprit ardent dans le vinaigre. *ibid.* 500. *a.*

Esprit recteur, proportion selon laquelle il entre dans les corps aromatiques. XVI. 339. *a.* Il est le principe des saveurs dans les huiles, les eaux minérales, le vin, la bière, &c. XXX. 140. *b.*

ESPRIT volatil. (*Chymie*) Alkalis volatils sous forme fluide. XIII. 42. *b.* &c.

ESPRIT volatil aromatique huileux, (*Pharm. Mat. méd.*) préparation officielle. Comment elle se fait, selon la nouvelle pharmacopée de Paris. Ses propriétés. Manière d'en faire usage. XIII. 43. *a.*

ESQUILIN. (*Hist. anc.*) Mont Esquilin. Ce fut Servius Tullius qui l'enferma dans Rome. C'est aux esquilles que se faisoient les exécutions des criminels. *ibid.* 43. *b.* &c.

Esquilin, mont. XXII. 183. *b.* Fierté des Romains modernes qui l'habitent. XXIV. 999. *b.* Champ Esquilin. VII. 118. *a.*

ESQUILLES, (*Chirurg.*) tenailles pour les enlever. XXXIII. 6. *b.*

ESQUIMAUX, voyez ESKIMAUX.

ESQUINANCIE, angine. (*Médec.*)

Quatre différentes especes d'angines, distinguées par les anciens médecins. Ils les ont nommées *synanche*, *parasyanche*, *cynanche*, & *paracynanche*. Etymologie de ces mots. Ces distinctions sont plutôt des subtilités que des conséquences tirées de l'observation. Il vaut mieux diviser cette maladie avec les modernes, en légitime ou vraie, en suffocation & non suffocation, en idiopathique & en sympathique, en épidémique & sporadique, &c. Siege de cette maladie. Les causes de l'esquinancie sont aussi différentes que ses especes. Causes de celle qui provient d'inflammation; cause de l'angine œdémateuse; XIII. 44. *a.*, *b.* de l'angine skirrheuse; de la suffocatoire: exemples d'angines de cette espece, rapportés par Dodonée. Cause de l'angine non suffocatoire; de l'idiopathique; de la sympathique; de l'esquinancie épidémique; de la sporadique; de la suppuratoire. La tumeur dont l'angine est accompagnée, est extérieure ou intérieure; quelquefois même il n'y a pas de tumeur. Toutes les distributions qu'on a faites de cette maladie, peuvent se réduire à ces deux; l'esquinancie vraie & la fausse. Danger attaché à la première: ses causes éloignées. *ibid.* 45. *a.*, *b.* Quelles sont les personnes qui y sont le plus exposées. Tout ce qui peut augmenter l'activité du sang, contribue à procurer cette maladie. Sydenham assure que celle qui vient

vient de la fraîcheur des nuits d'été, fait plus périr de monde que la peste, la guerre & la famine. Symptômes communs à toute sorte d'angine, & qui la caractérisent. Signes propres qui servent à distinguer les différentes parties affectées dans l'angine vraie. Si l'inflammation gagne les muscles qui servent à fermer la glotte, la suffocation suit de près; c'est le cas le plus terrible: *ibid.* 46. *a, b.* les poumons se trouvent quelquefois affectés dans cette espèce d'angine. Signes de celle dans laquelle l'inflammation n'affecte que les muscles destinés à élever l'os hyoïde & le larynx. A quels signes on apperçoit que le pharynx est enflammé. Signes de celle dans laquelle l'inflammation affecte les amygdales, la luette, les membranes musculieuses du voile du palais. Symptômes de celle dans laquelle l'inflammation attaque l'œsophage, proprement dit, au-dessous du pharynx. Comme il est rare que ces inflammations différentes se trouvent solitaires, la maladie sera d'autant plus dangereuse, qu'il y aura un plus grand nombre de parties affectées. De l'angine aqueuse, œdémateuse, catarrheuse: son siège; ses effets. *ibid.* 47. *a, b.* Il n'y a point de tumeur dans l'angine paralytique & convulsive. Causes de l'esquinancie paralytique. La convulsive est un symptôme de maladie spasmodique. Comment on distingue ces deux dernières sortes d'angine. Prognostics de ces différentes espèces de maladie. *ibid.* 48. *a, b.* Le globe hystrérique qu'éprouvent si souvent bien des femmes, est une angine convulsive avec flatulence. Il suit de tout ce qui a été dit, que cette maladie n'est pas simple, mais un assemblage de différentes maladies sous le même nom: ce qu'elles ont de commun, & en quoi elles diffèrent. On ne peut indiquer un traitement qui convienne à toute sorte d'angine. *ibid.* 49. *a, b.*

Ceux de l'angine inflammatoire, qui a son siège dans l'intérieur du larynx & aux environs de la glotte. Remèdes à employer lorsque c'est le voisinage de l'os hyoïde & l'extérieur du larynx qui sont enflammés. *ibid.* 50. *a, b.* Remèdes pour l'inflammation du pharynx. Traitement de l'angine suffocatoire. Moyens à employer

Tome II

lorsque l'inflammation angineuse a fait des progrès, & qu'il s'est formé un abcès. Traitement de l'angine, lorsqu'elle devient gangreneuse. Curation des angines humorales froides, telles que l'aqueuse, l'œdémateuse, la catarrheuse, la skirreuse. *ibid.* 51. *a, b.* L'angine chancreuse est incurable. Traitement de l'angine paralytique: de celle qui dépend du relâchement des organes de la gorge par épuisement, à la suite de quelque grande évacuation, de longues maladies. Traitement de l'esquinancie convulsive; de celle qui est causée par la compression des vents arrêtés dans l'œsophage. *ibid.* 52. *a.*

Esquinancie. Opération à faire lorsqu'elle résiste à tous les remèdes, & qu'elle menace de suffocation. V. 540. *b.* Gargarisme pour les esquinancies gangreneuses. XV. 837. *a, b.* De la saignée des veines ranulées dans l'esquinancie. XXVIII. 308. *a.* Usage du sel pharyngien dans cette maladie. XXX. 661. *b.* Voyez PHARYNX, (*inflammation du*).

ESQUINANCIE, (*Maréball.*) voyez ETRANGUILLON.

ESQUISSE. (*Peinture*) Le mot italien *schizzo* se rapproche de la signification du mot *ébauche*. Faire une esquisse ou esquisser ne veut pas dire précisément la même chose. Difficulté de rendre bien précisément le sens du mot *esquisse*. Divers moyens qu'on peut employer pour produire l'esquisse. L'esquisse est destinée à fixer par des traits, différentes formes qui se présentent en grand nombre à l'imagination du peintre, & dont il pourroit, sans ce moyen, perdre le souvenir. XIII. 52. *a, b.* C'est la rapidité d'exécution qui est le principe du feu qu'on voit briller dans les esquisses des peintres de génie. Combien il est utile d'étudier ces sortes de desseins des grands maîtres. On découvre quelquefois dans les esquisses des grands maîtres, des preuves de la gêne que leur ont imposée les personnes qui les ont employés, & qui les ont forcés d'abandonner des idées raisonnables, pour y substituer des idées absurdes. Tableau de Raphaël qui peut être cité pour exemple. Dessin du cabinet du roi, qui dispense ce grand peintre. *ibid.* 53. *a, b.* Dangers que

Fffff

préparent aux jeunes artistes les attrait du genre de composition dont il s'agit ici. Usage juste & modéré que l'artiste doit faire des esquisses. *ibid.* 54. a, b.

Esquisse. Différence entre une esquisse & une ébauche, XI. 574. b. entre esquisse, pensée & croquis. XXV. 223. a. Des esquisses dans la peinture à fresque. XV. 409. b. Pourquoi les premières esquisses en peinture & sculpture sont précieuses aux yeux d'un connoisseur. XX. 608. b. Les esquisses appelées *monogrammes* par les anciens. XXII. 160. a. Des idées qui ne doivent être qu'esquissées dans certains ouvrages des beaux-arts. XVIII. 159. b.

ESQUISSE. (*Bell. lett. Poés.*) Définition. Sur la toile du peintre on ne voit que ce que l'artiste y a mis ; au lieu que dans une peinture poétique, chacun voit ce qu'il imagine ; XIII. 54. b. & c'est même un des charmes de la poésie de nous laisser ainsi le plaisir de créer. Le poète ne peut ni ne doit finir la peinture de la beauté physique. Le soin qui doit l'occuper est de nous mettre sur la voie, & il n'a besoin pour cela que de quelques traits vivement touchés. Il suffit que ces traits soient tels, que nous n'ayons aucune peine à remplir les milieux. *ibid.* 55. a, b.

ESSAI. (*Gramm.*) Comment ce terme est usité dans le commerce. XIII. 55. b.

Essai, épreuve, expérience, (*Synon.*) XII. 776. a.

ESSAI. (*Littérat.*) Différentes acceptions de ce mot. XIII. 55. b.

ESSAI. (*Chymie métallurgique*) Examen d'un minéral. On emploie ce mot dans un sens encore plus général, pour désigner une expérience faite sur un objet de l'un des trois regnes. Les opérations des essais ne sont autre chose que l'analyse chymique de certains corps, à laquelle on applique le calcul. Ce qu'on entend par la *docimastique*. Contradictions où M. Cramer est tombé dans son ouvrage intitulé, *éléments de l'art des essais*, pour avoir oublié que la *docimastique* n'est qu'une branche de la chymie. Avant Agricola, la *docimastique* n'avoit existé que dans les laboratoires. XIII. 56. a, b. Ceux qui cultivoient les essais, étoient les mêmes qui

exerçoient la métallurgie ; ce qui est encore presque par-tout ; car une fonderie ne va jamais sans un laboratoire d'essais. Auteurs à qui l'on est redevable des progrès de la *docimastique* depuis Agricola. Ouvrages qu'ils ont produits. Notice de quelques autres ouvrages sur le même art. Utilité de l'art des essais pour juger si les frais des travaux qui concernent la métallurgie, seront compensés par le produit qu'on retirera de la mine, & s'il y aura du bénéfice. *ibid.* 57. a, b. La difficulté & même l'impossibilité de connoître certaines mines à l'inspection, sont aussi des motifs qui prouvent la nécessité & les avantages de la *docimastique*. Autres avantages de cet art. Comment la *docimastique* est exercée en Allemagne.

Ustensiles nécessaires pour faire les essais en petit. *ibid.* 58. a, b. Perfection de la balance d'essai inventée par le sieur Galonde. Celle dont M. Cramer a donné la description. *ibid.* 59. a, b. &c. Détails sur ces deux balances qui se trouvent représentées dans les planches du vol. II, art. *Chymie*, planch. 15. & 15. bis. Description de celle dont on fait encore usage en Hollande, & dont M. Cramer a parlé. *ibid.* 61. a.

Directions données à un artiste qui voudroit fondre lui-même sa balance d'essai. Avantages de la balance du sieur Galonde, sur celle qui vient d'être décrite. *ibid.* 62. a, b. Des fourneaux d'essais. L'auteur en donne de quatre especes. Description du principal fourneau d'un laboratoire *docimastique*, celui auquel on donne particulièrement le nom de *fourneau d'essai* ou de *coupelle*. Maniere de le construire. *ibid.* 63. a, b. &c. Description du fourneau d'essai des journalistes de Paris. Description du fourneau de Schlutter, qui se trouve, à la grille près qui lui manque, le même que celui de M. Cramer. *ibid.* 64. b. &c. Observation sur ce défaut de grille. Description du fourneau d'essai à l'angloise. *ibid.* 65. b. De l'usage de ce fourneau. *ibid.* 66. a, b. Proportions qu'on lui donne ordinairement.

Des opérations de *docimastique*. Ces opérations pour les essais n'ont point d'au-

tre définition générale que celle de la chymie analytique. En quoi elles consistent. *ibid.* 67. *a, b.* Quelques remarques sur l'ouvrage de M. Cramer, & sur celui de Schlutter. Les opérations que l'artiste décrit, sont distribuées de manière que la première serve de clé à la suivante; & c'est sur ces principes qu'il commence par le plomb. *ibid.* 68. *a, b. &c.* Opération d'affinage qui se fait sur le plomb, soit pour connoître si la quantité d'argent que le plomb contient, peut être affinée avec bénéfice; soit pour s'assurer de la quantité d'argent que contient le plomb grenailé qu'on emploie aux essais. *ibid.* 72. *b.* Du raffinage de l'argent. Comment on peut retirer l'argent par la coupelle, de quelques-unes de ses mines. Comment on sépare l'or contenu dans l'argent. Comment se traite la mine de cuivre pyriteuse, sulfureuse & arsénicale. Manière de purifier le cuivre noir. *ibid.* 73. *b.* Méthode de M. Cramer, pour tirer l'étain de sa mine. On ne peut guère compter sur l'exactitude d'un essai fait par la réduction & précipitation dans les vaisseaux fermés, de tout métal destructible au feu, & de l'étain sur-tout. *ibid.* 74. *a, b.* Qu'elle est l'autre méthode à laquelle il faut avoir recours. Manière de traiter la mine de fer. *ibid.* 75. *a.*

Essai. Observation sur les essais des mines. XXI. 877. *a.* Manière dont on les fait à Schemnitz. XXX. 251. *a.* Précautions avec lesquelles on doit faire ces essais. XXI. 868. *a.* Essai d'une petite quantité de minéral par le moyen de la lampe d'émailleur. XII. 196. *a, b.* Essais des métaux pour savoir le fin qu'ils contiennent. XIV. 516. *b.* Bouton de fin dans l'essai. V. 417. *b.* De la granulation pour les essais. XVI. 654. *b.* Essai étouffé; moyen d'y remédier. XIII. 262. *a, b.* *Des instrumens.* Des fourneaux d'essai. XV. 204. *b.* Usage du fourneau décrit à l'article *Essai* de l'Encyclopédie. *ibid.* 206. *a.* Utilité dont un athanor peut être pour un essayeur. *ibid.* 213. *b.* Usages que peut tirer un essayeur du fourneau de fusion de M. Cramer. *ibid.* 222. *a, b.* Moufle du fourneau d'essai. XXII. 381. *a, b.* Tenailles employées dans l'art des essais.

XXXIII. 5. *a, b.* Cornet d'essai. IX. 497. *a.* Poids dont se sert l'essayeur. XXVI. (*première édition*) 426. *a, b.* (*troisième édit.*) 428. *a, b.* Manière de préparer l'essai qu'on a dessein de faire sur une masse d'or & d'argent dont on veut faire la séparation par voie sèche. XXX. 831. *b.* Les essais d'argent demandent plus d'attention & de soins que ceux d'or. XXIII. 813. *a.* Essai par lesquels on peut s'assurer de la quantité d'argent contenue dans une mine. XX. 495. *b.* Quelle est la meilleure manière de faire l'essai de la mine de fer. XIII. 988. *b.* Essai de mine douce, de mine de cuivre, jointe à une roche de fusion difficile. XV. 196. *a.* Manière de faire l'essai d'une mine d'étain, selon Henckel. XIII. 121. *a.* Manière de faire l'essai de l'étain pour en connoître la qualité & le titre. *ibid.* 129. *a, b.* Calcul que doit faire l'essayeur pour déterminer la proportion dans laquelle étoient entr'eux les différens principes qu'il a séparés, & le rapport de ces produits avec ceux du travail en grand. XI. 173. *a, b.*

ESSAI. (*Métall.*) Aiguilles d'essai pour l'or, VI. 308. *b.* pour l'or & pour l'argent. XXXIII. 697. *a, b.* — 699. *b.* Il ne faut jamais essayer l'or ou l'argent dans les endroits fondés. XIV. (*première édition*) 721. *a.* (*troisième édition*) 729. *a.* Boîtes d'essai à la monnoie. V. 233. *a.* Reprise d'essai à la monnoie. XXVIII. (*première édition*) 859. *a.* (*troisième édition*) 867. *a.* Table d'essai des potiers d'étain. XXXII. 464. *b.*

ESSAIM, (*Hist. nat. Insectol.*) En quels tems les essaims quittent la ruche. Comment on juge qu'une ruche est en état, & qu'elle est sur le point d'essaimer. Quelles sont les heures où les essaims paroissent. Des jours trop froids empêchent la sortie des essaims. Comment se fait la sortie de l'essaim. XIII. 75. *b.* Lorsqu'il n'y a point d'abeille femelle dans un essaim, il revient bientôt dans son ancienne ruche. S'il ne se trouve pas auprès des ruches quelques arbres nains, l'essaim prend son vol si haut, qu'il est souvent difficile de le suivre. Moyen de l'arrêter. Ce qu'il faut observer pour mettre l'essaim dans une ruche. Comment on le fait passer

dans la ruche lorsqu'il se trouve fixé sur une branche d'arbre peu élevée. Ce qu'il faut faire si plusieurs mouches retournent sur la branche. Ce qu'on pratique pour retirer l'essaim d'un arbre fort élevé ou fort touffu : pour le retirer d'un trou d'arbre ou de mur. Ce qu'on fait pour engager les abeilles à demeurer dans la ruche où l'on veut les loger. Une mere abeille est en état de conduire un essaim, quatre ou cinq jours après qu'elle est métamorphosée en mouche : *ibid.* 76. *a*, *b*. lorsqu'elle sort de la ruche, elle est déjà prête à pondre. Ce qui arrive lorsqu'il y a deux ou plusieurs femelles dans un essaim. Il fort quelquefois trois ou quatre essaims d'une même ruche, mais le premier est le meilleur. Ce qu'on fait pour empêcher qu'une ruche trop foible ne donne un essaim, ou que plusieurs essaims ne sortent d'une même ruche. Comment on peut séparer en deux ruches deux essaims qui s'étoient réunis en un seul. Quel est le poids des essaims, celui des médiocres, celui des bons : 5000 mouches pèsent une livre. Premiers travaux des abeilles dès qu'elles se trouvent bien dans une ruche. Un essaim en peut donner un autre dans la même année. *ibid.* 77. *a*, *b*.

Essaim, voyez MOUCHE A MIEL. XXII. 362. *b*. — 369. *a*. Essaims qui viennent se poser dans le fonds de quelqu'un, & que personne ne réclame. XII. 615. *b*.

ESSALER, (*Font. salant.*) Maniere de faire cette opération. XIII. 77. *b*.

ESSAYEUR. Quels sont ceux que la cour consulte pour savoir si les pieces de monnoie sont au titre prescrit. XIII. 78. *a*.

ESSEDUM (*Hist. anc.*) charriot en usage chez les Belges, &c. Sa description & son usage. *ibid.*

ESSENCE, (*Métaphys.*) ce que l'on conçoit comme le premier & le plus général dans l'être ; sans quoi l'être ne seroit point ce qu'il est. Qualités qui constituent l'essence d'une chose. L'essence de l'être une fois connue, suffit pour démontrer la possibilité intrinsèque. Des qualités essentielles on passe aux attributs, des attributs aux modes. La diversité des définitions de l'essence données par les philo-

sophes, n'est qu'apparente. Définitions de François Suarez ; XIII. 78. *b*. celle de Descartes. En quoi les scholastiques & Descartes se sont trompés. De la notion des essences, on en déduit l'éternité & l'immutabilité. Ce qu'on entend par la nécessité d'une essence. *ibid.* 79. *a*, *b*.

Essence, différence entre la propriété & l'essence, XXVII. 641. *a*. entre l'essence & la substance. I. 301. *b*. Examen de la question si l'essence des substances nous est connue. XXXI. 868. *b*. 869. *a*, *b*. I. 183. *a*.

ESSENCE DIVINE, (*Théolog.*) voyez HYPOSTASE & TRINITÉ.

ESSENCE, (*Pharm.*) ce nom n'a jamais eu en pharmacie une signification bien déterminée. XIII. 79. *b*.

Essence de jasmin. XVIII. 96. *b*.

ESSENCE D'ORIENT, (*Jouail.*) matiere destinée à colorer les fausses perles. On la retire du petit poisson qu'on appelle *able*. Voyez ce mot. La dénomination d'*essence d'Orient* lui convient mal. Quelle en est la nature, telle qu'elle paroît à la loupe. Ce qui la rend propre à s'arranger sur le verre. XIII. 79. *b*. &c.

Essence d'Orient, maniere de la faire. I. 95. *a*.

ESSENIENS, (*Théol.*) secte célèbre parmi les Juifs. Joseph compte trois principales sectes de sa religion ; les Pharisiens, les Saducéens & les Esséniens ; & il ajoute que ces derniers étoient originellement Juifs. Deux sortes d'Esséniens ; les uns qui vivoient en commun, les autres dans la solitude & en contemplation. Ceux-ci qui étoient nombreux en Egypte, ont été nommés *Thérapeutes*. Grotius prétend que les Esséniens sont les mêmes que les Assidéens. De tous les Juifs, les Esséniens étoient ceux qui avoient le plus de réputation pour la vertu. Mœurs de ces philosophes. Epreuve que subissoient les postulans. A quoi ils s'engageoient en entrant dans l'ordre. XIII. 80. *a*, *b*. Ils méprisoient la logique & la physique, & ne s'appliquoient qu'à la morale. Leur service divin, & autres pratiques religieuses. La simplicité de leurs mœurs étendoit la vie de plusieurs jusqu'à cent ans. Expulsion de celui qui étoit convaincu de quel-

que grande faute. Il n'y avoit des Esséniens qu'en Palestine, au nombre seulement de quatre mille environ. C'étoient les plus superstitieux de tous les Juifs. Ils prétendoient connoître par les livres saints l'avenir & la médecine. Ils donnoient tout au destin. Leur fermeté, leur zèle pour la liberté. Ils ne reconnoissoient pour maître que Dieu seul. Ce mélange d'opinions sensées & d'erreurs fait voir qu'ils étoient bien au-dessous des premiers chrétiens. Ce que quelques auteurs ont pensé des Thérapentes. *ibid.* 81. a. b.

Esséniens, leur origine. Pourquoi l'évangile n'en parle point. Mœurs des Esséniens selon Joseph. X. 357. a. b. Noviciat qu'ils imposoient à ceux qui desiroient d'être admis parmi eux. Leur courage & leur mépris de la vie. *ibid.* 358. a. b. Leur doctrine sur l'état des âmes après la mort. XII. 442. b. X. 359. a. Connoissance de l'avenir dont quelques-uns d'entre eux se vantoient. Autre sorte d'Esséniens qui ne se distinguoient des précédens que par leur doctrine sur le mariage. Doctrine des Esséniens sur la providence. X. 359. b. Fatalité qu'ils admettoient. XIX. 980. a. Pourquoi ils préféreroient la campagne à la ville. X. 360. a. Deux sectes d'Esséniens; ceux qui s'appliquoient à la pratique, & les contemplatifs. *ibid.* Excommunication qu'ils exerçoient. XIII. 482. a. Goût des Esséniens d'Egypte pour les allégories. X. 347. b. &c.

ESSENTIEL. (*Métaphysiq. Physiq. Chym.*) Pourquoi les qualités essentielles d'un sujet en sont inséparables. XVIII. 830. a. Différence entre les parties intégrantes & les parties essentielles. XVIII. 888. a. Huiles essentielles. XVII. (*première édition*) 801. a. (*troisième édition*) 817. a. Sel essentiel. XXX. 609. b.

ESSEQUEBÉ, (*Géogr. mod.*) rivière de la Guiane. XIII. 81. b.

ESSERE, (*Médec.*) espèce de gale. Ses causes & symptômes selon Sydenham. XIII. 81. b. Elle paroît être la même chose que le fora ou fare des Arabes. Cure de cette maladie. *ibid.* 82. a.

ESSEREPH-ESSACHALLI, philosophe Arabe. XXX. 42. a.

ESSOGNE, ou *Essongne*, (*Jurispr.*) droit qui est dû par les héritiers du défunt aux seigneurs, dans la censive desquels il possédoit des héritages. Etymologie de ce mot. XIII. 82. b. En quoi consiste ce droit. Rapport de ce droit avec celui du meilleur catel usité dans les Pays-bas. *ibid.* 83. a.

ESSOPHI, philosophe Arabe. XXX. 48. a.

ESSOYE, bourg, justice de ce bourg tenue en pariage avec le roi. XIX. 281. b.

EST, ce vent souffle continuellement. XVI. 35. b. Comment il contribue à la rigueur de l'hiver. XV. 437. b. Il est perpétuel entre les tropiques. XXXIV. 871. b.

EST. (*Hist. mod.*) Des princes de la maison d'Est. XXII. 23. a. Marie d'Est, femme de Jacques II, roi d'Angleterre; sa retraite à S. Germain-en-Laye. XXIX. 730. b.

ESTAFETTE, courier d'Allemagne, chargé de dépêches: ses privilèges & sa manière d'aller. X. 757. a.

ESTAIM, ou *Etaim*, (*Manufacture*) fil d'estaim. Son usage. Serges à deux estaims. Serges à un estaim ou sur estaim. Bas & gants d'estame. XIII. 84. a.

ESTAINS, ou *Cornieres*, (*Marine*) deux pièces de bois de la construction du vaisseau. Leur description, situation & dimension. XIII. 84. a. b.

ESTAME, (*Manufact.*) voyez **ESTAIM**.

ESTAMPE. (*Gravure.*) Définition. Annonce de l'ouvrage de M. Mariette sur l'histoire de la gravure. Comment on fait une estampe. XIII. 84. b. Preuves de l'antiquité de la gravure, tirées des ouvrages des Egyptiens. Il est vraisemblable que la gravure est le premier moyen que les hommes ont employé pour se faire entendre les uns aux autres. L'art de multiplier par des empreintes les traits de la gravure, n'a pris naissance qu'au quinzième siècle. Quel en est l'inventeur selon les Italiens, selon les Allemands. De quelle manière que cette découverte soit venue, elle est le fruit du hasard. Perfection rapide à laquelle cet art fut con-

duit. Par cet art nous préparons à ceux qui nous suivront, un amas presque introuvable de vérités, d'inventions, de formes, de moyens, qui éterniseront nos sciences, nos arts, & qui nous donneront un avantage réel sur les anciens. Combien nous serions plus instruits des miracles de l'antiquité, si les anciens avoient eu le secours de la gravure empreinte, pour nous transmettre leurs connoissances. *ibid.* 85. *a*, *b*. L'estampe est une espece de peinture. Le noir & le blanc sont les moyens les plus ordinaires qu'on emploie dans l'estampe pour représenter l'effet que produisent sur les objets les jours & les ombres. Quels sont les principes de la perfection des estampes. Efforts que les artistes ont faits pour rapprocher l'art des estampes de celui de la peinture. *ibid.* 86. *a*, *b*. Les détails sur cet art se trouvent aux articles GRAVURE & IMPRESSION.

Estampes, celles de la bibliothèque du roi. V. 36. *a*. Imperfection des estampes qui représentent les chefs-d'œuvre de la peinture. I. 240. *b*. Estampes appelées épithalames. XII. 738. *b*. Estampes imprimées en couleurs & imitant la peinture. XVI. 563. *b*. &c. De l'imprimerie des estampes en taille-douce. XVIII. 481. *a*. &c.

Estampe, outils & instrumens. Ce nom en usage dans quelques arts & métiers. XIII. 86. *b*. &c.

ESTAMPER. Diverses opérations désignées par ce mot dans quelques arts & métiers. XIII. 87. *b*. &c.

ESTAMPOIR des anches. (*Luth.*) Description de cet outil. Son usage. XIII. 88. *b*.

ESTANCES, (*Marine*) pieces qui appartiennent au corps du vaisseau. XIII. 88. *b*.

ESTANT, participe présent, (*Jurispr.*) du latin *stans*, terme d'eaux & forêts. Ce que prescrit l'ordonnance de 1669 sur les bois en estant. XIII. 89. *a*.

ESTER en jugement. (*Jurispr.*) Quelles sont les personnes qui ne sont pas capables d'ester en jugement. XIII. 89. *b*.

ESTER à droit. (*Jurispr.*) Un accusé condamné par contumace, qui a laissé passer

cinq ans sans se représenter, ne peut plus ester à droit, &c. *ibid.*

Ester en jugement. Absolution accordée à un excommunié pour qu'il puisse ester en jugement. XIII. 490. *b*. Lettres pour ester à droit. XIX. 902. *a*.

ESTHER. (*Théol.*) Sujet du livre d'Esther. Divers sentimens sur l'auteur de ce livre. La plupart l'attribuent à Mardochée: on suppose aussi que la reine Esther y eut quelque part. Preuves qui appuient ce sentiment. On croit que ce livre a d'abord été composé en hébreu, puis amplifié par quelque Juif helléniste. Conjecture d'Origene sur ce sujet. Le livre d'Esther étoit compris dans le canon des anciens Juifs. De l'authenticité de ce livre selon les chrétiens. XIII. 90. *a*, *b*.

Esther. Additions qui avoient été faites à l'édition vulgate du livre d'Esther. XIX. 752. *b*. Targum sur le livre d'Esther. XXXII. 687. *b*.

ESTHETIQUE, (*Beaux-Arts.*) philosophie des beaux-arts. Etymologie de ce mot. Chaque art a précédé sa théorie; les regles particulieres ont été connues avant que l'on ait remonté aux principes généraux d'où elles découlent. Aristote fut un des premiers qui établit des regles sur la comparaison des exemples particuliers; XIII. 90. *b*. mais ni sa poétique, ni sa rhétorique ne peuvent être considérées comme des théories complètes de ces deux arts. M. du Bos est le premier des modernes qui ait entrepris de déduire d'un principe général la théorie des beaux-arts, & d'en démontrer les regles. Observations sur son ouvrage. M. Baumgarthen est le premier qui ait hasardé de créer sur des principes philosophiques, la science générale des beaux-arts, à laquelle il a donné le nom d'esthétique. Idée de sa théorie. Imperfection de son ouvrage. Exposition du plan général de l'esthétique & de ses parties de détail. *ibid.* 91. *a*, *b*. Des principes de cette science. Comment on lui conservera sa simplicité, & l'on empêchera qu'elle ne dégénere en un vain étalage de mots. *ibid.* 92. *a*, *b*.

ESTIMATION, (*Jurispr.*) estimation de meubles qui n'est que préparatoire, & qu'on ne fait pas à juste valeur. XIII.

92. *b.* Estimation faite par autorité de justice dans les licitations des immeubles appartenants à des mineurs. Il y a des cas où l'estimation équivaut à une vente. *ibid.*

93. *a.*

Estimation, huissier qui fait l'estimation des meubles. XVII. (*premiere édition*) 814. *a.* (*troisieme édition*) 830. *a.* Estimation particuliere de chacun des objets compris dans une vente, & qui ont été vendus pour un seul & même prix. XXXIV. 882. *a.*

ESTIME, (*Droit nat.*) on la divise en estime simple & en estime de distinction. Hobbes prétend qu'il faudroit présumer la méchanceté des hommes jusqu'à ce qu'ils eussent prouvé le contraire. Ce qui me paroît plus juste & plus raisonnable, c'est d'estimer gens de bien ceux qui n'ont point donné atteinte à leur probité; mais de ne pas se confier à eux sans réserve. Il faut encore distinguer ici entre le jugement intérieur, & les marques extérieures de ce jugement. Fondement de l'estime simple parmi ceux qui vivent dans l'état de nature. Cette estime peut être considérée ou comme intacte, ou comme ayant reçu quelque atteinte, ou comme entièrement perdue. XIII. 93. *a, b.* En quoi consiste l'estime simple dans la société civile. Différence entre l'estime simple naturelle, & l'estime civile. Qui sont ceux qui sont privés de cette dernière. Les loix ne peuvent pas spécifier toutes les actions qui donnent atteinte civilement à la réputation d'honnête homme. La réputation d'honnête homme ne dépend pas de la volonté des souverains. Un citoyen n'est jamais tenu de sacrifier son honneur & sa vertu pour personne au monde. Crillon refusa d'assassiner le duc de Guise. *ibid.* 94. *a, b.* Réponse du vicomte Dorte à Charles IX, qui avoit mandé à tous les gouverneurs de province de massacrer les huguenots. Vrai moyen de mériter l'estime des autres. Dissertation de Thomasius sur cette matière. En quoi consiste l'estime de distinction. Fondemens de cette estime, soit en tant qu'ils produisent seulement un mérite, soit en tant qu'ils donnent un droit. Parole d'Aristote sur l'honneur porté à ceux qui sont bienfaisans. Les qualités qui

sont de légitimes fondemens de l'estime de distinction, ne produisent néanmoins par elles-mêmes qu'un droit imparfait. *ibid.* 95. *a, b.* Réponse des Scythes à Alexandre, fondée sur ce principe. Les sages mettent au rang des sottes opinions du vulgaire, d'estimer les hommes par les choses qui sont hors de nous. Excellent passage de Montaigne sur ce sujet. Les enfans raisonnent sensément sur cette matière: faites bien, disent-ils, vous serez roi. Le devoir de l'estime doit être mis au rang de ceux dont la pratique est d'autant plus louable, qu'elle est entièrement libre. Quels peuvent être les fondemens du droit d'exiger des autres des marques d'estime de distinction. Règle que le souverain doit suivre en distribuant les honneurs. *Voyez* CONSIDÉRATION. Quels sont les moyens par lesquels l'estime de distinction devoit être ambitionnée. En quoi consiste la véritable gloire. Qui ne fait être un Erasme, dit la Bruyere, peut penser à être évêque. *ibid.* 96. *a, b.*

Estime, *voyez* RÉPUTATION: desir de l'estime, *voyez* HONNEUR. Principe & utilité de l'amour de l'estime. II. 413. *a, b.* Différence entre estime, célébrité & gloire. XVI. 248. *b.* D'où vient le desir de l'estime dans l'homme vertueux. XVII. (*premiere édition*) 706. *b.* (*troisieme édition*) 722. *b.* De l'estime accordée au mérite. XXI. 597. *a, b.* Point de véritable amour sans estime. II. 408. *a.*

ESTIME, (*Marine*) calcul de la route du vaisseau. XIII. 96. *b.* Principes sur lesquels ce calcul est fondé. Comment on estime la vitesse du vaisseau. *ibid.* 97. *a.* *Voyez* LOCH.

ESTIUS, (*Guillaume*) théologien. XVI. 300. *b.*

ESTOC, (*Jurispr.*) fonce commune dont plusieurs personnes sont issues. Etym. de ce mot. Sa signification dans les coutumes de simple côté, ou de côté & ligne, & dans les coutumes foucheres. Différence entre *estoc & côté & ligne*, selon la coutume de Dourdan. XIII. 97. *b.*

ETOC-ET-LIGNE, (*à la monnoie.*) droits de ceux qui sont d'estoc & ligne de monnoyage. *ibid.*

Estoc & ligne, propre d'. XXVII. 637. b.

ESTOC, (*Art. milit.*) frapper d'estoc, frapper de taille. On montrait aux soldats romains principalement à pointer. Dans l'attaque & dans la défense il est plus avantageux de pointer que de trancher. Passage de Vegece sur ce sujet. XIII. 98. a.

ESTOC. (*Comm. de bois*) Coupe à blanc-estoc. *ibid.*

ESTOCADÉ, (*Escrime*) estocade de flaconade, XIV. 574. a. de passe. XXIV. 904. a. de prime, XXVII. 414. b. de quarte, XXVIII. 81. a. de quarte basse, *ibid.* b. deriposte, XXIX. 253. a. de seconde ou tierce basse. XXX. 494. b. de tems, XXXII. 975. b. de tierce, XXXIII. 449. a. de volte, de volte de quarte ou de quarte basse, de volte en tierce ou en seconde. XX XV. 803. b. &c.

ESTOIRE, ou *asterotes*, (*terme de Pêche*) usité dans le ressort de l'amirauté de Bayonne; sorte de filet. Sa description & son usage. XIII. 98. a, b.

ESTOMAC, (*Anat.*) sa description & situation. Visceres voisins de l'estomac. Membranes dont il est composé. XIII. 98. b. tunique glanduleuse, tunique nerveuse, tunique musculaire; ces membranes sont unies par un tissu cellulaire. Vaisseaux, artères & veines qui se rendent à l'estomac. La huitième paire de nerfs envoie à l'estomac deux branches considérables; d'où vient la grande sympathie qu'il y a entre la tête, l'estomac & le cœur, &c. Du mouvement de l'estomac. Expériences du docteur Pitt sur ce sujet. Estomacs des animaux qui ruminent. Estomac des oiseaux qui se nourrissent de graines dures. Estomac des oiseaux carnivores. *ibid.* 99. a, b. Sur l'action de l'estomac, voyez DIGESTION.

Tous les animaux un peu considérables sont pourvus d'un estomac: quelques animaux marins, les microscopiques, & ceux dont la forme est cylindrique, n'en ont pas. Animaux à un, deux, trois, quatre estomacs. Situation de cette partie dans l'homme. Sa disposition lorsqu'il est rempli. Sa figure. Ses membranes. *ibid.*

166. a, b. Structure musculaire de l'estomac. De ses fibres musculaires. *ibid.* 101. a, b. Valvule de l'estomac, autrement dite valvule du pylore. Sa description & son usage. Glandes de l'estomac. *ibid.* 102. a, b. Sucs gastriques. Son origine & sa qualité. Artères & veines lymphatiques. Vaisseaux lymphatiques. *ibid.* 103. a, b. Nerfs qui appartiennent à cette partie; sentiment exquis dont elle est douée. Des voies abrégées de l'urine que l'on a cru devoir imaginer au travers des pores de l'estomac pour expliquer certains phénomènes. Cette prétendue transsudation rejetée. Parmi les causes agissantes dans l'estomac on compte 1°. différentes pressions, celle du diaphragme, & les muscles du bas-ventre; 2°. Le mouvement péristaltique de l'estomac lui-même. *ibid.* 104. a, b. Observations sur cette force contractive. Ordre dans lequel les alimens passent du ventricule dans le duodenum, selon leurs différens degrés de fluidité. L'effet du mouvement péristaltique de l'estomac ne se borne pas à l'expulsion des alimens. *ibid.* 105. a, b. Il est démontré par plusieurs observations qu'il les broie. Des liqueurs dont il est arrosé pour faciliter la digestion. Comment cette digestion s'opère. Facilité avec laquelle elle se fait dans les serpens & les poissons. Effet de la chaleur & de l'air raréfié dans l'estomac sur les liqueurs qui servent à la digestion. Observations qui montrent qu'on ne peut attribuer cette élaboration des alimens à la fermentation. Libre accès de la bile dans l'estomac. Abondante mucosité qui aide la digestion des poissons & des oiseaux carnivores. *ibid.* 106. a, b. &c.

Estomac, son état dans le fœtus. XIV. (*première édition*) 751. b. (*troisième édition*) 759. b. Sa description. XVII. (*première édition*) 677. b. (*troisième édition*) 693. b. IX. 523. a. Membrane veloutée de l'estomac. XXI. 469. b. XXXIV. 756. a. Description & usage de la partie de l'estomac appelée pylore, XXVII. (*première édition*) 880. b. (*troisième édition*) 876. b. Vaisseau au fond de l'estomac appelé *vas breve*. XXXIV. 633. a. Nerfs de l'estomac. XXII. 930. b. Sa sensibilité XXX

XXX. 786. *b.* Sympathie de l'estomac avec d'autres parties. XXXII. 224. *a, b.* Estomacs des animaux ruminans. XXIX. 560. *a, b.* Action de l'estomac dans la digestion. X. 1039. *a, b. &c.* Pourquoi la plénitude de l'estomac ôte le sentiment de la faim. XIII. 793. *a.* La pituite & la bile dans l'estomac produisent le même effet. *ibid.* 791. *b.* 792. *b.* Pourquoi, lorsque l'estomac ne se vuide pas suffisamment, le dégoût survient. *ibid.* 793. *a.*

ESTOMAC. (*Maladies de l'*) Les fonctions de cet organe sont susceptibles de différentes lésions. Celles de la première espèce dépendent des vices de ce viscere; voyez *Faim, Anorexie, Dysorexie, Apositie & Envie*. Celles de la seconde espèce regardent la coction, en tant qu'elle dépend principalement de l'action du ventricule; voyez *Digestion, Apepsie, Dyspepsie, Bradypepsie, Diaphoretore & Faim*. Celles de la troisième espèce regardent l'action de ce viscere tendantes à expulser les matieres qu'il contient; voyez *Hoquet, Nausée, Vomissement, Cholera-morbus, Rot & Lienterie*. Celles de la quatrième espèce dépendent des vices qui affectent les parties dont la substance est composée; voyez *Cardialgie*. De l'inflammation de l'estomac. Cause prochaine. Il est rare que l'estomac soit entièrement enflammé. Symptômes de cette maladie. XIII. 107. *a, b.* Il est difficile de distinguer l'inflammation de l'estomac, d'avec celle du petit lobe du foie qui recouvre la partie supérieure du ventricule, ou celle des parties contenant de l'abdomen qui lui est contiguë. Causes tant prochaines qu'éloignées de cette affection. Comment le médecin peut en connoître la nature & les différences. Cette maladie devient très-dangereuse, si l'on ne se hâte pas d'y apporter remède. Quelles sont les personnes qui en guérissent rarement. Signe de mort prochaine dans cette maladie. Différentes manières dont elle se termine. *ibid.* 108. *b.* Causes de l'exulcération de ce viscere. Maux qui s'ensuivent de l'inflammation de l'estomac tournée en suppuration. De la gangrene de l'estomac. Difficulté de guérir l'edème,

Tome II,

les obstructions, le skirrhe qui ont leur siege dans la substance. Douleurs que le chancre y cause. Traitement à suivre dans l'inflammation de l'estomac. *ibid.* 109. *a, b.*

ESTOMAC. (*Maladies de l'*) XXXIV. 887. *b. &c.* Langueur d'estomac familiere aux Indiens. XXII. 253. *a.* Des remèdes stomachiques. XXXI. 774. *a, b.* Usage de l'huile de girofle pour ranimer le ton de l'estomac. XVI. 152. *a.* Utilité des glaces pour l'estomac. *ibid.* 176. *a.* Des topiques dans les douleurs d'estomac. XXXIII. 653. *a.* Pourquoi les mouvemens déréglés qui arrivent à l'estomac produisent souvent la toux. *ibid.* 797. *a.* De la toux d'estomac. *ibid.* *b. &c.* Hernie de l'estomac. XVII. (*première édition*) 369. *b.* (*troisième édition*) 389. *b.* Des plaies de cet organe. XXVI. 39. *b.* De l'attraction des corps étrangers de l'estomac. XV. 852. *b. &c.* Vergettes ou broches de l'estomac. IV. 239. *b.*

ESTOMAC du cheval. (*Maréch.*) XVII. (*première édition*) 473. *b.* (*troisième édition*) 493. *b.* Sa rupture. *ibid.* (*première édition*) 523. *b.* (*troisième édition*) 543. *b.*

ESTOTILAND, (*Géogr.*) pays de l'Amérique septentrionale. Par qui l'on prétend qu'il a été découvert. Davity en a donné la description. & cependant ce pays n'est qu'idéal & chimérique. XIII. 110. *a.* Voyez LABRADOR.

ESTRAC, cheval estrac, étroit de boyau. V. 433. *b.*

ESTRADE, (*Hist. mod.*) battre l'estrade. Une armée ne marche jamais sans envoyer des batteurs d'estrade. Etymologie de ce mot. Cavaliers autrefois appelés *estradiots*. XIII. 110. *b.* Voyez CAVALLERIE.

Estrades, batteurs d'. IV. 570. *a, b.*

ESTRADIOTS, ancien corps de troupes françoises. VI. 556. *b.*

ESTRAGON, (*Botan.*) description de cette plante. Son usage. Comment elle se multiplie. XIII. 110. *b.*

ESTRAGON, (*Mat. médic.*) ses propriétés. Son analyse. Vinaigre d'estragon. XIII. 111. *a.*

ESTRAGON, (*Diete*) on en mange les feuilles en salade avec la laitue. Utilité de cet assaisonnement. *ibid.*

G g g g g

ESTRAGON, (*Chymie*) principe contenu dans cette plante. *ibid.*

ESTRAMADURE, (*Géogr. mod.*) Estramadure Espagnole. Estramadure Portugaise. Situation & étendue de ces provinces. XIII. 111. *b.*

ESTRAPADE, châtiment militaire ; châtiment que l'on fait aussi souffrir à un matelot. XIII. 111. *b.*

Estrapade en usage parmi les gens de mer. V. 798. *a.*

ESTRAPADE, (*Maneg.*) espece de châtiment donné avec les rênes du caveçon ou de la bride. XIII. 112. *a.*

ESTRAQUELLE. (*Verrerie*) Description & usage de cet instrument. *ibid.*

ESTREJURES, (*Jurispud.*) choses abandonnées ; coutumes qui en parlent, &c. *ibid.*

ESTRELAGE, (*Jurispd.*) droit qui se leve sur le sel par quelques seigneurs, &c. Où doit être placée la pancarte de ce droit : il se leve aujourd'hui en argent. *ibid. b.*

ESTRIQUER, (*Rafin. de sucre*) instruction sur cette opération. *ibid.*

ESTURGEON. (*Ichthyol.*) Description de ce poisson. Il entre dans les grandes rivières, & il devient aussi grand qu'un poisson cétacée, au lieu que dans la mer il reste petit. Il est excellent à manger. *ibid.* 113. *a.*

ESTURGEON, (*Pêche*) tems & manieres de faire cette pêche. *ibid. a, b.*

Esturgeon, préparation d'œufs d'esturgeon telle qu'elle se fait en Russie. VI. 568. *a.* Pêche des esturgeons aux créadiers. IX. 863. *a, b.*

ESULE, (*Botan.*) voyez TITIMALE.

FIN DU TOME SECOND.











